DIRECTION DES ANTIQUITES de la REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

NOTES D'INFORMATION ET DE LIAISON - 4. 1987

Ouvrage publié avec le concours des Conseils Généraux des Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et de Vaucluse

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction du Patrimoine

Sous-Direction de l'Archéologie



Conception et coordination : Sylvie Denante, Armelle Guilcher, Mireille Pagni Traitement informatique des textes : Lucienne Ferréri

Cartes des départements : Mireille Pagni

Dessin de la couverture, p. 4 : Philippe Boissinot avec la complicité de F'Murr, Uderzo et al.

Imprimerie Pronto Offest 22 chemin Saint-Jean-du-Désert 13005 MARSEILLE



DIRECTION DES ANTIQUITES

de la

REGION PROVENCE – ALPES – COTE D'AZUR

REUNION ANNUELLE DES ARCHEOLOGUES

13 - 14 février 1988

NOTES D' INFORMATION ET DE LIAISON 4-1987

L'année 1987 a vu un nouveau changement à la Direction des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean Guyon a souhaité retrouver pleinement son activité de chercheur au CNRS, et ceci lui a d'ailleurs permis de prendre rapidement en charge la fouille de sauvetage du parvis de la cathédrale d'Aix-en-Provence dont il est question plus loin dans ce volume... La circonscription a donc un nouveau directeur. Cela n'a en rien bouleversé l'activité archéologique de la région et la campagne 87 s'est plutôt déroulée dans de bonnes conditions.

Au total 188 opérations ont eu lieu, comprenant des fouilles programmées (FP), des sauvetages programmés (SP), des sondages (S), des sauvetages urgents (SU), des relevés (R), des prospections (P), des prospections-inventaires (PI) et des programmes collectifs (PC), pour la préhistoire (AP) et l'histoire (AH). Ce total représente près de 60 opérations de plus qu'en 1986 ; si ce n'est là le signe d'une plus grande qualité, c'est au moins l'indice d'une activité très nettement accrue, probablement trop. La programmation comprend 57 opérations : 17 en préhistoire (9 FP, 5 SP et 3 R) et 40 en histoire (19 FP, 16 SP, 5 PI et PC), ce qui constitue une légère diminution par rapport à 1986 (62 opérations); dans l'ensemble ces fouilles sont en majorité (2/3) dirigées par des professionnels (ĈNRS, Université, archéologues de collectivités, conservateurs de Musées, personnel de la SDA). Les 131 opérations temporaires (21 AP et 110 AH), sondages mais surtout sauvetages urgents, représentent un très net essor par rapport à 1986. Pour la préhistoire, les recherches touchent principalement le Néolithique, mais l'Age du Bronze et le Paléolithique restent bien représentés; en protohistoire, les oppida concentrent la quasi-totalité de l'activité et pour les périodes historiques c'est évidemment l'antiquité qui est la plus souvent étudiée; mais ici un examen des thèmes de recherche et des programmes) montre de nettes disparités... 50 % environ des fouilles concernent les milieux urbains et peu de domaines sont abordés (édifices des jeux et des spectacles, les châteaux et les mottes castrales, les édifices religieux) et certains restent même inexplorés ou presque dans la région (l'habitat ouvert protohistorique, les agglomérations rurales gallo-romaines, l'habitat rural médiéval, les mines et la métallurgie).

Les chiffres sont éloquents : le poids de l'archéologie de sauvetage ne cesse d'augmenter dans la région comme dans l'ensemble du pays. La poursuite des réaménagements et des réhabilitations des centres urbains anciens y est évidemment pour beaucoup et toutes les villes de la région sont ou seront concernées. Mais cette archéologie de sauvetage touche aussi de plus en plus le milieu rural : autoroutes (val de Durance actuellement, et bientôt Cuers/Le Cannet, Le Muy/Saint-Tropez et Sisteron/Grenoble), aménagements hydrauliques (vallée du Buëch, du Calavon, plateau de Valensole), lignes à haute-tension (Tavel-Cadarache, Trans-Carros), et à côté de ces grands aménagements d'intérêts collectifs ceux à caractère privé pèsent de plus en plus, et en particulier ceux liés aux loisirs (golfs, parcs d'attraction). Combien d'autres menaces restent difficiles à maîtriser (lotissements et pistes forestières) auxquelles viennent s'ajouter les nombreuses fouilles clandestines.

La gestion de cette archéologie de sauvetage —et, comme nous essayons de l'imposer, de plus en plus préventive— nous concerne tous et les archéologues ne sont pas les seuls à devoir y participer : les collectivités locales et les aménageurs publics ou privés y jouent un rôle important. Traditionnellement, les archéologues bénévoles tenaient une place essentielle dans ce domaine ; mais les urgences sont de plus en plus nombreuses, les calendriers de plus en plus contraignants et le plaisir de faire de l'archéologie "à son rythme" devient une notion de plus en plus utopique et romantique. Grâce aux subventions alloués par les aménageurs, du fait de la prise en compte de l'archéologie de plus en plus en amont dans les projets, nous faisons, pour faire face, presque systématiquement appel

à des contrats. Il y a là quelques avantages indéniables et l'archéologie trouve une insertion collective de plus en plus solide qui lentement remplace l'image des archéologues empêcheurs d'aménager, et les situations conflictuelles n'existent pratiquement plus. Mais ce résultat est acquis au prix de la multiplication des contrats et donc des contractuels qui sont venus remplacer les vacataires. En 1987 la Direction des Antiquités a dû gérer environ 70 contrats touchant près d'une cinquantaine de personnes. Cet extraordinaire développement de l'archéologie contractuelle est probablement la principale caractéristique de l'archéologie nationale ces dernières annnées et contient déjà quelques sujets d'inquiétude. La situation de contractuel est probablement acceptable un temps pour des étudiants de 3ème cycle ou des postdoctorants qui peuvent ainsi affirmer leurs compétences et accroître leurs expériences de terrain dans la dure réalité des sauvetages, mais tant pour eux que pour l'archéologie il sera rapidement indispensable de régler la question de la stabilisation que certains posent déjà ; mais il faut bien le dire, aucune solution d'ensemble fiable ne paraît actuellement exister.

Dans ce contexte, le rôle de la Direction des Antiquités devient de plus en plus lourd. La prévention archéologique signifie de nombreuses consultations et l'avis du directeur des Antiquités est de plus en plus sollicité dans le cadre règlementaire avec en particulier le décret 86-192 du 5 février 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme, décret qui permet l'application effective de l'article R 111-3-2 du code de l'urbanisme (voir annexe).

L'avis du Directeur des Antiquités doit être motivé et la circonscription doit posséder un outil le permettant. Cet outil reste la carte archéologique, fantôme ou serpent de mer, qui, si elle n'est pas vraiment fonctionnelle aujourd'hui, n'en demeure pas moins absolument nécessaire comme instrument de gestion possédant de plus un très grand intérêt pour la recherche. Afin d'améliorer cette carte, le Ministère de la Culture et de la Communication a lancé en 1986 les opérations de prospection-inventaire ; celles-ci sont autorisées par le Directeur des Antiquités après avis du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, et certaines opérations bénéficient de financements substantiels. Les objectifs particuliers de chacune de ces opérations ne doivent cependant pas faire perdre de vue que leur motivation principale et commune est bien celle de contribuer à la carte archéologique à travers une approche diachronique des sites.

L'archéologie préventive et de sauvetage passe par une nécessaire évaluation du patrimoine archéologique, mais elle ne doit cependant pas conduire à la pratique systématique de fouilles de sauvetage ; de plus en plus il est question de choix : que fouiller, que garder, que détruire ? ; il faut qu'une autre alternative permette également de préserver définitivement, c'est-à-dire ne pas fouiller et constituer des réserves archéologiques. Ceci présente le double avantage de préserver quelques sites pour l'avenir (le maximum si possible et les meilleurs) et de contribuer à diminuer la pression des urgences. La politique de la Direction des Antiquités voudrait développer cette tendance.

Marquée par la pression des sauvetages, la campagne 87 n'en a pas moins livré d'importants résultats, confirmant encore une fois combien, en dépit de ces difficultés, cette archéologie de sauvetage est source de renouvellement des connaissances et des problématiques. Il n'est pas question de dresser ici la liste complète des principaux résultats, ils font l'objet de ce bulletin de liaison, mais nous souhaitons cependant attirer l'attention sur quelques découvertes et évènements qui constituent, à notre avis, les traits les plus marquants de cette campagne 87.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, il convient de signaler la découverte, à l'occasion d'une opération de prospection-inventaire dans les pays de la Haute-Ubaye, de peintures rupestres et de gravures du type de celles de la vallée des Merveilles ; un autre abri peint postglaciaire a été par ailleurs découvert dans les pays du Verdon. Sur les chantiers de l'autoroute A. 51, il convient de retenir plus particulièrement la découverte de sépultures néolithiques et la fouille d'un petit établissement rural gallo-romain comprenant un petit édifice, probablement un sanctuaire, lié au passage d'un gué à la Cassine. A Volonne, des travaux de voirie ont mis au jour un édifice probablement du XIIe s. et présentant un plan particulier : église à chevet plat avec absidioles

AVANT-PROPOS

7

doubles? Enfin le grand chantier de Notre-Dame-du-Bourg à Digne a révélé des traces d'occupation antique, des bâtiments probablement paléochrétiens, une église du Xe s. et des sépultures médiévales et modernes.

Dans les Hautes-Alpes, la découverte d'un habitat de plein air épipaléolithique confirme les observations récentes sur la mise en place du peuplement de cette région; les principales découvertes concernent ici le Moyen Age : à Oze, dans la vallée du Buëch, l'équipe de la Direction des Antiquités a fouillé un petit habitat rural du XIIe s. comprenant des structures domestiques (foyers, silo, etc.) et faisant partie d'un ensemble plus vaste qui reste à explorer, et qui pourrait comporter une motte castrale ; à Briançon, des sondages dans l'église des Cordeliers ont livré plusieurs sépultures du XVe au XVIIIe s. Ces résultats illustrent l'effort de la Direction des Antiquités dans les départements alpins dont le potentiel archéologique reste sous-exploité ; mais ces sujets de satisfaction ne doivent pas cacher combien il reste à faire pour y développer une activité de qualité.

Dans les Alpes-Maritimes, la reprise des recherches dans la grotte du Vallonnet a permis la découverte de nouveaux outils taillés d'âge villafranchien qui sont parmi les plus anciens du territoire; à Castellar, l'abri Pendimoun a révélé sous le Néolithique cardial un niveau à céramique imprimée dont les formes et les décors font nettement référence au Néolithique ancien italo-adriatique; cette découverte devrait permettre de renouveler positivement les questions de la néolithisation du Midi de la France. A Nice, où les fouilles urbaines commencent à se développer, la fouille de la Place du Palais de Justice a permis la mise au jour du rempart médiéval et la recherche de la "ville grecque" constitue ici une orientation particulièrement excitante.

Dans les Bouches-du-Rhône, où l'activité est traditionnellement très abondante, les découvertes sont particulièrement nombreuses. Signalons la découverte et le début de la fouille d'un dolmen à chambre allongée à Jouques ; la confirmation à Entremont de l'existence de deux niveaux de destruction bien nets dans la ville basse ; la découverte à Marseille des premiers niveaux d'habitat grec archaïque (VIe s.) permettant ainsi la mise au jour des plus anciennes maisons et des premiers vestiges de l'urbanisation de Marseille, toujours à Marseille le découverte d'un segment inédit du rempart hellénistique ; à Aix, mise au jour rue des Chartreux d'un habitat urbain gallo-romain du Ier-IIIe s., avec peintures murales et mosaïques ; à Arles, dégagement d'une voie dallée traversant une large esplanade elle-même dallée, cette voie d'orientation oblique par rapport au carroyage colonial a reçu deux dallages successifs, l'un d'époque julio-claudienne et l'autre d'époque flavienne ; à Arles encore mais hors les murs, à la tête de la Camargue la fouille de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A. 55 a livré une grande installation agricole du VIII-Xe s. avec ferme et enclos construits en terre et en bois ; c'est la première fois en Provence que ce type de gisement est fouillé ; à Marseille encore, mise au jour d'un bastion avec tour de la porte d'Aix du XVIe s.

Dans le Var, la signature d'une convention de développement culturel entre l'Etat et le Département devrait permettre la mise en valeur des mégalithes (restauration du dolmen des Tourettes) et de l'aqueduc de Fréjus. La principale découverte nous vient ici de l'opération de la ZAC Besagne Dutasta à Toulon avec la mise au jour d'un quartier de boutiques en bordure du port romain dont le quai en terre battue était maintenu par des troncs de chêne-liège, une petite jetée avait été construite à la fin du Ier s. sur un remblai recouvrant deux barques de déchargement (horeia); à Fréjus la nécropole à incinérations de Saint-Lambert a livré plus de 200 tombes et un mausolée de plan complexe.

Dans le Vaucluse, pour terminer, l'abri moustérien de la Combette à Bonnieux a livré un sol d'habitat probablement aménagé et correspondant à une halte de chasse; le gisement de plein air du Mourre du tendre à Courthézon a révélé une très grande densité de structures en creux chalcolithiques et une sépulture en coffre du Bronze ancien a été découverte à Gigondas; une occupation du premier Age du Fer a été reconnue à Velleron; les fouilles urbaines de Cavaillon ont permis de reconnaître des vestiges du premier urbanisme de la ville antique (Ier s. av. J.-C.) et des niveaux du haut Moyen Age; à Vaison enfin ont été reconnues d'une part des fosses de crémation en liaison avec une nécropole à incinération du Haut Empire, et d'autre part une nécropole de l'Antiquité tardive.

A côté de ces résultats parfois spectaculaires ou permettant un évident renouvellement des acquis, d'autres opérations ont livré une très abondante documentation dont l'intérêt est à mesurer par rapport au progrès de l'ensemble de nos connaissances. La réunion de circonscription a pour objet de présenter ces résultats et de les publier brièvement pour faire passer l'information sans attendre, par exemple, la publication de Gallia ; cette grande revue nationale a été récemment réformée et les informations complètes de la circonscription, tous départements et toutes périodes confondus, sont prévues pour l'édition 1988 ; d'ici là, il convient de rappeler que la Direction des Antiquités organise cette réunion de circonscription avec l'aide de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conformément à notre souhait, le bulletin de liaison a été amélioré tout en restant dans des normes autorisant une diffusion gratuite; ceci a été rendu possible grâce à l'aide de la Sous-Direction de l'Archéologie et de plusieurs collectivités de la région. Espérons que la formule actuelle pourra être conservée ; la préparation d'un tel bulletin est toujours une aventure dans laquelle Sylvie Denante, Armelle Guilcher et Mireille Pagni chargées de la documentation à la Direction des Antiquités n'ont pas hésité à se lancer ; il convient de les remercier ici encore une fois. La traitement informatique des textes et la maquette ont été réalisés avec beaucoup de précision par Lucienne Ferréri. Enfin, la qualité de la recherche n'est pas seulement l'affaire de la Direction des Antiquités, mais bel et bien de tous, bénévoles et professionnels de l'archéologie, alors merci à tous pour votre participation.

André D'ANNA Directeur-Adjoint des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur Jean-Paul JACOB Directeur des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tableau récapitulatif des interventions PACA 1987

	FP	SP	· S	SU	R	P	PI-PC	
AH	19	16	18	80	_	1	_ ·	
AP	9	5	4	20	3	8	5	

ANNEXE

ARCHEOLOGIE ET URBANISME

Permis de construire sur un site ou un terrain renfermant des vestiges archéologiques Article R. 111-3-2 du code de l'urbanisme

R. 111-3-2 (Décret n° 77-755 du 7 juillet 1977). – Le permis de construire peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions sont de nature, par leur localisation, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.

DECRET N° 86-192 DU 5 FEVRIER 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme (J.O. du 11 février 1986)

ARTICLE PREMIER. – Lorsqu'une opération, des travaux ou des installations soumis à l'autorisation de lotir, au permis de constuire, au permis de démolir ou à l'autorisation des installations et travaux divers prévus par le code de l'urbanisme peuvent, en raison de leur localisation ou de leur nature, compromettre la conservation ou la mise en valeur de vestiges ou d'un site archéologiques, cette autorisation ou ce permis est délivré après avis du commissaire de la République, qui consulte le directeur des antiquités.

En ce qui concerne le permis de démolir, faute d'avis motivé du commissaire de la République dans le délai d'un mois à dater de la réception de la demande d'avis, un avis favorable est réputé intervenu dans les conditions précisées ci-dessus.

ART. 2. - Le I, 2 (d) de l'article R. 123-18 du code de l'urbanisme est modifié comme suit :

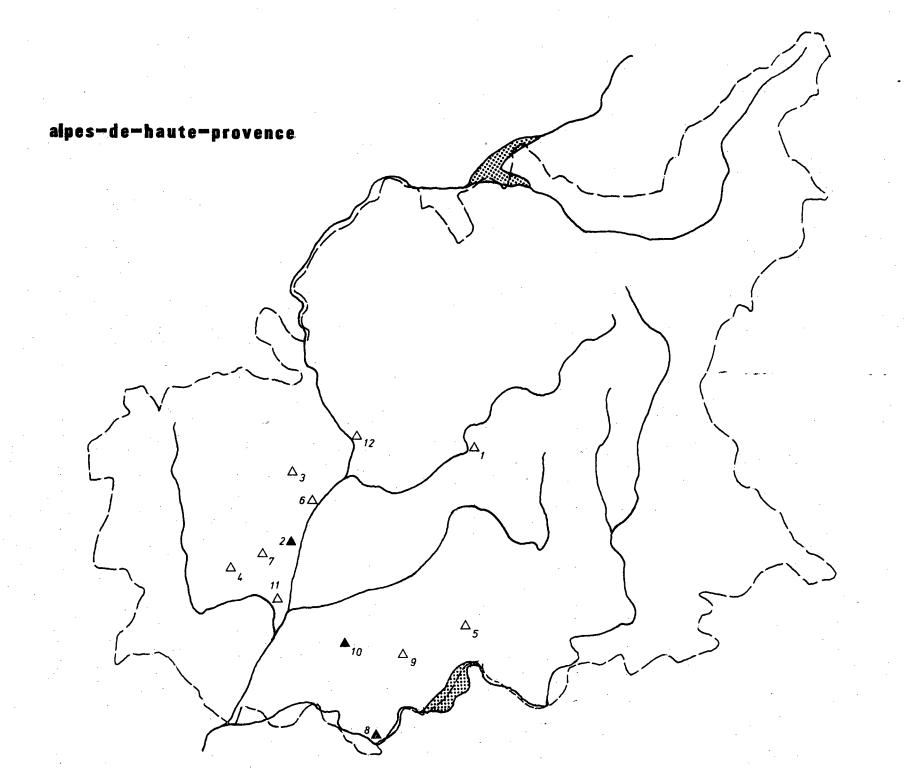
«Les zones, dites zones ND, à protéger en raison, d'une part, de l'existence de risques ou de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique.» (Le reste sans changement).

ART. 3. – Au second alinéa de l'article R. 442-6 du code de l'urbanisme, les mots : «aux sites, aux paysages naturels ou urbains, à la conservation des perspectives monumentales» sont complétés par les mots : «ou aux vestiges ou sites archéologiques».

ART. 4. – Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports et le ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

ņ	commune	lieu-dit	opérations		ns	responsable	
1	DIGNE	Notre-Dame-du-Bourg	FP	AH	H22	Démians d'Archimbaud G.	
ļ		Place Général de Gaulle	SU	AH		Lemaire G.	
1		Le Bourg	SU	AH		Zérubia R.	
2	LURS	Clavelles	SU	AP		Muller A.	
3	MALLEFOUGASSE	Rue de la Poste	SU	AH		Chemin R.	
4	MANE	Salagon	SP	AH	H44	Guild R.	
5	MOUSTIERS	Vincel	SU	AH		Amiel M.	
6	PEYRUIS	Cassine	SU	AH		Lemaire G.	
7	PIERRERUE	Fare	SU	AH		Muller A.	
8	QUINSON	Abri Donner	R	AP	P39	Brandi R.	
9	RIEZ	Pré de Foire	SU	AH		Borgard Ph.	
10	VALENSOLE	Vallon de fer	SP	AP	P28	Muller A.	
11	VILLENEUVE	Roche Amère	SP	AH	H21	Corseaux S.	
12	VOLONNE	Chapelle Saint-Jean	SU	AH		Lemaire G.	



CHASTEUIL, Quartier de la Roche Blanche, la Pierre Ecrite Ensemble pariétal chalcolithique

Découverte fortuite M. Philippe HAMEAU

Dans les gorges du Verdon, au-dessus du Point Sublime, Yves Garidel et Philippe Hameau ont découvert en 1987 un nouvel ensemble pariétal de peintures schématiques dites de tradition ibérique, habituellement datées des débuts du Chalcolithique. Le site est une écaille rocheuse en rebord de plateau, longue de 300 m et haute de 30 m environ. Les figures sont réalisées à hauteur d'yeux sur d'étroites bandes verticales de couleur orangée nées du ruissellement de l'eau sur la paroi. On distingue trois cerfs et une grille peints en rouge sur la coulée orientale. On discerne mal les figures de la seconde coulée. Il s'agit de la première représentation picturale de cervidés connue en France pour cette époque alors que le thème est fréquent en Espagne et au Portugal.

DIGNE, Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg Chapelle et nécropoles médiévales, monument gallo-romain

Sauvetage urgent
Mlle Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD

Préparé par les recherches effectuées en 1983 et 1984 dans la dernière travée de la nef et la "crypte" du clocher, le chantier d'urgence ouvert en 1987 comprit la fouille de toute la partie orientale de la cathédrale : transept, croisée et chevet ainsi que la sacristie, l'ancienne chapelle Saint-Elzéar créée vers 1335 et implantée entre le chevet et le bras nord du transept. Près de 300 m2 étaient ainsi à étudier dans un laps de temps court : à peine plus de deux mois (chantier ouvert du 7 septembre au 13 novembre 1987). Des moyens conséquents purent être mis à notre disposition et l'encadrement fut assuré de façon permanente par trois archéologues : MM. R.S. Guild, puis J.-P. Bracco d'une part, Mlle S. Schindler d'autre part sont ainsi étroitement associés à ce travail. Si les recherches ne purent être totalement achevées dans le chevet et le bras sud du transept (fouilles arrêtées au niveau des structures paléochrétiennes), les résultats acquis montrent clairement l'importance des éléments architecturaux encore en place sous la cathédrale actuelle et l'intérêt d'une étude complète de ce site.

Dans la sacristie, la fouille permit de retrouver la structure et l'aménagement primitif de la *chapelle médiévale*, y compris un autel de plâtre parfaitement conservé et encore en place contre le mur oriental. Ce rare exemple de mobilier liturgique, bien daté, contenait lors de son enfouissement au début du XVIIe siècle de nombreux objets dont toute une série de bols et de cruches intacts. L'exhaussement du sol réalisé alors le protégea en même temps qu'il imposait l'obturation de la porte primitive et l'ouverture d'un nouvel accès très surélevé par rapport aux sols médiévaux. En contrebas, la fouille montra l'existence d'une zone cimetériale (tombes sous lauses et fosses) qui s'étendait également, et de façon plus dense, sous le chevet et le bras sud du transept de la cathédrale actuelle (48 tombes de ce type fouillées actuellement).

Les fouilles effectuées dans la cathédrale même conduisirent dans un premier temps à la redécouverte de l'architecture des années 1200, masquée en grande partie par les transformations et les mutilations tardives. L'étude montre que le bâtiment fut construit en plusieurs étapes, avec une nette amplification du programme vers l'ouest. Son plan fut conçu de manière à englober dans la croisée du transept le chevet des cathédrales antérieures, conservé en élévation autant qu'il était possible, soit sur plus de 2 m. Les murs du chevet et du transept s'appuient également sur des bâtiments antérieurs, annexes des édifices primitifs dans la plupart des cas. Des tombes furent vite implantées. En fosse et cercueil de bois parfois, elles prirent une grande ampleur aux XVe-XVIe siècles: temps où de monumentaux caveaux de pierre prirent place dans la croisée et le bras sud du transept. Une tombe privilégiée axiale -épiscopale sans doute- avait été construite avec grand soin dès le XIIIe siècle dans la croisée, au contact des édifices primitifs : elle fut alors exhaussée après un épisode de destruction et d'incendie. Les dévastations de la fin du XVIe siècle furent plus conséquentes encore. Elles entraînèrent dès la première moitié du XVIIe siècle d'importantes restaurations et divers aménagements : ils fossilisèrent une très importante nécropole en cercueil de bois (140 tombes fouillées à ce jour), bientôt mutilée partiellement par la construction de cinq grands caveaux-ossuaires dont le démontage permit de retrouver très vite les traces des édifices primitifs.

L'approfondissement de la fouille montra que ceux-ci avaient été conservés avec un grand soin (7 cm d'écart seulement entre la base des piles du XIIIe siècle et le sommet de l'abside du XIe siècle). Un vaste chevet plat, en petit appareil cubique et assises de grès, avait été construit d'abord au-dessus de substructions antiques très importantes. Associé à une nécropole sous tuiles puis en tombes maçonnées très dense à l'est et au sud (22 sépultures étudiées à ce jour), ce chevet fut modernisé au cours du XIe siècle (deuxième tiers sans doute) par l'insertion d'une grande abside en hémicycle qui prit appui contre ses murs. La présence de deux petites "salles" (bientôt funéraires) dans les angles et la minceur relative des parois laissent penser que l'édifice II put, comme le premier, être encore couvertd'une charpente : sa structure, dont la présence de huit pilastres en tuf implantés régulièrement au-dessus du banc presbytéral, annonce cependant les recherches de l'art roman plus achevé. Il est possible que l'arc triomphal ait d'ailleurs été construit en pierres : deux massifs de renfort furent en effet bâtis dans son alignement à l'extérieur du chevet paléochrétien pour contrebuter l'ensemble. Des traces d'incendie étaient bien apparentes sur le troisième sol en place, en plâtre rose. Elles se retrouvaient plus densément encore dans l'annexe nord : vaste espace inscrit sous le bras nord du transept qui en perpétue ainsi quelque peu le souvenir. Cette annexe conserva très longtemps son sol originel en béton de tuileau. Après l'incendie terminal, le bâtiment sans doute très détruit servit un certain temps d'aire d'ensilage avant de devenir le principal lieu de travail de la nouvelle et troisième cathédrale.

Sous ces édifices, des *niveaux antiques* étaient parfaitement conservés. Il est encore trop tôt pour définir la structure du grand monument de grès et calcaire qui apparaît sous les murs du chevet I : il est cependant associé à des niveaux riches en matériel du IIe et début IIIe siècle. Deux murs nord-sud existent également, plus en profondeur : fort bien bâtis en petit appareil calcaire très régulier, ils se lient à des sols datables de la seconde moitié du Ier et du IIe siècle. Une sépulture en place, avec dépôt funéraire, fut retrouvée dans une couche de semi-destruction entre ces deux murs. En profondeur, deux couches d'occupation existaient encore au-dessus de limons stériles (fouille poursuivie jusqu'à –6,40 m) : elles ne contenaient que du matériel attribuable au tout début du Ier siècle et doivent correspondre aux bâtiments étudiés en 1984 dans la "crypte" du clocher. Une longue séquence apparaît ainsi, que les prochaines fouilles devraient permettre de préciser.

DIGNE, Cours des Arès Etude d'impact en milieu urbain

Sondages M. Roger ZERUBIA

Le projet d'aménagement de la place Général de Gaulle et du boulevard Gassendi face au Centre Desmichels prévoit l'installation d'un parking souterrain et la modification du cours des Arès. Ces travaux doivent entraîner d'importants terrassements dans une zone située immédiatement au pied de la ville médiévale. Une série de cinq sondages (fig. 1) a été effectuée au cours du mois de février 1987 à la demande de la Direction Régionale des Antiquités, avec le concours du Musée de Digne, de l'Association ARDA-HP, des Services techniques municipaux et avec l'aide de la D.R.A.

L'espace formé par la place Général de Gaulle et le cours des Arès constitue un lieu d'échange et de rencontre qui accueille toujours foire et marché. Cette place prend naissance au pied de l'enceinte de la ville et s'étend jusqu'au Mardaric. Ce pré de foire est utilisé depuis le Moyen Age, ce fut sur cet emplacement que l'on érigea dès le début du Moyen Age l'un des premiers moulins connus à Digne. Par la suite l'évêque, puis deux seigneurs firent construire trois autres moulins. Ce moulin est présent sur le cadastre au début du XIXe siècle. On trouve figuré le bief souterrain qui conduit l'eau en passant sous l'îlot d'habitation entourant l'hôtel du petit Saint-Jean.

SONDAGE 1

Le premier sondage se place au droit de l'ancienne tour. Après le décapage, les remblais liés à l'aménagement de la place apparaissent (couches 01, 02). Il s'agit de matériaux de démolition avec une forte proportion de plâtre associés à de la terre. En relation avec ces remblais, nous trouvons une installation de canalisation d'eau établie en tranchée et scellée par 01. Cette construction comprend deux parties, une canalisation de tuyaux de céramique posée sur un radier de galets liés au mortier, et un canal maçonné recouvert de dalles de calcaire perpendiculaire à la canalisation. La liaison entre les deux parties est réalisée par une dérivation taillée dans un bloc de calcaire marneux, une bonde de bronze placée du côté du canal ferme l'arrivée de l'eau, le bloc est également percé sur un troisième côté dans l'axe de l'arrivée d'eau. Le cadastre de 1836 indique un grand bassin situé au centre du cours des Arès, sa position le rend tangent au canal ; cette installation peut être mise en rapport avec ce bassin existant au début du XIXe siècle et servir à son alimentation. La couche 01 constituerait alors le dernier apport effectué vers 1850.

Niveaux 03, 06, 07 : sous les apports modernes consécutifs aux diverses mises en valeur de la place, nous retrouvons des couches plus homogènes et compactes (l'interface 02 / 03 pouvant constituer le niveau d'utilisation au XVIIIe siècle); 03 : terre avec débris organiques, bois, ossements ; 06 : fine couche de chaux ou de mortier; 07: terre avec quelques inclusions de tuile. Dans cette série de dépôts, le matériel céramique est presque inexistant et n'apporte aucune information relative à leur chronologie.

Structure 05 et comblement 04 : une construction de plan circulaire, 05, a recoupé 03, 06, 07 ; il peut s'agir d'un puits remblayé dont le diamètre interne est voisin de 3 m. Le comblement 04 a fourni un fond de bol en céramique vernissée à décor d'oiseau (cf. planche et note sur le matériel).

D'une profondeur limitée à 3 m, le sondage 1 ne révèle pas de traces de l'occupation médiévale.

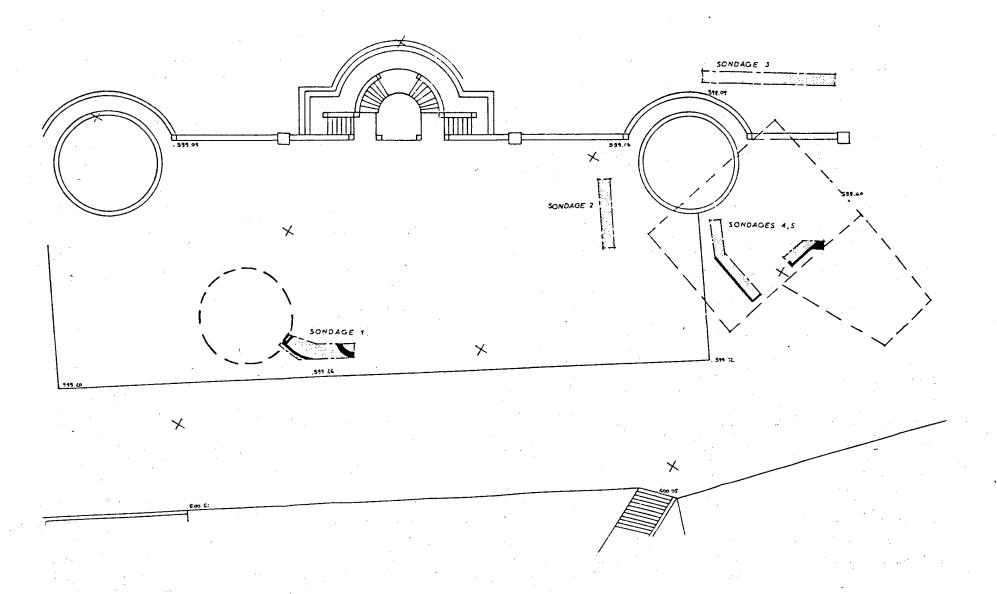


fig. 1 04 - DIGNE, Cours des Arès. Emplacement des sondages.

SONDAGE 2

Le sondage 2 est implanté dans l'axe transversal du cours des Arès à l'est de la statue de Gassendi à 3 m du bassin. A l'exception d'un petit mur situé sous la surface de la place, aucune structure n'a été relevée.

SONDAGE 3

Le sondage 3 est implanté à l'extrémité est de la place Général de Gaulle immédiatement au-dessous du mur délimitant le cours des Arès . A cet emplacement les dépôts modernes sont peu épais, le colluvion argileux rencontré plus haut (sondages 1 et 2) scelle les alluvions du Mardaric. En surface de ceux-ci (vers la cote 595.50) on note la présence de pierres, fragments de *tegulae* et petits tessons de céramique commune. Ces éléments, assez ténus, représentent les seules traces d'occupation antique observées dans les sondages. Il convient de préciser que ces vestiges ne se trouvent pas en place sur un sol d'occupation et peuvent provenir d'habitats situés plus haut.

SONDAGE 4

Après l'exploration du bief souterrain conservé, et la localisation précise du moulin à l'aide du cadastre de 1836, le sondage 4 a été implanté de manière à retrouver le mur est qui recevait les trois canaux. Ce mur affleure sous le revêtement de la place; à l'inérieur du bâtiment, le remblai est essentiellement composé des matériaux issus de la démolition, couche 02. Cet important dépôt de 3 m d'épaisseur repose sur une couche de limon gris et de pierre, vraisemblablement le niveau d'abandon du moulin, couche 03. Le mur est appareillé à l'aide de galets et de moellons liés par un mortier friable; l'ouverture voûtée qui le perce est similaire à celle observée dans le bief souterrain, hauteur 1,10 m, largeur 0,70 m. Les voussures sont composées de quatre claveaux égaux, les deux courts piédroits sont établis dans un bel appareil à bossage. La reprise de maçonnerie visible au-dessus de l'arc semble indiquer une reconstruction du bâtiment sur les parties médiévales conservées en fondation.

SONDAGE 5

Il nous a permis de reconnaître et de suivre un mur perpendiculaire à celui du sondage 4 jusqu'à l'angle sud-ouest de la construction. On notera que ce mur est en retrait de l'emprise du moulin déterminée par l'ancien cadastre. A cet endroit nous retrouvons la même couche de destruction que celle relevée dans le sondage précédent, couche 02.

Les sondages préliminaires réalisés sur le cours des Arès, s'ils précisent la position du moulin déjà connue, ne mettent pas en évidence de structures importantes qui nécessiteraient une fouille étendue sur l'ensemble de la surface concernée par le chantier. Malgré cela, compte tenu de la faible profondeur des sondages (limitée par le bras de la pelle mécanique), il sera indispensable de surveiller le déroulement du terrassement. Deux secteurs particuliers devraient faire l'objet d'un travail approfondi : premièrement le moulin directement concerné par l'aménagement, et la structure 05 du premier sondage. Pour celle-ci, la fouille ne revêt pas le même caractère d'urgence car elle se situe à l'extérieur de l'emprise du chantier. L'espace de la place, en raison de sa très ancienne vocation de marché, n'offre pas de constructions à l'exception du moulin et des bassins. En revanche des niveaux d'occupation devraient être mis en évidence.

MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Le matériel archéologique issu de ce chantier comporte principalement de la céramique vernissée moderne incluse dans les derniers remblais et la destruction du moulin. Les niveaux plus anciens restent pauvres et ne présentent que quelques tessons dispersés. Le comblement 04 du

sondage 1 nous donne pourtant un fond de bol à décor d'oiseau, sgraffito d'importation du XVIe siècle, et un fragment de jatte. Le sondage sous la terrasse du cours des Arès offre quelques fragments de tegulae et un tesson de céramique antique commune. Malgré le voisinage immédiat de la vieille ville, il est curieux de constater la quasi-absence de céramiques médiévales, pourtant abondantes sur le chantier de l'Hôtel du Département, en particulier dans les remblais à l'extérieur du rempart. Céramique vernissée des XVIIIe-XIXe siècles.

Nous retrouvons dans ce matériel un échantillonnage des productions courantes de cette période. La majeure partie des tessons correspond aux productions locales de céramique utilitaire, cruches, tians, bols, assiettes, avec pour certains d'entre eux (en particulier les fragments d'une cruche) l'attribution presque certaine à un atelier, celui de la famille Hugues à Digne, repéré en 1985 sur le chantier de fouille du quartier du Bourg.

Les productions régionales décorées sont moins nombreuses, on ne relève qu'une dizaine de fragments dont quatre de bols à oreilles à décor d'engobes. Les importations à pâte réfractaire sont également présentes (fragments de petits toupins), mais les marmites droites de Vallauris typiques de la fin du XVIIIe siècle sont absentes ; ces pièces sont pourtant répandues, au Bourg, à l'Hôtel du Département, dans les caves de la rue de la Mairie. Faïences

Les tessons de faïence issus des sondages font partie des productions tardives blanches non décorées, principalement des fragments d'assiettes ; on signalera toutefois deux fonds de pots à onguents à couverte bleue, sondages 3 et 5.

DIGNE, Quartier du Bourg, Maison Saint-Vincent Bâtiments médiévaux

Sauvetage urgent M. Roger ZERUBIA

Au mois de juin 1987, des travaux de terrassement entrepris pour la construction d'un petit bâtiment voisin de la Sainte-Enfance, à quelques dizaines de mètres du sondage de 1986, ont dégagé trois zones d'occupation médiévale. Il s'agit de constructions légères installées sur des terrasses aménagées au pied de la colline. Les structures ne comprennent que quelques murs d'un appareil assez fruste qui complètent les aménagements rupestres. L'importance des pièces de bois calcinées et la masse d'argile partiellement rubéfiée présente dans la couche de destruction suggèrent une architecture légère de bois et de terre. Le matériel est peu abondant, seule la terrasse a fourni la moitié d'une céramique commune grise à décor à la molette de type pégau. Mais dans l'ensemble les sols n'offrent aucun matériel, seules les couches de destruction et d'abandon présentent de rares tessons et quelques ossements d'ovins ou de caprins.

Cet état évoque assez peu une organisation d'habitat, ces établissements pourraient être liés à une simple fonction de grange ou de remise à proximité des maisons du fond de vallée entrevues en 1984 et 1985.

MALLEFOUGASSE, Rue de la Poste Tombes rupestres modernes

Sauvetage urgent M. René CHEMIN

A l'occasion de travaux dans une maison ancienne située près de l'église, M. Arcidiacono a mis au jour plusieurs sépultures. Un sauvetage urgent permit de définir la présence probable à cet emplacement du cimetière antérieur à la fin du XVIIIe siècle. Il s'agissait de tombes rupestres avec aménagement de séparations en pierres sèches pour certaines. L'absence de tout matériel, hormis une petite médaille XVIIe ou XVIIIe siècle, laisse évidemment planer un doute certain sur une chronologie plus ancienne.

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, Vincel / La Belle-Pierre Bâtiment IIIe s. et dépotoir IVe s. ap. J.-C.

Sauvetage urgent

M. Maxime AMIEL, M. Philippe BORGARD, M. Patrick REYNAUD,

M. Roger ZERUBIA (ARDA. HP.)

La poursuite des fouilles entreprises au lieu-dit Vincel / La Belle Pierre a permis de cerner avec plus d'exactitude la chronologie des diverses occupations de ce site.

L'existence d'un premier état attribuable au Haut Empire est confirmée par un matériel résiduel relativement important, où le IIe siècle est particulièrement bien représenté. Aucune trace de bâtiment correspondant à cette phase d'occupation n'a cependant été rencontrée dans l'emprise du secteur menacé.

En amont de ce secteur, l'extension de la fouille autour des constructions en pierres sèches déjà dégagées s'est heurtée à des zones fortement perturbées par les travaux agricoles du début du siècle (plantations d'amandiers). Le plan des bâtiments n'a donc guère été complété, mais divers détails de construction et d'aménagement (plaque-foyer) ont été précisés. Leur mise en place semble devoir être attribuée au IIIe siècle ap. J.-C. au plus tôt.

L'ultime occupation du site (à partir de l'extrême fin du IVe siècle?) est apparemment précédée par un abandon de quelques décennies. Elle apparaît surtout à travers un vaste remblai, ou plutôt un vaste dépotoir, s'étendant sur plusieurs dizaines de mètres carrés, dont la surface est soulignée par deux foyers au moins, très frustes. L'abondant matériel qui caractérise cette couche comprend une proportion très importante de céramique commune à pâte calcaire ou kaolinitique, mais aussi un échantillonnage assez varié de D.S.P. (Rigoir 1, 3, 15, 18...) et quelques tessons de Claire D (Hayes 61, 91 A ou B) précoces. L'abandon définitif du site est probablement antérieur au VIe siècle.

Au terme de cette deuxième campagne de fouilles --et dernière, dans la mesure où les menaces de destruction ne s'étendent pas- apparaît assez clairement un exemple original de site

"montagnard" témoignant de la fréquentation de ces secteurs a priori peu attractifs, tout au long de l'Antiquité, depuis la fin du Ier siècle ap. J.-C. jusqu'au Ve siècle, si l'on excepte quelques solutions de continuité. On regrettera toutefois que les modalités des diverse occupations du site soient restées dans une relative obscurité.

QUINSON, Abri Donner Grotte ornée holocène

Relevé M. Robert BRANDI

L'année 1987 a vu la continuation ainsi que l'achèvement du relevé des peintures de cet abri (seule opération restant en suspens : l'analyse des divers colorants).

Au cours de ces travaux, nous avons découvert quelques nouvelles figures grâce à l'utilisation d'un groupe électrogène pour l'éclairage. Le fait de disposer d'électricité nous a même permis de faire des recherches à l'aide de sources lumineuses différentes (UV); ceci nous a aidés à mettre en évidence des dessins pratiquement effacés. Comme dans la plupart des cas, l'abri lui-même n'a fourni aucun élément de datation, étant vide de tout remplissage archéologique. Les sites environnants (dont certains sont éloignés de quelques dizaines de mètres seulement) n'apportent guère plus de renseignements. L'abri du Pont de Quinson (fouilles de J. Courtin) est chasséen; les ruines du village du Vieux Quinson sont d'époque médiévale (antérieures au XIIe s.) mais contiennent aussi des éléments de l''Age du Fer.

Nous pensons pouvoir reconnaître quatre types qui, si l'on tient compte des figures réalisées, pourraient se regrouper en deux périodes (fig. 2).

- 1 Les signes gravés: au nombre de deux, et par conséquent trop rares pour se prêter à une étude particulière; on peut simplement constater que l'un est de forme rayonnante, et peut de ce fait être mis en parallèle avec d'autres signes de même inspiration, tracés ou peints.
- 2 Les signes tracés: sous cette appellation, nous désignons quatre figures rayonnantes, exécutées à l'aide de traits noirs (charbon?). On notera que ces signes sont concentrés dans la même galerie, à très peu de distance l'un de l'autre; disposés de façon cardinale, ils ne font l'objet d'aucune surcharge.
- 3 Les signes peints par taches: ces figures sont de deux sortes: roues rayonnantes et nappes de points plus ou moins ordonnés. On notera que deux de ces figures sont bicolores (noires et jaunes); dans le premier cas, il s'agit de deux séries de points remplissant des gouges d'érosion, la série du haut est jaune, celle du bas noire; ces taches ont une pseudo-ordonnance en lignes parallèles. L'autre cas est constitué par une roue rayonnante, le tracé de base est de toute évidence fait à l'aide de points noirs, le cerclage de la figure ainsi que le remplissage entre les rayons d'origine est exécuté à l'aide de taches ocre jaune; en effet, ces dernières recouvrent parfois les noires. Une seule figure réalisée à l'aide de taches est ocre rouge, de la même teinte que celles décrites ci-dessous.
- 4 Les peintures au trait : elles semblent les plus récentes car elles se distinguent soit par leur facture, soit surtout par leur caractère plus figuratif (cf. l'anthropomorphe et la chouette) ; elles forment un

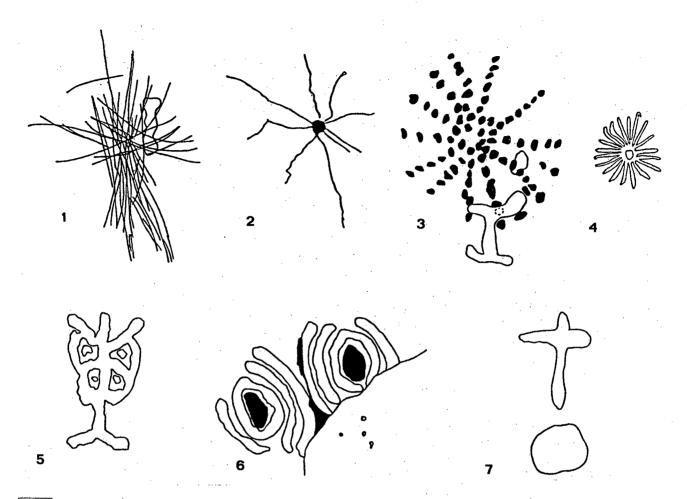


fig. 2 04 - QUINSON, Abri Donner. Quelques exemples de figures rencontrées. 1 : figure gravée. 2 : figure tracée au trait noir. 3 et 4 : "soleils" peints. 5, 6 et 7 : anthropomorphe, chouette, cruciforme, peints au trait, de couleur ocre rouge.

grand panneau, et en figures "isolées" elles sont constituées de points, croix, cercle, ou en H couchés (anthropomorphes) qui viennent se surimposer sur la gravure, ou sur les peintures exécutées au point. On notera cependant, dans le même style d'exécution, un cruciforme de teinte ocre jaune.

Nous attendrons les résultats d'analyses pour connaître les différents types de colorants employés, mais a priori il semble bien que les conditions de conservation en soient pas en cause dans les différentes teintes observées.

En conclusion, nous distinguons deux périodes pour la réalisation de ces œuvres : une période dite des "soleils" à laquelle nous attribuerions vu son style une date assez ancienne (fin du Néolithique), et une date plus récente pour les figures au trait qui, elles, peuvent être soit chalcolithiques, soit plus vraisemblablement du premier Age du Fer. Rien ne s'oppose en effet à ce qu'un même lieu puisse servir de sanctuaire à deux époques différentes, les surcharges observées sur les œuvres estimées les plus anciennes pouvant être interprétées comme des négations, annulations, voire des compléments d'interprétation ; on remarque également que les soléiformes noirs, très peu visibles en faible lumière, ont été "oubliés" dans ces surcharges.

Cet ensemble, remarquable par son état de conservation, est un nouveau jalon dans l'art post-glaciaire qui tend à faire de notre région une des mieux dotées à ce point de vue. Il reste sans doute encore de nombreux sanctuaires à découvrir, qui nous permettront, il faut l'espérer, de mieux cerner et la datation et l'interprétation de ces messages.

RIEZ, Pré de foire Remblai antique, sépultures médiévales

Sauvetage urgent M. Philippe BORGARD (ARDA. HP.)

Des fouilles menées voici quelques années par M. Guy Barruol, ont permis de préciser le plan du groupe épiscopal primitif de Riez (édifié vers le Ve siècle et démantelé à la fin du XVe siècle), dont seul le baptistère était encore visible. Une large portion de la cathédrale ainsi que les aménagements qui la jouxtaient au nord-est ont été alors dégagés.

A l'occasion de la mise en valeur de ces vestiges dans le cadre d'un jardin archéologique, une reprise des travaux s'est avérée nécessaire. Entrepris avec le soutien de la Mairie et la contribution de l'association départementale ARDA. HP., ces travaux auxquels participe également l'Association des Amis du Vieux Riez s'étendront sur quelques années. Ils comprennent, pour une part, le dégagement des structures déjà connues et recouvertes, leur restauration ou leur consolidation, mais aussi l'ouverture de sondages nouveaux et, ponctuellement, l'extension de la fouille.

La campagne de 1987 a concerné essentiellement la nef centrale. Une séquence stratigraphique assez complexe a été relevée, qui confirme tout en les complétant les observations antérieures.

Au niveau le plus bas atteint par les décapages, a été rencontré un remblai antique, déposé dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. au plus tôt, comprenant un matériel extrêmement abondant et varié. Il semble devoir être mis en relation avec le grand bâtiment qui précède la cathédrale et qui sera partiellement réutilisé lors de son implantation.

Le sol primitif de l'édifice religieux n'a malheureusement été conservé en aucun point des sondages, par suite de remaniements importants concernant toute la largeur de la nef, survenus à la fin du haut Moyen Age. Les nombreuses recharges qui surmontent immédiatement la couche antique déjà évoquée, comprennent en effet, dès la plus ancienne, des éléments appartenant à un Moyen Age avancé. Plusieurs sépultures d'enfant, voire de très jeune enfant, sont incluses dans ce remblai, dont les derniers apports relèvent du XIVe ou XVe siècle.

A sa surface (sol en terre compactée, très irrégulier, localement affaissé de plusieurs dizaines de centimètres) reposaient, à proximité notamment du bas-côté sud et noyés dans une couche épaisse de terre et de chaux, des amas de pierres provenant de la destruction de l'édifice. On notera la présence parmi ces matériaux de huit claveaux taillés dans la molasse et soigneusement travaillés (XIIIe siècle).

VALENSOLE, Hypogée du Val de Fer Hypogée néolithique final - début de l'Age du Bronze

Sauvetage urgent M. Claude BOUVILLE, M. André MULLER

Signalée par M. Maxime Amiel, la découverte d'un site de ce type est toujours rare. Son emplacement – bien excentré par rapport aux hypogées provençaux connus– complète l'intérêt à accorder à ce monument.

Malheureusement très mal conservé, et en partie bouleversé par les animaux fouisseurs (lapins), le gisement paraît amputé de la plus grosse partie du remplissage de sa structure. La cavité a été creusée dans les poudingues de Valensole à partir d'une petite falaise située dans un vallon. Les hommes préhistoriques ont semble-t-il vidé une lentille sablonneuse pour aménager un boyau qui ne pouvait avoir plus de 5 m de longueur pour une hauteur de moins de 1,40 m et une largeur de moins de 1,80 m.

Commencée en 1986, cette fouille s'est achevée en 1987. La partie supérieure du remplissage contenait un amas d'environ 30 cm d'épaisseur d'ossements humains, où dominaient les os crâniens et les restes de quelques membres inférieurs. Aucune connexion apparente n'a pu être mise en évidence à la fouille. La coupe sagittale obtenue à partir du remplissage permet de montrer que les os ont roulé du haut d'un bourrelet vers le fond de la cavité. Le mobilier, très pauvre, est dispersé dans le comblement et se compose d'un poinçon en os (métapode d'ovis-capra), d'un gros éclat de silex gris, d'un tesson d'une dizaine de centimètres carrés appartenant à un vase plus ou moins globulaire et d'une pendeloque en défense de sanglier comportant deux perforations. Le décompte des individus n'a pas encore été réalisé. On note, comme en 1986, le faible pourcentage d'adultes et le nombre important de jeunes et très jeunes individus... La chronologie de l'ensemble fixée par le mobilier semble se rattacher au Néolithique final ou au tout début de l'Age du Bronze.

VILLENEUVE, La Roche Amère Castrum

Sauvetage programmé Mlle Suzette CORSEAUX

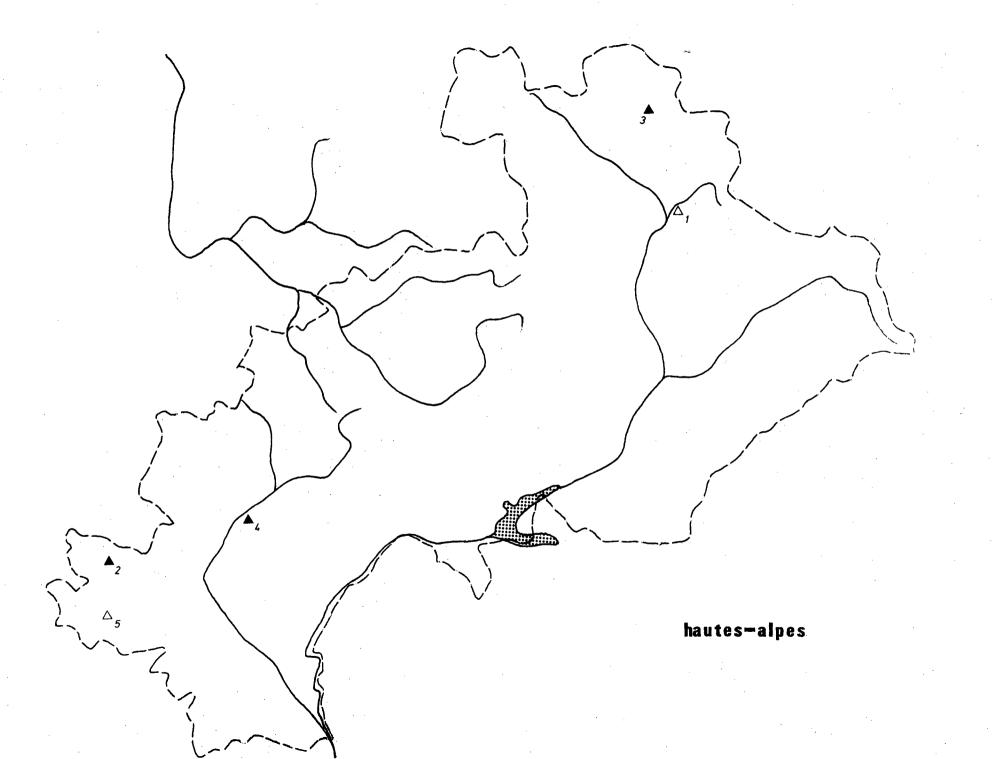
En 1987 une équipe réduite et peu disponible a continué les travaux de 1986.

Nécropole au-dessous de la chapelle (cote 540) : nous avions réservé une sixième tombe encore couverte de dalles ; elle a été très endommagée par une fouille clandestine totale, à la suite de laquelle il nous a fallu retirer rapidement les restes du squelette qu'elle contenait.

Abords du donjon (cote 579): la "pièce sud" ayant été fouillée entièrement en 1986 jusqu'au dallage, en 1987 nous avons fouillé une zone reliant cette "pièce sud" au donjon. Mise au jour de deux murs (à 50 cm au-dessous de l'entrée de la "pièce sud") parallèles entre eux et perpendiculaires au mur de la "pièce sud" et à celui du donjon. Le mobilier est assez pauvre : débris de verre essentiellement - nombreux morceaux de faible épaisseur de type médiéval, un morceau nervuré en relief. Cette fouille n'a pas été terminée.

HAUTES-ALPES

n	commune	lieu-dit	opérations			responsable
1 2 3 4 5	BRIANCON MONTMORIN NEVACHE OZE SAINT-ANDRE DE ROSANS	Cordeliers Coumbauche Grotte de Mille Saint-Luc Prieuré	S FP S SU FP	AH AP AP AP AH	1	Ganet I. Muret A. Rossi M. Jaubert J. Ulysse J.



BRIANCON, Eglise des Cordeliers Nécropole médiévale et moderne

Sondage Mlle Isabelle GANET

Le couvent des Cordeliers, siège de la première implantation d'un ordre religieux à Briançon, a été fondé à la fin du XIVe s., dans le double but de soutenir la foi d'une population montagnarde disséminée et de lutter contre l'hérésie vaudoise. Après une période de relative prospérité jusqu'au début du XVIIIe s. et l'utilisation des bâtiments à diverses fins (dépôt des archives municipales, lieu de détention des prisonniers sardes durant les guerres contre la Ligue d'Augsbourg, réserve de grains), le couvent, qui en 1786 ne comptait que six religieux, fut vendu comme bien national, confié à l'armée au début du XIXe s., transformé en magasin, puis en annexe de l'hôpital jusqu'au milieu du XXe s. Du complexe conventuel originel ne subsiste aujourd'hui que l'église (et sa chapelle des Evangélistes aux fresques du XVe s.) qui, après restauration par les Monuments Historiques, doit être réaménagée en médiathèque municipale.

La campagne de sondages, effectuée durant un mois, s'inscrit dans la cadre de cette opération de restauration picturale et architecturale, opération induisant la destruction du plancher de mélèze, le décaissement du sol jusqu'au rocher, mettant ainsi en péril les niveaux de nécropole des XIVe-XVIIe s.

Le choix de positionnement des sondages a été établi en fonction des différences de sol entre la nef et le chœur (en particulier d'un possible réaménagement de ce dernier), mais aussi en fonction de la profondeur et du pendage du soubassement naturel du rocher (fig. 3).

Malgré la modestie de la surface prospectée (15 m2 sur 330 m2 de superficie totale), cette campagne a permis d'une part d'apprécier le potentiel archéologique, en particulier la densité d'inhumations et la présence d'un bâtiment antérieur, d'autre part de montrer la nécessité d'effectuer une fouille exhaustive de toutes les zones menacées.

Les inhumations, dont l'existence à l'intérieur de l'édifice relevait, d'après la coutume, d'une quasi-certitude, se sont révélées de trois types : inhumations régulières en pleine terre, inhumations régulières en cercueil, inhumations en réduction.

- Les inhumations en pleine terre ont été mises au jour dans le sondage I (fig. 4); elles sont toutes de même orientation nord-sud (pieds tournés vers le chœur), et toutes dans la même position, en décubitus dorsal, bras le long du corps. Il est à noter un échantillonnage d'âge et de sexe incompatible avec une population religieuse (adulte de sexe masculin, adulte de sexe féminin, enfant de 5-7 ans, enfant de 2-3 ans). La profondeur d'enfouissement est relativement faible, le rocher apparaissant au niveau -45 cm sous le sol, et les inhumations parallèles reposent, sans matériel ni pièces d'habillement, à même le rocher, et suivant le pendage naturel de celui-ci. Le matériel, constitué d'une monnaie de Louis XIII datant de 1637, à -30 cm, d'une perle de chapelet, d'une épingle de linceul, de tessons de céramique commune du XVe-XVIe s., n'apparaît que sous forme résiduelle et ne permet pas une datation chronologique plus affinée de ces sépultures.
- Les inhumations en cercueil ont été découvertes dans le sondage V établi dans le prolongement du sondage I. Elles présentaient, comme celles du sondage I, la même orientation nord-sud et la même incompabilité avec une population religieuse. Aux niveaux 1 et 2, le sondage, vierge de toute inhumation régulière, présentait un amas d'os en réduction mélangé à un matériel archéologique résiduel, composé de perles, épingles de linceul, anneaux en bronze, monnaies fort usées (hormis le

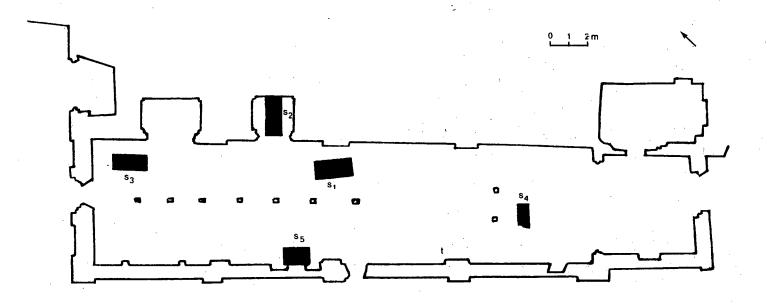


fig. 3 05 - BRIANCON, Eglise des Cordeliers. Plan de l'église avec emplacement des sondages.



fig. 4 05 - BRIANCON, Eglise des Cordeliers. Sondage f. a : niveau Il. b : niveau IV ; zone pointillée : tache noire ; zone hachurée : rocher. P : perle. V : verre. B : tige bronze. E : épingle. C : céramique.

double tournois de Henri II). Au niveau 3, ont été mises au jour, en cercueil : la sépulture d'un(e) adolescent(e) portant un fragment de soie violette autour du cou, et 2 pièces de cuir triangulaires de 2 cm2 correspondant à des éléments de ceinture ; la sépulture d'un adulte de sexe féminin bras croisés sur le thorax, sans pièce d'habillement ni autre matériel que clous de cercueil, épingles de linceul, et perles ; la sépulture d'un enfant de 6-7 ans, enveloppé dans un linceul, comme en témoignent les adhérences de tissu sur les os, séparé de l'inhumation d'un adulte de sexe féminin (cf. inhumation 4, niveau 4) par une planche de mélèze. Dans le cas présent, il peut s'agir soit d'inhumations simultanées, soit de réutilisation de sépulture appartenant encore à la mémoire vive.

Il semble probable, de par la variété de l'échantillonnage de poterie (pas de *pégau* médiéval, peu de céramique commune du XVe-XVIe s., un fragment de céramique espagnole vernissée et relativement rare du XVe-XVIe s., un fragment de sigillée au niveau 4, à –1,10 m sous le plancher), de par la présentation sous forme résiduelle du matériel archéologique, que ce sondage a

fait l'objet, certes d'inhumations régulières, successives et ne se recoupant pas, mais aussi d'un remplissage constitué d'éléments extérieurs à la zone de nécropole.

• Les inhumations en réduction ont été mises en évidence dans le sondage IV, le seul qui ait été ouvert sous le sol dallé du chœur. A un niveau -40 cm sous les dalles est apparu un très dense amas d'os, essentiellement composé de crânes (86 entiers dénombrés) et de fémurs (114), et qui se poursuivait sur 90 cm d'épaisseur. Mélangé à très peu de terre brune et légère, il ne comportait aucun matériel archéologique. Ce type d'inhumation en caveau-ossuaire, lié à une substructure complexe, pose une double problématique: quelle a été l'utilisation du sous-sol du chœur? De quand date son éventuel remaniement?

En effet, inhérentes aux inhumations, deux constructions souterraines ont été mises au jour : celle sous le sol dallé du chœur ; une deuxième sous le plancher en mélèze de la nef (sondage III).

La substructure du sondage IV est constituée de deux éléments : d'une part un bloc maçonné en pierres de taille régulières , d'autre part un sol à l'appareillage grossier, très légèrement convexe. Leur niveau est identique à celui du plancher de la nef, de même que le niveau de mortier apparaissant en stratigraphie. Ces observations infèrent la double hypothèse quant à leur destination :

- soit une construction inférieure, contemporaine de l'église, qui aurait servi d'ossuaire et dont le bloc maçonné aurait été la pile de soutènement d'un bâti plus vaste;
- soit une construction d'ossuaire contemporaine à la destruction des bâtiments conventuels et du cimetière des moines par l'armée

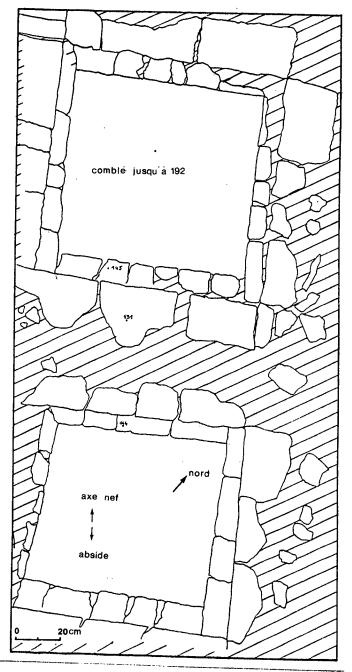


fig. 5 05 - BRIANCON, Eglise des Cordeliers. Sondage III.

dans les années 1825, ré-inhumation des os en réduction, et remaniement du sol du chœur par la mise en place de dalles surélevant le niveau de ce dernier par rapport au reste de la nef, et permettant de par l'absence d'emmarchement entre la nef et le chœur, une circulation plus aisée des chariots militaires.

La construction souterraine du sondage III (fig. 5) se compose de deux caveaux, dont les entrées parallèles dont de dimensions identiques (0,80 m x 0,70 m) et de facture similaire. Extérieurement, l'ouvrage se présente comme un massif maçonné régulièrement, où les rebords des ouvertures en grès servaient de support aux trappes d'accès. Intérieurement, les caveaux ont été en partie maçonnés grossièrement jusqu'à 1 m de hauteur sous voûte, en partie taillés à même le rocher. Malgré le comblement des caveaux à 80%, l'absence de matériel archéologique, les traces de coffrage de la voûte relativement récente, et l'état de conservation des squelettes contenus dans les cercueils entassés, laissent supposer que cette construction est peu ancienne (contemporaine de l'utilisation de l'église en tant qu'hôpital militaire?).

Deux éléments de conclusion s'imposent, à l'issue de cette première campagne de fouilles, quant aux destinations des différentes parties de l'église des Cordeliers :

- la nef ne comporte aucune structure bâtie contemporaine de la construction de l'édifice, achevé à la fin du XIVe s., et se présente comme une vaste zone d'inhumations, relativement constantes et peu bouleversées.
- le chœur, a contrario, révèle d'une part une construction dont la simultanéité avec l'édifice initial est plausible, d'autre part un remaniement très vraisemblablement moderne de l'ensemble de son sol dallé.

Mais seules des campagnes de fouilles ultérieures permettront de nuancer, confirmer ou infirmer les hypothèses avancées lors de ce premier chantier.

MONTMORIN, Col des Tourettes Habitats - Epipaléolithique au Gallo-romain Sépultures - Chalcolithique final / Bronze ancien

Fouille programmée M. Alain MURET

La campagne 1987 sur le site du Col des Tourettes (lieu-dit "Coumbauche") intervient en corollaire d'une longue investigation scientifique menée sans interruption depuis l'été 1980. Les recherches ont mis successivement en évidence :

- dans un premier temps, des habitats stratifiés de l'Epipaléolithique jusqu'à la période augustéenne ancienne, avec des sols chasséens et chalcolithiques ;
- dans un second temps, des sépultures collectives chalcolithiques en pied de paroi rocheuse ou en grotte (Grotte des Aiguilles) avec l'émergence du Bronze ancien.

Cette dernière campagne estivale a concrétisé le double objectif ciblé :

• ultimes vérifications stratigraphiques sur la zone des habitats, avec recueil focalisé de charbons de bois sur les niveaux préhistoriques (VIa, VIb, VIII) à des fins de datations absolues par le radiocarbone;

HAUTES-ALPES

35

• ultimes travaux dans la Grotte des Aiguilles : exploration définitive du fond de la cavité (progression maximale malgré les difficultés extrêmes de pénétration de ce très étroit boyau, et fouille des dernières zones sépulcrales accessibles); relevé topographique; étude géologique globalisante du remplissage de la cavité, et recherche des corrélations possibles avec les données archéologiques recueillies; fouille de l'entrée naturelle de la grotte, en deçà des premiers aménagements anthropiques; fouille micro-stratigraphique du carré C6, jusque là préservé en témoin.

Les résultats obtenus sont très diversifiés.

Sur les habitats

Le complément de fouille sur le niveau III gallo-romain (daté entre 30 av. n. è. et le changement d'ère) (1) a pleinement confirmé cette fourchette chronologique par le truchement des très nombreuses céramiques ainsi que du matériel métallique (entre autres, une fibule en bronze, d'un type non encore rencontré, ainsi qu'une monnaie en cours d'étude) et s'est principalement articulé autour du décapage d'une structure de combustion en fosse.

Les niveaux préhistoriques ont livré, outre les vestiges anthracologiques particulièrement ciblés, un matériel lithique et osseux classique. Quelques éléments faunistiques constitueront un apport nouveau quant aux déterminations d'ordre paléozoologique. Au sein des vestiges céramiques, un tesson campaniforme recueilli sur le sol d'habitat VIa paraît, à ce stade de l'étude, provenir du même vase qu'un tesson prélevé dans les sépultures collectives de la Grotte des Aiguilles, ouvrant dans cette perspective un axe de recherche privilégié quand on sait les multiples interrogations qui entourent le "complexe campaniforme" européen.

◆ Dans la Grotte des Aiguilles

En quelques mots, les apports de la sédimentologie et de la géologie au recueil de données purement archéologiques, permettent de cerner avec davantage de précision l'extension des zones sépulcrales, aux diverses époques, selon les deux paramètres planimétrique et stratigraphique. Le matériel anthropologique recueilli vient enrichir les séries déjà constituées, avec des pathologies osseuses particulièrement troublantes.

Le mobilier associé aux sépultures, s'il n'apporte pas de nouveautés spectaculaires sur le plan de la variété des objets livrés, procure néanmoins quelques superbes pointes foliacées bifaces supplémentaires qui viennent grossir la série (déjà longue) des dépôts lithiques de ce type, qui constitueront l'un des plus beaux fleurons matériels de ce gisement. Sont également recueillis lors de cette campagne: une pendeloque sur dent de suidé refendue, perforée et polie (la première trouvée intacte), quelques fragments du même type de pendeloques, quelques perles en calcite, quelques dentales...

Nous estimons, à l'issue de cette campagne 1987, que l'investigation menée depuis 1980 touche à sa fin. La zone des habitats a livré un maximum d'informations; nous pensons y avoir vu ce qu'il y avait à voir. C'est pourquoi nous jugeons qu'il serait déraisonnable d'engager des dépenses supplémentaires en argent et en énergie pour fouiller exhaustivement le secteur W, le plus marginal et le plus excentré, dont la pauvreté est corroborée par les études de géorésistivité. Il nous paraît rationnel de conserver les quelques dizaines de mètres carrés concernés en réserve-témoin pour les générations futures. La zone des sépultures collectives en pied de paroi rocheuse a été fouillée exhaustivement. La dernière campagne y a été réalisée en 1985. La Grotte des Aiguilles vient d'être explorée à la limite du possible et, elle aussi, fouillée intégralement quant aux zones sépulcrales qu'elle recelait.

⁽¹⁾ cf. J.-C. Alcamo et A. Muret, Place de la poterie kaolinitique voconce dans l'habitat augustéen de Coumbauche, dans Bulletin Archéologique de Provence, 12, 1983.

Nous allons donc désormais consacrer nos efforts aux travaux nécessaires à une bonne publication scientifique, en accord avec la formule selon laquelle "une fouille n'est véritablement terminée que lorsqu'elle est publiée". L'investigation archéologique moderne ne pouvant être menée autrement que d'une façon pluridisciplinaire, nous avons déjà mis et mettrons encore à contribution les chercheurs, organismes et institutions suivants :

- Anthropologie : Universités de Lyon et d'Aix-Marseille.
- Sédimentologie : J.-L. Brochier, CNRS, Valence.
- Palynologie : A. et J. Argant, Département des Sciences de la terre, Université de Lyon I.
- Paléozoologie : Ph. Columeau (protohistoire) et D. Helmer (préhistoire), CNRS.
- Géologie de la Grotte des Aiguilles, mesures de résistivité sur le locus 1, et étude des quartz hyalins : P. Rostan, géologueconseil à Châteauroux (05), et URA 36, CNRS, Sophia-Antipolis.
- Pétrographie des roches dures polies : M. Ricq de Bouard, CNRS, Sophia-Antipolis.
- Céramologie : J.-Cl. Alcamo, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes, Crest (26).
- Anthracologie: A. Plu et J. Barrau, Laboratoire d'Ethnobotanique, Museum National d'Histoire Naturelle, Paris.
- Datations radiocarbone : J. Evin, Université Claude Bernard, Lyon.
- Analyses métallographiques : M. Bourhis, Université de Rennes.

NEVACHE, Grotte de Mille Grotte avec graffiti

Sondage M. Maurizio ROSSI

La petite grotte de Mille (grotta del Mià en italien) est située sur le versant droit de la Vallée Etroite, c'est-à-dire la vallée qui remonte en direction S.-S.-E./N.-N.-O. de Mélezet (Bardonnèche) jusqu'au col homonyme, séparant le bassin de la Doire Ripaire de celui de l'Arc, tandis que le col de l'Echelle donne accès au bassin de la Durance. Elle a donc la particularité de se trouver dans l'un des territoires passés à la France à la suite des Traités de Paris du 10 février 1947.

Il s'agit d'une cavité tout à fait naturelle, de plan approximativement rectangulaire, mesurant 3,5 m de longueur et 3 m de largeur environ, d'une hauteur de 1,5 - 1,7 m à l'entrée et de plus de 2 m dans la chambre, ouverte au N.-N.-O. dans un banc de gypse ou d'anhydrite (analyse en cours) compris entre les calcaires dolomitiques triasiques de la crête rocheuse qui se détache vers l'E.-N.-E. à partir des Rochers de la Miglia, à 2345 m d'altitude, 50 m au-dessus de la limite atteinte sur ce versant par les prairies alpines. L'entrée s'ouvre à la base de la portion visible du banc de gypse ou d'anhydrite, au sommet d'un raide couloir. L'existence de la grotte était parfaitement connue par les gens de Mélezet, qui l'appelaient *Gleizëttë 'd Bardoulin* dans le patois occitan de la haute vallée de Suse (d'où le sigle GB1 attribué au site), mais la première mention dans la bibliographie spéléologique régionale ne remonte qu'à 1979, lorsque M. Di Maio signalait la présence de nombreux graffiti d'âge historique sur les parois de la cavité. Ces graffiti ont été documentés en 1983 (fig. 6) et l'intérêt du site, présentant un gisement intact, a été signalé l'année suivante à la Direction Régionale des Antiquités, qui en 1986 a bien voulu autoriser l'auteur de cette notice à conduire un sondage archéologique en 1987.

Les buts principaux de ce sondage étaient les suivants :

1) complètement de l'étude des graffiti des parois, dépourvus de contexte stratigraphique, avec possibilité d'en retrouver des exemplaires compris dans des couches archéologiques et de relier, pour



fig. 6 05 - NEVACHE, Grotte de Mille. Graffiti d'âge historique.

la première fois dans cette zone, des graffiti avec des témoignages culturels matérialisés;

2) vérification des éventuels fondements historiques d'une tradition locale concernant la fréquentation "jadis" de la petite grotte par un ermite (le Bardoulin du toponyme occitan);

3) étude des modalités de remplissage d'une grotte élevée, en tenant compte aussi de la particularité de la roche;

4) écarter les risques d'intervention de fouilleurs clandestins, qui pourraient découler d'une publication des graffiti avant l'exploitation archéologique contrôlée du gisement. C'est la raison pour laquelle la publication des graffiti a été renvoyée jusqu'à présent.

Le sondage a eu lieu entre le 30 juillet et le 9 août 1987, grâce à la participation de M. Di Maio, G. Donato, A. Ferrari, A. Gattiglia, M. Pagliero et L. Vaschetti. La campagne 1987 a intéressé la moitié orientale du gisement sur une surface qui, initialement de 4 m2, s'est progressivement réduite en raison de l'affleurement du sol rocheux, très nettement incliné vers l'ouest. Le remplissage a été enlevé à partir du fond de la cavité jusqu'à la *drop-line*, pour une épaisseur de 8-18 cm (correspondant

probablement à 1/5 ou 1/6 de l'épaisseur totale), en effectuant huit décapages horizontaux (n° 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11). Les nombreuses données fournies par l'observation des sédiments ont pour la plupart un intérêt géologique et écologique en général ; du moment que leur analyse est encore largement incomplète, il est préférable de renvoyer les conclusions. En ce qui concerne la fréquentation humaine de la petite grotte, attestée par un nombre restreint de pièces (pierres apportées de l'extérieur, traces évidentes de feu, un silex provenant d'un briquet, morceaux de fer, plombs de chasse, déchets alimentaires), on peut dire que la petite grotte de Mille, au cours des deux derniers siècles, a servi à de nombreuses reprises d'abri temporaire à un ou plusieurs bergers et à un ou plusieurs chasseurs. De plus amples précisions seront disponibles d'ici peu, lorsque l'analyse des sédiments et des trouvailles sera terminée. En tenant compte de l'épaisseur totale des sédiments par rapport à celle des décapages déjà réalisés, la poursuite du sondage devrait permettre d'atteindre des niveaux assez anciens.

OZE, Saint-Luc Habitat médiéval

Sauvetage urgent

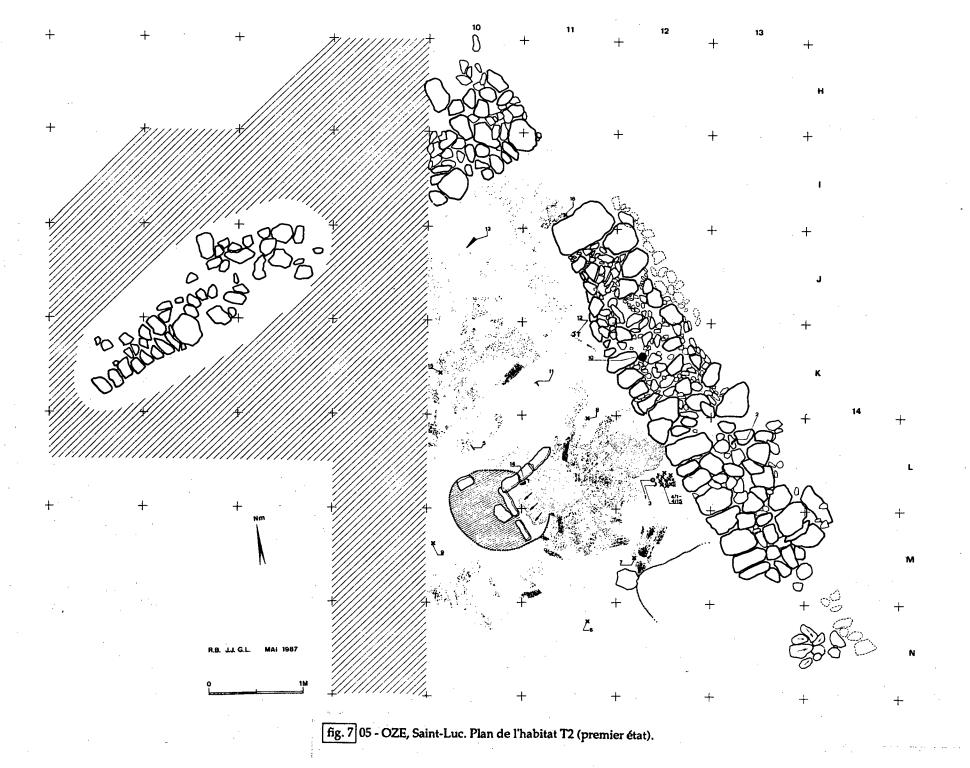
M. Robert BRANDI, M. Jacques JAUBERT, M. Georges LEMAIRE

En mai 1987, la Direction Régionale des Antiquités a été avertie de travaux d'aménagement routier (carrefour D994-D994A) un peu en aval de Veynes, sur la terrasse qui domine la rive droite du petit Buëch. Une visite nous confirma la destruction imminente d'un petit tertre situé dans la zone d'emprunt.

Le site du Sépulcre occupe une position septentrionale au sein d'un secteur riche en nécropoles protohistoriques, gisements antiques, médiévaux et modernes, principalement le long des terrasses des deux Buëch entre Aspres, Veynes et Montrond. Le gisement est composé de six tertres : trois d'entre eux (T1 à T3) se présentaient comme de petites buttes tronquées par les cultures ; T4 est nettement plus allongé ; T5, beaucoup plus imposant, a la morphologie d'une petite motte castrale.

Devant l'imminence de la destruction, T2 a fait l'objet d'un sauvetage urgent (douze jours). La moitié de la structure (10 m de diamètre et 0,80 m de haut), déjà rectifiée par les engins, a été fouillée, le reste faisant l'objet d'observations partielles après décapage mécanique. T2 s'est révélé être un petit bâtiment quadrangulaire, dont le plan est malheureusement incomplet, et ayant connu au moins deux périodes principales d'occupation.

1/ Petit habitat rural directement aménagé en surface de la terrasse glaciaire. L'appareil, irrégulier et réalisé en gros galets arrachés à l'encaissant, était conservé sur 30 à 40 cm. Il a été essentiellement observé sur la façade orientale. Une ouverture était aménagée vers l'angle N.-E. (fig. 7). D'après les résultats partiels de l'anthracologie (A. Durand, Laboratoire de Paléobotanique, Montpellier), le saule (salix sp.) a joué un rôle important et on peut envisager une charpente en bois avec couverture végétale. L'espace intérieur comprenait deux plaques-foyers, une appuyée contre le mur est, l'autre centrale, postérieure au creusement d'une fosse, vraisemblablement un silo. Cette structure, grossièrement circulaire (env. 1 m de diamètre) et profonde de 1,20 m, a été comblée, puis en partie oblitérée par la deuxième plaque de foyer, elle-même encadrée de deux dalles sur chant. Les vestiges associés à ce petit bâtiment ont été recueillis d'une part dans les sédiments comblant la fosse-silo, d'autre part sur le sol brûlé de l'habitat. J.-P. Pelletier (L.A.M.M., Aix-en-Provence) a identifié plusieurs formes ca-



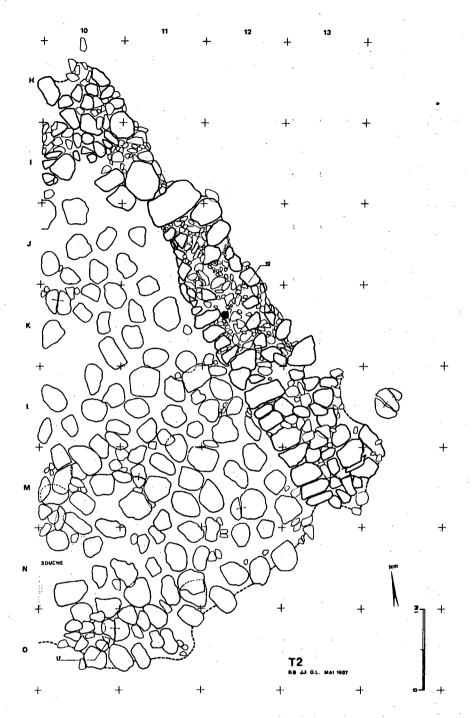


fig. 8 05 - OZE, Saint-Luc. Plan du réaménagement T2 (deuxième état).

ractéristiques de la poterie méridionale des XIe et XIIe siècles (pégau): deux pots quasiment complets, brisés sur place, plusieurs rebords à poulie et un bec tubulaire appartenant à une cruche. Les productions sont pratiquement toutes d'origine différente. Le matériel métallique en fer se compose d'une lame de couteau brisée à hauteur de la soie, d'une extrémité de fourreau ou gaine de dague à bouterolle et tige, d'une tige et de six clous à ferrer en forme de clef de violon. Un petit grelot en bronze et quelques fragments de tôle de cuivre complètent cet inventaire.

2/ Le sol, essentiellement composé d'un mince niveau charbonneux, laisse supposer que le bâtiment a été partiellement détruit par incendie. Un réaménagement avec régularisation de la surface par de gros galets assez calibrés et comblement du seuil (fig. 8) a permis une seconde utilisation de la structure. L'interprétation en est délicate: assainissement pour une base de meule ou fonction

HAUTES-ALPES 41

agricole quelconque. Enfin, l'ensemble fut définitivement abandonné, vraisemblablement avant le courant du XIVe siècle, et servit de clapier jusqu'à sa destruction récente.

La fouille, même partielle, de ce modeste habitat médiéval, et son association à d'autres structures (dont une petite motte castrale) qui restent à explorer, constituent un précieux jalon pour cette région alpine à une période pour laquelle nos connaissances de l'habitat rural sont encore fragmentaires.

SAINT-ANDRE-DE-ROSANS, Prieuré Prieuré et mosaïque du XIe s.

Fouille programmée M. Jean ULYSSE

En 1987, le dégagement complet du chœur et de la croisée du transept de l'église a été effectué par une équipe renforcée qui a mis au jour un pavement de mosaïque polychrome de plus de 30 m2 dont 18 très bien conservés. Avec la découverte de 1986, cet ensemble laisse présager l'existence d'un troisième volet de ce triptyque dans la chapelle latérale nord.

Les fouilles ont abouti au dégagement sommital de tous les murs. Un plan général de la totalité de l'emprise au sol de ce bâtiment ecclésial a été dressé. Il confirme un plan architectural de style roman provençal. Dans l'abside comme dans l'absidiole nord, on trouve un buffet bas support de colonnes. Des joints en relief passés à la spatule sur le petit appareil formant les murs confirment un temps de construction estimé à la fin du XIe siècle. Des vestiges d'un double enduit peint correspondent à deux temps de réaménagement de l'abside et de la travée du chœur. De splendides fragments de chapiteaux ont été dégagés. Ils sont à représentation figurative d'oiseaux et de silhouettes humaines en méplat et de facture très primitive. Il faut ajouter la découverte en réemploi dans le mur roman de fragments de monuments romains.

En ce qui concerne le pavement de mosaïque, les deux ensembles découverts recouvrent le sol de l'abside et de la travée du chœur. Ils s'apparentent à ceux trouvés dans la travée de la chapelle latérale sud. On retrouve les mêmes matériaux auxquels s'ajoutent des tesselles de marbre bleuté et de schiste grisâtre dur. Du point de vue iconographique, on a les mêmes règles d'alternance avec une représentation à figuration géométrique, avec en particulier des entrelacs et des doubles tresses, et un bestiaire traditionnel.

Le pavement de la croisée du chœur mesure 5,10 m de large sur 2,70 m de profondeur. Il est constitué de trois panneaux principaux avec une grande croix de Saint-André en motif central. Les panneaux latéraux ont deux séries de motifs foliaires en volutes à double rinceau répétitif. L'ensemble est bordé par un panneau portant latéralement, côtés nord et sud, deux inscriptions latines.

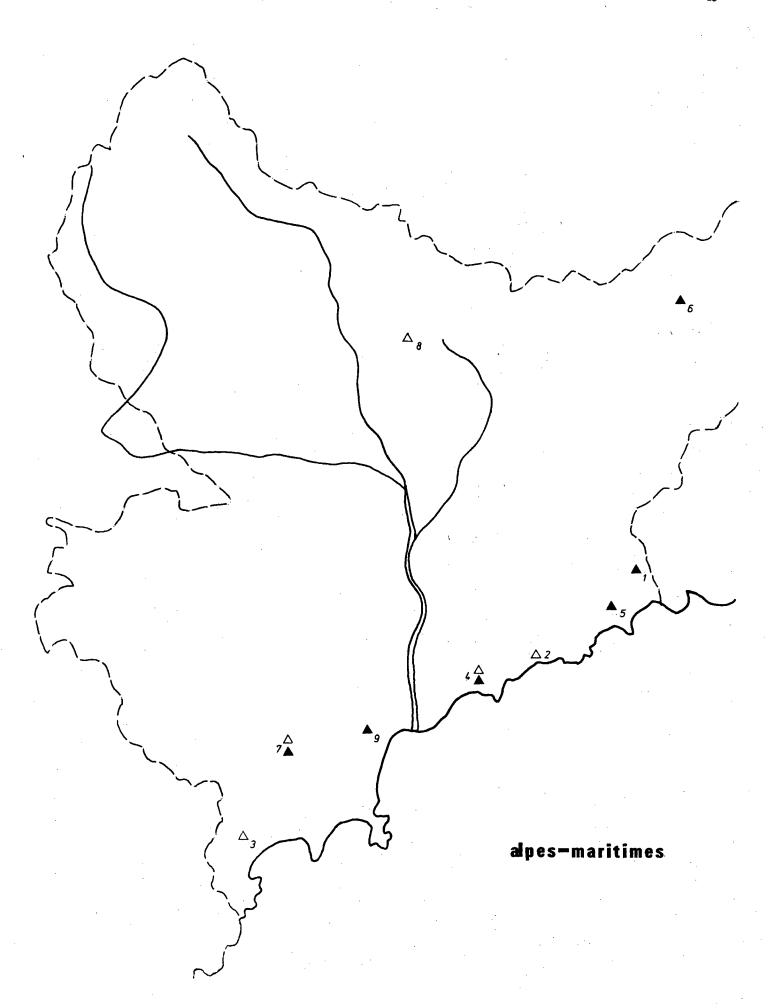
Le pavement de l'abside correspond à une surface rectangulaire de $5,10 \text{ m} \times 1,60 \text{ m}$, plus un demi-cercle de 5,40 m de diamètre. L'ensemble est bordé par un bandeau régulier en torsade. La disposition générale est axée sur l'autel. En avant de celui-ci, se trouvent quatre félins ou "panthères" disposés en deux couples affrontés en position semi-héraldique. Chaque animal a une crinière, une gueule béante, et une langue pendante entre des crocs acérés. La queue de l'animal le mieux conservé est repliée en cercle, lui transperce le corps et se termine en fleuron. On retrouve la même représentation que le griffon de la mosaïque de la chapelle sud. De chaque côté de l'autel sont représentés deux

splendides oiseaux à bec crochu et serres qui appuient leur tête contre l'emplacement de l'autel. La figuration est complétée par un médaillon de 1,10 m de diamètre qui représente un éléphant. On reconnaît celui-ci grâce à sa trompe, car il est muni de sabots de suidé. Il porte sur son dos une porte monumentale, entrée d'une cité flanquée de deux tours crénelées. Dans le fond de la mosaïque et en particulier les écoinçons, on retrouve des motifs en volutes ou en fleurons stylisés.

L'ensemble des découvertes avec l'église monumentale, son immense voûte en arc demibrisé et la magnificence de sa décoration, consacre l'importance archéologique et architecturale de ce prieuré clunisien fondé en 988 et dont on fêtera en 1988 le millénaire, avec en particulier un important colloque scientifique les 13 et 14 mai 1988 à Saint-André-de-Rosans.

ALPES-MARITIMES

n	commune	lieu-dit	opérations		ns	responsable
		_				
1	CASTELLAR	Abri Pendimoun	FP	AP	P26	Binder D.
2	EZE	Brasque	S	AH		Simone S.
3	MANDELIEU	Muriers	SU	AH		Legrand Y.
4	NICE	Cimiez	SP	AH	H36	Mouchot D.
		StRoch et Lazaret	FP	AP	P15	De Lumley H.
		Rue Ségurane	SU	AH		Grasse MChr.
		Villa Flora	SU	AH		Binder D.
5	ROQUEBRUNE-	Vallonnet	FP	AP	P13	Echassoux A.
i	CAP-MARTIN					
6	TENDE	Mont Bego	R	AP	P39	De Lumley H.
7	VALBONNE	Abbaye	SU	AH		Grasse MChr.
		Mort de Lambert	SU	AP		Rucker Cl.
8	VALDEBLORE	Sainte-Croix	SU	AH		Trubert G.
9	VILLENEUVE-	Jas de Madame	SU	AP	1	Pasnot JJ.
	LOUBET				<u> </u>	



CASTELLAR, Abri Pendimoun Séquence d'habitats holocènes sous abri

Fouille programmée M. Didier BINDER

Ce vaste abri proche de la frontière franco-italienne fait l'objet depuis 1985 d'un nouveau programme de recherches interdisciplinaires. La première étape de ce programme est consacrée à une rectification de l'ensemble des coupes laissées par les fouilles du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco en 1955-1956. Il s'agit dans un premier temps de lire et d'interpréter une séquence stratigraphique épaisse de près de 3 mètres, et de procéder à une série d'études-test dans le domaine de la paléo-écologie. Une seconde étape sera consacrée à une fouille extensive.

Le site est coupé en deux parties par une longue tranchée réalisée lors des fouilles de 1955-1956; cela rend très difficile pour l'instant le raccord entre une zone sud-est en partie perturbée (phénomènes de sous-tirages?) et une zone nord-ouest où l'abondance des structures de combustion à plat a facilité en 1986 et 1987 l'identification d'une trentaine d'épisodes sédimentaires. Lors de la dernière campagne, les efforts ont porté en particulier sur la zone sud-est où de gros blocs paraissaient agencés: désormais l'idée d'une structure néolithique en pierres sèches ne doit plus être retenue.

En 1987 des tests ont été opérés pour l'analyse des pollens (Bui-Thi-Maï et M. Girard), des paléosemences (Ph. Marinval) et des mollusques continentaux (F. Magnin). La participation de ces naturalistes a permis notamment d'affiner la stratégie de prélèvement pour l'étude du milieu.

Les données relatives à la séquence du Néolithique moyen à l'Age du Bronze restent encore floues : cela est dû assurément à la modicité de la surface fouillée dans ces niveaux. Cependant, il n'est pas exclu que l'on ait affaire à des occupations d'intensité moindre que celles que l'on connaît pour la base de la séquence. La campagne de 1987 confirme néanmoins l'existence d'influences italiques au Néolithique moyen avec des thèmes décoratifs gravés ou incisés qui évoquent la culture des Vases à Bouche Carrée.

Les apports majeurs de la campagne concernent le Néolithique ancien. Les données recueillies lors des fouilles anciennes et les observations effectuées sur le terrain en 1986 permettaient d'évoquer l'existence d'influences italiques dans l'équipement matériel du Néolithique ancien à céramique imprimée. Après la campagne de 1987 on est en mesure de confirmer l'identification d'horizons à céramique imprimée antérieurs à plusieurs épisodes d'occupation rattachables euxmêmes au Cardial classique de l'aire franco-ibérique.

D'une façon générale, les horizons anté-cardiaux présentent d'indiscutables analogies avec le Néolithique ancien du domaine adriatique. Cette parenté se manifeste dans la morphologie des vases (fonds plats et formes ouvertes notamment), dans la structure du décor en bandes ou en panneaux d'impressions courtes, ou dans le recours à certaines techniques d'impressions (décors pincés par exemple). Ces aspects semblent nettement plus proches d'horizons adriatiques (dalmates ou sud-italiques) que du faciès ligure (Arene Candide à Finale-Ligure, Caucade à Nice, Peiro-Signado à Portiragnes). L'extension de la fouille dans ces niveaux apportera donc des éléments essentiels pour la compréhension des phénomènes de la néolithisation dans le bassin occidental de la Méditerranée.

NICE, Cimiez, Parc et Villa des Arènes Aqueduc gallo-romain

Sauvetage programmé Mlle Danièle MOUCHOT

La Villa des Arènes, construction du XVIIe s., est sise sur un épointement rocheux situé entre l'amphithéâtre à l'ouest et les thermes. Le Musée Archéologique, qui y avait été installé en 1960, va déplacer ses collections dans un bâtiment neuf. Le Musée Matisse occupera toute la Villa. Sa rénovation s'accompagne de locaux techniques, projetés en constructions souterraines à l'ouest et au nord de la Villa.

Ce projet a amené la Direction Régionale des Antiquités à poser un préalable de reconnaissance archéologique de la future implantation, avant avis au permis de construire. Cette exploration est programmée en deux phases : l'une à l'ouest de la Villa (novembre-décembre 1987), l'autre au nord (janvier 1988). Les fouilles sont comprises dans la programmation financière du Musée Matisse (Ville de Nice, subvention Direction des Musées de France, collectivités locales).

◆ Ouest de la Villa. Aqueduc de Mouraille

L'alimentation en eau de *Cemenelum* est connue depuis le XIXe s. par les travaux de R. Guébhard (1) qui a donné un tracé de l'aqueduc dit de Mouraille (nom du point d'origine connu) aboutissant, après 6,9 km, à l'amphithéâtre, et poursuivant en direction des thermes vers la Villa des Arènes. Depuis 1968, la surveillance de divers chantiers a permis de retrouver et étudier un certain nombre de tronçons de la canalisation souterraine sur tout le parcours (2).

L'anneau extérieur de l'amphithéâtre (élargissement de la cavea par murs rayonnants imputé au IIIe s.) a tenu compte de la présence de l'aqueduc dont la voûte est protégée par des blocs de décharge. Cet aménagement est discernable au sud-est, à l'extérieur de l'anneau. L'extrados du canal mis au jour dans les années 50 avait été conservé en un point. Un carroyage à mailles de 4 m a été mis en place à l'ouest de la Villa, entre celle-ci et l'amphithéâtre limité au sud par l'alignement du nouveau Musée d'Archéologie.

La canalisation a d'abord été remise au jour à 42 m au nord-ouest de la Villa en un point repéré par rapport à sa direction à l'extérieur de l'amphithéâtre. La voûte de couverture, cassée par des travaux d'aménagement, est néanmoins en place sur la coupe ouest du carré. La canalisation a les dimensions et caractéristiques relevées à l'ouest des Arènes : hauteur sous voûte = 1,20 m ; longueur interne = 0,60 m. Les piédroits maçonnés (hauteur = 0,91 m) sont recouverts d'enduit de tuileaux. Une épaisse couche de concrétions s'est déposée sur une hauteur de 0,45 m environ du radier de fond. Simultanément repérée et dégagée à l'aplomb de la façade ouest de la Villa des Arènes, la canalisation a été également découverte sous le sol du hall. Un sondage de vérifications des fondations du bâtiment a en effet mis au jour, à 0,45 m sous le carrelage, l'extrados bien conservé de la voûte de l'aqueduc.

Les fondations des murs extérieurs de la Villa s'appuient sur la voûte et la canalisation n'a été détruite, au XVIIe s. ou plus tardivement, que sous la partie ouest du bâtiment par une cave. La présence de la canalisation sous la partie centrale de la Villa des Arènes amène à localiser plus à l'est et à proximité des thermes, les bassins ou château d'eau qu'il est vraisemblable de restituer entre l'aqueduc et les thermes. L'hypothèse d'existence d'un castrum aquarium se refère à un croquis d'un manuscrit de Peiresc (3). On a donc, par ces sondages, précisé des repères pour les recherches futures.

⁽¹⁾ A.S.L. Sc. et Arts des A.-M., 1878, p. 181-185.

⁽²⁾ F. Benoit, Cimiez, la ville antique, éd. De Boccard, 1977, p. 30-37.

⁽³⁾ F. Benoit, op. cit.

A l'extérieur du bâtiment, après constatation d'un rétrécissement de la canalisation en un point intermédiaire de son parcours, elle a été dégagée en fouille ouverte sur 25 m de long. On a ainsi pu constater un accident paraissant dû à une cause naturelle (glissement de terrain localisé) qui a amené le resserrement quasi complet de la canalisation. Le piédroit nord s'est rapproché presque complètement du piédroit sud, sur une vingtaine de mètres de long. La poussée s'est exercée en profondeur, la voûte a moins souffert que les parois du canal.

On connaît les problèmes d'alimentation en eau de *Cemenelum* par une inscription (CIL, V, 1881) faisant honneur à un procurateur A. MASCULUS d'avoir retrouvé et restitué le cours de l'aqueduc au IIIe s. L'accident constaté sur le terrain est probablement postérieur. Les coupes décidées lors d'une inspection de MM. Gauthier et Poinssot permettront peut-être d'approcher une hypothèse de datation.

La canalisation, dans les parties où la couverture est intacte, ne recèle pas de matériel archéologique, comme il est normal dans un aqueduc. Dans les parties ouvertes par des travaux récents et dans la mince couche archéologique intacte au niveau de la voûte, le matériel, peu abondant, ne se situe pas en dessous du IIIe s. Une fouille fine, au droit des parois externes, a constaté qu'elles étaient implantées dans l'argile rouge vierge de dépôt archéologique.

Pour la construction des locaux annexes du Musée Matisse, l'aqueduc doit être tronçonné dans la partie endommagée de son parcours, la canalisation devant être conservée visible dans les voiles de béton, au nord-ouest et à l'est.

De ces amputations, comme de l'exploration préalable aux terrassements dans la zone au nord de la Villa, on peut attendre des compléments d'information. On devrait donc pouvoir éclairer, outre les questions de l'alimentation en eau, un point intéressant de l'urbanisation céménélienne : la relation entre le quartier de l'amphithéâtre et celui des thermes, situé à plus de 4 m en contrebas.

NICE, Collège Ségurane Remblais modernes, limite nord-est de la ville médiévale

Sauvetage urgent
Mlle Marie-Christine GRASSE

A la suite du projet d'extension et de restructuration du collège, la Direction Régiognale des Antiquités a décidé une opération de sauvetage urgent en novembre 1987. Cette phase préliminaire aux travaux de l'entreprise consistait en une expertise archéologique du terrain.

♦ Historique du site

La Forma Orbis Romani signale des tombes sous tegulae sur la place Garibaldi non loin du collège; d'autres ont été repérées en 1958. En 1967, une douzaine de tombes sous tegulae ont été mises au jour, au sommet de la montée Sainte-Claire, plus à l'ouest. En 1972, des travaux dans la caserne Filley, de l'autre côté de la rue Sincaire, ont permis la découverte de sépultures sous bâtières, orientées nord-sud. Ces découvertes semblaient confirmer l'existence de nécropoles ceinturant la colline du Château sur les versants nord-ouest.

De plus on remarque sur le plan de Pastorelli (1610) le retour d'un bastion dans la zone à fouiller. Le rempart médiéval longeait probablement la rue Sincaire au bord du collège Ségurane. Il

a été rasé tout comme la citadelle en 1706 par les armées de Louis XIV. Lors de la fouille du Palais de Justice de Nice en 1986, nous avons constaté que nous pouvions donner foi à ce plan, puisque les vestiges du rempart et d'un bastion ont été mis au jour à l'endroit espéré ainsi que ceux d'une maison médiévale (XIVe siècle). Le bâtiment scolaire se trouve donc à la limite ou à la périphérie de la ville médiévale et de l'élargissement de celle-ci aux XVIIe-XVIIIe siècles.

Après l'étude des documents, des contraintes techniques, nous avons décidé d'ouvrir trois sondages formant un H, pour explorer au maximum la surface en question (200 m2).

Résultats de la fouille

Du point de vue géologique, le site est constitué de couches de remblais comblant une dépression dans des calcaires secondaires.

Du point de vue archéologique, aucune couche d'occupation, aucune structure n'ont été découvertes dans la zone des travaux. Il semble donc que le secteur dégagé se trouve encore sur le flanc de la colline du Château. La nécropole antique et le rempart médiéval se situeraient plus au nord de la rue Sincaire.

La zone expertisée se trouve donc *extra muros* de la ville médiévale. Cependant la fouille en précise les limites au nord-est, tout comme celle de la place du Palais de Justice en 1986 les précisait au sud-ouest. Les remblais rencontrés étant modernes, cette partie de la ville a donc été aménagée très tardivement; bien avant, cependant, la construction du premier corps de bâtiment du collège Ségurane en 1910.

NICE, Palais de Justice Rempart XVIIe s., construction XIVe / XVe s.

Sauvetage programmé
Mlle Danièle MOUCHOT

◆ Définition de l'opération

Provoquée par l'annonce de la construction d'un parc-auto souterrain, l'opération de sauvetage programmé de la Place du Palais de Justice a été décidée par la Direction Régionale des Antiquités au début de l'année 1986. Le financement a été assuré par la Ville de Nice avec des subventions du Ministère de la Culture et du Département des Alpes-Maritimes.

Elle s'est déroulée en trois phases :

- surveillance de détournement des réseaux et repérage de structures (mai-août 1986);
- sauvetage programmé avec étude et rapport complet (novembre 1986-janvier 1987) ;
- extension de deux sondages pour complément d'information et surveillance des terrassements de l'entreprise concessionnaire du parc-auto (fin janvier et février 1987).

Quatre jeunes archéologues (Marie-Christine Grasse, Pierre Luciani, Jean-Jacques Pasnot et Florence Perez) ont assuré la fouille et la direction d'ouvriers sur le terrain en établissant un rapport analytique fort précis et documenté.

Problématique de la recherche: il s'agissait avant tout d'une exploration la plus poussée et la plus fine possible du sous-sol urbain avant l'intervention du parc-auto, dans une zone se situant à la limite entre la ville médiévale et l'élargissement de celle-ci, aux XVIIIe et XIXe siècles.

Succédant au siège de 1691 par Louis XIV et à la restitution de Nice à la Savoie, une rupture d'alliance entraîna un nouveau siège en 1705. La capitulation de la ville, puis de la citadelle (janvier 1706) fut suivie d'une destruction systématique des remparts et de la citadelle. Toutes les hypothèses sur le tracé du rempart reposaient sur quelques gravures et sur les textes. L'exploration archéologique, Place du Palais de Justice, paraissait donc susceptible de donner une occasion de préciser des limites à l'ouest de l'expansion urbaine de "Nicea", "Nizza Maritima" à la fin du Moyen Age et au XVIIe s. Sans adopter l'hypothèse, un peu mythique, du "port" grec déjà proposée pour le Cours Saleya voisin, il semblait également important de rechercher la possibilité d'une implantation antique en ce point, ou de l'écarter.

♦ Recherches et résultats

Le site : entre le Paillon (couvert et longé par le Bd Jean Jaurès) au nord, la mer (Promenade des Anglais, Ponchettes, Quai des Etats-Unis) à l'ouest et au sud, les pentes de la colline du Château à l'est, la Place du Palais de Justice, à 5,58 m NGF d'altitude, est située dans la plaine côtière alluviale.

Implantation et nature des travaux : afin d'explorer au maximum la surface (2 200 m2) de la place, en fonction des éléments repérés lors des détournements de réseaux et des impératifs divers d'une fouille urbaine, s'est imposé le choix de surfaces ouvertes. Un carroyage de 5 m de côté a été implanté sur la totalité de la place (relevés, plans, altimétrie ont été exécutés et mémorisés par le Service d'Urbanisme). Trois grandes tranchées ont été ouvertes au nord, au centre et au sud de la place. Une surface totale de 450 m2 a été fouillée sur une profondeur de 2 m à 0 m, selon les techniques de fouille en phase et en séquence, avec enregistrement en continu des unités stratigraphiques et structures.

La partie ouest de la place a livré des canalisations du début et de la fin du XIXe s., mises au jour dans les trois sondages du nord au sud. Ces canalisations, dont la plus ancienne dite "égout sarde" est remarquable par ses proportions et son appareillage, soulignent les problèmes de drainage de la zone. Elles sont apparues implantées dans un espace vide d'aménagements antérieurs. Les plus profondes sont situées dans une couche argilo-sableuse, vierge sur le plan archéologique, où joue la nappe phréatique rencontrée dans la totalité des sondages, à la limite de profondeur imposée par l'eau.

Dans la partie est de la place, en limites nord et sud comme au centre, ont été mises au jour les structures les plus intéressantes :

- le rempart du XVIIe s. et sa destruction de 1706, traversant la place du nord-est au sud-ouest;
- une partie de construction médiévale, à l'angle nord-est.

Cette dernière, malheureusement située en limite du terrassement du parc-auto, a livré de nombreux éléments intéressants. Plusieurs phases de construction, occupation et aménagement, ont pu être étudiées, dont une assez bien datée : phase d'occupation au début du XIVe s., avec un sol de briques en chevron, abandonné au XVe s. Un aménagement de sol analogue, légèrement postérieur, est resté utilisé jusqu'en 1706. Une richesse en matériel archéologique bien plus grande que dans les autres zones apporte, par la variété des céramiques, des éléments intéressants sur les relations commerciales de Nice entre le XIIIe et le XVe s. Enfin, nous avons là un témoignage sur la limite ouest de l'implantation de la "ville basse" au XIVe s. Les relevés précis pourront servir de base à la problématique des futures recherches et à l'étude de l'évolution urbaine.

Le rempart : présent dans les trois sondages, il traversait la partie est de la place (au pied du Palais de Justice). Dégagé sur 24,50 m, il présentait sur cette longueur une épaisseur variant de 2 m à 2,30 m. La fouille a été stoppée par la nappe phréatique ; la fondation du mur n'a donc pas pu être mise au jour, mais a été reconnue, lors de la surveillance postérieure, à 4 m de son niveau d'arasement. Si l'époque de construction ne peut être précisée, il est du moins certain que ce mur constituait l'enceinte

de la ville, lors des sièges de 1691 et 1705. Les éléments de destruction présents à l'ouest du mur dans les trois sondages, les basculements de certaines parties (sondage 2), montrent sans équivoque qu'il a subi la destruction de 1706.

Les fouilles et les observations ultérieures ont mis en évidence également la coıncidence presque totale de la limite de l'espace urbain entre le XIVe et le XVIIe s. Au sud de la place, les constructions sont pratiquement accolées, alors qu'au nord la limite médiévale fléchit légèrement vers l'est.

Toutes les observations confirment que le "pré aux oies", actuel quartier de l'Hôtel de Ville, est resté non bâti jusqu'à la destruction des remparts. Les quelques éléments antiques (fragments d'inscription réemployés, sans tessons) trouvés en couches de remblais confirment l'hypothèse que les établissements antiques sont à localiser en retrait de la zone littorale et de la plaine alluviale, au pied de la colline du Château.

ROQUEBRUNE CAP MARTIN, Vallonnet Grotte de la fin du Pleistocène inférieur

Fouille programmée Mme Annie ECHASSOUX

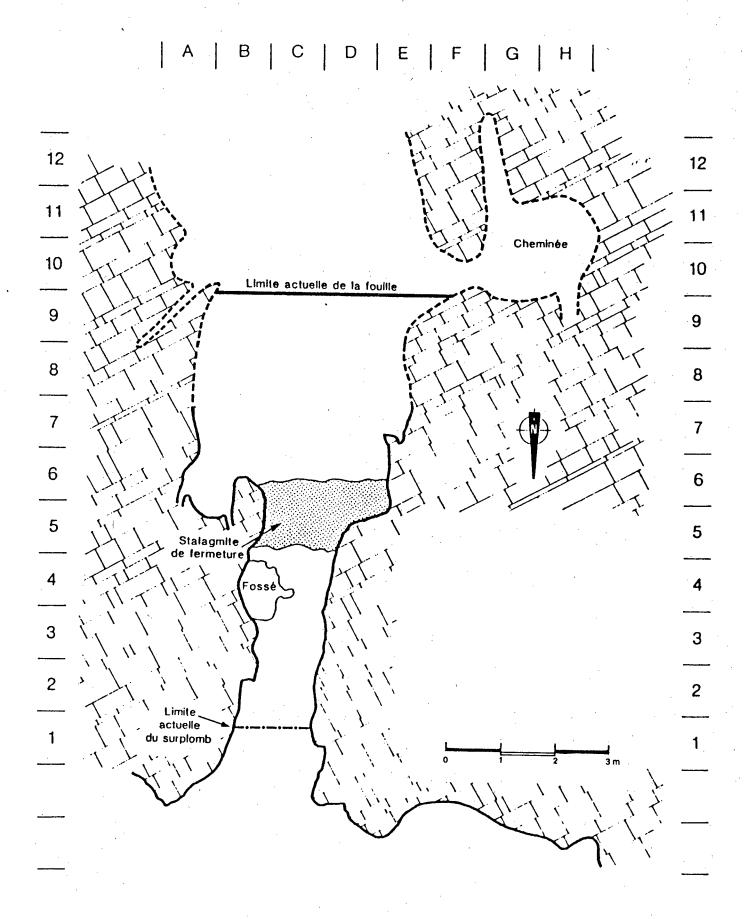
La grotte du Vallonnet est située à 900 m à l'est du vieux village de Roquebrune, dans les Alpes-Maritimes. Elle s'ouvre vers le nord, à 110 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Découverte en 1958 par Marianne Poire, une jeune fille de treize ans, la grotte fut fouillée la même année par René Pascal, préhistorien amateur, membre de l'Association de Préhistoire et de Spéléologie de Monaco, puis en 1959 par Louis Barral, Conservateur du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco, et Georges Iaworsky, avec le concours de l'Association de Préhistoire et de Spéléologie de Monaco.

Après une première campagne de fouilles en novembre 1961 où il découvrit une diaphyse fémorale de grand bovidé présentant des enlèvements, Henry de Lumley organisa une série de douze campagnes de fouilles entre 1962 et 1973. Pendant cette période, les dépôts de la grotte du Vallonnet ont livré 68 pièces d'industrie associées à une très abondante faune épivillafranchienne, caractéristique de la fin du Pléistocène inférieur. Un fouilleur clandestin ayant détérioré les coupes en 1985, une campagne de sauvetage a été organisée en septembre 1986, suivie en juin 1987 par une campagne de fouille programmée.

La grotte du Vallonnet est une petite cavité karstique creusée dans un massif de calcaire du Jurassique supérieur (Portlandien) qui apparaît sous les poudingues miocènes de Roquebrune. Un étroit couloir de 5 m de longueur conduit vers une petite salle de 4 m de largeur dont le fond est encore comblé par des sédiments quaternaires.

Campagne de sauvetage, septembre 1986

Les actes de vandalisme de mai 1985 avaient provoqué l'effondrement de la coupe laissée en place en 1972, à 20 cm en-deçà de la limite des bandes 8 et 9 (fig. 9). Des sédiments contenant des



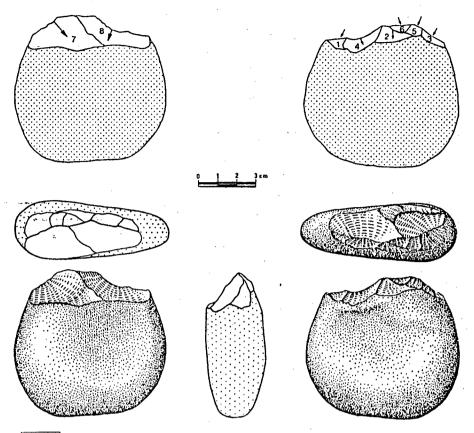


fig. 10 06 - ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, Vallonnet. Chopping-tool en calcaire.

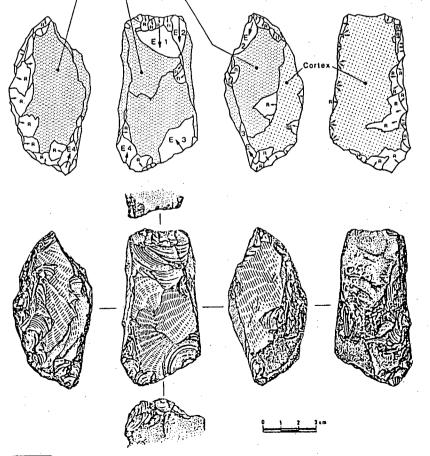


fig. 11 06 - ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, Vallonnet. Nucleus en silex.

os brisés et des galets jonchaient le sol de la caverne. Après un balayage prudent, les terres ont été tamisées. Elles ont livré de nombreux ossements brisés, des galets entiers ou fracturés et des coquilles marines. La coupe a été reculée à la limite exacte entre les bandes 8 et 9.

Campagne de fouille, juin 1987

Le programme de fouille de 1987 a tenu compte de la stratigraphie mise en évidence par Henry de Lumley. Dans le remplissage de la grotte, sur 1,50 m d'épaisseur, apparaissent 5 ensembles stratigraphiques.

- Ensemble Î: premier remplissage continental constitué de gros blocs tombés et d'un plancher stalagmitique qui daterait de 1,37 MA selon la méthode de l'E.S.R.

- Ensemble II : remplissage marin déposé lors d'une transgression de la mer.

- Ensemble III : deuxième remplissage continental constitué de sables argilo-limoneux contenant une riche faune épivillafranchienne et une industrie archaïque sur galets, répartis dans les couches B1, B2 et C. Les données stratigraphiques, biostratigraphiques, paléomagnétiques (épisode de Jaramillo) et les datations absolues permettent d'attribuer à cet ensemble un âge entre 980 000 et 910 000 ans.
- Ensemble IV : plancher stalagmitique de fermeture daté de 900 000 ans par la méthode de l'E.S.R.
 Ensemble V : argiles colluviées déposées progressivement au cours de diverses phases humides du Quaternaire.

En 1987, la campagne de fouilles avait pour but de mettre au jour le premier niveau de l'Ensemble III (couche B1) dans la bande 9 ainsi que le troisième niveau (couche C) dans les zones A6 et A7 situées contre la paroi est de la grotte.

La faune découverte en 1987 comprend des espèces déjà reconnues lors des fouilles précédentes mais de nouvelles pièces osseuses, non retrouvées jusqu'alors, apportent de nouvelles informations. Cette faune épivillafranchienne comprend plus de 25 espèces. Des espèces du Villafranchien final (Mammuthus meridionalis, Dicerorhinus etruscus, Equus bressanus, Equus stenonis, Acinonyx pardinensis, Ursus etruscus, Macaca sylvanus florentina, Panthera gombaszoegensis) ont été retrouvées dans les mêmes niveaux de l'ensemble III que des éléments post-villafranchiens plus modernes (Canis lupus mosbachensis, Vulpes vulpes praeglacialis, Panthera leo fossilis, Lynx pardina spelaea, Hyaena brevirostris, Ursus deningeri). Si les carnivores (30 %) ont pu habiter la caverne, les herbivores ont dû y être apportés soit par l'homme soit par les grands carnivores.

L'industrie découverte avant 1972 et déjà étudiée provient des niveaux de l'Ensemble III qui ont livré une faune épivillafranchienne caractéristique. Elle se compose essentiellement d'outils de percussion (galets à enlèvement isolé convexe). Elle comprend aussi des galets aménagés (choppers, choppingtools) et de nombreux éclats de taille ou de percuteurs. Quelques ossements semblent avoir été utilisés. Deux outils découverts en 1987 sont remarquables : un chopping-tool en calcaire (fig. 10), à bord tranchant convexe, à arête sinueuse, aménagée par deux enlèvements semi-longs sur la face A et une série de six petits enlèvements et fracture courts sur la face B, et un nucléus (fig. 11) à enlèvements courts ou semi-longs, unifaces, bipolaires, obtenus à partir de deux plans de frappe naturels en cortex. Les enlèvements que présente ce nucléus peuvent avoir été obtenus par un travail de percussion. Les outils taillés de la grotte du Vallonnet sont parmi les plus anciens découverts à ce jour en Europe dans un contexte stratigraphique bien daté.

VALBONNE, Abbaye chalaisienne Seuils et parvis médiévaux

Sauvetage urgent Mlle Marie-Christine GRASSE

Historique des recherches

L'ouverture des sondages a pris un caractère d'urgence, car la municipalité de Valbonne, dans le cadre des restaurations du complexe chalaisien, a décidé d'entreprendre des travaux de réaménagement de la place et de retrouver son niveau d'origine. La Direction Régionale des Antiquités, en accord avec la Municipalité et M. Yarmola, architecte en chef des Monuments Historiques, a engagé un sauvetage urbain début février 1987.

Trois sondages ont été ouverts le long de l'église et dans le passage jouxtant la salle

capitulaire.

Résultat de la fouille

Le premier sondage a été implanté à la base du piédroit nord du portail de l'église. L'ancien seuil, qui date de 1199 comme l'ensemble de cette construction, a été découvert à 0,37 m plus bas. L'accès au bâtiment se faisait alors par trois marches et non de plain-pied comme c'est le cas aujourd'hui. Les trois colonnettes monostyles du porche se prolongent de quelques centimètres et reposent sur une base de 0,20 m de côté. Deux pavés encore en place au fond du sondage et liés à la première marche attestent la présence d'un pavement sur le parvis médiéval. La place était à l'origine 0,77 m plus bas qu'actuellement.

L'ouverture du deuxième sondage a permis de retrouver le seuil initial de la porte des convers 0,55 m plus bas. A l'origine, l'accès au cloître se faisait de plain-pied et non pas par les deux marches contemporaines. Le premier niveau du seuil précise le sol roman de la nef sous celui d'époque contemporaine et suppose donc la présence de marches pour accéder au chœur surélevé.

Au sud de l'église, le troisième sondage dans le passage jouxtant la salle capitulaire a révélé un espace dallé 0,36 m au-dessous. Ces pierres plates proviennent vraisemblablement de La Turbie.

La fouille a permis de retrouver les seuils du XIIe siècle et le parvis médiéval certainement dallé. Les aménagements de terrain sont contemporains.

VALBONNE, Mort de Lambert Aven sépulcral

Sauvetage urgent M. Claude RUCKER

Situé à 1 km environ au sud du village sur une propriété privée, cet aven a été découvert fortuitement lors de la mise en état du terrain environnant une villa construite récemment.

Son existence était vraisemblablement connue il y a quelques siècles. En effet, son entrée

se situe dans une faille rocheuse affleurant la surface du sol. Cette faille a été comblée ainsi que les premières salles sous-jacentes, par accumulation de blocs rocheux jetés intentionnellement depuis l'entrée, et par des intrusions d'argile et de terres amenées par les eaux de pluie. Le nom du lieu-dit : Mort de Lambert, peut également avoir perpétué dans la mémoire collective la vocation sépulcrale de cet aven.

Les premières salles situées de part et d'autre d'un puits central ont livré un certain nombre de débris osseux appartenant à 17 individus dont les âges s'échelonnent entre 3 et 50 ans environ. Ces débris très dispersés et fragmentés par les diverses chutes de pierres et les dégradations de la voûte, sont très difficiles à reconstituer, et encore plus à connecter entre eux. Cependant certains ossements encore en connexion anatomique, et surtout 4 crânes dont les fragments sont groupés, indiquent une dépose des corps et mise en place des crânes dans des lieux privilégiés (nortd-ouest des salles).

L'étude ostéologique a permis de diviser en deux groupes nettement séparés les restes étudiés.

- L'un formé d'individus de taille relativement élevée (1,75 m), au crâne dolichocéphale tendant à la brachycéphalisation, à l'arcade orbitaire proéminente (1 cm), avec une grande épaisseur crânienne au niveau frontal (9 mm). La mandibule est massive, l'angle goniaque éversé, relativement fermé, la branche montante courte et massive.
- L'autre groupe est constitué d'individus plus petits aux os plus graciles ; le crâne a une tendance plus marquée à la brachycéphalisation mais les épaisseurs de la voûte crânienne restent inférieures à 5 mm. La mandibule est plus fine, la branche montante plus haute, l'angle goniaque plus ouvert. Dans les deux cas, la denture est abrasée et ne présente pas de caries sauf sur un individu du groupe 2.

Parallèlement, plus de 2 000 tessons très dispersés, situés dans des points très éloignés et

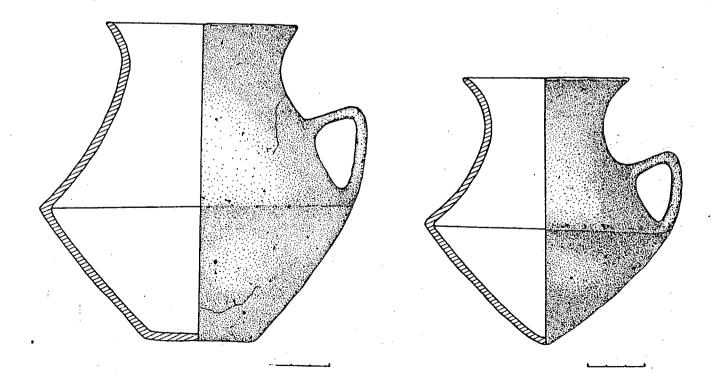


fig. 12 06 - VALBONNE, Mort de Lambert. Poteries du Bronze ancien. a : vase biconique à carène et à anse en ruban ; b : tasse à carène "en toupie".

parfois dans des salles différentes (bien qu'appartenant à la même poterie), noyés dans des coulées d'argile, englobés sous une succession de couches de calcite, ont permis de dénombrer une trentaine de formes de vases se rapportant aux Ages du Bronze ancien (fig. 12a), moyen et final. Quelques objets de bronze (bracelets, bagues, pendentifs, poignard, alène losangique) ont corroboré ces constatations.

La présence dans le fond de quelques vases d'os d'animaux (marcassin, ovidés) cuits ou calcinés, marque la possibilité d'offrandes lors de cérémonies funèbres. Quelques foyers situés dans certains points de l'une des salles pourraient toutefois faire songer à une occupation au moins saisonnière de l'aven. Cependant la perméabilité de la voûte favorisant les infiltrations, les risques d'éboulement sous l'influence de la chaleur du foyer, la mauvaise circulation d'air, l'accessibilité difficile des zones considérées, rendent cette hypothèse peu probable. La présence par ailleurs d'une grande quantité de grains de blé carbonisés fait plutôt penser à une manifestation rituelle ou à une consécration de l'aven.

La faune découverte dans cette grotte est constituée :

1/ d'animaux tombés accidentellement dans la cavité ou de cadavres jetés là intentionnellement : rats, lézards, sangliers, ovidés, renards, cervidés, équidés ;

2/ de restes de repas : sangliers, ovidés et bovidés, dont les diaphyses éclatées ou les os plus ou moins calcinés ne laissent pas de doutes.

La chute des rochers utilisés pour le comblement de cet aven a cependant réalisé au niveau le plus déclive de la salle située à l'aplomb de la faille, une obstruction de l'entrée d'un puits de 10 m d'à-pic, aboutissant à une cavité se situant à environ 25 m de la surface. Le fond de cette cavité formé d'une couche argileuse très humide se prolongeant latéralement par une nouvelle faille plus profonde, a permis après dégagement de mettre en évidence une couche uniforme de cendres constituées en majorité de grains de blé calcinés. Sous et sur cette couche de 1 m de large, 2,50 m de long et 0,20 m d'épaisseur, quelques ossements humains également calcinés : 1 os iliaque, 4 fémurs brisés aux fragments dispersés, quelques vertèbres lombaires, 2 tibias, quelques os du pied ; le tout appartenant à deux individus, un homme adulte et un(e) enfant de 12 à 14 ans. De nombreux tessons au-dessus et dans ces cendres provenaient pour certains de poteries déjà individualisées dans la partie supérieure de l'aven.

Cependant dans la partie la plus protégée de ce boyau et sur la surface de la couche de cendres, la présence d'une dizaine de tasses à carène caractéristiques du Bronze ancien (fig. 12b) (trois d'entre elles sont pratiquement intactes) témoigne d'un dépôt volontaire à cette profondeur, et ce après la crémation, car elles ne portent pas de traces de carbonisation. De plus l'observation des pâtes et des dégraissants montre une nette disparité entre elles, bien que leur formes soient semblables. Est-ce là un signe de commémoration régulière ?

VALDEBLORE, Eglise Sainte-Croix Eglise du premier art roman lombard

Fouille programmée M. Georges TRUBERT

Cette vaste église du premier art roman lombard est, depuis 1978, l'objet de recherches archéologiques menées de pair avec des travaux de restauration au titre des Monuments Historiques.

1986 et 1987 ont permis d'achever le dégagement total des nefs, mettant au jour les vestiges d'une vaste arcade qui était la porte d'accès à la crypte sud depuis le bas-côté sud. Cet arc pourrait être un remaniement postérieur. Une porte de communication avec l'extérieur a été découverte dans le mur sud. Elle présente comme un peu partout dans ce monument de magnifiques joints de chaux rubannés à la mode antique. C'est là un point d'un grand intérêt donnant, en dehors du plan du sanctuaire, véritablement somptueux, un caractère monumental à l'édifice.

Des murs affleurants paraissant recoupés par la construction des murs de l'église actuelle ont été repérés dans le bas-côté sud. Une base de colonnette sculptée a été trouvée à proximité de l'entrée ouest actuelle. Cette base, finement travaillée, est de datation délicate et pourrait être, selon les premiers avis autorisés, d'époque mérovingienne. En cas de confirmation, cela ouvrirait de plus vastes perspectives à l'étude de ce déjà remarquable monument.

Tout récemment les restes du sol primitif du choeur supérieur ont été repérés. Composés d'une simple chape de chaux gravillonnée très usée par la circulation, ce sol, précieux et rare témoin du niveau du choeur monastique ancien, est en cours de dégagement.

Fiche technique

Eglise de plan basilical comporant trois nefs terminées à l'est par trois absides.

Longueur dans l'oeuvre : 32,70 m. Largeur totale dans l'oeuvre : 17 m.

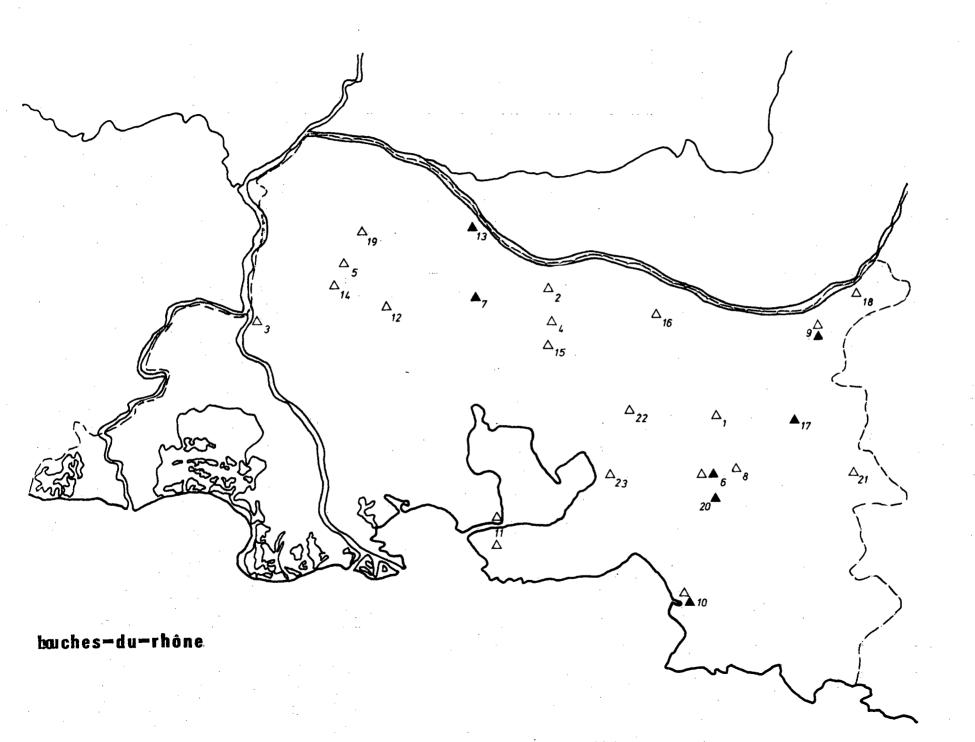
Choeur oriental supérieur établi sur trois cryptes communiquant entre elles.

Il existe quatre passages directs entre les cryptes et les nefs.

Un escalier axial montant au choeur supérieur composé de sept marches, la plus grande largeur à la base étant de 3,40 m.

BOUCHES-DU-RHONE

n	commune	lieu-dit	ор	ératio	ns	responsable
1	AIX	Entremont	FPP	AH	H18	Arcelin P.
		Hôtel de Valbelle	SU	AH		Pasnot JJ.
		Hôtel des Augustins	SU	AH		Bernardi Ph.
		Cathédrale	SU	AH		Guyon J.
		Hespérides du Roy René	SU	AH		Landure C.
		Rue des Chartreux	SU	AH		De Luca B.
		Bd de la République	SU	AH		Nibodeau JP.
1		Jardin de Grassi	SU	AH		Boiron R.
	•	Voie Europe Lapierre	SU	AH		Landure C.
	•	ZAC Brunet	SU	AH		"
2	ALLEINS	Vallon de Gipan	SU	AH		Pillard JP.
3	ARLES	Amphithéâtre	SP		H36	Rouquette JM.
		Hôtel de Ville	SU	AH	1	"
		Brossolette	SU	AH		"
		Cirque romain	FP		H36	L .
1		Hôpital Van Gogh	SP		H22	!
		Augery	SU	AH	1.700	Kotarba J.
4	AURONS	Jardin d'Hiver Ferrailles	FPP SU	AH	H22	Arcelin P. Hettiger S.
*	AURONS	Saint-Martin	SU	AH		Schindler S.
5	BAUX de PROVENCE (Les)	prospection	FP	AH		Maufras O.
6	BOUC-BEL-AIR	Baou-Roux	FP	AP	4	Boissinot Ph.
1		Château	SU	AH	1.00	Pelletier JP.
7	EYGUIERES	Deffends	SU	AP		Faure A.
8	GARDANNE	Aires	SU	AH	İ	Richarte C.
9	JOUQUES	Dolmen des Cudières	SU	AP	1	Sauzade G.
	-	47, rue Grande	SU	AH		Meyer Y.
		33, rue Grande	SU	AH		• "
ł		7, rue des Baumes	SU	AH		11
		Beaume Lyonnaise	FP	AP	P22	Onoratini G.
10	MARSEILLE	Fontainieu	SU	AP	l .	Marchesi H.
		Ilot 55	SU	AH		Moliner M.
		Ilot N	SU	AH		
	·	RHI Pistoles	SU	AH		Gantès LFr.
44	MARTIGUES	Saint-Marcel Ile	FP SP	AH	HIS	Rayssiguier G.
**	MARIGUES	Saint-Pierre	FP	1		Chausserie-Laprée J. Lagrand Ch.
12	MOURIES	Servannes	SU	AH		Lagrue JP.
~~	Wie Orazo	Caisses de Saint-Jean	FP	AH	1	Marcadal Y.
13	ORGON	Calades	SP	AP		Barge-Mahieu H.
14	PARADOU	Sousteyran	SU	AH	1	Gazenbeek M.
		Tours de Castillon	FP	AH		Tréziny H.
15	PELISSANNE	Saint-Laurent	SU	AH	İ	Proust J.
16	ROGNES	Tournefort	S	AH		Almès G.
17	SAINT-ANTONIN	Grotte du Chanteur	SU	AP	1	Giraud Y.
18	SAINT-PAUL	Cadarache	FP			Mouton D.
19	SAINT-REMY	Glanum	SU	AH	1	Lambert N.
		Glanum	FP	AH		Roth-Congès A.
20	SIMIANE COLLONOUS	Mas de Nicolas	SU	AH		Lambert N.
20 21	SIMIANE-COLLONGUE TRETS	Col Sainte-Anne Amandiers	SP	AP	ı	Muller A.
21	INEIS	Saint-Jean	SU	AH AH	1	Piskorz M. Schindler S.
		Muriers	SU	AH	ı	Trement F.
22	VENTABREN	Camp des Romains	FP	AH		Musso JP.
	 -	Saint-Louis	SU	AH		Rinalducci V.
23	VITROLLES	prospection	PI	AH	L	Mansuy MC.



AIX-EN-PROVENCE, Parvis de la cathédrale Saint-Sauveur Cardo maximus, Nécropole XIIe - XVe s. (?) Fondations de la façade romane de la cathédrale

Sauvetage urgent M. Jean-Pierre PELLETIER, M. Lucien RIVET

La réfection du sol de la place de l'Université dans le secteur en façade et au sud de la nef romane de la cathédrale a donné lieu à une fouille d'urgence limitée à six sondages d'extension réduite et au décapage superficiel de l'ensemble du terrain (1500 m2 environ).

La recherche a permis de trouver trace d'une grande rue romaine –sans doute le cardo maximus de la cité antique– que F. Benoit avait déjà repérée en 1958. La chaussée est exactement semblable à celle de la rue parallèle mise au jour en 1984 sous le transept sud gothique de la cathédrale : large de 4,53 m, elle est bordée de trottoirs de 0,90 m de large environ ; le revêtement, en grandes dalles de pierre froide, accuse une pente marquée en direction du sud (près de 4%).

Au-dessus de la chaussée antique, des recharges qui prennent à l'occasion l'allure de sols aménagés, peuvent appartenir à l'âge pré-roman. Il faut sans doute rattacher à la même époque trois murs de direction générale nord-sud, à l'appareil liaisonné à la terre, dont un seul a été reconnu sur

une longueur importante, immédiatement à l'ouest de la chaussée qu'il longe.

Il est cependant difficile de se représenter l'allure générale du site pendant le premier Moyen Age à cause de l'installation ultérieure d'une grande nécropole qui a bouleversé la stratigraphie. Une trentaine de tombes aménagées ont ainsi été repérées, sans compter les inhumations en pleine terre (dont les plus tardives ont d'ailleurs détruit partiellement les installations antérieures). Leur typologie est variée (coffrages de pierres couvertes par des dalles ; caveaux aux murs liés à la terre ou maçonnés, voire monuments construits en élévation), ainsi que leur disposition : si l'orientation des sépultures paraît privilégiée, on compte cependant au moins une douzaine de tombes disposées selon un axe nord-sud. Les éléments de datation sont minces, puisque la recherche a le plus souvent été limitée à un simple décapage : peut-être la nécropole a-t-elle été en usage du XIIe au XVe s. ?

La fouille a également permis de reconnaître les fondations de la façade romane de la cathédrale et de mettre en évidence les multiples réfections (voire les remaniements) du seuil, accompagnées d'un exhaussement général du niveau du parvis. Cet exhaussement était sûrement acquis au XVIIe s., mais il peut être antérieur car il correspond à la base de l'élévation de la dernière travée de la nef gothique (1472/3) dont les puissantes fondations sont d'ailleurs très largement débordantes (plus de 2 m par endroits).

AIX-EN-PROVENCE, Rue des Chartreux Domus gallo-romaine et bâtiments modernes

Sauvetage urgent
Mlle Brigitte DE LUCA

Consécutive à une demande de permis de construire, une campagne de reconnaissance archéologique réalisée du 26 janvier au 20 février 1987 aux 3 et 5, Impasse des Chartreux (section AP,

parcelles 155-156) a permis de révéler la présence de deux périodes d'occupation.

Epoque gallo-romaine

Située à 20 m au sud du tracé supposé du *decumanus maximus* (actuelle rue Celony), la parcelle, qui s'inscrit dans le quartier sud-ouest de la ville antique, a livré de nombreuses structures appartenant vraisemblablement à une *domus*. Neuf pièces ont en effet été partiellement dégagées (à environ -1,80 m). Deux d'entre elles sont munies d'un sol en mosaïque, cinq d'un sol en béton de tuileau et deux d'un sol en terre battue. Huit murs liés à ces espaces ont également été mis au jour. Bien qu'ils ne soient pour la plupart visibles qu'en négatif, leur orientation a pu être notée. Il apparaît que ceux d'axe est-ouest observent parfaitement l'alignement de l'actuelle rue Celony. L'examen rapide du mobilier exhumé dans la couche de destruction de la *domus* nous suggère une occupation durant les Ier et IIe s. de notre ère.

Epoque moderne (XVIIe et XVIIIe s.)

Il s'agit de fondations de murs puissants se rattachant à l'ancien couvent de l'ordre des Chartreux édifié en 1625 et partiellement démembré en 1790. Contemporaines de l'utilisation des bâtiments conventuels, trois inhumations ainsi qu'une structure rectangulaire aux parois rubéfiées (four à chaux ou four à cloche?) ont également été découvertes.

A l'issue de l'intervention, il a été décidé d'étendre les recherches à l'ensemble de la parcelle, soit 2130 m2, préalablement à la réalisation du programme immobilier.

AIX-EN-PROVENCE, Entremont Oppidum

Fouille programmée pluri-annuelle M. Patrice ARCELIN, M. Gaëtan CONGES, Mme Martine WILLAUME

Dans l'histoire des recherches sur Entremont, l'année 1987 restera marquée par un double évènement : la création des salles qui lui sont consacrées au Musée Granet à Aix-en-Provence et l'édition d'un catalogue illustré de 261 pages...

La Direction Régionale des Antiquités a déposé au Musée les collections anciennes dont elle assurait jusque-là la conservation, auxquelles elle a joint les documents les plus novateurs issus des fouilles récentes afin que puissent être présentés au public tous les aspects de la vie matérielle des Salyens. Entourée des spécialistes d'Entremont, chercheurs ou universitaires, la Direction Régionale des Antiquités a fortement contribué à la conception muséographique de la présention et à l'élaboration du catalogue qui paraît désormais être un outil pédagogique marquant et une base de discussion pour la communauté scientifique.

Pour sa part, l'équipe de fouilles a pu, à cette occasion, faire le point des connaissances sur l'urbanisme et les modes architecturaux, la céramique et les objets de la vie quotidienne, et tenter de cerner la problématique d'ensemble du site, à la lumière des résultats des fouilles actuelles.

Les travaux se sont par ailleurs poursuivis sur le terrain (fig. 13) à la fois dans l'Habitat 2 ("ville basse") [îlot 8 : P. Arcelin] et dans l'Habitat 1 ("ville haute") [G. Congès, M. Willaume].

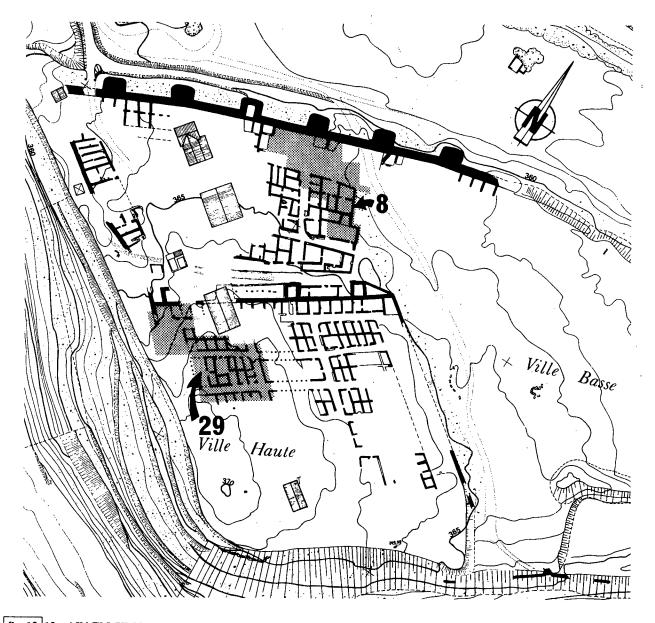


fig. 13 13 - AIX-EN-PROVENCE, Entremont. Plan photogrammétrique au 1/1 500 de la partie fouillée du plateau. En grisé, les secteurs explorés en 1986 et 1987 autour des îlots 8 et 29.

◆ L'Habitat 2 : l'îlot 8 et ses alentours

Le plan d'ensemble de l'îlot est désormais précisé quant à ses limites exterieures et aux principaux murs de refend internes. Le groupement de 13 à 14 pièces est entouré des rues 4,7 et 9. Seul le côté est demeure encore inexploré et peut réserver quelques surprises en 1988. L'ensemble de l'îlot mesure 18 m (au minimum d'ouest en est) sur 24 m. Une salle en débord (dans l'angle sud-est) doit correspondre à l'agrandissement d'une seconde étape architecturale sur l'espace extérieur (rue, place ?). Complétant le secteur sud-ouest (exploré en 1966), cinq salles ont été fouillées dans l'angle nord-ouest avec une extension dans la rue 9 sur sept mètres de longueur. L'excellent état de conservation des vestiges architecturaux rencontrés a favorisé des constats remarquablement précis (technologies mises en oeuvre, aménagements intérieurs en matériaux périssables) et des observations stratigraphiques de premier ordre pour la chronologie relative de l'Habitat 2. Les techniques architecturales déjà reconnues sont pleinement confirmées cette année par les compléments pédologiques des nouvelles salles fouillées : des façades sur les rues 4 et 9 en pierre sèche (jusqu'à 2,2 ou 2,5 m de hauteur), des

solins en pierres et élévations en terre ailleurs (à peu près certainement en pisé banché, avec compléments occasionnels en briques crues). Les appareils des murs et des solins en pierres sont à deux parements et irréguliers. Plusieurs indices très argumentés (effondrements) militent en faveur de l'existence de planchers d'étage et de terrasse en terre battue (avec mobilier). Peu de temps avant l'abandon du site, deux des cinq pièces présentent une occupation essentiellement d'usage domestique (n° 5 et 7). La pièce n° 7 est à cette époque dédoublée par l'adjonction d'un mur médian en briques de terre crue et l'ouverture d'une seconde porte sur la rue 9. Les aménagements intérieurs retrouvés sont presque similaires de part et d'autre du mur : foyers construits ou non, planchers en bois légèrement en surélévation sur des lauzes, isolateurs en pierres de silos aériens en torchis,... Ces espaces de 20 à 21 m2 utiles sont mitoyens d'un groupe de trois salles communiquantes (n° 6, 8 et 9) d'une superficie totale de 63,5 m2. La salle n° 8 (33 m2) correspond à un usage artisanal (encore mal déterminé) par la présence de cloisonnements, d'un contrepoids de pressoir, de vastes zones de foyer et de plusieurs dolia. Les deux pièces complémentaires (13 et 16 m2) sont des celliers, avec des traces de foyer et un négatif de cuveau (en bois?) (n° 6). Dans la salle n° 9, des dolia sont disposés régulièrement le long des murs (8 à 9 ex.) autour d'un silo souterrain central. Les recherches dans la partie septentrionale de la rue 9 ont exhumé l'horizon contemporain de la destruction de l'agglomération, sur un radier de circulation aménagé.

Dans la pièce n° 7, une période légèrement plus ancienne (d'une ou deux décennies d'après le mobilier) est révélée sans ambiguité par l'existence d'un niveau en place (c'est alors un espace sans cloisonnement) et d'un léger remaniement architectural de la façade sur la rue 4. A ce même moment correspond dans la rue 9 un premier niveau de circulation très soigneusement aménagé (empierrement serré, trottoirs-déflecteurs, grandes dalles près du carrefour de la rue 4); il est englobé dans une couche limoneuse (colluvionnement après orages) contenant un abondant mobilier céramique et métallique brisé sur place. Pour la seconde agglomération d'Entremont, il faut désormais considérer une évolution en fonction de deux étapes: Entremont 2a et 2b. Bien qu'encore difficiles à préciser sur la plan chronologique, il est maintenant à peu près certain qu'il faut placer ces deux moments de l'habitat récent après les années 150/140 av. J.-C. Le laps de temps qui sépare les deux destructions ne saurait non plus se ramener à une année (supposition de F. Benoit), mais doit plutôt se considérer à l'échelle d'une à trois décennies (deux ou trois sols correspondent à la période Entremont 2b dans la pièce n° 7). L'hypothèse d'une destruction définitive des habitats en 124/123 av. J.-C. paraît de moins en moins probable.

◆ L'Habitat 1 : l'îlot 29 et ses alentours

Des travaux d'ordre topographique ont porté d'une part sur la recherche du plan des îlots entourant l'îlot 29 et d'autre part sur le secteur occidental de la ville haute où se pose le problème du raccord entre les remparts nord et ouest et celui de l'entrée de la ville haute.

Les travaux ont été ralentis par l'extrême destruction des structures vers la bordure du plateau et permettent cependant quelques observations que les campagnes de fouilles ultérieures devront préciser :

- Le rempart ouest est interrompu, arraché à quelques mètres plus au sud de l'endroit où les fouilles anciennes s'étaient arrêtées; la courtine nord est interrompue, arrachée, à 1,90 m de ce rempart, de sorte qu'on ne peut savoir si un passage étroit (pour piétons seulement) existait entre la tour et l'avancée nord du rempart, malgré la présence d'aménagements près de la voie à ornières qui iraient dans ce sens.
- Aucune traces de salles le long du rempart ouest n'a été retrouvée, alors que le long du rempart nord, le prolongement occidental de l'îlot 13 a été dégagé; malgré une mauvaise conservation, les murs délimitant les pièces 9, 10 et 11 ont pu être localisés.

La disposition des îlots entourant l'îlot 29 apparaît désormais nettement. Au nord, l'îlot 33 a été repéré pour plus des deux tiers de sa surface ; un angle se trouve sous l'angle de la maison moderne. Au sud, le tiers nord de l'îlot 32 a été dégagé et montre un angle arrondi au carrefour des rues 30/31, alors que l'angle ouest est détruit. Les plans de ces deux îlots apparaissent bien réguliers

en comparaison avec l'îlot 29 qui semble rester une exception par son irrégularité.

Les fouilles se sont par ailleurs poursuivies sur cet îlot 29 où on peut estimer avoir désormais une connaissance quasi exhaustive de la stratigraphie, même si quelques détails de fouille restent à vérifier.

La stratigraphie ne présente aucune trace d'un état où l'îlot aurait eu un plan régulier, comparable à celui que présentent la totalité des îlots dégagés dans la ville haute. Aucun niveau d'occupation, aucune trace d'arrachement ou de reprise de mur ne peuvent étayer l'hypothèse qui avait été formulée, selon laquelle un changement dans la fonction de l'îlot aurait entraîné une modification de son architecture interne. La campagne 1987 permet les observations générales suivantes.

Mis à part l'ajout d'une cloison qui a abouti à la création de deux pièces plus petites (salles 6 et 7) dans un espace plus vaste à l'origine, on ne connaît donc qu'un état de l'îlot 29 qui est caractérisé par l'absence de mur axial continu. La construction de l'îlot suit le pendage ouest-est du terrain qui a été entamé dans la partie amont de chaque pièce pour créer un sol horizontal. En limite de pièce, où sont installés les murs, le substrat n'est pas excavé. Cette disposition n'a subi aucune modification qui prouverait un état antérieur de l'îlot : tous les murs de l'îlot sont fondés de la même manière, à l'exception de la cloison entre les espaces 6 et 7.

L'examen des îlots 33 et 32 permet également de formuler l'hypothèse que l'îlot 29 était long d'environ 24 m comme les autres îlots, même si son mur de façade occidental a été détruit. Il faut donc restituer à l'ouest des pièces 1 et 11 une ou deux rangées de salles supplémentaires.

Malgré son plan intérieur irrégulier, l'îlot 29 présente le même système d'accès que les autre îlots de la ville haute : les pièces ouvrent sur les rues et ne communiquent pas entre elles. Les hiatus observables dans les murs intérieurs sont dûs à leur arasement parfois total et ne correspondent pas à des portes. Seule la porte de la salle 9 présente une dimension supérieure à la moyenne qui peut signaler la fonction particulière de cette pièce.

Les aménagements préalables à la constitution du sol d'habitat sont rares : le plus spectaculaire se situe dans la pièce 11 avec le creusement d'une fosse importante, alors que dans les salles 5 et 8 il s'agit de petites fosses qui se signalent par la présence du dépôt de bijoux en argent (paire de boucles d'oreille et bague). On peut en rapprocher une petite fosse, qui est stérile, dans la salle 3, ou encore les deux fosses dépotoirs de la pièce 2 préalables à la constitution du vaste dépotoir artisanal et domestique. Seul l'espace 3 présente un aménagement du sol, sous la forme de dalles plates qui ne couvrent qu'une partie de l'espace habitable. La pièce 11 offre une plaque-foyer dont la structure est simple (couche d'argile recouvrant des fragments de dolium écrasés sur place) : c'est là l'unique foyer aménagé de l'îlot 29. Les structures de combustion sont donc rares, puisqu'on ne peut signaler, outre cette plaque-foyer, que des petits foyers installés sans aménagement dans la rue 19, et les foyers des salles 3 et 5.

La pièce 2 montrait cependant des pierres fortement brûlées, des couches cendreuses importantes : elles correspondent à la vidange de foyers qui n'ont pas été localisés et s'intègrent au dépotoir domestique et artisanal qui s'est constitué dans ce vaste espace. De même le petit dépotoir de la salle 4 comprend des vidanges de foyer et des dépôts de déchets domestiques et plus rarement artisanaux (scories).

La pauvreté du sol et de la couche d'effondrement de plusieurs pièces (salles 6, 7, 8 et 9) interdit toute hypothèse sur leur fonction. Le premier niveau d'ocupation de la pièce 10, caractérisé par de petites fosses installées régulièrement, suggère une vocation de stockage de dolia, alors que le second état d'occupation de cette pièce est peu marqué. L'activité agricole des occupants de l'îlot 29 se signale par la présence d'herminettes et de serpettes. Mais c'est surtout l'activité artisanale du quartier qui est remarquable et fortement soulignée par l'abondance de déchets de fabrication de bronze et de verre accumulés dans l'espace 2. L'étude de l'ensemble de la documentation issue des fouilles menées à Entremont depuis 1946 a cependant nuancé cette singularité : le recensement et la cartographie du matériel métallique ont montré que les traces artisanales (outils, scories) n'étaient pas totalement absentes de la ville haute même si aucune installation importante (huilerie, four) n'a pu encore y être mise au jour. L'atelier de joaillier n'a toujours pas pu être localisé.

Dans l'îlot 33, la fouille des cases 1 et 2, engagée en 1986 a été poursuivie sans être achevée. On souhaitait en effet localiser l'atelier de fabrication artisanale qui n'avait pu encore être révélé dans les pièces de l'îlot 29 qui jouxtent la cour-dépotoir (pièce 2 de l'îlot 29). La présence dans la rue 19, devant la porte de cette salle 2 (îlot 29), de petits éléments connus dans la cour (perles, os, fragments de bronze) soutenait en effet l'hypothèse que l'atelier pouvait se situer dans les pièces les plus immédiates de l'îlot voisin, i.e. les salles 1 et 2.

La case 1 avait révélé en 1986 des fragments d'os humains perturbés appartenant à deux individus adultes. La poursuite de la fouille a montré deux crânes isolés, sans mandibules, placés à quelque distance l'un de l'autre, et posés sur leur trou occipital. Ils sont situés au niveau du sol de la case, à l'écart des fragments d'os humains dispersés. L'identification des deux hommes, réalisée par E. Mahieu, est intéressante à confronter avec la présence du bracelet en verre trouvé en 1986.

Il semble s'agir d'habitants, morts soit dans la bataille, soit dans l'effondrement de la maison –évènements qui ne sont pas obligatoirement contemporains – sans que l'on puisse comprendre pourquoi personne n'a veillé à leur offrir une sépulture.

La fouille a porté, enfin, sur une portion de la rue 30, face à la case 7 de l'îlot 29 : un mode d'aménagement inconnu jusqu'alors dans la ville haute a pu être mis en évidence. Il s'agit d'une couche de pierres et de cailloutis dont la limite occidentale paraît intentionnelle et laisse la place à une couche de terre qui borde la façade de l'îlot. Le détail de l'installation reste hypothétique (bois ?) mais paraît bien lié à l'aménagement de la maison (toit, seuil ?).

Les recherches à Entremont font l'objet d'une nouvelle demande de fouilles pluriannuelles pour 1988 et 1989. L'année en cours devrait être marquée par le début de l'application de la loi Programme sur les Monuments Historiques qui comprend la mise en valeur du site d'Entremont, et nécessitera de vastes travaux liés à l'amélioration de la circulation des visiteurs et de la présentation des éléments prestigieux du site.

AIX-EN-PROVENCE, Jardin de Grassi Domus gallo-romaine

Sauvetage urgent M. Roger BOIRON

Tombé dans l'oubli depuis 27 ans, le site archéologique de Grassi situé dans la partie nord de la ville a pu, grâce au financement de la mairie d'Aix-en-Provence, être en 1987 aménagé en jardin public et ainsi mis en valeur. Ce travail est le résultat d'une collaboration entre le Service des espaces verts, l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique et la Direction Régionale des Antiquités.

Les sondages réalisés de 1939 à 1945 par F. Benoit, J. Irigoin et R. Ambard, puis les fouilles effectuées en 1957 par J. Gourvest et J. et Y. Rigoir lors de la construction du groupe scolaire de Grassi, avaient permis la mise au jour de plusieurs *domus* s'établissant en terrasse sur un terrain présentant une déclivité d'est en ouest.

Deux *domus*, datées par les fouilles du milieu du Ier s. de n. è., avec des réoccupations jusqu'au Ve s., sont présentées au public (fig. 14).

De la domus installée sur la terrasse supérieure ne subsistent que quelques murs en fondation orientés nord-sud/est-ouest. Un sol en béton de tuileau qui était recouvert d'une mosaïque

blanche à double bande noire reste le seul témoin des niveaux d'occupation de cette demeure. Un mur en trompe-l'œil, peint par J.-M. Gassend, est implanté dans la partie sud d'un mur qui constituait la limite ouest de la maison ; il doit permettre au passant de visualiser ce que pouvait être cette maison. Dans la partie nord de cette terrasse, un mur composé de grands blocs de calcaire en réemploi, assis sur un lit constitué de fûts de colonnes et fondé dans une couche de démolition, atteste des remaniements effectués après l'abandon de l'habitation.

Sur la seconde terrasse, le visiteur peut apercevoir les vestiges d'une domus qui s'ordonne autour d'un péristyle de style rhodien à colonne jumelée. La cour, ornée par un bassin bordé de blocs monolithiques moulurés, présente un sol constitué de grandes dalles de pierres rectangulaires. Sur le sol de la galerie qui dessert quatre pièces de la maison, on peut encore apercevoir des fragments d'une mosaïque blanche à bande noire. Les murs de la maison, qui ont été récupérés, sont maintenant matérialisés par des haies ou rebâtis en pierres afin de guider le passant et l'inciter à utiliser les systèmes de circulation (seuils, couloir). Quant aux pavements de mosaïque, le mauvais état de conservation de leur support et du tapis de tesselles a nécessité une dépose. Elles ont ensuite été recollées *in situ* sur de nouveaux bétons. Enfin, pour permettre d'apprécier les espaces et les volumes et de comprendre le plan de ces *domus*, une maquette restituée ainsi que des panneaux explicatifs vont être installés sur le site, dans une vitrine.

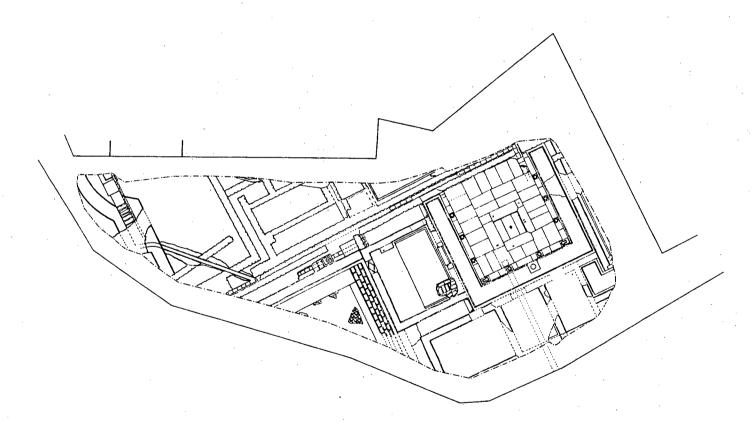


fig. 14 13 - AIX-EN-PROVENCE, Jardin de Grassi. Relevé des structures.

ALLEINS, Chemin du Vallon de Gipan Dallage gallo-romain

Sauvetage urgent M. Jean-Pierre PILLARD

En mai 1987, un décaissement préalable à la construction d'une maison individuelle a mis au jour un reste de dallage fait de *tegulae* retaillées en petits carrés de 3-4 cm de côté. Deux vestiges de murs arasés ont pu être localisés.

Le matériel archéologique était pauvre (quelques tessons seulement, de rares esquilles d'os, de rares traces de cendres), mis à part plusieurs morceaux d'un petit gobelet de céramique sigillée arétine à guillochis correspondant à des formes des toutes premières années de notre ère. Plus remarquable était le nombre de fragments d'enduits peints. Ce dallage se superposait à une couche d'occupation antérieure, n'ayant donné pour l'instant que de la céramique commune claire, non peinte.

Ce site en pied de pente, à la sortie est du village, fait partie de tout un ensemble prospecté depuis quelques années.

ARLES, Augery de Corrèges Habitats, silos de stockage médiévaux

Sauvetage urgent M. Jérôme KOTARBA

♦ Découverte et présentation

Le site est établi dans la partie nord de la Camargue, à proximité du Petit Rhône. Sa découverte est liée à une sensibilisation particulière de la Société des Autoroutes du Sud de la France qui a demandé que des recherches archéologiques soient entreprises sur le tracé de l'autoroute A55 qui doit relier Arles à Nîmes. Une prospection systématique menée à partir d'octobre 1986 sur ce site resté inconnu a livré une petite quantité de fragments de céramique. Depuis le 1er avril 1987, une campagne de dégagement et de fouille a permis de localiser et d'exploiter le gisement.

De nombreux ensembles de différents types ont été mis au jour sur la totalité des 7000 m2 ouverts actuellement sur l'emprise de l'autoroute. Les informations apportées par la prospection et les sondages autorisent à penser que le site d'Augery s'étendait sur plus de 8 hectares parmi lesquels 2 hectares sont concernés par l'implantation de l'autoroute.

◆ Premiers résultats archéologiques

Dans un premier temps l'effort a porté sur le nettoyage et le relevé des vestiges qui se présentent en plan sous divers aspects : structures circulaires de diamètres variables, structures

linéaires rectilignes ou incurvées, niveaux d'occupation, lambeaux de sols et nombreux foyers.

Les mois de juillet et août ont été consacrés à la fouille en profondeur de la plupart des ensembles individualisés. Il apparaît que les fosses circulaires peuvent être distribuées dans deux groupes typologiques distincts :

- les silos de stockage : les parois des creusements sont évasées en ampoule et se rassemblent pour former un fond légèrement déprimé en cuvette. Dans le cas présent, ces parois sont soigneusement enduites d'une couche d'argile compacte assez épaisse (8 à 12 cm) destinée à les renforcer (l'encaissant est ici constitué par des niveaux alluviaux de sables lités) ainsi qu'à aider à la protection des denrées ensilées contre les infiltrations d'eau et la pénétration d'air ou de parasites;
- les trous de poteaux : de diamètres inférieurs aux silos, leurs parois sont verticales et leurs fonds plats. Certains, de grande dimension, ont été aménagés pour recevoir les éléments porteurs de la charpente, d'autres, plus réduits, sont les témoins de la présence de renforts intermédiaires.

Les structures linéaires se répartissent également en deux catégories :

- les fossés de drainage des eaux : ils sont à profils incurvés et à fond convexe simple ou double ;
- les murs de terre : on les distingue des précédents car la tranchée d'implantation est à parois verticales. Ils présentent parfois, à intervalles réguliers, des élargissements cylindriques interprétés comme des trous de poteaux.

En confrontant les renseignements fournis par l'étude du relevé en plan et ceux obtenus par la fouille, il a été possible de préciser en partie la distribution de l'espace. L'association des structures entre elles permet d'affirmer par exemple qu'il existe plusieurs zones d'ensilage bien délimitées où les unités de stockage sont très denses et très proches les unes des autres sans toutefois se recouper. Pour les zones d'habitat proprement dit, il a été mis en évidence au moins trois phases d'occupation, la plus récente ne subsistant qu'à l'état résiduel. Chacun des deux premiers établissements organise ses constructions suivant une orientation préférentielle, et nous sommes à même actuellement de restituer les plans de deux habitations de la phase la plus ancienne et d'une de la phase suivante. Les trois plans comparés font apparaître une grande similitude dans la conception de l'habitat. Chaque unité, ou "maison", est divisée en trois parties : un rectangle central flanqué de part et d'autre d'un espace carré. Un rajout triangulaire très aplati vient doubler la façade ouest, l'ensemble étant grossièrement orienté nord-sud. Ces maisons d'une superficie d'environ 400 m2 au sol s'intègrent à un périmètre bâti délimitant un système de cour ou jardin dans lequel des petites constructions annexes ont pu se voir attribuer des fonctions domestiques, artisanales ou agricoles.

L'homogénéité constatée est une garantie de la bonne interprétation conjointe du plan et des données de fouille, ainsi qu'une preuve que l'habitat médiéval d'Augery obéit à des normes précises et rigoureuses de construction non encore attestées en milieu rural pour la période considérée.

Des éléments de datation sont apportés par l'étude du mobilier archéologique associé aux structures décrites. La céramique mise au jour est exclusivement à pâte commune et à cuisson réductrice. Il s'agit de vases globulaires à double fonction culinaire et de stockage. La panse peut être laissée brute de tournage ou bien être agrémentée de trois types de décor : lignes parallèles réalisées à la molette, ondes légèrement incisées à la pointe dure ou obliques régulières de lissage obtenues au brunissoir. Ce mobilier est encore mal connu mais il appartient assurément à une période comprise entre les IXe et XIe siècles. Des datations absolues obtenues par archéomagnétisme sur les foyers (travaux de Mme Bucur) et radio-carbone sur les charbons de bois nous donneront les précisions chronologiques indispensables.

◆ Conclusions et perspectives

Quelle que soit sa position précise à l'intérieur de la fourchette chronologique proposée, il apparaît que le site d'Augery de Corrèges est un type d'habitat totalement inédit pour le Midi de la France. Il convenait donc de conférer une dimension plus large à l'enquête. C'est pourquoi les orientations de recherches ont été diversifiées. Le dépouillement systématique des archives munici-

pales d'Arles et départementales de Marseille (I. Delafolie), la collaboration d'un architecte (J. Laforgue), de nombreux naturalistes, spécialistes en sédimentologie (J.-E. Brochier), palynologie (H. Laval-Triat), carpologie (M.-P. Ruas), anthracologie (A. Durand), malacologie (Dr. J. André), anthropologie (A. Gardeisen), nous aideront à mieux connaître le contexte socio-géographique, l'environnement et l'économie d'un village médiéval de Camargue.

Le travail de terrain s'est poursuivi jusqu'à la fin du mois d'octobre 1987, dans le but de

déterminer définitivement le périmètre de l'habitat ainsi que d'en préciser la durée de vie.

La somme de toutes ces recherches constituera un ensemble d'informations essentielles pouvant être utilisées comme référence pour une période historique charnière où des pouvoirs nouveaux se mettent en place dans un paysage en pleine évolution.

ARLES, Quartier de Trinquetaille, Rue Brossolette Quartier d'habitations gallo-romaines

Sauvetage urgent M. Jean-Maurice ROUQUETTE, M. Claude SINTES

Un terrain de 1 000 m2 situé rue Brossolette à Trinquetaille doit être prochainement occupé par un immeuble neuf avec parc à voitures en sous-sol. La localisation du chantier à quelques dizaines de mètres de la Verrerie, où de nombreuses mosaïques d'époque gallo-romaine avaient été découvertes, fait qu'une fouille préliminaire a été entreprise.

Le quartier montre une urbanisation assez précoce, dès les premières années de notre ère, avec des murs en pierres froides posées sur un radier. L'état II qui est datable de la deuxième moitié du Ier s. est caractérisé par des pièces richement pavées en béton lissé, opus sectile, opus signinum et mosaïque. L'organisation des maisons de ce niveau n'a pas été comprise, nos sondages donnant des informations trop lacunaires.

Vers le second siècle, le quartier est bouleversé par de nouvelles constructions mais l'orientation générale des murs est conservée. L'élément le plus notable est un bassin monumental bordé d'un péristyle avec sol mosaïqué ; une pièce de réception pavée elle aussi de mosaïque a été construite dans l'axe du bassin.

Vers la fin de la première moitié du IIIe s., nouvelles transformations avec la création de très grandes pièces dont l'une vient détruire le bassin antérieur et réutilise les blocs du cuvelage dans ses chaînages d'angles. Cette pièce est voisine d'un grand couloir de plus de 18 m de long, au sol couvert d'une mosaïque géométrique. Dans le même temps ou de manière légèrement postérieure, les pièces de l'état IV sont recoupées par des murs de refend en briques posées sur une embase de pierres et moellons.

Un incendie, dont les traces sont très nettes pour certains secteurs du chantier (toitures écroulées sur des solives carbonisées, couches de cendre épaisses,...) vient détruire complètement le quartier vers la fin du IIIe s.

Après ce sinistre, des réoccupations sont d'un caractère très pauvre : il semble que la zone change d'occupants, car aucune reconstruction d'un type luxueux n'est décelable pour la portion étudiée. Après ces traces des IVe et Ve s., le site sert de carrière à matériaux, puis il est recouvert par les sables alluvionnaires apportés par le Rhône.

ARLES, Le cirque Cirque romain

Fouille programmée M. Jean-Maurice ROUQUETTE, M. Claude SINTES

La fouille du cirque a eu lieu cette année de mars à décembre 1987. La datation et l'organisation structurelle du cirque ne sont pas remises en cause à la suite des fouilles de cette année, mais les apports de la campagne sont importants et peuvent réorienter notre réflexion. Ainsi, des éléments nouveaux, intéressant la construction elle-même, se font jour : la mise en évidence d'un niveau général visible pour l'ensemble des structures dégagées montre que la construction du monument a été faite en plusieurs phases ou étapes. Ce niveau avait déjà été repéré en d'autres points du chantier (dans le virage et dans la cavea est) mais n'avait pu être interprété, faute d'espace. La fouille de 1987, beaucoup plus étendue, montre que ce phénomène semble avoir été général. Le niveau d'arrêt de chantier est caractérisé par un lissage soigneux du blocage à une hauteur moyenne de 3,40 m N.G.F.

Certaines entretoises sont couvertes de traces de semelles cloutées fortement imprimées dans le béton. Après avoir réalisé leur arrêt, les maçons ont dû piétiner le béton frais. D'autre part, le long de plusieurs entretoises, des bourrelets de mortier débordent l'appareil du mur de quelques centimètres. La récupération des matériaux s'est en général arrêtée sur ce niveau et rares sont les points où blocage et moellons de l'appareil ont été récupérés au-delà.

ARLES, Hôpital Van Gogh Dallage fin Ier s., égout Ve s., habitations tardives Ve-VIe s.

Sauvetage programmé M. Jean-Maurice ROUQUETTE, M. Claude SINTES

En 1987, les fouilles de l'Hôpital Van Gogh ont été poursuivies sous la totalité de la cour Dulau et dans l'aile du bâtiment nord (fig. 15).

Le dallage déjà repéré et étudié en 1986 se continue avec le même système de dalles de pierres froides savamment agencées (fig. 16) ; quelques lacunes montrent que le dallage du premier état pressenti à la suite des fouilles de 1986 se trouve bien partout sous le dallage du second état. L'emprise totale atteint désormais plus de 30 m de largeur ; le mobilier découvert confirme une datation de la fin du Ier s. pour la construction du dallage supérieur.

Sous l'aile nord, on retrouve les traces d'habitation tardive (Ve-VIe s.) déjà observées dans les fouilles de 1986.

Le seul élément vraiment nouveau est un caniveau installé après qu'on ait tranché longitudinalement les deux dallages. Les côtés de ce drain sont en petits moellons maçonnés grossièrement et le fond en tegulae placées à l'envers, bout à bout. La couverture de l'égout est constituée de fragments de pierres froides arrachées à la place, mais aussi de dalles de calcaire et de fragments

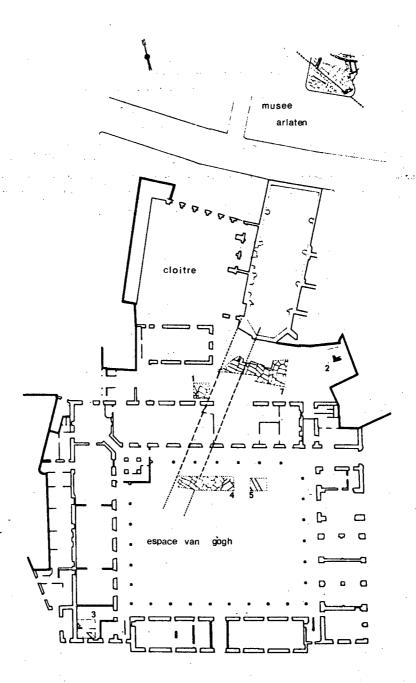


fig. 15 13 - ARLES, Hôpital Van Gogh. Plan général : emplacement des vestiges et orientation de la voie.

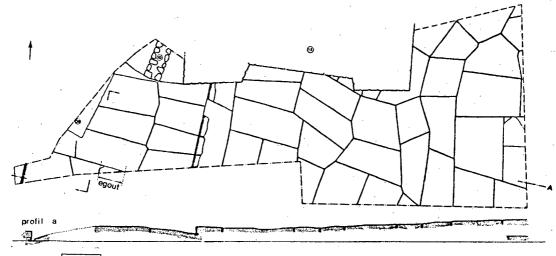


fig. 16 13 - ARLES, Hôpital Van Gogh. Profil et plan du dallage et de la voie.

d'architecture (bases) récupérés. De la terre compactée vient terminer la couverture et remettre la place à niveau.

Le mobilier découvert dans la tranchée est en cours d'identification mais la date de construction se situe probablement au Ve s.

ARLES, Hôtel de Ville Portique du forum et habitat du Ve s.

Sauvetage urgent M. Jean-Maurice ROUQUETTE, M. Claude SINTES

La municipalité d'Arles souhaitant installer un standard téléphonique dans ses locaux en sous-sol, un sondage archéologique est intervenu avant le début des travaux : la localisation du sous-sol, juste au-dessus de l'extrémité de la branche sud du cryptoportique, laissait espérer des renseignements neufs sur le portique du forum et sur la place dallée qu'il entourait. La zone fouillée, d'une surface de 30 m2 environ, est extrêmement bouleversée par la construction de murs médiévaux et modernes qui n'ont laissé que bien peu de choses en place.

On a pu observer l'extrados de la voûte du cryptoportique et surtout dégager le stylobate du portique (fig. 17); seule, la première assise est encore en place avec son talon mouluré. Les dalles de la place proprement dite ont disparu, laissant visible par endroits le hérisson de pose constitué de gros blocs damés. Entre la place et le stylobate, un caniveau creusé dans des dalles calcaires courait tout le long du monument. Un mur a été construit sur le stylobate à un moment où celui-ci est déjà détruit, du moins pour la dizaine de mètres linéaires qui a pu être observée. Ce mur s'appuie directement sur le hérisson de la place dallée, enjambe le caniveau et recouvre la première assise du stylobate; il est constitué de petits moellons enserrant un blocage et de gros blocs de récupération.

Quelques lambeaux de sol àl'intérieur de la pièce sont encore visibles, avec un petit caniveau en tegulae. Sous le sol de terre battue, des fragments provenant sans doute du portique, ont servi de préparation (bases et tambours de colonne, soffite, morceaux d'architrave). Le mobilier céramique, très abondant dans la préparation du sol et juste au-dessus, indique une construction de cet habitat intervenant dans la première moitié du Ve s. (sigillée claire D de forme Hayes 61 A, 61 B, 62, 67 et 91 A; forte proportion de luisante des ateliers de Portout et de Conjux).

La certitude de la destruction d'une partie au moins du portique du forum, au moment même où Arles connaît un rayonnement politique et spirituel important, ne va pas sans poser de sérieux problèmes historiques.

A l'occasion de cette fouille, on a vidé une pièce voisine de ses remblais (cette pièce était une des geôles du Palais des Podestats). Les murs sont couverts de graffiti réalisés par les prisonniers sur une hauteur de 2 m environ. Les dessins sont peu lisibles en raison de l'usure des murs, mais on peut distinguer des représentations de croix, bateaux, moulins, portraits et inscriptions. Une étude rapide du matériel découvert en couche indique que ces documents graphiques sont antérieurs au XVIe s.

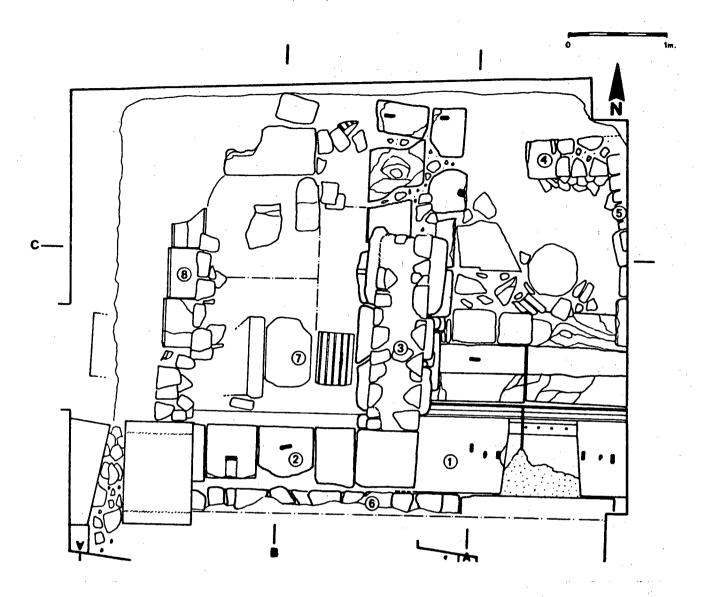


fig. 17 13 - ARLES, Hôtel de Ville. Cryptoportique : plan général du sondage.

ARLES, Jardin d'Hiver Emporion massaliote et habitat celto-ligure

Fouille programmée pluri-annuelle M. Patrice ARCELIN

Les recherches de 1983 à 1986 ont mis au jour les éléments architecturaux d'un groupement d'habitations composant l'un des quartiers de l'Arles protohistorique (Αρελατε de Strabon). Ce secteur de l'agglomération antique, repéré et prospecté initialement en 1975-1976, se prolonge en réalité bien au-delà des limites sauvegardées (sous l'actuel parc automobile construit à l'emplacement

d'un ancien jardin public) (1). Les sondages de l'Esplanade (à une centaine de mètres plus à l'ouest) ont retrouvé des horizons comparables. Associé à d'autres indices inédits, il est possible de considérer que l'ensemble du flanc sud de l'escarpement rocheux (en pente régulière vers les marais) fut occupé à patir de l'extrême fin du VIe s. av. J.-C. par une succession d'habitats structurés (2).

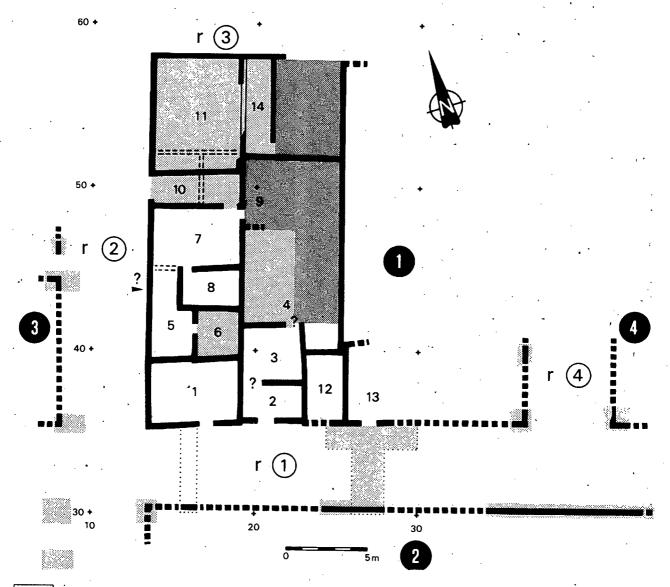


fig. 18 13 - ARLES, Jardin d'Hiver. Plan général synthétique des principales structures bâties durant la phase IV (IIIe s. av. J.-C.). Indication des numéros d'îlots (cercles fond noir), de rues (cercles réservés), de pièces et d'espaces; le tramé gris clair indique les secteurs fouillés en 1987 (le gris sombre les extensions prévues en 1988).

Les fouilles de 1987 se sont orientées dans plusieurs directions :

• Une *prospection superficielle du terrain* autour du premier ensemble d'habitat reconnu dans l'îlot 1. Nous en connaissions le secteur sud-ouest : la découverte de l'angle sud-est permet d'établir une largeur de 23 m. La rue 1 borde la façade sud de l'îlot (largeur entre 4,95 et 5,05 m). Le mur opposé

⁽¹⁾ Notes d'information et de liaison de la D.R.A.-P.A.C.A., 1, 1984; 2, 1985.

⁽²⁾ Une première et brève synthèse sur "Arles protohistorique" (avec une notice sur les fouilles du Jardin d'Hiver) vient d'être publiée dans la Revue d'Arles (1, 1987, p. 16-27) à l'occasion d'une exposition archéologique organisée par les Musées de la ville.

correspond à celle du groupement d'habitat n° 2. Deux autres voies de même largeur viennent d'être repérées (rues 2 et 4) et déterminent l'existence de deux autres îlots (n° 3 et 4) à l'ouest et à l'est du premier (on se reportera à la fig. 18).

On notera que l'alignement actuel de l'îlot 2 pose problème (orientation différente de celle du premier îlot ou présence d'une ruelle intermédiaire non encore repérée?). Dans l'îlot 3, une ouverture de faible largeur (avec pénétration du radier de la rue) paraît correspondre à un accès sur une cour intérieure (comme dans le cas de la ruelle 3 déjà fouillée en 1986 dans l'îlot 1). Nous possédons maintenant la preuve d'une parfaite structuration urbaine du quartier selon une trame présentant d'évidentes irrégularités.

• Une fouille extensive de l'îlot 1 dans les niveaux se rapportant aux phases d'occupation III et IV (milieu du IVe à la fin du IIIe s. av. J.-C.). Quatre pièces ou espaces ont été explorés (atelier, cellier ou étable, pièce à usage domestique de 31 m2). Plusieurs sols sont individualisés avec leurs aménagements propres (plaque-foyer, bases de petits cloisonnements, foyers à même le sol, radier destiné à un usage artisanal,...). Les remaniements successifs intervenus dans le plan intérieur de l'îlot au cours des phases III, IV et V, sont complexes ; certains demanderont à être précisés lors des nouvelles recherches de l'été 1988. A cette date, le quart sud-ouest de l'îlot 1 sera pratiquement achevé.

Dans l'espace 11, la stratigraphie a été partiellement détruite par une vaste extraction de terre et de pierres (peu de temps après l'abandon du quartier, au début du IIe s. av. J.-C.). Ces enlèvements ont creusé des fosses qui selon toute apparence furent assez rapidement comblées par d'autres apports. Le matériel contenu (très abondant) provient de dépotoirs urbains. Les éléments les plus récents de ce mobilier fragmenté ne sont pas postérieurs au dernier quart du IIe s. av. J.-C. Outre l'intérêt qu'offre une étude des 3 000 objets inventoriés (pour l'essentiel du IIe s.), cette perturbation confirme l'abandon total du secteur après le premier quart du siècle. Par contre, il semblerait que la voie 2 connaisse une utilisation prolongée.

- La poursuite de l'analyse stratigraphique de l'îlot 1 a conduit à ouvrir un nouveau sondage (n° 4) dans l'espace 6. Il est destiné à compléter les données déjà établies pour le n° 1, voisin. Les niveaux de la phase II (vers 475-350) particulièrement riches, ont été complètement fouillés cette année. Cette recherche sera achevée en 1988.
- Le décapage sytématique des nombreux niveaux de circulation qui se succèdent dans la rue 1 (sondage n° 3) a facilité la compréhension des remaniements constatés dans les façades latérales, en relation avec la stratigraphie de l'espace 12 (dans l'îlot 1).

AURONS, Les Ferrages, Verger de la Croix Nécropole-Ve au XIe siècle

Sauvetage urgent Mlle Sophie HETTIGER

Une intervention archéologique a eu lieu en juin 1987, la construction d'un lotissement ayant été projetée sur une zone réputée riche en vestiges, au lieu-dit Les Ferrages. Des sépultures, une stèle ornée et des structures appartenant vraisemblablement à un édifice cultuel avaient été découvertes en 1984.

Quatre hectares ont été prospectés. Des sondages à la pelle mécanique ont permis de confirmer la présence d'une nécropole. Une trentaine d'inhumations en coffrage de pierres ou en coffrage de pierres et de tuiles ont été repérées. Trois seulement ont pu être fouillées. Elles étaient orientées nord-ouest/sud-est, perpendiculairement à l'axe de la plus forte pente du terrain. Aucun matériel archéologique n'a été trouvé dans et à proximité des sépultures. Selon les travaux de Monsieur et Madame Proust en 1984, cette nécropole a été utilisée du Ve au XIe siècle, et peut-être audelà, une sépulture en cercueil datant des XIIIe-XIVe siècles. La sauvegarde d'environ 400 m2 a été proposée au maître d'ouvrage du lotissement.

AURONS, Chapelle Saint-Martin Sépultures médiévales

Sauvetage urgent Mlle Stéphanie SCHINDLER

Au mois d'avril 1987, nous avons entrepris, à la demande de la commune, une fouille de sauvetage urgent sur le site de Saint-Martin du Sonnailler, petite chapelle romane située à 4 km environ au nord du village. Il s'agissait de dégager la façade sud sur toute sa longueur en creusant une tranchée d'un mètre de largeur afin de permettre l'installation d'un drain.

La fouille a duré 15 jours et a révélé, outre une couche de remblais modernes, un niveau médiéval en place, contenant uniquement de la céramique grise. Cette couche fossilisait un niveau de sépultures que nous avons dégagées mais non fouillées, étant donnés les délais fixés. Il s'agissait d'une sépulture sous lauses fermée et de deux sarcophages dont on avait aperçu l'un dans la coupe de terrain à l'est de la tranchée, à l'aplomb de l'angle sud-est du bâtiment. Ce dernier sarcophage avait conservé partiellement son couvercle marqué d'une croix incisée sur son côté est. L'autre cuve était dépourvue de couvercle.

La profondeur nécessaire pour l'installation du drain étant atteinte, nous avons arrêté la fouille à ce niveau.

BOUC-BEL-AIR, Baou-Roux Oppidum - Age du Bronze/Age du Fer

Fouille programmée M. Philippe BOISSINOT

La poursuite des deux principaux sondages (fig. 19, a et r) et l'examen des collections anciennes a permis d'aboutir cette année à un premier tableau chronologique :

Période 87-1: aucun niveau archéologique en place ne peut pour l'instant se rapporter à cette période qui recouvre en partie le Néolithique. Une pointe de flèche tranchante peut être attribuée au Néolithique ancien ou moyen. Les éléments datables du Néolithique final sont par contre beaucoup plus nombreux. Ils consistent en plusieurs formes céramiques simples (munies de mamelons de préhension ou de cordons lisses verticaux), des lames de silex et des haches en pierre polie.

Période 87-2 : c'est sur un plateau pratiquement à nu que s'installent les hommes du Bronze ancien. La poursuite des fouilles a permis de vérifier l'étendue de ces niveaux : tout le plateau, soit près de 4 hectares de superficie, est alors concerné par cette occupation. Rappelons enfin que le mobilier est très proche de celui du camp de Laure au Rove (1).

Période 87-3 : l'absence de matériel et de niveaux du Bronze moyen indiquent un hiatus dans l'occupation, relativement long puisque les anciens niveaux sont érodés et bioturbés.

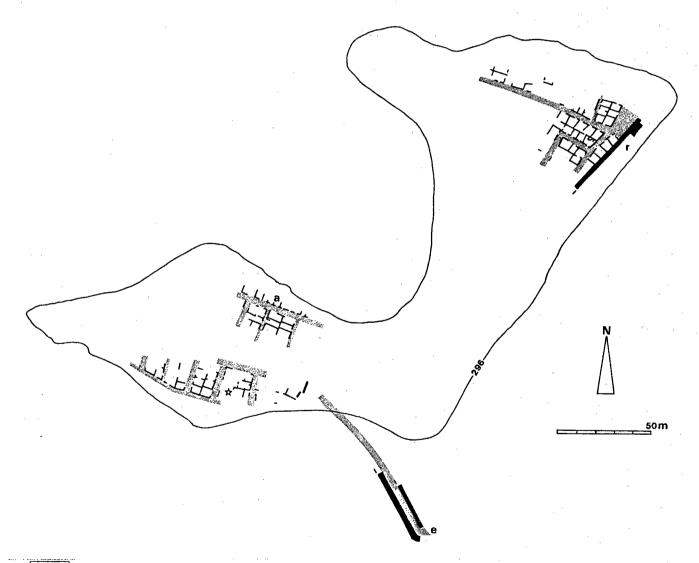


fig. 19 | 13 - BOUC-BEL-AIR, Baou-Roux. Plan des structures du village du IIe s. av. n. è. et emplacement des sondages (a et r). L'étoile dans la partie ouest du plateau signale la position du casque en bronze. Le réseau hypothétique des rues est souligné par les hachures.

⁽¹⁾ Ph. Boissinot, Un habitat de hauteur de l'Age du Bronze en Provence : le Baou-Roux (Bouc-Bel-Air, B.-du-Rh.). Premiers résultats, dans L'Anthropologie, 87, 3, 1983.

Période 87-4: cette période qui couvre le Bronze final IIIb peut se diviser en deux phases dont la succession est particulièrement nette dans le secteur nord-est (fig. 19, r). Les fouilles 1986-1987 ont permis de mettre en évidence les premiers vestiges architecturaux de cette période. Les habitations, probablement quadrangulaires, étaient construites en terre et en bois : des bases de murs, constituées d'un radier de pierres, ont été repérées. De nombreuses plaques-foyers (dont une décorée), des trous de poteaux et des éléments de fours domestiques sont à signaler. Les deux habitats (phases 1 et 2) ont été incendiés. C'est à la deuxième phase qu'il faut probablement attribuer la construction d'un important mur de soutènement à la limite sud du plateau. Le sondage a a donné plusieurs fosses de cette période.

Période 87-5 : c'est un des moments les plus mal connus de l'histoire du site. Une partie du plateau (nord-est) semble avoir été cultivée.

Période 87-6 : c'est au début du VIe s. av. n. è. qu'il faut ramener la construction d'un nouvel habitat, au moins dans la partie ouest du site. Des habitations sont attestées par la présence de basess de mur et de plaques-foyers. Les premières importations de céramiques méditerranéennes permettent de dater cette période de la première moitié du VIe s. : bucchero nero, œnochoés italo-corinthiennes, céramique grise monochrome.

Période 87-7: de la seconde moitié du VIes. à la première moitié du Ves. av. n. è., nous ne connaissons que quelques céramiques provenant des collections anciennes (amphores massaliètes, coupe attique de type 2). Aucun niveau en place n'a été repéré. Faut-il placer ici un abandon du site ou bien une diminution de la fréquentation?

Période 87-8: pour cette période nous possédons par contre de larges niveaux en place autant dans le secteur nord-est que dans la partie ouest du plateau. La chronologie des céramiques attiques permet de placer cet ensemble à la fin Ve s. - début IVe s. av. n. è. Les habitations ne semblent pas comporter des murs en pierres sèches: la technique de l'adobeest par contre bien utilisée. Un grenier à céréales doit être situé dans le secteur nord-est. Aucun élément nouveau ne permet de savoir s'il faut bien attribuer la construction du rempart à cette période (2).

Période 87-9: il faut sans doute situer là encore un hiatus dans l'occupation. Ni la stratigraphie ni les céramiques des anciennes collections ne permettent de distinguer une occupation de la seconde moitié du IVe s. au début du IIIe s. av. n. è.

Période 87-10: le sondage a, dans la partie ouest, a fourni les seuls éléments de cette période. Il s'agit de sols d'habitats recouverts de céramiques cassées sur place, ainsi que de vastes remblais stratifiés. La présence de campanienne A ancienne permet de dater cette occupation de la fin IIIe - début IIe s. av. n. è. Sur les 20 m2 fouillés, aucune structure architecturale n'a pu être étudiée. Cette destruction brutale connaît de nombreux parallèles dans la région marseillaise (Teste-Nègre, Roquepertuse, Pierredon).

Période 87-11 : elle pose le problème de la reconstruction globale du village. Il s'agit plutôt d'un découpage théorique.

Période 87-12 : c'est probablement avant le milieu du IIe s. qu'il faut voir les prémisses de l'aménagement global du site. Des prospections en surface et le relevé des anciennes structures ont permis d'aboutir à un premier plan d'ensemble. Les rues sont orientées N.-O./S.-E. (et perpendiculairement à cette direction). L'utilisation d'axes directeurs est évidente, notamment en ce qui concerne les

⁽²⁾ Ph. Boissinot, Le Baou-Roux, dans Les enceintes protohistoriques de Gaule Méridionale, Cahiers de l'A.R.A.L.O., 14, 1985.

façades nord de la rue principale du sondage a. Celle-ci a d'ailleurs subi de nombreuses modifications dans le courant du siècle. Sa largeur a en particulier été divisée par deux lors de la construction de "boutiques", adossées aux habitations du côté sud. Plusieurs fours domestiques étaient installés dans cette rue, devant l'entrée des habitations. L'étude des collections anciennes permet de rapprocher cette phase de la dernière occupation de l'habitat des Baou de Saint-Marcel et de Saint-Blaise (époque hellénistique). Des différences apparaissent avec le site d'Entremont. La destruction finale du Baou-Roux est placée vers le début du dernier quart du IIe s. av n. è.

Les prospections menées alentour du site montrent l'existence de plusieurs habitats de plaine datés de l'Age du Bronze et du début de l'Age du Fer.

BOUC-BEL-AIR,Le Château Terrasse moderne, niveaux médiévaux et protohistoriques

Sauvetage urgent M. Jean-Pierre PELLETIER

Dans le cadre des projets de réaménagement du château, sous le rocher dominant le village, un minuscule sondage (1/2 m2) destiné à la reconnaissance des fondations de la tour sud-est, a fait apparaître sous des remblais de la fin du Moyen Age et d'époque moderne, plusieurs couches archéologiques.

Directement sur le substrat calcaire, un niveau épais de 0,50 m contenant du matériel de l'Age du Fer (céramique indigène peignée, dolia, amphore marseillaise, campanienne,...); au-dessus, une stratification de même importance semble correspondre aux débuts de la fortification médiévale du site (céramiques communes grises des XIe-XIIe s.). D'autre part, l'observation et un relevé en plan des différentes caves encore accessibles ont permis de constater que l'accès charretier ancien devait être situé un peu plus au nord que la montée actuelle, sous la terrasse aménagée vers le XVIIe s. Au milieu de cette rampe, un passage plus étroit de direction sud-nord permettait sans doute d'accéder plus directement aux bâtiments.

L'étude du fonds d'archives de la famille d'Albertas par Henri Amouric, à peine entreprise, permet déjà de dater les "caves" situées à l'est, vers l'église, et la terrasse sus-jacente, de la première moitié du XVIIe s. La comparaison des textes descriptifs avec les constructions visibles entraînera une meilleure compréhension de l'édifice.

L'occupation ancienne du site étant maintenant prouvée, on ne peut que souhaiter une fouille réelle des quelques zones où ces traces sont encore préservées. Il ne faut pas que des travaux ultérieurs concernant le château ou ses abords immédiats soient effectués sans une étroite surveillance archéologique.

EYGUIERES, Station des Barres Station de plein air, habitat - Néolithique final/Campaniforme

Sauvetage urgent Mme Hélène BARGE-MAHIEU

En décembre 1987, la menace de travaux agricoles importants dans un champ d'abricotiers situé au pied du flanc sud de la montagne du Deffends, au lieu-dit Les Barres, a déclenché une opération de sondage puis de sauvetage urgent.

Cette station de plein air était connue depuis très longtemps. Quelques sondages effectués en 1962 par B. Weber n'avaient pas pu mettre en évidence la bonne conservation de l'habitat. Depuis, de multiples ramassages de surface avaient livré un abondant matériel attribuable au Néolithique final, au Campaniforme, et de façon plus discrète à l'Age du Bronze.

Contre toute attente, étant donnés les défonçages anciens et les ramassages répètés, H. Barge-Mahieu et A. Faure ont mis en évidence des structures d'habitat encore bien conservées. Un mur en pierres sèches a été dégagé sur plus de 4 m de long, et une fosse de 2 m de diamètre, entièrement fouillée, a livré un abondant matériel du Néolithique final.

GARDANNE, Les Aires Traces de matériel antique

Sauvetage urgent
Mlle Catherine RICHARTE

Suite au projet de construction du futur lycée de la ville de Gardanne, une campagne de sondages a été menée durant la première semaine de juillet au n° 10 de l'Avenue des Aires.

Soixante-sept sondages pratiqués à 4 m environ de profondeur ont été réalisés, sur une surface totale de 2 ha. Six d'entre eux seulement se sont révélés positifs, contenant des nodules de chaux, des blocs de pierre, ainsi que quelques rares fragments de *tegulae* et d'amphores. L'information stratigraphique n'a rien apporté de plus. Une corrélation entre les différents sondages positifs peut être supposée, mais avec beaucoup de prudence. Tout au plus cela peut-il rappeler certains sites d'épandage, si l'on considère la proximité de ruisseaux ?

JOUQUES, Beaume Lyonnaise, Grotte de l'Adaouste Gisement magdalénien supérieur

Fouille programmée M. Gérard ONORATINI

Depuis 1986, M. Onoratini Gérard et son équipe ont repris les fouilles dans cette grande cavité de Durance, non loin du pont de Mirabeau, qui constitue un site-clé pour la connaissance du Magdalénien supérieur provençal. Connu depuis fort longtemps, le site fut fouillé en 1903 par C. Cotte et quelques données furent publiées en 1924. C'est M. Escalon de Fonton qui en 1951 établit la stratigraphie du gisement et montra l'existence du premier Magdalénien à harpon de Provence.

Les recherches de 1986 conduites en bordure immédiate de la zone Escalon (face à l'entrée et en arrière du grand pilier stalagmitique) ont permis, d'une part de constater la grande détérioration du site par les fouilles clandestines, d'autre part de mettre au jour quelques témoins intéressants. Dans un lambeau de la couche 12, n'ayant livré que quelques lamelles à dos, a été découvert un fragment d'extrémité distale d'un harpon à un rang de barbelures (en cours d'étude) mais non de type rhodanien. Un lambeau concrétionné de la couche 17 a fourni, outre des charbons de bois, une faune abondante, peu fragmentée, et plusieurs outils sur lame dont des lamelles à dos, une gravette et une grande lame tronquée, oblique.

En 1987, les recherches étendues en direction du sud-ouest ont montré dans une stratigraphie quelque peu différente la présence d'un foyer de cendres noires et blanches (couche Ao) non encore raccordé avec les couches précitées (du fait de la présence de vieilles tranchées), mais incontestablement magdalénien. Ce niveau Ao, largement entamé par les fouilles clandestines, s'étendait entre la paroi au nord et un gros bloc effondré au sud. Le sol était saupoudré d'ocre rouge (hématite), les rares éléments de faune très fragmentés. L'outillage lithique comprenait plusieurs lames brutes de débitage, un burin double sur troncature, un fragment de pointe de Laugerie-Basse, des lamelles à dos dont deux denticulées. Enfin un fragment de sagaie à double biseau strié et décoré.

L'art mobilier est quelque chose de rare à l'est du Rhône car on sait que les civilisations solutréennes et magdaléniennes n'ont pratiquement pas dépassé la rive droite du fleuve, et que par ailleurs 80% des œuvres pariétales et mobilières (style III et IV) sont directement liées à ces cultures. La Provence est à cette époque occupée par des civilisations différentes, l'Arénien et le Bouverien, d'affinité italienne et pauvres en œuvres d'art. La grotte de l'Adaouste est en Provence un gisement unique présentant un point avancé extrême de l'expansion occidentale d'un faciès magdalénien "pyrénéen" classique, en zone orientale (tardi-gravettienne).

Il demeure donc primordial de poursuivre les travaux de recherche dans cette grotte, seul gisement susceptible, à ce jour, de fournir des manifestations artistiques mobilères et pariétales pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

MARSEILLE, Baou de Saint-Marcel Oppidum

Fouille programmée M. Guy RAYSSIGUIER

Les recherches ont été poursuivies dans le secteur III (rempart nord) en 1986, puis dans le secteur Ib (rempart est) en 1987.

Au pied du rempart est (secteur Ib)

Depuis le début des fouilles (1965) ce secteur a été divisé en deux parties : Ib-nord (IbN) et Ib-sud (IbS).

• En *IbN*, les recherches se sont déroulées en-deçà du sondage qui antérieurement avait été effectué le long du rempart. Elles ont permis de recueillir des données architecturales du plus grand intérêt, malgré le contexte stratigraphique bouleversé par les travaux agricoles. En effet les vestiges de deux cases ont été mis au jour de part et d'autre d'une ruelle perpendiculaire au rempart (d'environ 0,95 m de largeur) débouchant sur une rue large de 2,50 m et parallèle au rempart.

De la case la plus au nord, ne subsistent que les murs est et sud constitués de deux parements de pierres posées de chant retenant un blocage de cailloux. A l'intérieur de la case, une pierre taillée de plan circulaire (diamètre moyen 0,70 m) a probablement servi d'assise de poteau. La construction est datée de la fin VIe-début Ve s. av. n. è.

La seconde case, dont une partie avait été découverte lors d'une précédente phase des recherches (1), forme un rectangle de 4,30 m de long sur 2,90 m de large. Les murs d'une épaisseur de 0,50 m sont à deux parements de pierres plates avec blocage interne de cailloux et liant d'argile verte, la première assise étant souvent formée de pierres plates contiguës, calées par des pierres faisant office d'assise de règlage. La construction de cette case est datée de 530-520 av. n. è.

Dans la ruelle, un seul niveau est attesté. Il s'agit d'un cailloutis très serré de pierres anguleuses, liées par de l'argile, établi sur le substratum pour servir d'assise à l'aire de circulation. On note la présence, contre le parement extérieur du mur nord de la case décrite ci-dessus, d'un lambeau de sole de foyer sur semelle de tessons de céramique.

• En *IbS* a été commencée l'exploitation d'une zone d'environ 200 m2. Après l'enlèvement d'un horizon remanié, la couche 1 a été fouillée et datée de façon large en l'état actuel des recherches, du IIe s. av. n. è. Au cours de l'enlèvement de ces couches sont apparues diverses structures : parement intérieur de rempart sud, murs en pierres sèches d'une case de grande dimension (environ 30 m2).

Il est évident que les recherches qui suivront apporteront des compléments d'information sur l'habitat et le système de fortification.

⁽¹⁾ Gallia, 44-2, 1986, p. 425-426.

MARSEILLE, Saint-Joseph de Fontainieu Habitat perché-Néolithique final couronnien

Sauvetage urgent M. Henri MARCHESI, M. Noël COYE

Le site de Fontainieu est situé dans les quartiers nord de Marseille, au-dessus du quartier Saint-Joseph. A proximité de la ville, il est menacé de disparition rapide par érosion naturelle et

anthropique.

Il s'agit d'un habitat de plein air néolithique final qui occupe un plateau de tuf daté du Quaternaire ancien, d'environ 180 m de long et de 40 m dans sa plus grande largeur, altitude : 187 m. Le plateau est bordé sur ses quatre côtés de petits à-pics de quelques mètres de haut. Il appartient à l'unité géologique de la chaîne de l'Etoile et se trouve sur le flanc sud de ce massif. Le site est donc au contact de deux terroirs : une plaine côtière et des collines. Il domine les terres basses du bassin de Marseille et toute la baie. De cet emplacement exceptionnel, la vue s'étend vers l'est du cap Méjean à la montagne de Marseilleveyre et à l'île Maire. La mer est actuellement à 2,5 km du plateau et le Vieux Port à 6,5 km.

Le gisement a été découvert en 1948 par M. Escalon de Fonton qui le rattachait au groupe néolithique final couronnien. Les prospections effectuées sur le plateau nous ont convaincu que des

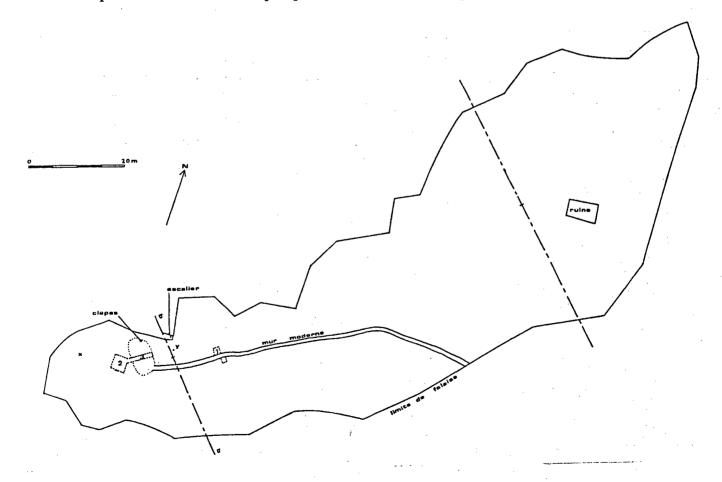


fig. 20 13 - MARSEILLE, Saint-Joseph-de-Fontainieu. Relevé topographique. x et y : trous de poteau ; 1, 2 et 3 : numéros des secteurs.

vestiges archéologiques étaient encore en place. Comme aucune fouille n'avait été encore réalisée, une fouille de sauvetage urgent a été entreprise.

Trois secteurs ont été explorés afin d'estimer la nature, l'importance et la situation des vestiges encore en place(fig. 20). Ces travaux ont concerné 20 m2 entièrement fouillés. Il a été aussi dégagé sur 33 m2 un "clapas" qui n'a pas encore été fouillé. Sous quelques centimètres d'humus, la couche archéologique unique est constituée d'un sédiment sablo-argileux brun foncé. La couche est peu épaisse, en général 20 à 30 cm, sauf dans les creux du substratum où elle peut gagner quelques dizaines de centimètres.

Dans le premier secteur la fouille a été réalisée de part et d'autre d'un mur en pierre sèche, arasé, parallèle au grand axe du plateau. Il s'agissait de dater cette construction. Elle s'est avérée ne pas être antérieure au XIXe s.

Dans le deuxième secteur, la fouille a permis la mise au jour d'un abondant mobilier, en particulier plusieurs céramiques cassées en place. Ceci montre que le mobilier néolithique est encore, au moins localement, dans la situation où il a été abandonné, et permet d'espérer qu'après une fouille extensive du site, on pourra réaliser une reconstitution de l'habitat. D'autre part, sous la couche qui a livré le mobilbier préhistorique, le substrat rocheux présente des traces évidente d'enlèvement de blocs qui ont probablement servi à une construction.

Ce que nous nommons "clapas" est un tas de pierres recouvert d'humus qui barre à moitié le plateau dans sa largeur à son extrémité ouest. Il a été nettoyé de la végétation et de la couche d'humus sur 33 m2. En surface, aucun alignement ne peut être identifié avec certitude comme un parement.

Le troisième secteur est une tranchée de 7 m x 1 m qui coupe dans sa largeur le "clapas" et a pour but de comprendre la nature de celui-ci. Elle a permis d'obtenir deux coupes transversales. Leur lecture attentive semble indiquer l'emplacement probable d'un mur effondré de pierres sèches à double parement. Il faudrait fouiller l'ensemble du "clapas" pour vérifier son existence. La fouille a aussi révélé la présence d'une masse de torchis brûlé sous le "clapas".

Les structures d'habitat reconnues à Fontainieu sont diverses. Deux trous de poteau taillés dans le rocher sont anciennement connus. Séparés par le "clapas", ils ont distants de 20/30 m. Celui, situé à l'est, est profond de 21 cm pour un diamètre de 18 cm; l'autre, à l'ouest, est profond de 15 cm pour un diamètre de 25 cm. Le dénivelé entre eux est de 1,18 m. Ils n'appartiennent probablement pas à la même structure.

Le "clapas" semble correspondre à l'effondrement d'un mur de pierres sèches dont les liens exacts avec les autres structures d'habitat restent à préciser, mais qui doit fonctionner avec le torchis puisqu'il le scelle.

Une vingtaine de kilogrammes de torchis brûlé a été mise au jour sous le "clapas". Un grand nombre de fragments présentent des empreintes de branches de quelques centimètres d'épaisseur. Le torchis effondré a été fouillé sur près de 2 m2 (secteur 3), mais il se prolonge encore sous le "clapas".

Situé à la hauteur du trou de poteau est, un escalier taillé dans le rocher descend du flanc nord du plateau vers un ancien chemin d'accès. Rien n'indique qu'il soit préhistorique, mais il doit être pris en compte dans une étude globale du site. Une observation attentive pourrait peut-être indiquer quel type d'outil a été utilisé pour le tailler.

A une dizaine de mètres au nord-est de l'escalier, une tache cendreuse d'environ 1 m de diamètre a été repérée au bord du plateau mais n'a pu être encore fouillée.

La céramique constitue la majeure partie du mobilier recueilli : environ 700 tessons, dont plusieurs formes reconstituables et 100 tessons présentant un bord ou une préhension. La plupart du temps elle est mal conservée, et souvent brûlée.

Les formes représentées sont simples, elles dérivent toutes de la sphère. A noter un tesson qui est vraisemblablement la base d'un pied de polypode. La majorité des préhensions sont des mamelons circulaires ou ovalaires. Il a été aussi découvert deux languettes horizontales et une petite

préhension à perforation horizontale.

Nous avons recueilli 174 pièces lithiques, dont 6 galets de calcaire, 2 petites haches polies et 1 meule en grès. L'industrie sur silex est fréquemment brûlée. Les silex utilisés sont de diverses natures : silex gris, blond, miel. Le débitage est à base d'éclats et de lamelles. Des indices d'activité de taille ont été trouvés : nucléus, petits éclats de préparation ou de retouche. La plus grande partie des pièces lithiques est constituée d'éclats bruts (133). L'outillage sur silex se réduit à 10 éclats retouchés, 3 fragments de lamelles, 2 burins, 2 perçoirs, 1 fragment distal d'armature de flèche triangulaire ou losangique, 1 fragment proximal d'armature de flèche foliacée.

L'industrie osseuse se réduit à un unique fragment distal de poinçon difficilement déterminable, peut-être pris sur un os long d'ovi-capridé.

La faune recueillie provient des secteurs 2 et 3. Il s'agit de 85 esquilles indéterminées, 30 fragments d'os d'ovi-capridés, 4 fragments de bos, 1 fragment de coquille d'hélix, 2 fragments de coquille de moule commune, 1 fragment de coquille de cardium, 1 fragment de coquille de patelle et 1 fragment de coquille d'huitre.

L'occupation néolithique final couronnien s'avère plus intéressante que l'on pouvait le penser. Les structures d'habitat mises au jour indiquent qu'il existait une construction en torchis qui était probablement liée à une élévation en pierre. Les trous de poteau sont pour le moment trop mal datés pour être rattachés avec certitude aux autres structures. Il faudrait que ces vestiges soient entièrement fouillés, ils pourraient alors être comparés aux constructions couroniennes déjà connues dans les Bouches-du-Rhône au Collet Redon (La Couronne), à Miouvin (Istres), à la Citadelle (Vauvenargues). Le mobilier recueilli est encore insuffisant pour permettre une étude précise. Une fouille extensive permettrait de mettre en évidence l'organisation de l'habitat et peut-être de pouvoir en tenter une reconstitution.

MARSEILLE, Quartier de la Butte des Carmes Bastion XVIe s.

Sauvetage urgent M. Roger BOIRON, M. Manuel MOLINER

C'est à la suite d'une campagne de reconnaissances, effectuée en novembre 1986 par R. Boiron et M. Moliner sur l'emplacement de l'îlot N (quartier de la Butte des Carmes) qu'a été mise en place une fouille de sauvetage urgent réalisée de juin à août 1987. Cette opération a été prise en charge financièrement par la Ville de Marseille (SOMICA).

Cette fouille a permis la mise au jour de deux murs en partie récupérés, flanqués d'une tour circulaire de 8 m de diamètre dont seule subsiste une partie des fondations construites en moellons de tailles diverses liés au mortier. Cette structure a pu être identifiée et datée à partir de l'iconographie (par exemple le plan d'Ercole Nigra dressé en 1591) et du matériel. Il s'agit de l'angle sud-est d'un bastion élevé au XVIe s. afin de fortifier la Porte de l'Annonerie, appelée aussi Porte d'Aix, démolie et en partie récupérée lors de l'agrandissement des remparts de Marseille ordonné par Louis XIV en 1666.

Trois cuves postérieures à la récupération du bastion et antérieures à l'îlotage au XVIIIe s., ont été fouillées sans qu'il soit possible de leur attacher une fonction précise (usage domestique ou artisanal).

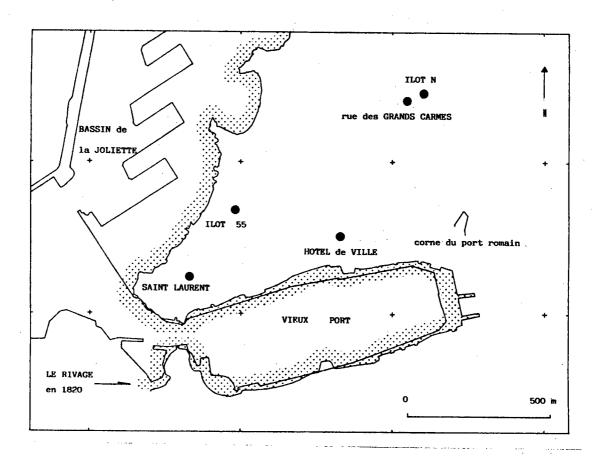


fig. 21 13 - MARSEILLE, emplacements des opérations urbaines 1987.

MARSEILLE, Esplanade de la Tourette Habitat de l'époque archaïque, édifice gallo-romain, dépotoir médiéval

Sauvetage urgent

M. Marc BOUIRON, M. Lucien-François GANTES, M. Patrik Reynaud

Les travaux d'aménagement des abords de l'église Saint-Laurent (drainage de la façade nord-ouest et établissement d'un contrefort dans l'angle sud-ouest) ont donné lieu de novembre 1986 à mars 1987 à une investigation archéologique dirigée par MM. L.-F. Gantès et M. Bouiron, assistés sur le terrain de M. P. Reynaud. La fouille engagée sur environ 100 m2 a été prise en charge financièrement par la Ville de Marseille et par l'Etat (Conservation Régionale des Monuments Historiques).

Quatre états de construction ont été distingués du début du VIe s. av. J.-C. jusqu'à la période moderne. L'intérêt scientifique majeur réside dans l'exploration d'un premier habitat daté des environs du premier quart du VIe s. av. J.-C. contemporain de la naissance de la cité grecque.

◆ Etat I. Epoque archaïque

Vers les années 600-580 av. J.-C., est implantée une habitation (angle nord-est) dont trois pièces ont pu être en partie seulement dégagées. La partie nord-est était divisée par un mur de refend nord-ouest/sud-est en pierre (épaisseur : 0.60 m) et par deux cloisons de briques crues (briques de $0.44 \times 0.34 \times ...$? m) délimitant une pièce (dimensions : $2.50 \text{ m} \times 1.70 \text{ m}$). Dans cette dernière, on a

retrouvé écrasée à même le sol en terre de la céramique culinaire (urne modelée de l'Age du Fer avec son couvercle de céramique claire peinte) qui rend compte d'une activité domestique, et un fragment de bracelet en bronze à excroissance terminale ainsi que trois pesons évoquant la pêche.

Après effondrement du mur (élévation en brique crue), un dépotoir d'habitat s'est accumulé contre ce dernier. Postérieurement est construit un mur de calcaire blanc (09) (épaisseur : 0,70 m) séparé de 1,50 m du mur nord-est (07) et parallèle à ce dernier, comme en témoigne sa tranchée d'installation qui a recoupé le dépotoir domestique. Au sud-est de ce premier ensemble et à 0,40 m seulement, un angle de murs en pierres liées à l'argile limitant un "cendrier" au sud-ouest (14) appartient peut-être à une autre structure.

La chronologie est donnée par la céramique très abondante du dépotoir. Parmi les vases importés on trouve surtout les fragments d'au moins deux oenochoés corinthiennes à embouchure trilobée dont l'épaule est ornée de languettes incisées identiques à une pièce de Cabane de Forton, Lansargues (Hérault) et de La Liquière, Calvisson (Gard) attribuable au Corinthien ancien ou moyen de la fin VIIe-premier quart VIe s. av. J.-C., ainsi que deux coupes "ioniennes" de type A2 de Villard et Vallet.

◆ Etat II. Epoque impériale et Antiquité tardive

Vers la fin du Ier s. de n. è., les murs grecs sont partiellement épierrés lors de la construction d'un édifice difficile à déterminer (monument public ?) dont deux portions de murs puissants (01 et 02) disposés en T (épaisseur : 1 m) ont pu être retrouvées. L'un d'eux (02) parallèle à la façade ouest de l'église, avait fait l'objet d'une récupération totale à la fin de l'Antiquité.

◆ Etat III. Epoque médiévale

Une petite fosse servant de dépotoir d'habitat (déchets de cuisine) est creusée à l'ouest de la zone au pied d'un mur de pierre, puis remblayée à la fin XIIIe-début XIVe s. De la fin du XIVe s. se date un cailloutis bloqué sur deux côtés (angle nord-est) par deux murs (05 et 06) peut-être vestiges de l'emmarchement du portail médiéval démoli en 1664 à l'époque de la construction du Fort Saint-Jean. Le mur (05) était coupé par le soubassement du mur actuel de la façade nord-ouest. Le mur (06) rejoignait au sud-est le mur ouest du clocher originel (16) construit, lui, à la fin du XVe s. et qui serait représenté d'après M. Bouiron sur le tableau du prêche de la Madeleine au Musée du Vieux Marseille (fin XVe s.), ainsi que sur le dessin d'Ercole Nigra relevé en 1591. Le mur est du clocher médiéval (21), lui, était accolé au nord à un ancien contrefort de l'église (St. 14).

♦ Etat IV. Epoque moderne

Au début du XVIIe s. le clocher originel est transféré au chevet de l'église et une nouvelle maison claustrale est édifié(1611) sur son emplacement (presbytère), qui sera utilisée jusqu'au début du XXe s. et démolie en 1950.

MARSEILLE, Place Villeneuve-Bargemon Habitat tardif

Sondage

Mlle Jocelyne BOUILLOT, M. Lucien-François GANTES

La place Villeneuve-Bargemon a fait l'objet de septembre à décembre 1986 d'un sondage préliminaire à un projet de liaison et de parking souterrain situé en bordure ouest entre l'Hôtel Daviel et l'Hôtel de Ville.

Cette reconnaissance conduite par M. L.-Fr. Gantès avec le concours deMlle J. Bouillot grâce à l'aide financière de la Direction Générale de l'Architecture et des Constructions Publiques de la Ville de Marseille a révélé l'existence, directement sous les niveaux modernes des caves du bâti démoli en 1978, d'un habitat tardif (Ve-VIIe s.) implanté sur le comblement du port. Quatre pièces aux murs en moellons liés à la chaux sont disposées en L autour d'un espace central (cour ?) au sol de terre battue.

La stratigraphie et l'étude du matériel recueilli en grande quantité suggèrent une fréquentation avec peut-être déjà une construction (angle de deux murs) dès le Ve s. ap. J.-C. (sigillée claire D, formes Hayes 91 A ou B et 62/64). L'essentiel des structures paraît avoir été construit à la fin du Ve s. (sigillée claire D, formes Hayes 99, 96 et 93). Dès le début du VIe s. l'habitat (murs, sols) arasé (cote 1,10 m NGF) est recouvert par des couches dans lesquelles sont creusées deux fosses à la fin VIe-VIIe s. (sigillée claire D, formes Hayes 91 D et 104 B).

MARSEILLE, Quartier du Panier, îlot 55 dit de la Cathédrale Habitats de l'époque grecque archaïque à l'Antiquité tardive

Sauvetage urgent

M. Lucien-François GANTES, M. Manuel MOLINER

Une opération de rénovation d'une partie d'un îlot insalubre dans le quartier du Panier à Marseille –îlot 55 dit "îlot de la Cathédrale" – limitée au sud par la rue Jean Galland et à l'est par la rue de la Cathédrale, a donné lieu à une campagne de reconnaissance archéologique puis à une fouille de sauvetage urgent. La superficie concernée par cette dernière correspond à l'emprise d'un petit parking enterré dans le sous-sol d'un immeuble de logements locatifs (700 m2 environ).

Cette opération a été dirigée par MM. M. Moliner et L.-Fr. Gantès du 15 septembre au 15 décembre 1986, et du 26 février au 31 mai 1987 grâce à un co-financement de la Ville de Marseille et de l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication - Direction du Patrimoine - Sous- Direction de l'Archéologie). Elle a permis de fouiller en aire ouverte sur une surface de 700 m2 des aménagements en terrasses datés de l'époque grecque archaïque et implantés selon les courbes de niveau sur

des traces creusées dans le substrat géologique, sous les niveaux modernes, antiques tardifs et impériaux.

Les principaux états sont présentés chronologiquemlent depuis les origines de la Cité.

CONSTRUCTION

OCCUPATION-ABANDON

Etat I - Epoque grecque archaïque

Quatre phases ont pu être reconnues du tout début du VIes. au début du Ve s. av. J.-C.

Etat IA: premier quart du VIe s.

Petit puits alimenté par une adduction d'eau

enterrée

Etat IB: deuxième quart du VIe s.

Premier bâtiment rectangulaire d'orientation

nord-sud

Etat IC: troisième quart du VIe s.

Implantation de deux murs de terrasse (N.-S.).

Bâtiment précédent reconstruit selon un axe

orienté est-ouest

Etat ID: dernier quart du VIe s.

Terrasse supérieure : installation d'une rangée

de maisons. Terrasse inférieure: édification

d'une cabane de plan carré (4 x 4 m)

Première occupation

Témoins d'habitat léger

Semis urbain

Structures d'habitat lâche

Murs de pierre

Restructuration de l'espace

Urbanisation du site

Etat II - Epoque grecque classique

Une seule phase en place, du dernier quart du Ve - début du IVe s. av. J.-C.

Angle de murs de terrasses en calcaire blanc et banquette de pierres

Occupation non déterminable

Etat III - Epoque grecque hellénistique

Une phase en place également, de la première moitié du IIe s. av. J.-C.

Angle de murs au même emplacement que la cabane (Etat I D). Sol en béton

Occupation non déterminable

Etat IV - Epoque romaine impériale

Deux phases ont été distinguées : de 30 av. J.-C. à 50/60 ap. J.-C.

Etat IVA: Auguste-Tibère

Comblement de chenal. Fosses

Etat IVB: seconde moitié du Ier s. ap. J.-C.

Edification d'une domus adossée aux murs de

terrasses grecs. Deux pièces à sol de béton de

tuileau. Cuve. Peinture murale

Habitat urbain

Etat V - Epoque antique tardive

Trois phases en place de la fin du IVe s. au VIIe s. ap. J.-C.

Etat VA: fin IVe s.-première moitié du Ve s. ap.

J.-C.

Utilisation de la domus. Réfection du puits grec

Etat VB: seconde moitié du Ve s. ap. J.-C.

Comblement du puits grec Etat VC: VIe-VIIe s. ap. J.-C.

Abandon de la domus. Înstallation d'un long mur

E.-O. accolé au mur de terrasse N.-S. Récupéra-

tion partielle de l'adduction archaïque

Continuité urbaine

Habitat

Restructuration de l'habitat

Etat VI - Epoque médiévale

Traces étagées entre le XIIe et le XIVe s.

Fosses. Puits creusé dans le sol naturel. Absence d'architecture

Arasement ou récupération (?) postérieure

Etat VII - Epoque moderne

Trois phases étalées entre le XVIe et le XVIIIe s.

Murs, sols, caves

Installation de l'îlot 55

Etat VIII - Epoque contemporaine

Murs, sols, caves, puits

Permanence du bâti Démolition été 1986

MARSEILLE, Rue des Grands Carmes Rempart hellénistique

Sauvetage urgent

M. Roger BOIRON, M. Manuel MOLINER

En novembre 1987, à l'occasion des travaux de réfection de la voirie de la rue des Grands Carmes, a pu être observé et relevé par R. Boiron et M. Moliner un segment de mur long de 4,52 m et large de 1,27 m conservé sur deux assises au moins.

Orienté sud-est/nord-ouest, ce mur est bâti en grand appareil de gros blocs de calcaire rose à taille layée, assemblés à joint vif. Il appartient au rempart hellénistique de Marseille (Ile s. av. n. è.) dont un segment, distant de seulement 6 m, avait été trouvé en 1982 lors de la fouille des Equipements Publics (fouilles de la Direction Régionale des Antiquités à la Butte des Carmes). Il forme avec celuici un angle droit, saillant de 3 m, dont la fonction exacte reste à élucider (redan du mur d'enceinte, tour ?).

Ce vestige est actuellement remblayé pour sa protection et conservé in situ.

MARTIGUES, Quartier de l'Île Village protohistorique

Sauvetage programmé M. Jean CHAUSSERIE-LAPREE

Les fouilles de sauvetage conduites en 1987 dans l'Île de Martigues ont concerné un vaste espace de près de 1500 m2 situé dans la partie orientale du quartier à proximité de l'Etang de Berre.

Confirmant les indications déjà fournies en 1986, elles ont permis de mettre au jour sur une grande superficie la structure urbaine d'une petite agglomération préromaine occupée au IIe s. av. n. è. Il s'agit plus précisément de vestiges relatifs à la seconde implantation villageoise de ce site. Elle succède en effet à une occupation primitive (Ve-IIIe s. av. n. è.) qui tenait un peu plus à l'ouest une surface beaucoup plus réduite.

Reconnus sur 40 m de long et 30 m de large, les vestiges immobiliers de ce village sont constitués dans ce secteur d'une quarantaine d'habitations réparties en quatre îlots doubles distincts, desservies par trois voies étroites de circulation. Les maisons, le plus souvent faites d'une seule pièce rectangulaire de faible superficie (entre 10 et 20 m2) dénotent un mode de construction particulier qui tranche tout à fait avec les principes mis en œuvre dans le village primitif. On constate en effet l'abandon presque complet de la technique du mur d'adobes au profit d'élévations en terre banchée ou plus simplement modelée qui reposent généralement sur un soubassement de moellons irréguliers liés à la terre. Les rues quant à elles offrent la particularité d'être munies sur une grande part de leur parcours de trottoirs ou déflecteurs de pierres grossièrement assemblées qui ménagent au centre de la chaussée ou en bordure de façade des caniveaux comblés de déchets domestiques.

Occupé sans interruption depuis sa fondation au début du IIe s., ce village connaît une fin brutale marquée par une destruction complète des structures bâties, qui ne paraît pas être postérieure à la fin du IIe s. Très utiles pour la connaissance de la civilisation protohistorique en Provence au IIe s., qu'elles nous permettent de suivre avec beaucoup de précision, ces fouilles ont aussi été l'occasion de mieux cerner l'évolution topographique du site non seulement à l'époque préromaine, mais aussi durant les phases postérieures. Elles ont en particulier mis en évidence un phénomène de régression de la terre ferme sur l'eau durant les premiers siècles de notre ère. L'exploration de la partie la plus orientale du site a en effet révélé que les vestiges du village protohistorique étaient recouverts par des sédiments sableux de plage contenant un matériel céramique roulé d'époque romaine. Correspondant au niveau actuel de la nappe phréatique, ils nous privent certes de la connaissance des limites est du village préromain, mais sont un des rares indices relatifs au phénomène général de remontée du niveau de la mer en Méditerranée occidentale durant l'Antiquité. Il faut en effet attendre le Ve ou VIe s. de n. è. pour voir s'installer au-dessus de cette plage de modestes constructions de pierres qui marquent à nouveau une expansion de l'habitat urbanisé de l'IIe.

MOURIES, Les Caisses de Saint-Jean Oppidum

Fouille programmée M. Yves MARCADAL

La fouille du grand bâtiment rectangulaire du secteur 02 (1) a été poursuivie en 1986 et 1987, apportant de nouveaux enseignements sur les modes de construction et l'évolution de l'espace construit, au cours des deux siècles précédant notre ère.

Au IIe s. av. J.-C., au-dessus de niveaux archéologiques du Ve s., une longue construction rectangulaire (dim. ext. : 14×5 m) est établie au pied de la falaise sud de l'oppidum. Les bases de murs sont en pierres sèches et l'élévation en terre (adobe). Seul le mur nord est fait de pisé banché revêtu d'enduit argileux. Elle comporte une pièce unique très allongée (dim. int. : 12×4 m), ouvrant par une large porte sur un auvent orienté à l'est. Une ruelle étroite la sépare d'une autre construction de même longueur et de même orientation, dont seul le mur sud est actuellement dégagé. A l'intérieur, trois des côtés sont bordés par une banquette basse et continue. Le sol est également revêtu d'argile. Les dimensions, inhabituelles pour un habitat, de la pièce et de sa banquette en font un unicum, qui correspond peut-être à une salle de réunion.

Par la suite, la pièce est rétrécie par un *abandon du mur* au pied de la falaise, remplacé par un nouveau mur plus en avant. Elle sert alors d'habitation (plusieurs céramiques écrasées sur place, notamment des urnes à surfaces peignées ; foyer important établi sous l'auvent).

Au début du Ier s. av. J.-C., un *incendie* provoque la chute de la toiture sur le sol de la pièce (empreintes cuites de matériaux végétaux, lit de cendres blanches, charbons et clous de fer provenant de poutres, couche épaisse et plus ou moins rubéfiée de la terre caillouteuse surmontant la toiture).

La reconstruction est presque immédiate, mais avec un profond changement dans l'organisation de l'espace bâti. La largeur de la pièce est augmentée par la suppression de la ruelle, qui est remplie d'un remblai de nivellement (mortier à poucier et cruche à pâte claire de la fin du IIe s. av. J.-C., lèvres d'amphores Dressel 1A et 1B). Le mur nord est rasé, et reconstruit sur le mur parallèle de la construction voisine. Celle-ci fait place à un espace de circulation. A l'extérieur de l'angle nordouest, mise en place d'une borne chasse-roue et d'une voie charretière empierrée, ce qui montre le maintien d'une fréquentation importante de ce quartier, et un nouveau schéma d'urbanisme. Lors de la reconstruction, on utilise comme matériaux de récupération une énorme quantité de fragments de plaques en calcaire des Baux, travaillées sur les deux faces, souvent avec des moulures décoratives, parfois traversées par des trous de perforation avec clous de fer en place (plaques de revêtement mural). Ces éléments, qui proviennent de la ruine d'une construction somptueuse, ainsi que les incendies contemporains des secteurs 01 et 02, paraissent indiquer une destruction grave et brutale sur le site aux abords du début du Ier s. av. J.-C.

Le bâtiment est ensuite occupé de façon continue jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C., date de l'abandon définitif de l'oppidum (2). A cette date, les murs de pierres sèches ont au moins trois mètres de hauteur (restes du mur nord écroulé sur la dernière surface de circulation extérieure).

⁽¹⁾ Gallia, 44-2, 1986, p. 442

⁽²⁾ Gallia, op. cit.

MOURIES, Servanes Matériel protohistorique et gallo-romain

Sauvetage urgent M. Jean-Philippe LAGRUE et Mlle Nathalie REUL

L'implantation d'un golf sur le domaine de Servanes, propriété de la famille Revoil depuis la fin du XVIIIe s., a donné lieu à une vaste campagne de prospection et de sondages systématiques à la pelle mécanique, au cours des deux mois d'été 1987. Ce domaine, qui couvre 67 ha et comprend 25 parcelles, est constitué de deux zones majeures et bien distinctes : la partie méridionale, longue plaine humide recouverte de prairies, est organisée autour d'une source (lauron) ; la partie septentrionale est en revanche assise au piémont de la colline des Caisses, connue pour son oppidum celtoligure.

Si tous les sondages (65) de la partie basse, ainsi que les 40 situés au nord-ouest se sont révélés négatifs, en revanche ceux conduits sur la partie nord-est (40) ont été nettement positifs. Ainsi, la zone sise à cheval sur les parcelles 79 et 82, a permis la découverte d'un important matériel céramique s'étendant du VIe au IIe s. av. J.-C. : amphore étrusque, amphore marseillaise, céramique phocéenne, urne rhodanienne, céramique indigène des Alpilles et campanienne. En contrepartie la sigillée sud-gauloise est nettement moins représentée. Le métal n'est pas non plus absent, dans un site déjà bien réputé pour ses nombreuses trouvailles de monnaies. Ici, un fragment de fibule du VI-Ve s. trouvé en couche, quelques oboles massaliètes à la croix (IIIe-IIe s.), et des bronzes au taureau cornupète ont été récoltés. Enfin quelques indices de structures (pisé, pierres alignées ou dispersées) ont été remarqués.

Il ne paraît pas que, d'après les données de la géographie, nous soyons en présence d'un matériel provenant d'un épandage de l'oppidum des Caisses. Tout porte à croire qu'un site, daté de la protohistoire, soit enfoui dans cette partie du domaine.

ORGON, Calades 2 Habitat campaniforme

Sauvetage programmé Mme Hélène BARGE-MAHIEU

En 1987 les recherches se sont poursuivies sur le site campaniforme des Calades 2. Cette dernière campagne a permis d'achever la fouille de la cabane et de faire de nouvelles observations sur les structures d'habitat.

♦ La fouille

Le remplissage situé en-dessous de la structure ronde, laissée en place à la fin de la

campagne 1986 en prévision d'un moulage, était composé de plusieurs niveaux de grosses pierres dont certaines plantées obliquement. Seuls quelques charbons étaient mêlés à un sédiment noir stérile. A côté de cette structure interprétée comme un foyer, nous avons rencontré une zone de vidange contenant des restes céramiques. Un peu en-deçà de cette structure et à 60 cm plus au sud du trou de poteau central, se trouvait un petit calage de poteau délimité par quatre pierres verticales, creusé dans le sol primitif de la cabane.

Le secteur sud a été intégralement fouillé. Une fosse située contre la paroi rocheuse a livré de nombreux restes céramiques dont plusieurs vases cassés sur place, du silex, de la faune. A la base du sol primitif de la cabane, sur une surface d'1 m2 près de la structure ovale, se trouvait un placage de sédiment compact de couleur orangée, incrustée de traces de branchages.

La structure ovale a été démontée. Sous les lauzes plantées en épi, se trouvaient d'autres pierres plates sur plusieurs niveaux. Une deuxième structure ovale, endommagée par l'érosion, a été découverte à l'extrémité est de la cabane. Il s'agit de toute évidence de calages de poteau.

Une partie du blocage inférieur a été fouillée afin d'en connaître le mode de construction. Il est constitué de deux niveaux de blocs séparés par un remplissage de pierres et de terre. A la base se trouve un blocage de grosses pierres formant l'assise du mur.

Le matériel archéologique est identique à celui exhumé les années précédentes. Il faut souligner la présence de céramique à décor international au peigne dans les premiers niveaux d'occupation, et l'abondance des graines carbonisées.

♦ Les conclusions

La fouille exhaustive de la cabane 2 a permis de mettre en évidence l'évolution des structures au cours des occupations successives. Le sol initial était composé d'un remplissage de terre et de pierres compacté et entièrement stérile, de 20 cm d'épaisseur dans toute la partie inférieure de l'habitation. Dans la partie supérieure, délimitée par l'axe longitudinal traversant les trois calages de poteau, le substrat était recouvert d'un placage de sédiment de couleur jaune clair ou blanchâtre très compacté. Le substrat rocheux apparaît dans la fosse ainsi qu'en-dessous et tout le long du mur de gros blocs.

Les structures internes ont subi des réaménagements : le mur de gros blocs a été recouvert par les couches archéologiques, et la limite de la cabane a reculé vers le nord sous la forme d'un simple blocage de pierres. Le troud de poteau central a été déplacé de 60 cm vers le nord.

La cabane devait comporter une toiture maintenue au moins par trois poteaux calés au centre et aux deux extrémités selon le grand axe est-ouest. Elle pouvait également prendre appui sur la petite paroi rocheuse à laquelle est adossée la cabane.

♦ Les réalisations complémentaires

En 1987 plusieurs opérations ont été réalisées :

- de nombreux prélèvements sédimentologiques ;
- le moulage d'une partie des structures d'habitat (le trou de poteau central, le foyer dallé, le dallage);
- une prise de vue photogrammétrique de la cabane suivie d'une restitution à l'échelle 1/10e de toutes les structures. Cette restitution servira à la confection d'une maquette pour une exposition sur le site des Calades;
- la consolidation des principales structures sur les deux cabanes. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise de M. Martina. Le mur de gros blocs a été restauré puis consolidé sur les deux cabanes. Pour la cabane 1, plusieurs blocs d'origine arrachés par les clandestins ont été remis en place. L'ensemble a été consolidé par une coulée de ciment et de mortier derrière les blocs et entre les joints de façon discrète. Sur la cabane 2 le dallage a été reconstitué à plusieurs endroits dans la zone centrale. Les structures ronde et ovale doivent être reconstituées ultérieurement.

Ces derniers travaux permettront, à la suite de l'exposition, de présenter le site au public.

PARADOU, Tours de Castillon Structures et niveaux médiévaux Rempart IIe s. av. J.-C. (?) et structures d'habitations antiques

Fouille programmée M. Henri TREZINY

Le site des Tours de Castillon, situé sur la bordure nord des anciens marais des Baux, a fait l'objet en 1986 d'un sondage visant à expertiser des structures mises au jour par des fouilles clandestines. En juillet 1987 s'est déroulée une fouille programmée de trois semaines. La surface explorée à ce jour est de 60 m2 environ.

◆ Structures et niveaux médiévaux

On a mis en évidence quatre "pièces", fouillées partiellement, dont un silo (fig. 22, B) se référant à la dernière phase d'occupation du site, qui semble abandonné vers la fin du XIVe s. La "pièce" A (peut-être une cour) était traversée par un grand fossé est-ouest, sans doute destiné à l'évacuation des eaux fluviales, qui a donné une grande quantité de céramiques (Bas-Rhône, Uzège) et de matériels variés (métal, verre, ossements). Ces structures sont superposées à une phase plus ancienne (mais sans doute déjà du XIVe s.) qui comprenait déjà un silo (pièce D). En l'état actuel de l'étude de la céramique (entreprise avec l'aide du Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Université de Provence), il n'y a pas d'occupation médiévale importante avant la fin du XIIIe s.

◆ Structures et niveaux antiques

Le rempart : la structure en grand appareil dégagée en 1986 dans les secteurs A, B et C a été retrouvée cette année dans le secteur E. On a observé mieux encore que l'année dernière les caractéristiques techniques "hellénistiques" de la construction : ravalement des parements au marteau-taillant, joints à la scie, trous de pinces sur le lit d'attente. Ce mur constitue le parement externe d'une fortification large de 2,50 m environ ; mais il semble que le mur en grand appareil (M2 sur le plan) soit plaqué contre un mur plus ancien relativement étroit (1,20 m d'épaisseur), en moyen appareil (M1). Les deux structures ne sont pas parallèles, ce qui pourrait expliquer le redan du mur en grand appareil. Le rempart est traversé par un égout pour l'évacuation des eaux de pluie.

Structures d'habitation: l'étroitesse des sondages (limités par les murs médiévaux) n'a pas permis cette année une exploration en profondeur des niveaux antiques. On a toutefois repéré à l'ouest (en amont) du rempart des niveaux d'effondrement de murs en briques crues et une plaquefoyer qui attestent la présence d'un habitat protohistorique adossé à la muraille. L'ensemble muraille/habitat/égout rappelle –toutes proportions gardées— la ville basse d'Entremont.

Chronologie: sous réserve d'un examen plus approfondi du matériel, les céramiques antiques couvrent l'arc chronologique entre le IIe (IIIe?) s. av. J.-C. et le IIe (IIIe?) s. ap. J.-C. La céramique romaine d'époque augustéenne et julio-claudienne est abondante en aval du rempart, dans un contexte stratigraphique peu sûr. Elle est rare dans les niveaux d'habitat et ne correspond pour l'instant à aucune structure assurée. Sans doute les niveaux romains sont-ils ceux qui ont eu le plus à souffrir de la réoccupation médiévale.

En l'absence de données stratigraphiques, on retiendra provisoirement pour le rempart –sur une base purement technique– une datation au IIe s. av. J.-C.

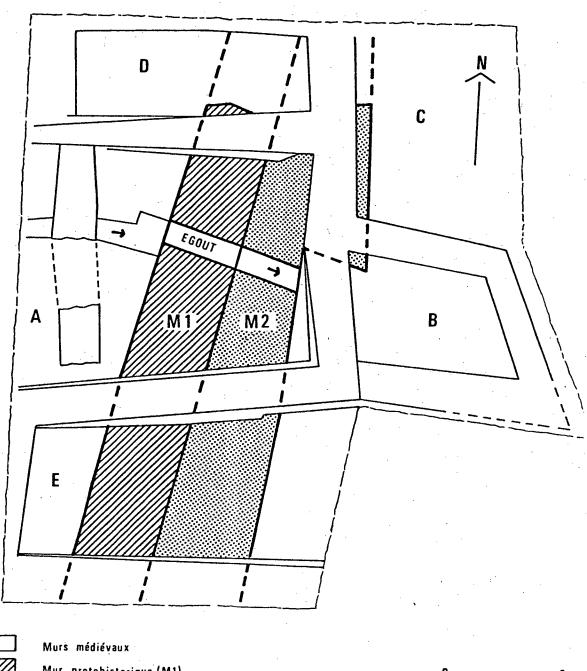




fig. 22 13 - PARADOU, Les Tours de Castillon. Plan schématique des sondages.

PENNES-MIRABEAU (Les), La Cloche Oppidum

Fouille programmée M. Louis CHABOT

Les dernières campagnes de fouille ont porté sur la partie sommitale de l'oppidum, dans l'espoir d'y retrouver, malgré quelques ravages commis par des inconnus dans les années 30/40, le sanctuaire que laissait entrevoir la statue d'accroupi dont d'importants débris avaient été découverts en 1975 (1). Cette zone est reliée au bas de l'oppidum par une ruelle en forte pente que nous avions décelée grâce à une trace en lumière rasante, et qui a servi de départ à nos travaux sur cette partie du site. Nous avons fouillé R G9, R H9 et R H10 de cette ruelle (voir quadrillage fig. 23).

De part et d'autre de la ruelle, les cases 1 G9, 2 G9, 3 G9 et 1 H10 nous ont semblé respecter le plan d'urbanisme standard reconnu sur le site. Par contre une reconnaissance dans la case 1 G10, en partie détruite par les fouilles anciennes, nous a laissés perplexes, car cette case était étroite et longue, perpendiculaire à la case 2 G9. Plus bas, la fouille de la case 2 H10 nous a confirmé la nouvelle orientation de toute cette rangée, mitoyenne avec la précédente. Cela constitue un fait nouveau sur le site. Comme deuxième nouveauté, la fouille de la case 2 H10 nous a permis de supposer la présence d'un étage, puis la fouille des segments de ruelle R G10, R G11 et R H11, nous a révélé l'existence de deux plans inclinés servant d'accès aux étages des cases 2 H10 et 1 G11, et confirmant ainsi l'existence d'étages. Ce même tronçon de ruelle R G10/G11/H11, qui normalement aurait dû se prolonger vers le bas, parallèlement au tronçon de ruelle R G9/H9/H10, est barré au niveau du mur nord de la case 2 H10 par un ensemble complexe de murs courbes qui demeurent inexpliqués en l'état actuel de la fouille.

Pour l'instant, dans cette zone, nous ne pouvons reconnaître ni rue, ni cases, nous avons donc opté pour une place située en avant du bâtiment énigmatique 1 G11. En fonction des exigences du quadrillage, cette "place" est répartie en PL G11 et PL H11. La poursuite des travaux pourra nous amener à réviser cette numérotation.

Mobilier

La case 2 H10 nous a livré un nombre anormal d'amphores et de *dolia* (une quinzaine d'amphores et les restes d'au moins quatre *dolia*, dont certains marqués "M"). La plus grande partie du mobilier semble provenir d'un étage, en effet une amphore (de type punique) a roulé dans la ruelle en pente R G10/G11 où elle a semé quelques tessons avant de venir s'écraser au milieu de la case, donc sans rencontrer d'obstacles, le rez-de-chaussée étant vide de tout matériel encombrant. Une serpette de vigneron, une gouge, un plomb de balance en forme d'amphore, une petite hache, une tête de canidé (*simpulum*) constituent les éléments métalliques les plus marquants de la case, en-dehors des monnaies, au nombre de 42, où parmi les nombreuses espèces massaliètes figurent un sextans romain, un potin "au long cou", un potin biturige au swastika, un P.B. d'Alaesa et un P.B. d'origine probablement salyenne. Certains vases campaniens portaient des graffites, dont deux noms complets, le reste étant constitué d'initiales.

Dans la ruelle R G10/G11, où nous avons retrouvé les traces de pillage déjà notées sur l'ensemble du site, nous avons pu découvrir quelques éléments nouveaux confirmant notre hypothèse relative au sanctuaire : une urne cinéraire en plomb, écrasée et perforée de trous quadrangulaires typiques de la section des pointes de pilum, et les restes d'un crâne humain, isolé, malheureuse-

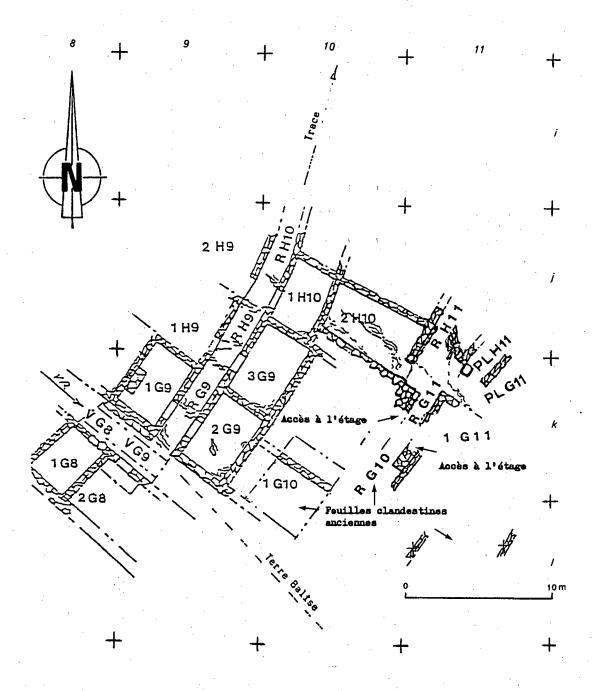


fig. 23 13 - LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Plan d'urbanisme du secteur sommital de l'oppidum.

ment incomplet. Compte tenu du fait qu'on n'avait pas coutume d'implanter les nécropoles intramuros, nous pensons qu'il ne peut s'agir que de l'urne d'un hérôon jetée dans la rue en même temps que l'un des crânes de décoration du sanctuaire (du même type que ceux découverts à l'entrée de l'oppidum) (2). Dans cette même zone nous avons recueilli un nombre considérable de pierres de fronde, une balle en plomb (glans), une pointe et un talon de lance. Il semble que les combats y furent aussi violents qu'à l'entrée extra-muros.

⁽²⁾ Ibid.; Gallia, 1972, 2, p. 520.

Parmi les autres éléments remarquables découverts dans ce secteur se trouvaient : la quasi-totalité d'une assiette du type "vaisselle de bord" (Mercedes Vegas 16) dont c'est le premier exemplaire sur le site, et une obole massaliète du type Lakydon, associée à des espèces récentes où figurent encore des Arvernes (MOTUIDIACA) et des Bituriges . Cette obole est un cas exceptionnel de survie monétaire eu égard au petit nombre de pièces de ce type qui furent émises.

En résumé la campagne de fouille a permis de découvrir un changement d'orientation du plan d'urbanisme et de confirmer l'existence, sur la partie sommitale de l'oppidum, d'un hérôon d'où proviennent peut-être, malgré l'éloignement du lieu de découverte, les éléments de statue d'accroupi découverts en 1975. Cette campagne a également permis de préciser la topographie et d'affiner les courbes de niveau en vue de la réalisation d'une maquette au 1/500° de l'oppidum.

SAINT-PAUL-LES-DURANCE, Cadarache Motte castrale

Fouille programmée M. Daniel MOUTON

Site de hauteur dominant la vallée de la Durance, il s'intègre dans un contexte archéologique très riche : nécropole d'antiquité tardive, *villae* gallo-romaines, chapelles romanes, château de Cadarache dont la date d'origine est encore mal cernée. Cadarache apparaît dans les textes dès le Xe s. et le cartulaire de Saint-Victor de Marseille fait mention d'une donation au XIe s. L'ensemble est constitué d'un relief naturel aménagé, de forme ovoïde, orienté est-ouest, atteignant 75 m x 40 m à la base. Une plate-forme d'environ 15 m de diamètre supportait le bâtiment dominant la vallée de la Durance, à l'ouest. Vers l'est, à environ 1,5 m en contrebas, une aire d'environ 300 m² constitue peutêtre une basse-cour.

Les deux campagnes de fouilles (1986 et 1987) ont permis de dégager l'ensemble de la plate-forme qui a livré, en négatif, le plan précis d'un imposant édifice constitué de deux pièces mitoyennes disposées en L. La plus petite, orientée nord-sud, mesure 6 m x 3,2 m dans ses dimensions intérieures. Au milieu, un silo a été aménagé dans le substrat. Vers le nord, perpendiculairement à la précédente, la seconde pièce est plus grande : 10 m x 3,6 m. A l'extrémité est, un silo y a également été creusé. On a pu observer une couche de cendre sur presque toute la surface de cet espace sans qu'un foyer y ait été nettement attesté. On l'interprètera comme le témoin d'un incendie au moment de l'abandon, ou quelque temps après. A l'extérieur de la grande pièce, vers l'est, un sol empierré par endroits a été mis en évidence avec les vestiges d'un mur dont seule une assise a été conservée sur environ 3 m. On a probablement dans cette zone une construction annexe qui reste à explorer. Dans une tranchée de fondation de l'édifice principal, un fond de silo atteste une occupation antérieure. Rien ne permet de situer cette première phase au Moyen Age, d'autant plus qu'une occupation antique a été décelée sur la basse-cour. La fouille de 1987 a permis d'établir que le tertre a été arasé puis agrandi d'environ 1/3 par apport de remblai avant que l'édifice ait été construit.

Le matériel est assez peu abondant, l'occupation a probablement été de courte durée. L'essentiel de la céramique est constitué de céramique grise à rebord "à poulie" de type pégau, parfois décorée à la molette. La présence d'une cruche à pâte fine rose et à glaçure monochrome verte indique que l'abandon n'a pu avoir lieu avant le début du XIIIe s. Les quelques objets métalliques (clé, battant

de sonnaille, boucle de ceinture,...) convergent vers une telle datation.

Ce site n'a pas été perturbé par des occupations successives ; il permet donc d'avancer dans la connaissance de la structure des châteaux à mottes de Provence, qui sont encore mal connus bien qu'assez nombreux, comme le montre par ailleurs la prospection.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum Agglomération protohistorique et gallo-romaine

Fouille programmée Mme Anne ROTH-CONGES

La fouille commencée en 1983 dans le secteur du forum (fig. 24) (1) a été poursuivie en 1986 et 1987 à l'est de la Maison aux Alcôves, dans des niveaux se succédant depuis la Préhistoire jusqu'à la fin de l'Antiquité (2). L'essentiel des travaux a concerné le dégagement du puits monumental gallogrec à dromos LX (fig. 25, I), enfoui sous une vaste fosse de spoliation de l'Antiquité tardive, et le décapage des niveaux archaïques, hellénistiques et romains conservés au sud du puits ; des sondages limités ont permis par ailleurs d'étudier certains aspects du premier forum et de l'effondrement de la Maison aux Alcôves. Les résultats de la fouille et des recherches afférentes seront présentés chronologiquement :

Les niveaux les plus profonds, non fouillés mais visibles en coupe, et qui avaient fait l'objet d'un sondage antérieur de G. Bertucchi (3), sont d'origine alluvionnaire et contiennent du matériel *pré- et protohistorique*. Au-dessus, un épais remblai (déjà reconnu en 1983 à l'ouest de la maison aux Alcôves) a été déposé en deux étapes, chacune marquée par un sol entaillé de fosses et datée par son matériel céramique du *VIe s. av. J.-C*.

A la surface de ce remblai apparaissent au sud du puits LX les premières structures bâties (fig. 25, I), très arasées et accompagnées d'aménagements sommaires (fosses). Leur orientation, biaise par rapport à l'implantation monumentale voisine, mais à-peu-près alignée sur les vestiges les plus anciens du secteur (fig. 25, I : "voie caladée" au nord du monument LVII, ravin et escalier à l'ouest de la Maison aux Alcôves), pourrait leur assigner une date un peu plus ancienne (époque dite de *Glanum Ia*, non encore précisée (4).

La grande époque de l'aménagement monumental hellénistique du secteur (Glanum Ib) paraît se situer dans le courant du IIe s. av. J.-C. Au temple toscan XVIIa fait face un premier

⁽¹⁾ Gallia, 44-2, 1986, p. 449-454.

⁽²⁾ Direction A. Roth-Congès (IRAA, CNRS), avec la collaboration de M.-F. Giacobbi-Lequément (IRAA) pour l'étude du matériel; en 1986, de N. Lambert (DRA, sondages dans les niveaux du premier forum), et de J.-M. Gassend (IRAA, relevé au 1/50e des vestiges du premier forum); en 1987, de M. Bouiron (niveaux archaïques et hellénistiques au sud du puits LX), Cl.-A. de Chazelles (couche de destruction de la Maison aux Alcôves), P. Varène et J. Bigot (IRAA, calage des relevés du puits LX).

⁽³⁾ Gallia, 35-2, 1977, p. 527-528.

⁽⁴⁾ Sur les aménagements successifs du quartier et leur chronologie : A. Roth-Congès, R.A.N., 118, 1985, p. 189-220, et Gallia, l. c. à la note 1.

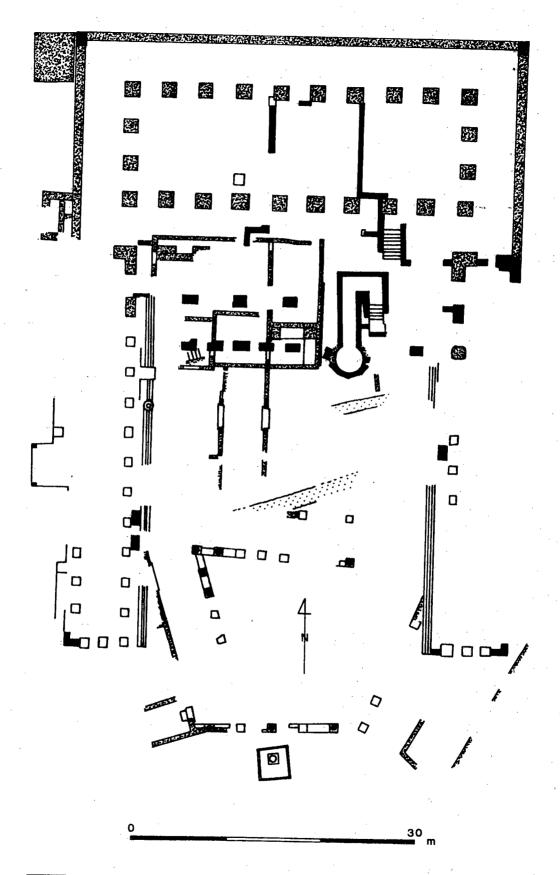


fig. 24 13 - SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum. Plan simplifié du centre monumental.

monument LVII à péristyle rectangulaire, plus tard agrandi en forme de trapèze et axé sur le puits cultuel à dromos LX (fig. 25, I). La poursuite de l'enlèvement de l'épais comblement déposé à la fin de l'Antiquité dans la fosse de spoliation de ce dernier monument a permis d'en reconnaître le plan, avant même la mise au jour des murs conservés, mais surtout une partie de l'élévation disparue, par l'observation attentive des tranchées de récupération des murs. L'édifice (fig. 26) est bâti en grand appareil à joints vifs et à parement layé en bandes parallèles, selon la technique gallo-grecque. Il

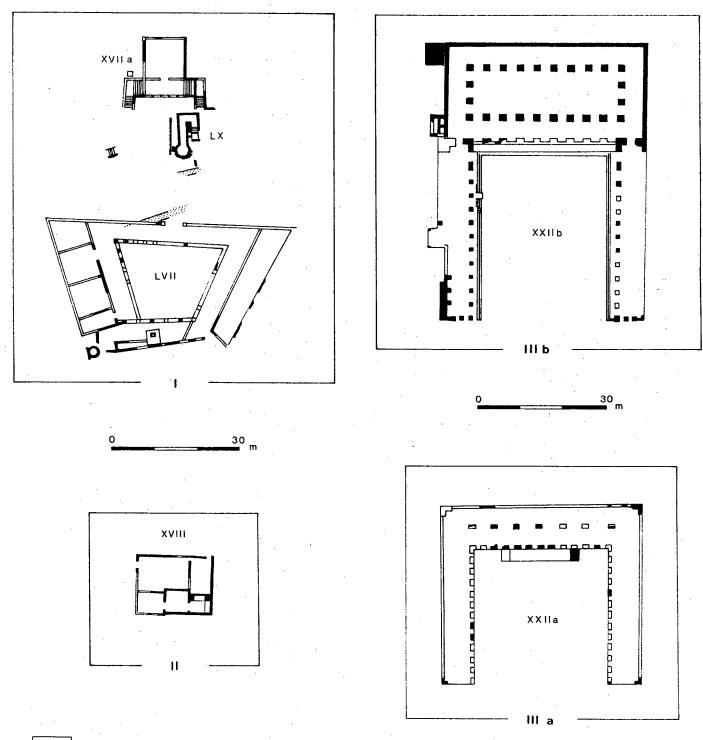


fig. 25 13 - SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum. Plans sélectifs (restitués) des états successifs. I : temple toscan XVIIa, puits à dromos LX et monument à péristyle LVII (IIe s. av. J.-C.); II : Maison aux Alcôves (Ier s. av. J.-C.); IIIa : premier forum (vers 30-20 av. J.-C.); IIIb : second forum (état julioclaudien).

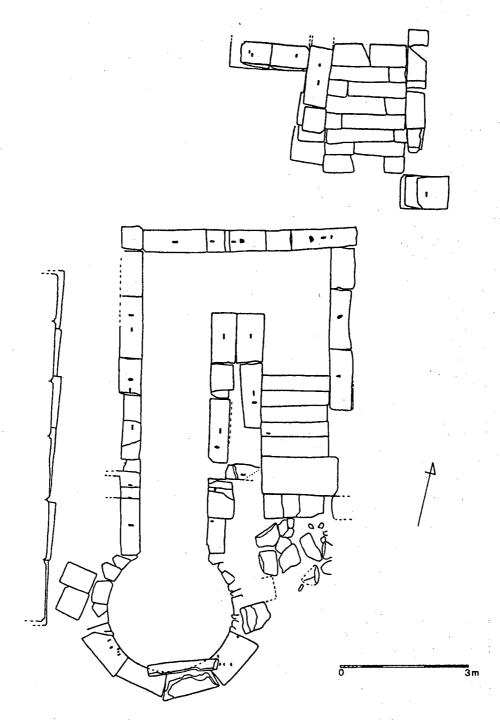


fig. 26 13 - SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Glanum. Plan du puits gallo-grec à dromos LX, (état du dégagement en 1987).

comprend un puits de 3 m de diamètre auquel on accédait par un couloir large d'1,57 m environ, deux fois coudé (son extrémité orientale n'est pas encore dégagée) et pourvu d'un escalier dont 1 palier et 4 marches ont été fouillés. Ce dromos, qui mettait le puits en relation avec le temple toscan, était couvert (sans doute de dalles) au moins sur ses parties ouest et nord. Si l'on admet –à titre d'hypothèse– que son escalier se poursuivait selon la même pente jusqu'au puits, la dernière marche se situerait à 6 m (12 assises de grand appareil) au-dessous de la margelle actuellement conservée, qui est encore à 2 m (4 assises) plus bas que le sol antique ; il convient de restituer au-dessus de ce dernier un parapet, et peut-être une superstructure en tholos, selon le mode attesté sur d'autres puits cultuels italiques contemporains.

Les principaux monuments hellénistiques du secteur, parmi lesquels le puits à dromos LX, sont détruits ou gravement endommagés au cours d'évènements brutaux survenus à la fin du IIe s. av. J.-C. ou au début du suivant, sans qu'on puisse encore les assigner avec précision à l'une des péripéties historiquement connues de cette période troublée. Un quartier d'habitations s'implante alors sur leurs ruines, dans la première moitié du Ier s. av. J.-C. (Glanum II). La Maison aux Alcôves (XVIII), édifiée entre un ravin qui la borde à l'ouest et le puits LX, ne comprend encore que trois pièces et une petite cour ; autour, des aménagements creusés dans la terre (fosses culinaires, fours domestiques) ou édifiés en matériaux périssables (terre, bois), n'ont laissé que des traces ténues et difficilement interprétables. Le puits LX, profondément démantelé et dont le dromos, sans doute en grande partie éboulé, ne paraît plus accessible, est cependant remis en service : on refait grossièrement son parement à l'aide de grand appareil en remploi et de mœllons irréguliers, que surmontent une margelle faite d'une assise de blocs taillés à parement concave (également récupérés de l'édifice originel) et un parapet dont ne subsiste qu'une dalle de chant. Mais pour accéder à cet aménagement situé à 2 m en contrebas du sol antique, il a fallu creuser dans la terre à l'est du puits une rampe (fouillée seulement à son extrémité ouest) où de gros mœllons irréguliers font un dallage sommaire et des degrés abrupts (fig. 26). On pouvait de là gagner la margelle du puits et son parapet, mais également accéder à l'extrémité sud du dromos (dans les parois duquel deux cavités témoignent de l'encastrement d'un garde-fou à ce niveau) par une brèche de plusieurs assises dans les murs du couloir. La découverte d'un col d'amphore Dressel IC dans la tranchée de fondation du parement restauré du puits assigne à sa réfection un terminus post quem compris entre 120 et 80 av. J.-C., mais on ignore encore la durée de sa réutilisation : elle a pu prendre fin lors d'un premier abandon de la maison, sans doute vers le milieu du siècle, ou se poursuivre encore quelques années (la maison étant restaurée, agrandie et embellie, fig. 25, II) ; mais le puits est définitivement comblé avant la destruction de la bâtisse, vers 30 av. J.-C.

Sur les décombres de la Maison aux Alcôves s'implante, au cours de la 3e décennie avant notre ère, le premier forum de Glanum (XXIIa, fig. 25, IIIa) : quelques sondages ont achevé d'en préciser la planimétrie (mise au jour d'une pile de fondation de la colonnade axiale de la basilique à deux nefs, étude de l'articulation entre basilique et portiques latéraux, identification d'un caniveau d'évacuation des eaux de l'area au pied du podium de la basilique), et un plan au 1/50e des vestiges a été établi ; l'étude métrologique et modulaire du complexe proto-impérial (forum et temples géminés) a été entreprise, ainsi qu'un essai de restitution en élévation.

SIMIANE COLLONGUE, Col Sainte-Anne Habitat gallo-romain, habitat campaniforme

Sauvetage programmé M. André MULLER

Cet habitat perché en cours de fouille depuis 1982 a fait l'objet de recherches en 1987. Celles-ci ont essentiellement porté sur la terrasse XI qui avait livré en 1985 une sépulture néolithique, des structures campaniformes et d'importants vestiges d'habitat ou d'atelier du haut Moyen Age profondément remaniés par les mises en culture du XVIe-XVIIIe s.

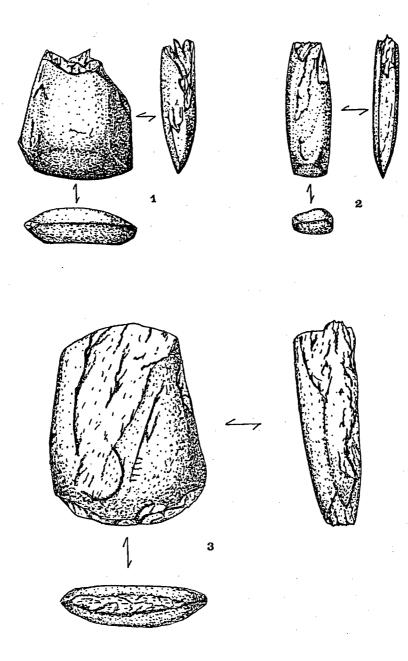


fig. 27 13 - SIMIANE-COLLONGUE, Col Sainte-Anne Niveau épicardial : outillage poli.

◆ Le niveau campaniforme

Fouillé depuis 1985, il est enfin achevé. Il se révèle parfaitement structuré et bien organisé. On y distingue les restes d'une cabane ovale de 5,30 m de longueur er 3,20 m de largeur. La position des tessons indique par ailleurs un pendage très faible, ce qui tend à prouver que le sol était à cet endroit à niveau.

Seules les bases des murs ont été découvertes. Elles se composent essentiellement de blocs posés de chant et coincés dans les remontées du substrat. Ailleurs des blocs de grande taille forment barrage et servent de base à une cloison. Un passage étroit, probablement l'entrée, a été martelé dans le substrat à l'abri des vents dominants. Deux trous de poteau ont été aménagés dans la dolomie (profondeur \pm 0,30 m; diamètre \pm 0,20 m).

Enfin un four-foyer aménagé (?) a été dégagé dans la zone centrale de la cabane. Il se compose d'un ensemble compris entre 35 et 40 blocs qui ont été découverts entre 1985 et 1987. Certains

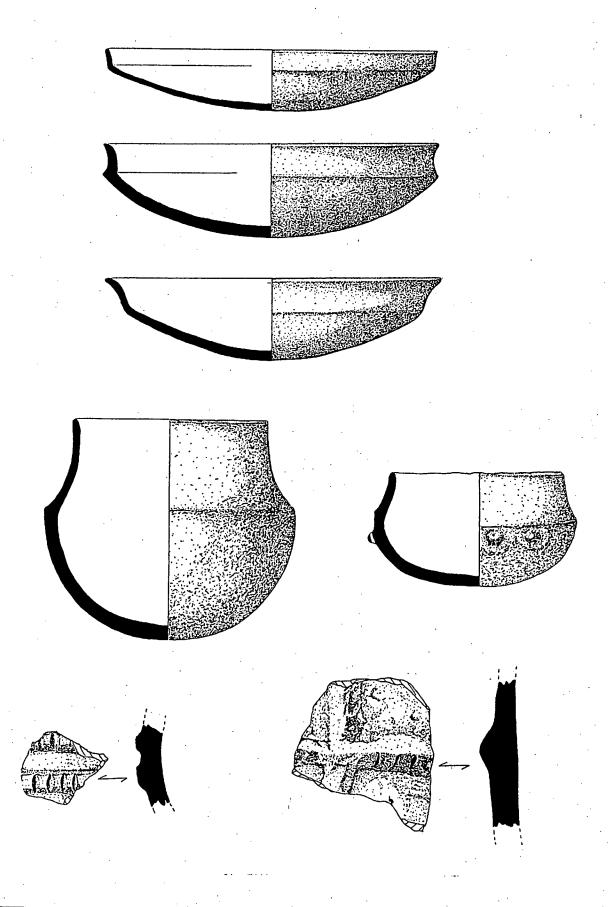


fig. 28 13 - SIMIANE-COLLONGUE, Col Sainte-Anne. Niveau épicardial : principales formes céramiques.

d'entre eux, en particulier de grandes dalles (fouilles 1986), avaient glissé de la structure et gardaient un fort pendage à contre-pente du sens général de l'érosion de ce quartier. Peut-on y voit une couverture? Deux autres observations relatives à cet ensemble sont à signaler : à la périphérie du four, une grande quantité de clayonnage avec de nombreuses traces (branchages et herbes) semble avoir appartenu au monument ; 3 fragments de laitier poreux de couleur noire contenant une myriade de petites bulles ont été recueillis dans ce secteur. Outre un four domestique, faut-il voir dans cette structure un four à traitement de minerais ou utilisé pour la fonte des métaux ?

◆ Niveau épicardial et chasséen

Le matériel lithique se compose de haches polies et de silex taillés.

Outillage poli (fig. 27): 3 haches polies ont été recueillies. Elles sont toutes brisées et le polissage est total. Les haches 1 et 3 sont des glaucophanites, tandis que la 2 semble être une éclogite. Par ailleurs, la hache 2 est très proche des exemplaires similaires mis au jour au Col Sainte-Anne dans les niveaux épicardiaux de la terrasse I (fouille 1982) en compagnie de billes polies en calcaire et en roche verte. Une bille calcaire soigneusement polie dans une roche locale (dolomie) provient de ce niveau.

Outillage taillé: il se compose essentiellement de silex taillés de diverses origines et d'un éclat de quartz hyalin. Les éclats et outils ramassés dans ce niveau reproduisent les séries traditionnelles de cet horizon: de nombreux éclats de lames et lamelles, des grattoirs, des flèches tranchantes et foliacées.

Céramique : elle est relativement abondante et très fragmentée(fig. 28). On y relève les séries habituellement recueillies dans ces niveaux au Col Sainte-Anne :

- Vases à cordons impressionnés munis de larges anses en ruban, vases à carène très proches des modèles chasséens, quelques coupes en calotte, etc.
- Grandes jarres à cordons horizontaux parallèles ou orthogonaux en pâte beige à rougeâtre contenant un très abondant dégraissant de forte taille, très proche de celles découvertes sur la terrasse I (fouille 1985) ou à Chateauneuf-les-Martigues.
- Fragments de cordon ondulé appartenant à un vase voisin de celui découvert en 1985.
- Ecuelles à épaulement en pâte de couleur variable allant du brun rouge au noir. Elles contiennent un abondant dégraissant et sont toujours très soigneusement lustrées. Ces documents sont bien connus en Provence : ils existent en nombre à la Grotte Murée à Montpezat et dans la Grotte de l'Eglise à Baudinard par exemple.
- Vases à fond bombé et parois dégagées. Ces récipients en pâte de couleur très foncée sont souvent datées du pré-Chasséen. La terrasse I avait déjà fourni quelques vases de ce type.

VENTABREN, Roquefavour Oppidum

Fouille programmée M. Jean-Pierre MUSSO

En 1985, un incendie de forêt avait ravagé la zone sud/sud-est de l'oppidum de Roque-favour. Après ce sinistre était apparu un ensemble de vastes constructions situées, en fonction du quadrillage établi, dans les secteurs J-K. 23-24 du site.

Salle 1 J23: cette salle, d'une surface de 125,55 m2 (L:13,50 m, l:9,30 m) s'ouvre au nord par une porte d'angle large de 6 m et débouchant sur une zone rocheuse arasée. A l'est une seconde porte intérieure d'angle, d'une largeur de 6 m, met en relation 1 J23 avec une autre salle, 1 J24 (non fouillée) de plus grande surface, puisqu'elle est de l'ordre de 205 m2 environ. Le matériel découvert reste pauvre, mais le sol composé d'un remblai égalisateur contient toujours des reliquats de l'ancien habitat (fragments de céramique à vernis noir ancien, tessons de céramique grise monochrome).

Impasse K. 23-24: orientée est-ouest, cette voie fermée d'une largeur de 2,90 m a été fouillée sur 9 m de long. Elle est limitée au nord par la salle 1 J23, au sud par des structures repérées dans les éboulis ; à l'est elle se termine en "cul-de-sac" dans la salle 1 J24, tandis qu'à l'ouest elle semble déboucher (sous toutes réserves) sur une voie transversale limitée dans sa partie occidentale par des constructions éboulées. A priori le sol actuel de circulation de cette impasse est représenté par le rocher, mais nous avons exhumé sur 1 m2 (et il semblerait qu'il s'étende sur une plus grande surface) un dallage composé de lauses épaisses (0,05 m), bâties sur un lit de terre caillouteux.

L'oppidum de Roquefavour a été déménagé-abandonné durant le dernier quart du Ier s. av. J.-C. (1) ; ceci est un constatation acquise (2), mais la surface close importante de 1 J23 ne présente pas, dans le sens strict du terme, les caractéristiques d'une habitation (absence de foyer, de fosses à dolia,..., témoignages pourtant attestés dans les deux zones fouillées antérieurement). Nous envisageons donc les possibilités d'utilisation de cette salle : parcage des bêtes ?, hangar à fourrage ?, ou à matériel agricole ?

La fouille de Roquefavour reste ingrate par le peu de matériel recueilli, mais l'intérêt de poursuivre nos travaux dans ces secteurs réside dans la compréhension de l'organisation spatiale et architecturale de cet ensemble.

VENTABREN, Quartier Saint-Louis, La Font-Vicary Structures antiques

Sauvetage urgent
Mlle Véronique RINALDUCCI

Un sauvetage au lieu-dit "La Font-Vicary", dans l'actuel quartier Saint-Louis, a permis l'ouverture de 41 sondages sur une surface d'environ 1 ha afin de retrouver les traces d'une *villa* galloromaine.

• Dans la partie nord du champ : zone I, les sondages n° 10 et 11 ont révélé la présence d'un sol empierré limité (dans le sondage n° 11) vers l'ouest par un petit muret de pierres formé de petits mœllons très grossièrement équarris. La présence de quelques fragments de tegulae et de dolium nous fait supposer qu'il s'agit peut-être de traces de cadastre antique.

⁽¹⁾ Observations effectuées dans les deux zones fouillées.

⁽²⁾ J.-P. Musso, L'oppidum de Roquefavour à Ventabren, synthèse des travaux effectués de 1975 à 1983, D.A.M., 8, 1985, p. 67-86.

• Dans les sondages n° 27 et 28 de la zone II (partie sud du terrain), la première assise d'un mur (sur 40 à 60 cm de haut et environ 1 m de large) formé de très grosses pierres, a pu être mise au jour. Ce mur orienté est-ouest se terminait en une sorte de courbe dans l'angle sud-est du sondage n° 28. Là encore, la pauvreté et la médiocrité de la céramique (débris d'imbrices et de tegulae très abimés) ne permet pas de dater précisément cette structure très fruste.

Il ne semble donc pas qu'il faille voir ici les vestiges de la villa antique présumée.

VAR

n	commune	lieu-dit	opérations		ns	responsable
	ARCS (Les)	Saint-Jean	SU	AH		Bérato J.
		Thouar	SU	AH		"
2	ARTIGNOSC	Peyre-Baron	S	AH		Garron G.
3	BARGEME	Château	SU	AH		Rinalducci V.
4	BRIGNOLES	Pied-de-Bœuf	SU	AP	:	Hameau Ph.
5	COLLOBRIERES	Ferme de Lambert	SU	AP		Barge-Mahieu H.
6	FIGANIERES	ND. des Oliviers	S	AH		Désirat G.
		Chapelle des Pénitents	S	AH		.11
7	FREJUS	Cathédrale	SU	AH		Février PA.
		Rue Jean Carrara	SU	AH		Gebara Ch.
		Saint-Lambert	SP	AH	H23	Béraud I.
	·	Villeneuve	SU	AH	*	Cavaillès M.
8	GARDE-FREINET	Fort	FP	AH	H39	Senac P.
		ND. de Miremer	S	AH		"
9	HYERES	Galère, Porquerolles	FP	AH	H16	Pasqualini M.
		Chapelle des Templiers	SU	AH		Vecchione M.
'		Olbia	FPP	AH	H22	Bats M.
10	LUC (Le)	Eglise Saint-Pierre	SU	AH		Désirat G.
11	OLLIOULES	Courtine (La)	FP	AH	H18	Brien-Poitevin Fr.
12	PLAN-D'AUPS	Grotte des Cèdres	S	AP		Defleur A.
13	POURRIERES	Roquefeuille	FP	AH	H31	Foy D.
		Saint-Andéol II	S	AH		Magdinier A.
14	RIANS	Grotte Baudrimont	S	AP		Mahieu E.
15	SAINT-MAXIMIN	Recours	SU	AH		Carrazé Fr.
16	SAINT-RAPHAEL	Valescure	SU	AH		De Ridder J.
17	SALERNES	Fontbrégoua	FP	AP	P26	Courtin J.
18	SEILLANS	ND. de l'Ormeau	SU	AH		Désirat G.
19	SIX-FOURS	Collègiale	S	AH		Ribot H.
20	THORONET	Abbaye	SP	AH	H44	Fixot M.
21	TOULON	Bastide des Bonnetières	SU	AH		Jaget F.
		Vieille Ville	SP	AH	H22	Pasqualini M.
22	TOURRETTE	Verrerie Vieille	SU	AP		Barge-Mahieu H.
23	TOURVES	Grotte dei Cabro	S	AP		Hameau Ph.
24	VAL (Le)	Eissartènes	S	AP		Acovitsioti A.
25	VALETTE-DU-VAR	Bigoye	FP	AH	H18	Arnaud P.

VAR

ARCS (Les), Le Touar Habitat de plaine - Bronze final IIIb / Ier Age du Fer

Sauvetage urgent

M. Jacques BERATO, Mme Nicole BERATO, M. Franck DUGAS, M. Jean REYNIER

La campagne de 1987, du fait du bouleversement de la couche archéologique par les labours, n'ayant mis en évidence qu'un lambeau de sol aménagé avec des galets, et un trou de poteau, par ailleurs très remaniés, nous n'avons pas pratiqué une fouille extensive de l'habitat du premier Age du Fer. Ce mobilier comporte de la céramique uniquement modelée du premier Age du Fer, une fibule en bronze type 3 de Tendille du VIe s. avant notre ère, et plusieurs fragments de meule "va-et-vient" en rhyolithe.

Sous-jacent, et scellé sur place par une épaisse couche d'alluvionnement stérile en matériel archéologique, un gisement du Bronze final III b. Un sondage de 15 m sur 5 a permis de découvrir un aménagement du paléosol, creusé pour obtenir une planéité de l'aire de vie, et deux foyers, dont un aménagé avec une sole en argile crue. Le mobilier est constitué de céramique uniquement modelée (comportant des décors : chevrons incisés, ou imprimés sur le méplat interne du bord des récipients, cannelure sur l'épaule, impressions ou cordons à la jonction épaule-flanc, ...), de rares objets en bronze (deux anneaux, une perle tubulaire en tôle), et d'un fragment de meule "va-et-vient" en rhyolithe. L'occupation du gisement du Bronze final III b semble continue jusqu'à son abandon volontaire.

L'intérêt de ce site réside donc principalement dans sa localisation en plaine, exceptionnelle dans le Var, et dans la longueur de sa fréquentation.

BRIGNOLES, Pied de bœuf Dolmen

Sauvetage urgent M. Philippe HAMEAU

Ce dolmen fait partie d'un groupe de quatre mégalithes érigés sur les collines basses qui séparent Brignoles et Le Val. Endommagé par des fouilles clandestines, il a été l'objet d'un sauvetage urgent dirigé par Philippe Hameau et son équipe de l'A.S.E.R.

La chambre mesure 1,60 m de côté avec un couloir orienté plein ouest de 1 m de long. Le monument est privé de sa dalle de chevet et de son pilier sud arrachés anciennement. Les murets latéraux sont constitués de dallettes tirées du substratum, souvent placées en boutisse. La dalle de couverture s'était affaissée vers le sud. Le tumulus est fait de deux à trois assises de pierres retenues par de gros blocs calcaires décrivant un cercle de 10 m de diamètre en moyenne.

Dans la chambre, le remplissage ne représentait qu'1/5e de l'ensemble. Au nombre des éléments de parure, il faut noter l'abondance des Columbella rustica abrasées et percées dans la spire

et celle des petits anneaux fins en calcaire, en stéatite et en test de coquillage. On note aussi des tonnelets en calcaire et en stéatite, des perles tubulaires épaisses en calcaire, des pendeloques à ailettes ou en forme de griffe et deux dents animales perforées. L'industrie lithique est composée de pointes de flèche foliacées, d'une pointe à pédoncule et ailerons, et d'une belle lame de silex blanc rubané de 17 cm de long retouchée sur avers (fig. 29). La céramique compte quelques tessons appartenant à un vase globuleux orné de chevrons et de grilles réalisés au peigne, attribuable à la civilisation campaniforme, et les restes de deux ou trois pots non ornés.

La fouille du tumulus, en avant du couloir et en arrière de la chambre, a permis d'apprécier l'agencement des blocs qui constituent le pierrier et de mettre au jour les restes de trois vases dont un fond d'urne de l'Age du Fer ornée de chevrons. L'étude du matériel anthropologique (par Henri Vigarié) permet déjà de parler d'une sépulture collective totalisant une soixantaine d'individus.

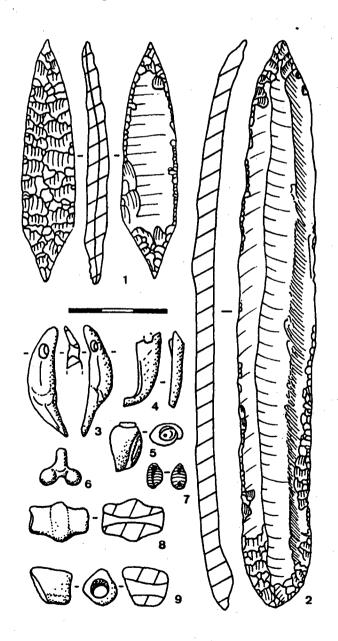


fig. 29 83 - BRIGNOLES, Pied de bœuf. Matériel lithique (1 et 2) et objets de parure (3 à 9).

BRUE-AURIAC, Cantarelle Eléments architecturaux antiques

Découverte fortuite M. François CARRAZE

Immédiatement au nord de la bastide moderne, au sommet d'une petite éminence, un labour profond a mis au jour divers éléments architecturaux antiques en pierre tendre locale : corniche, éléments de fût de colonne appareillée, élément mouluré, base de colonne moulurée, chapiteau corinthien à feuilles d'acanthe. De nombreuses tuiles plates et des blocs de maçonnerie complètent un ensemble qui était connu depuis les environs de 1930, où un premier défoncement aurait permis de reconnaître une citerne, des bassins et des éléments architecturaux. A l'ouest, dans la parcelle mitoyenne, des labours profonds ont révélé en 1950 de nombreuses inhumations sous tuiles. Plus au nord, en bordure de colline, ont été repérées en 1980 diverses traces importantes d'occupation gallo-romaine.

FREJUS, Rue Jean Carrara Matériel antique

Sauvetage urgent Mlle Isabelle BERAUD, Mlle Chérine GEBARA (S.M.A.F.)

A la suite d'un projet de construction d'immeuble rue Jean Carrara, le service archéologique municipal a effectué une série de sondages à la pelle mécanique, sous l'emprise projetée du bâtiment. Trois tranchées ont été ouvertes à une profondeur variant entre 0,80 et 2 m selon leur emplacement.

Sous une couche de terre végétale devenant argileuse en profondeur (1 à 2 m d'épaisseur selon les endroits), une importante couche de sable contenait quelques tessons antiques. La nappe phréatique est apparue à 1,80 m environ. Cette couche archéologique semblerait correspondre aux niveaux retrouvés au pied de la Butte Saint-Antoine.

FREJUS, Saint-Lambert Nécropole et voie gallo-romaines

Sauvetage programmé Mlle Isabelle BERAUD, Mlle Chérine GEBARA (S.M.A.F.)

Cette année s'est achevée la campagne de fouille programmée de la nécropole de Saint-Lambert. Cette nécropole, située à l'est de la ville antique, s'étendait de part et d'autre de la Via per Alpes Maritimas, voie qui se dirigeait vers l'Italie. Ce cimetière a fonctionné dès la fin du premier siècle avant Jésus-Christ, jusqu'au second siècle après. Le rite de l'incinération prédomine sur ce site. En effet, sur plus de 300 tombes mises au jour, on compte simplement une cinquantaine d'inhumations, dont la plupart sont des tombes d'enfants. Un trait particulier de cette nécropole s'observe dans l'alignement le long de la voie, dans certains secteurs, de petits monuments à plan carré d'environ 1 m de côté. Ces structures dont on a retrouvé les bases contenaient des tombes à incinération.

Les deux dernières campagnes de fouilles de 1986 et 1987 ont permis, outre la mise au jour de nouvelles tombes à incinération et à inhumation, de dégager les bases d'un monument d'assez grande taille (9 m de côté), construit le long de la voie, mais avec une orientation légèrement décalée. Ce monument est surtout remarquable par son plan complexe : en effet, cet édifice, qui pourrait être un mausolée, possède un mur externe périmétral de forme carrée, avec un parement interne circulaire, et à l'intérieur de ce mur se trouve une deuxième structure carrée posée sur la pointe, avec elle-même un parement interne circulaire. Le monument s "est malheureusement révélé vide à la fouille (à l"exception d'un fond d'amphore G5 et d'un fragment d'os sculpté) et nous n'avons aucun indice véritable sur sa fonction exacte. Nous pouvons cependant le dater de la première moitié du Ier s. de notre ère, grâce au matériel contenu dans des tombes postérieures alignées contre le parement est du mausolée, et à du matériel céramique, datable de la période augustéenne au plus tard, trouvé dans le comblement des espaces situés entre les deux constructions imbriquées.

Le dégagement de cette structure a occupé une grande partie de la campagne de 1986 et de la campagne de 1987; cependant vingt-huit tombes ont pu être dégagées. Dans leur ensemble, elles datent des Ier-IIe s. ap. J.-C., la particularité d'un certain nombre d'entre elles réside dans le fait qu'elles étaient vides, mais non pillées. Des fosses aménagées dans le rocher, visiblement pour contenir des incinérations, ne contenaient ni matériel, ni ossements. Un édicule à plan carré, accolé au mausolée, était totalement vide, et soigneusement comblé de pierres, de même qu'un monument de 4 m de côté, disposé symétriquement au mausolée de l'autre côté de la voie. On peut se demander si ce secteur de la nécropole, qui semble en former la limite sud (les sondages à la pelle mécanique n'ont révélé aucune autre tombe entre ce secteur et l'entrée de la ville antique, hormis quatre tombes trouvées à Sainte-Croix en 1980 et datées des IIe-IIIe s. de n. è.), a jamais été véritablement utilisé complètement. S'agit-il d'un secteur préparé à l'avance pour recevoir des sépultures, et dont seulement certaines fosses ont été utilisées ? Ou sommes-nous en périphérie de nécropole, et vers la fin de sa période d'occupation ? L'étude plus précise du matériel des tombes et de leur datation nous donnera peut-être des éléments de réponse.

Une partie de la campagne a été consacrée à la fouille complète d'un secteur de la voie antique; nous avons atteint le substrat rocheux, aménagé au nord et au sud par deux fossés parallèles, avec un bas-côté au nord. Cette première chaussée a ensuite reçu de nombreuses recharges de terre et de céramique concassée, et certains "nids de poule" ont été comblés par du matériel presqu'entier (tuiles, fragments de béton de tuileau, et amphores). Six couches en tout forment l'épaisseur totale de la chaussée, et quelques pièces de monnaie pourraient nous apporter des indices supplémentaires, avec l'étude de la céramique, à la datation de ces strates. Aux premier et second siècles de notre ère, les recharges comblent les fossés de la voie, et débordent même sur la nécropole, venant buter contre les petits mausolées alignés le long du côté nord. La quantité impressionnante de céramique recueillie dans ce sondage de 2×9 m, ainsi que l'homogénéité des productions (céramique commune locale, amphores à fond plat, extrême rareté de la céramique engobée) feraient penser à l'utilisation d'une décharge d'atelier de potier. Plusieurs ateliers ont été signalés à proximité (La Madeleine, Saint-Lambert, Sainte-Croix), mais aucun n'a été fouillé à ce jour (un bac de décantation pour l'argile a été retrouvé dans le secteur IV du terrain, en 1984). Les tranchées ouvertes dans la partie sud du terrain (jouxtant La Madeleine) n'ont pas permis de déceler ces ateliers, mais l'importante superficie du terrain n' a pas été convenablement explorée, selon nous, car les tranchées étaient distantes de 20 m environ. Aussi estimons-nous qu'il serait nécessaire d'effectuer sur ce secteur une prospection magnétique, ce qui réduirait les risques de laisser de côté des vestiges de fours. D'ores et déjà, l'étude

du matériel provenant de ce sondage dans la voie permettra sans doute de déceler des évolutions de formes et des apparitions de types de céramique commune ; certaines formes d'ailleurs n'apparaissent pas dans les tombes avoisinantes.

FREJUS, Villeneuve
Ensemble architectural gallo-romain

Sauvetage urgent Mme Maria CAVAILLES

Le projet de construction d'un hôtel avec piscine et autres dépendances dans le quartier de Villeneuve a donné lieu à une opération de sauvetage du 16 février au 15 mars 1987. Le terrain se trouve entre le site des Aiguières au nord-ouest et les thermes romains au sud-est. La fouille des Aiguières, effectuée par M. Chr. Goudineau entre 1979 et 1982 (1), avait exhumé un ensemble de vestiges, entre autres l'implantation d'un camp militaire daté des années 30 av. J.-C.

Les dix sondages de reconnaissance (2 x 15 m) de 1987 ont révélé un probable prolongement des structures des Aiguières, ainsi qu'un autre ensemble architectural, sans doute les restes d'un portique en direction des thermes. La nappe phréatique, se trouvant au même niveau que les couches archéologiques, a empêché une identification plus précise des trouvailles.

Ces sondages ont mis au jour un important mobilier : pièces de monnaies, fragments de bronze, de plomb et de fer, céramiques (nombreuses amphores, céramiques communes à pâte claire, lampes et sigillées arétines). La vaisselle fine est représentée par la sigillée arétine, datée de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. L'ultime sondage, réalisé à proximité du périmètre des thermes romains, a rencontré un niveau de destruction renfermant d'abondants fragments d'enduit peint, et presque dépourvu de matériel céramique.

(1) Gallia, 44-2, 1986.

HYERES, Olbia Comptoir massaliote

Fouille programmée pluri-annuelle M. Michel BATS

En 1986 et 1987, les travaux ont porté dans trois des directions définies dans la programmation pluri-annuelle :

- fouilles stratigraphiques à l'intérieur de l'îlot VI et des rues sud et ouest adjacentes ;
- fouille en extension de l'îlot VI jusqu'au niveau de reconstruction augustéen;

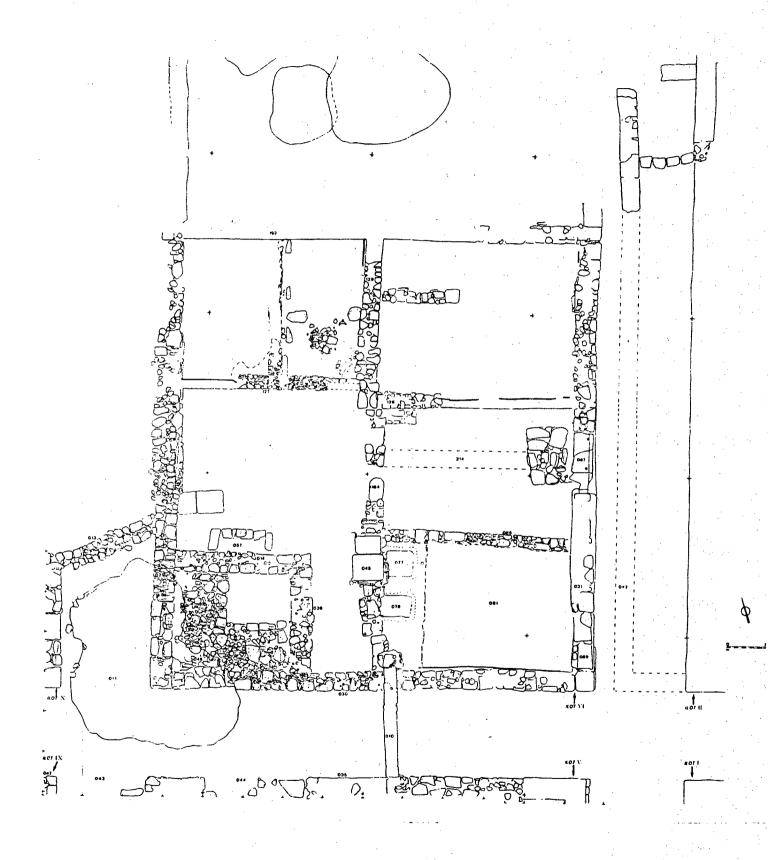


fig. 30 83 - HYERES. Olbia. Extrémité sud de l'îlot VI.

- datation du rempart hellénistique (sondage sur le rempart ouest) (1).
- ◆ Le décapage complet de l'îlot VI a été terminé en 1987 ; pour la bonne compréhension, on peut distinguer trois secteurs :
- 1. L'extrémité sud de l'îlot (fig. 30) : ce carré de 11 m x 11 m constitue un module d'habitation occupé de 40/30 av. J.-C. jusque dans la première moitié du IIe siècle ; les pièces du sud et la cour intérieure sur laquelle elles ouvraient ont été fouillées en 1984-85 ; au nord de la cour intérieure, l'espace occupant toute la largeur de l'îlot sur une profondeur de 3,60 m à 3,80 m subit plusieurs aménagements successifs :
- état 1: à l'est du mur axial nord-sud, une grande pièce de $5 \,\mathrm{m} \times 4 \,\mathrm{m}$, au sol de terre battue et aux murs enduits de mortier de chaux, blanc uni avec panneaux délimités par des lignes noires ; à l'ouest, deux pièces de $3,60 \,\mathrm{m} \times 2,10 \,\mathrm{m}$ dont l'une communique avec la grande pièce de l'est tandis que l'autre ouvre sur la cour.
- état 2 : pas de changement à l'est ; à l'ouest, les deux petites pièces sont réunies en une seule avec un sol de béton et des murs enduits de mortier de chaux, blanc uni, angles violets, moulures rouges et noires.
- état 3 : côté cour, pour toutes les pièces, on monte des cloisons étroites sur les soubassements de pierre (enduits de mortier sur terre crue) ; on bouche la porte de communication entre la pièce de l'est et celle de l'ouest ; cette dernière est de nouveau subdivisée en deux parties séparées par une cloison à pans de bois ; la pièce la plus à l'ouest conserve son sol de béton, celle plus à l'est retrouve un sol de terre battue sur lequel on installe un foyer avec une sole constituée de fragments d'amphores et de tuiles.

Toutes ces pièces sont finalement recouvertes par un remblai de 30 à 40 cm d'épaisseur au mobilier datable de 15 à 125 ap. J.-C.

- 2. Toute la bande est-ouest à l'emplacement de la cour intérieure de la maison fait l'objet d'une fouille jusqu'au substrat. De part et d'autre du mur axial nord-sud, les niveaux suivants ont été atteints :
- partie est: sous le sol 075 (fouillé en 1986), abandonné en 40/30 av. J.-C., le remblai 124 recouvre un mur est-ouest, situé à 5,5 m du mur sud de l'îlot VI, en liaison vers le nord avec un sol de béton de tuileau, et vers le sud avec un sol de terre battue; une première approximation situe l'abandon de ces niveaux dans la deuxième moitié du IIe s. av. J.-C.
- partie ouest : après enlèvement des remblais 076 et 206 qui contenaient une grande quantité de briques crues, on est parvenu sur un sol de niveau identique à celui de 075 dans la partie est ; en terre battue, recouvert de nombreux restes de cendre et charbons et de vestiges d'ichtyofaune, il se prolonge vers le nord par un sol de béton de tuileau, et paraît occuper dans le dernier état tout l'espace sur une longueur de 11 m sur 5 m de large ; une porte de 2,10 m de large ouvre sur la rue ouest entre l'îlot VI et l'îlot X permettant la communication avec la partie est est bouchée (abandon de ce dernier état : vers 40/30 av. J.-C.).
- 3. Le secteur entre la maison augustéenne du sud et la boutique du nord dégagée lors des fouilles Coupry, soit environ 250 m2, a fait l'objet d'un décapage en 1987 ; comme cela avait été observé au sud, tout l'espace occupé par l'îlot VI et sa rue adjacente ouest, est vide de constructions dans le dernier état d'occupation de la ville ; une série de fosses (au moins 7), creusées à partir de cette surface, et encore incomplètement fouillées (tamisage fin pour récupération des déchets organiques), contiennent un mobilier divers (céramique, os, coquillages) datable vers le début du VIe siècle ; l'une d'elles est en partie comblée de scories de fer.

⁽¹⁾ Gallia, 44, 1986, p. 473.

♦ Les rues

La rue entre les îlots V et VI à l'ouest du mur 010 et la rue entre les îlots V et X au sud du mur 013 ont été fouillées jusqu'au niveau de reconstruction de l'îlot VI vers 40/30 av. J.-C. (apparition du sommet des tranchées de fondation le long des murs sud et ouest de l'îlot V); l'alluvionnement naturel y est intense : limons et sables s'accumulent lors des pluies, malgré la présence de rigoles plus ou moins aménagées à divers niveaux; des recharges partielles de nodules de grès apparaissent parfois.

La portion de rue entre les îlots V et VI à l'est du mur 010 a été fouillée jusqu'au substrat et présente, de bas en haut, les séquences suivantes :

- paléosol de limon stérile surmontant les alluvions anciennes ;
- recharges caillouteuses et mince couche d'occupation, avec peu de vestiges céramiques, mais des traces charbonneuses ;
- alluvionnements naturels par circulation des eaux de pluie à partir de la construction des deux îlots V et VI vers la fin du IVe s. av. J.-C. avec successions de niveaux réguliers jusqu'au début du IIe siècle ;
- apport d'une couche limoneuse contenant aussi des restes de briques crues : seconde moitié du IIe siècle, sans doute après enlèvement partiel des niveaux antérieurs ;
- alluvionnements naturels par circulation des eaux de pluie parfois canalisées par une rigole axiale, jusqu'à l'abandon de la rue (début IIe s. ap. J.-C. ?) : pas de couches stériles, pas de traces de rupture en -49, pas d'aménagements systématiques des sols mais des recharges partielles.

◆ Sondage sur le rempart ouest

Les parties de ce rempart situé dans une propriété privée et fouillées en 1947-1949 par M.Coupry, montraient qu'il avait été entièrement restauré dans un deuxième temps et présentait, comme en d'autres endroits au nord et à l'est, un parement de blocs taillés et appareillés. Un sondage pratiqué vers lel sud dans le prolongement de ces fouilles n'a pas donné les informations escomptées. Il apparaît en effet que la réfection du rempart a porté sur les assises supérieures, au-dessus de deux assises conservées du rempart primitif, installé lui-même sur le limon stérile sans tranchée de fondation et dont on a maintenu la largeur de 3,50 m. La partie fouillée montre cependant qu'un fossé a pu exister en avant du rempart, mais les limites imposées par l'environnement (talus et pelouses) ne permettent pas, pour l'instant, d'avancer suffisamment pour l'assurer : cette surface du paléosol atteinte au pied en avant de l'ouvrage et sur laquelle reposaient des blocs tombés du rempart après sa destruction n'a livré en tout cas que des vestiges céramiques datables du Ier s. ap. J.-C.

MONTAUROUX, Tournon Oppidum et castrum

Surveillance de travaux et relevés M. Guy DESIRAT

◆ Situation géographique

Carte état-major 1/20 000 Fayence 8 ; coordonnées Lambert : 961,75-156,92 ; altitude 233 m ; lieu-dit "Le Mont" sur la parcelle cadastrale C. 209 ; surface approximative : 15 000 m2.

VAR

127

L'accès se fait par un chemin muletier de 2 m de large en pente douce orienté nord-sud. Le site est en limite des départements du Var et des Alpes-Maritimes, séparés à cet endroit par un profond canyon où coule la rivière la Siagne.

♦ L'oppidum

Quelques vestiges apparaissent dans l'environnement du castrum; il occupe la partie supérieure du mamelon, ainsi que les versants est et ouest. Un rempart en pierres sèches de 38 m de long et 0,85 m de large, à double parement, descend jusqu'aux falaises à-pic ; il en protège l'accès vers le nord. Dans sa partie supérieure, il se raccorde perpendiculairement au mur de soutènement de la plate-forme inférieure sous le mur d'enceinte médiéval. A l'est et au sud il est défendu par des falaises à-pic. Dans ces falaises de calcaire et de tuf, quelques cavités peu profondes ont servi d'abri. Toute la face ouest est sans protection apparente, la pente très faible du mamelon dans cette zone est soutenue à sa base par un mur en pierres sèches peu élevé ; une barre rocheuse orientée nord-sud domine le site à 341 m d'altitude. De la poterie de la fin de l'Age du Fer a été mise au jour à cet endroit, sur l'emplacement du pylône EDF n° 72 mis en place pour supporter la ligne de 400 000 volts Trans-en-Provence/Carros. Sur les pentes ouest du site, apparaissent des fonds de cabanes en pierres sèches, arasées au niveau du terrain naturel, en partie bouleversées par le passage des engins mécaniques. Un habitat du début de l'époque gallo-romaine a succédé à celui de l'Age du Fer, quelques tessons y ont été recueillis ainsi que sur le versant sud à côté d'une cavité formant un point d'arrivée d'eau, à en juger par les concrétions calcaires qui en tapissent la voûte et l'aspect lisse de la pierre sur les parois. De la poterie gallo-romaine commune, des fragments de tegulae, des ossements de mouton et porc ont été mis au jour, également au pied du mur soutenant la plate-forme à l'est.

◆ Le château

Il occupe la partie supérieure du castrum, il est de style roman (fig. 31). Cet ensemble se compose d'un donjon semi-circulaire de 1,32 m d'épaisseur, bâti sur le rocher; il est évasé aux extrémités nord et sud, bien conservé sur une hauteur de 10 m; quelques créneaux sont encore en place. Le mur est du donjon, légèrement courbe, de 0,80 m d'épaisseur, qui servait de rempart, est ancré 6 m en contrebas sur le rocher; il est aujourd'hui effondré et arasé au niveau de la plate-forme du château. Sa longueur est de 16 m. Ce donjon avait un rez-de-chaussée, un étage et une toiture-terrasse au niveau des créneaux.

Côté ouest, un mur d'enceinte délimite une cour, sa hauteur de 5 m est à peu près celle d'origine, son épaisseur varie de 0,70 à 0,96 m suivant son exposition à la vulnérabilité. Le type de parement : petits moëllons assez réguliers, bien assisés, liés au mortier de chaux et sable, est identique àcelui du donjon. Ce mur d'enceinte se développe du nord au sud, se raccorde sur la façade ouest de la chapelle castrale, qui sert de rempart. L'entrée du castrum se fait par l'ouest, au moyen d'un porche. Les traces du type de fermeture existent encore sur le côté droit de l'entrée. Un logement dans l'épaisseur du mur d'enceinte, profond de 3,20 m, haut de 0,18 m et large de 0,13 m, servait de glissière pour la pièce de bois qui contreventait la porte ; cette pièce était ensuite contrebutée par une autre placée perpendiculairement, bloquée elle-même par un coin de bois sur le mur en retour du porche. L'entrée du donjon se faisait aussi par l'ouest. Le mur d'enceinte qui délimite la tour n'avait que deux ouvertures à ébrasement : nord et est, et de nombreux trous de boulin non obturés qui permettaient une vision sur l'extérieur (fig. 32).

◆ La chapelle castrale

Connue sous le nom de Notre-Dame d'Embrian. De style roman, orientée S.-E./N.-E., avec un angle de 42° vers l'est. L'abside en cul de four est effondrée ; elle est percée d'une petite fenêtre à double ébrasement dont l'entourage est en tuf. Un crépi ocre-rose subsiste par endroits. Le mur du chevet repose sur le rocher 5 m en contrebas. Les dimensions intérieures sont : L = 11,55 m, l = 3,64 m,

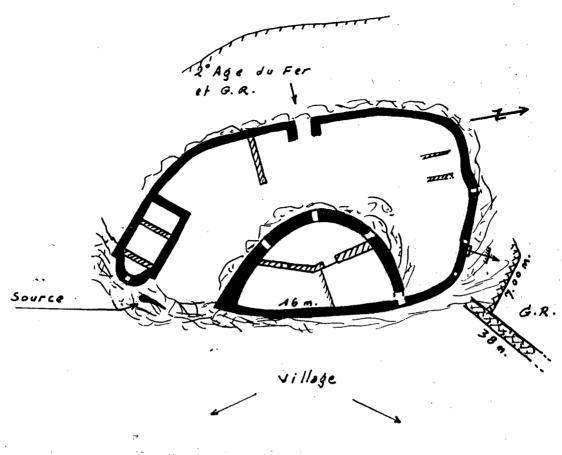


fig. 31 83 - MONTAUROUX, Tournon. Schéma d'ensemble du site.

rayon de l'abside = 2,26 m, épaisseur des murs = 0,83 m. Deux rangées de trous de boulin rayonnent sur l'abside, équidistants de 1,27 m horizontalement et 1,20 m verticalement. La porte d'entrée, étant donnée la configuration du terrain, ne pouvait se trouver que sur la façade est, presque vis-à-vis de celle du donjon; les murs à cet endroit sont arasés au niveau du sol, le seuil n'a pas été retrouvé.

◆ Habitat médiéval

Il se situe au-dessous du château sur le versant est; il est aménagé sur plusieurs "restanques" à l'intérieur d'un rempart encore bien conservé sur une grande longueur et sur une hauteur variant de 2 à 3 m; son épaisseur est de 0,83 m; il se raccorde sur les parois rocheuses du château. A l'intérieur de ce rempart, des pans de murs de 3 à 5 m de haut délimitent les maisons, d'autres sont arasées au niveau des fondations ou presque, et sont accolées aux murs de restanque. Dans la partie centrale de ce mur d'enceinte, il y a une petite porte murée de 0,66 m de large, à côté d'une fenêtre à simple ébrasement de 0,26 m de large sur 0,53 de haut. Sur l'extérieur, l'ouverture n'est que de 0,10 m. La longueur totale du rempart n'a pas été déterminée, il se trouve enfoui sous un épais maquis d'épineux, ronces et salsepareilles.

◆ Les remaniements

Ils ont été entrepris au cours des XVe/XVIe s. et affectent plusieurs secteurs du château.

- A l'intérieur du donjon, un mur séparatif de 0,65 m d'épaisseur réduit sa surface habitable.
- Dans la cour, divers murs délimitent un habitat. La chapelle a été aussi transformée en trois pièces.

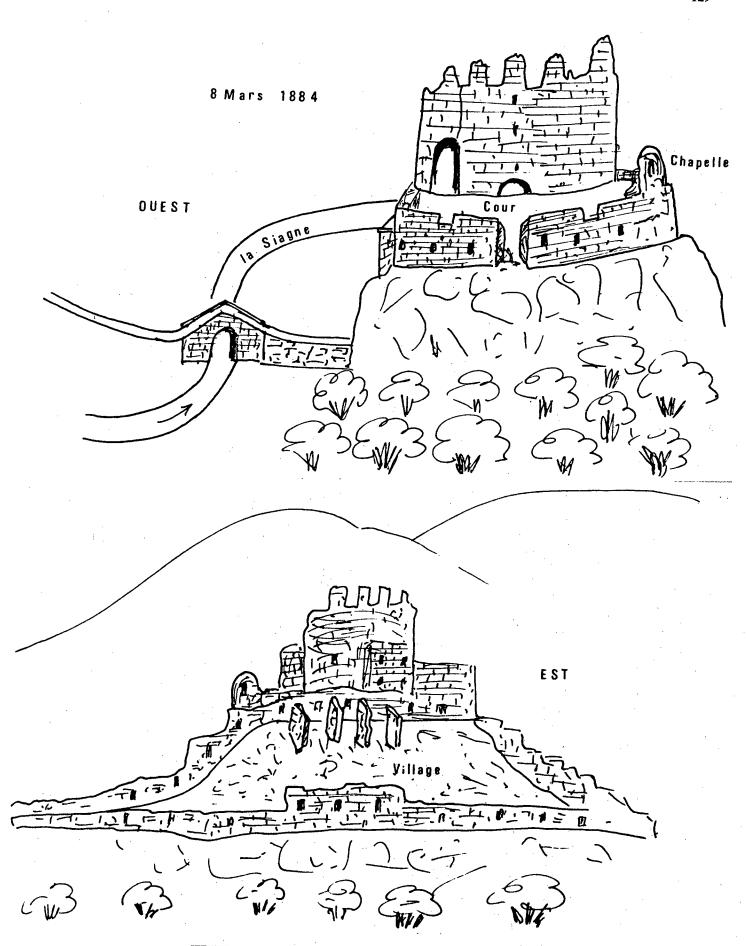


fig. 32 83 - MONTAUROUX, Tournon. Vue restituée du château.

◆ Les sondages et nettoyages

Ils ont été effectués en dix endroits répartis sur le site gallo-romain et médiéval, là où des fouilles clandestines anciennes ont été constatées, et où des travaux étaient entrepris pour l'édification du pylône. Dans l'angle nord-est de la chapelle, mise au jour d'un sol en terre battue et traces d'une toiture effondrée en tuiles rondes (à -0.80 m).

A l'emplacement supposé de la porte d'entrée de la chapelle, à -0,10 m, sol en cailloutis, tessons de poteries vernissées des XVIe/XVIIe s., un fragment de petite meule domestique en rhyolite provenant des tailleries de l'Estérel, et quelques tuiles rondes.

Devant le point d'eau sous le chevet, le mobilier mis au jour est important : tessons de poterie vernissée assimilée à la majolique italienne pisane de la première moitié du XIVe s., provenant de cruches à pâte rouge glaçurée à l'intérieur, émaillée à l'extérieur avec décors géométriques peints en brun manganèse et du vert de cuivre. Deux rebords de coupes en pâte rose avec engobe glaçurée et incisée du type sgraffito archaïque ligure (fin du XIIIe s.). Plusieurs tessons de majoliques archaïques : cruche à pâte claire, glaçure intérieure blanche, décors vert et brun à l'extérieur peints sur émail. Au-dessous de cette couche, sur un sol en cailloutis, de la poterie commune gallo-romaine avec des ossements non brûlés de mouton, porc et bœuf, quelques clous en fer forgé, des scories de fer. L'intérieur du point d'eau est comblé par une couche de terre rouge très fine, déposée par le ruissellement des eaux, il est stérile. A l'entrée ouest de la cour du château, à –0,10 m, sol en cailloutis avec fragments de tuiles rondes, poteries vernissées des XVIe/XVIIe s., ossements de mouton et porc.

A l'intérieur du donjon, sous le seuil d'une porte du mur séparatif, découverte d'une hache préhistorique en serpentine polie, placée intentionnellement comme phylactère pour la protection des lieux contre la foudre ou les mauvais génies.

Au pied du mur gallo-romain soutenant la plate-forme de l'oppidum sur le versant est, nombreux tessons de poteries communes, d'ossements de mouton, porc, brûlés et non brûlés, entre -0,10 et -0,25 m avec un fragment de *tegula*.

Sur le versant ouest du mamelon, à l'emplacement du pylône, des tessons de poteries indigènes modelées de la fin du deuxième Age du Fer ; nombreuses scories de fer réparties sur toute la superficie du site dans cette zone.

◆ Historique du castrum

A l'origine, la Seigneurie appartenait à la Maison de Castellane dès 1089, par la lignée des Boniface, apparentés aux comtes de Glandevès, dont le premier, Griffon, apparaît dans une charte de l'abbaye de Montmajour en 956. Au partage de l'héritage, la famille Pons d'Arbaud réunira peu à peu la totalité des droits sur Castellane et son terroir. Le nom de Tournon n'apparaît qu'au milieu du XVe s. dans les partages à l'occasion du mariage du fils aîné de Florent qui est seigneur de Norante et de Tournon. La Seigneurie passera ensuite à la famille des Pontevès par le mariage de Louis de Castellane Adhémar de Monteil, comte de Grignan, qui épouse par contrat le 24 mai 1559 Isabelle de Pontevès, fille du comte de Carcès, dont la descendance recevra la Seigneurie, par Marguerite de Castellane, dame de Tournon lors de son mariage le 26 novembre 1676 avec Jean de Pontevès. Elle y restera jusqu'à la Révolution où elle sera vendue comme bien national, partagée en 28 lots pour une contenance totale de 1000 ha.

Les plus anciennes mentions du castrum remontent tout d'abord en 1036 avec la désignation de la chapelle castrale Notre-Dame d'Embrian. Ensuite en 1200, "castrum de Tornono", in Gallia Christiana Novissima ins. col. 205. En 1235 dans les Actes du comte de Provence. En 1274 dans le compte des décimes (Pouillé de la Province d'Aix-Embrun-Fréjus). Au XVIIe s., la chapelle bénéficie d'un revenu de 400 livres. Elle est desservie par les prêtres de Montauroux.

OLLIERES, Bliou Atelier de verrier - XVIe s.

Découverte fortuite M. François CARRAZE

Un peu au sud de Plantassier, sur l'emplacement de la bastide disparue de Bliou, des déchets vitrifiés marquent la présence d'un atelier de verrier. Cette nouvelle verrerie s'ajoute aux établissements déjà repérés sur le terrain à Beauvillard, à la Neuve (Peyra-Ficha) et à la Marotte (Grande Verrerie). Aucune de ces verreries ne semble antérieure au XVIe siècle, à l'exception de celle de Beauvillard dont les rares vestiges proviennent d'un terrain occupé depuis l'antiquité mais fortement bouleversé (1).

(1) Gallia, 44-2, 1986, p.477.

OLLIERES, Quartier des Mayonnettes Dépotoir, atelier de tuilier (?) gallo-romain

Découverte fortuite M. François CARRAZE

A l'occasion de travaux de terrassement, découverte de vestiges d'aménagement d'époque antique. Un dépotoir de tuiles brisées, de l'argile crue contenant du sable feldspathique identique à celle utilisée pour la fabrication des tuiles du dépotoir, de grosses briques de terre cuite et des "tropcuits", font penser à un atelier de tuilier. L'argile est du type kaolinique parfaitement adaptée au tournage et au modelage.

OLLIOULES, La Courtine Oppidum

Fouille programmée M. Sylvain MANISSIER, M. Henri RIBOT, M. Jean-Michel THEVENY

Depuis 1984, une équipe de chercheurs du Centre de Documentation Archéologique du Var a entrepris des fouilles sur le site protohistorique de la Courtine. Dalle basaltique postoligocène, le plateau porte une enceinte reconnue comme telle dès 1892 par Casimir Bottin, et explorée entre 1940 et 1960 par un notaire toulonnais, Jean Layet.

Au nord, un long mur, composé d'une succession de tours quadrangulaires et de courtines, s'appuie à l'est et à l'ouest sur la falaise méridionale qui domine de près de 250 m l'entrée des gorges d'Ollioules. La fonction d'une telle construction est complexe car ses destinations sont multiples (entre autres, défense et prestige). Ouvrage défensif comme tant d'autres (la Gache à Saint-Cyr, le Garou à Sanary, Baudouvin-la-Bigoye à la Valette), la Courtine verrouille un axe de passage obligé qui met en relation le monde maritime marseillais avec les hautes terres tenues par les indigènes celto-ligures; mais cette forteresse dépasse les autres par sa superficie (6 ha), sa qualité (véritable ville avec sanctuaire, habitat, ateliers, porte et tour monumentale, drainage des eaux souterraines, espaces libres réservés à la circulation, etc.) et le choix de son emplacement (bonnes terres agricoles dans et autour de l'enceinte, réserves naturelles d'eau, carrières, proximité d'un comptoir marseillais : Tauroeis-Le Brusc,...). Chacun de ces points aurait suffi pour motiver une intervention.

Les zones fouillées depuis 1984 concernent deux esplanades de la partie centrale de l'oppidum où deux sondages importants, l'un de 50 m2, l'autre de 250 m2, ont été implantés. Endehors de ces sondages principaux, quelques sondages de moindre dimension ont été réalisés sur l'ensemble du plateau, tout particulièrement en 1987 dans une vaste maison de 10 m sur 6 m, et aussi sur l'emplacement d'un puits de 2 m de diamètre qui a été vidé en partie jusqu'à 6 m de profondeur.

A l'issue de ces campagnes, la chronologie du secteur central de la Courtine est la suivante :

- occupation préhistorique attestée au Chasséen et au Bronze final ; aucune structure n'est reconnue pour cette période.
- occupation de l'Age du Fer s'étalant du VIIe au Ier s. av. J.-C. de façon discontinue : avant le IVe s. (au Ve s. de manière certaine) existence de cases-encoches utilisant les creux du rocher. Matériel riche, varié et abondant. Il ne semble pas qu'il y ait un rempart à cette époque.

Au IVe s. av. J.-C., construction d'un rempart délimitant une zone de 1,5 ha de superficie. Les creux de rocher sont comblés, les têtes rocheuses aplanies, tandis que la réalisation de conduites de drainage permet d'assainir les sous-sols sujets à la stagnation des eaux. Entre les habitations de plan rectangulaire, des voies de passage permettent l'accès au rempart ou bien relient un quartier à un autre. Au sud du mur d'enceinte, des terres agricoles sont mises en culture. Au IIIe s. av. J.-C., l'ensemble du plateau paraît abandonné.

La réoccupation se fait à partir de l'extrême fin du IIIe s. et au début du IIe s. av. J.-C. Une nouvelle enceinte est bâtie, elle couvre alors 6 ha. Des maisons de petites dimensions reprennent en les modifiant les anciens emplacements d'habitat, tandis que les terrains autrefois agricoles et à présent inclus dans l'enceinte sont bâtis. On relève la présence d'un sanctuaire aux statues de pierre, d'au moins cinq huileries, d'ateliers de tissage, de bronziers, de tailleurs de pierre, de nombreux moulins à farine de divers modèles, de grandes aires de circulation, d'une tour monumentale, et d'une porte d'architecture soignée. L'occupation connaît une grande densité durant tout le IIe s. av. J.-C.

L'abandon définitif semble devoir être placé vers 90/85 av. J.-C., ce qui fait sauter le verrou traditionnel de –125 pour la destruction de la forteresse par les Romains. Peut-être cet abandon est-il à mettre en relation avec les armes trouvées au pied du rempart dans sa partie orientale : boulets en pierre, plombs de fronde, fers de lance tordus. Peu après la fin de l'occupation intensive, des agriculteurs s'établissent sur les ruines et, utilisant les coulées d'argile provenant de l'effondrement des murs des maisons, cultivent des productions printanières.

Au XVIIIe s., la relance générale de l'agriculture se traduit par la construction sur le plateau, et ses abords immédiats, de puissantes terrasses qui noient les vestiges protohistoriques sous près d'1 m de terre végétale.

Parmi les objets les plus remarquables découverts sur le site, mentionnons la présence d'un important numéraire comprenant des monnaies du type d'Auriol, des oboles à la rouelle sur le casque, au Lacydon, au personnage juvénile, des grands et des petits bronzes, des drachmes lourdes et légères.

VAR

En 1986, un lot de près de 5 000 oboles a été découvert dans une olpé enfouie dans une couche du IVe s. av. J.-C. La qualité de ces monnaies, la présence de seize drachmes lourdes de Marseille (début IVe s.) et de deux drachmes d'Ampurias font de cette découverte un cas unique en France.

Les travaux vont être poursuivis dans le courant des années qui viennent grâce à l'utilisation de la photo-interprétation et d'une étude poussée des documents souvent inédits livrés par cette fouille.

L'équipe de fouille se composait de : ALLIOT Pascal, CREUS Serge, CABANES Richard, CHAHRI Nicolas, DEHON Fabrice, DOUBROFF Marie-Josée, DAGNAC Marie-Laure, DONADINI Pierre et Philippe, DELBREIL Isabelle, DELATTRE Gérard, ESTRAYER Claude, HUBERT Serge, JULIEN Gérard, MANISSIER Sylvain, MERIDIANO Fabien, MERIC Gilbert, PAGEZE Claude et Marie-Claude, RIBOT Henri et Catherine, VERSCHUREN Marie-Jo.

Responsables de la fouille : Jean-Michel THEVENY, Henri RIBOT.

Mis à la disposition du C.D.A.V.-Toulon par le Ministère de la Culture : Sylvain MANISSIER.

Photographie aérienne : Gérard JULIEN Informatique : Gérard DELATTRE

Géologie: Serge HUBERT

Responsable de la section d'Archéologie d'Ollioules: Claude PAGEZE

Avec la participation de membres de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var (SSNTV), du Centre de Documentation Archéologique du Var (CDAV), du Foyer des Jeunes Pierre Singal de Sanary, de la Fédératrion varoise des Auberges de Jeunesse, de l'Association "Ollioules d"abord".

Nos remerciements vont à la Municipalité d'Ollioules qui nous a appuyés tout au long de nos travaux.

PLAN D'AUPS, Grotte des Cèdres Grotte - Néolithique et Paléolithique inférieur ou moyen

Sondage M. Alban DEFLEUR

La grotte des Cèdres est située sur le flanc nord du massif de la Sainte-Baume, dans la célèbre forêt relique. Creusée en pleine paroi dans les calcaires à rudistes de l'Urgonien, elle s'ouvre face au nord, à 820 m d'altitude absolue, à 1800 m du village.

Son entrée, haute de 5 m, donne accès à un couloir grossièrement orienté nord-sud, long de 16 m, large de 2 m, pour une hauteur moyenne de 3 m environ. A mi-parcours, la galerie est interrompue par une petite salle grossièrement carrée de 2 m de côté. C'est dans cette salle que les fouilles dirigées par M. Escalon de Fonton en 1952 avaient permis de mettre en évidence une fosse à incinération du Chalcolithique. Dans la deuxième partie de la grotte, au fond de la galerie, un petit témoin fut laissé en place par les anciens fouilleurs. C'est ce témoin, bouleversé par les animaux fouisseurs et les fouilleurs clandestins locaux, qui a fait l'objet de nouveaux travaux de 1984 à 1987.

Les premiers travaux de 1984 ont consisté en un tamisage à l'eau des déblais de la couche de surface. Le matériel découvert (parure, céramique, industrie lithique, métal, ossements humains et animaux) peut être rattaché au Néolithique final, au Chalcolithique et au Bronze ancien. Certaines pièces apparaissent particulièrement intéressantes en raison de leur rareté ou de leur association (fig. 33, a): perle discoïde en ambre et pointe de flèche en bronze du début de l'Age du Bronze; perles en bauxite, perles-pendeloques à coches en os, quartz hyalin percé et pointes de flèches foliacées épaisses à bords denticulés, céramique à chevrons et pastillages au repoussé du Chalcolithique et du Néolithique final.

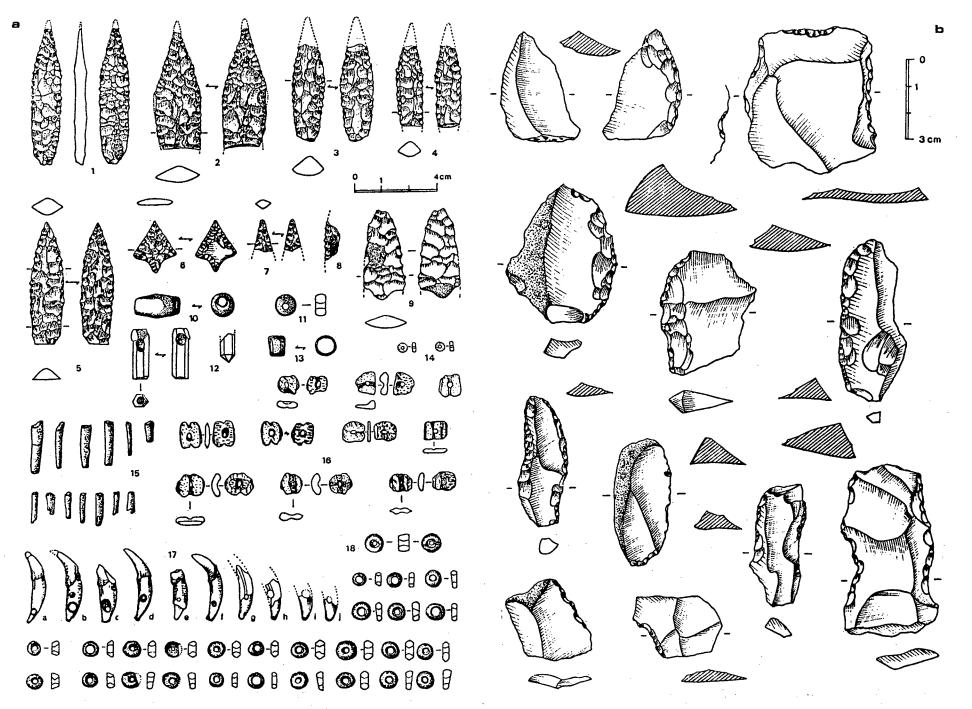


fig. 33 83 - PLAN D'AUPS, Grotte des Cèdres. a. campagne 1984 : matériel lithique et objets de parure ; b. campagne 1987 : racloirs et denticulés.

A la suite de ce travail préliminaire de tamisage et de publication du matériel récolté (1), une campagne a été consacrée en février 1987, à l'assise pléistocène sous-jacente, attribuée au Moustérien. Du fait de la faible étendue de la zone qui restait à fouiller et devant les faibles probabilités de découvrir des structures d'habitat, les questions que nous nous posions concernaient essentiellement :

- la nature de l'occupation humaine;
- la part relative des divers accumulateurs d'ossements (hommes et animaux) dans la constitution des assemblages osseux ;
- la nature des assemblages lithiques et fauniques et la vérification de la liste faunique proposée par R.-P. Charles en 1952;
- la chronologie du remplissage.

A cette problématique générale de la fouille s'ajoutait également une approche paléoécologique visant à mieux comprendre le pourquoi de l'implantation humaine dans ce gisement mal exposé et d'accès difficile.

Les principaux résultats obtenus concernent la stratigraphie, la paléontologie et les industries lithiques. Contrairement à ce que les anciens travaux faisaient apparaître, dans cette partie du gisement le matériel archéologique a été recueilli dans trois niveaux distincts, dans des contextes sédimentologiques nettement tranchés traduisant des changements climatiques importants. Dans le domaine paléontologique, plusieurs centaines d'ossements en parfait état de conservation ont été cotés dans les trois niveaux archéologiques du remplissage. L'examen préliminaire de ce matériel, effectué par E. Cregut-Bonnoure, a permis de reconnaître les espèces suivantes : Hemitragus, Canis lupus, Vulpes vulpes, Ursus arctos, Ursus cf. spelaeus, Lynx sp., Felis silvestris, Bos ou Bison, Equus sp., Sus scrofa, Capreolus capreolus, Rupicapra rupicapra, Marmota marmota, et Lagomorphes. Bien que présent dans les déblais des anciennes fouiles, Capra ibex n'est pas représenté dans les niveaux en place et ne semble donc pas être associé au Thar.

La microfaune examinée par C. Radulesco comprend : Apodemus sylvaticus, Arvicola cf. sapidus, Microtus brecciensis, Microtus cf. agrestis jansoni, Clethrionomys glareolus, Pitymis cf. duodecimcostatus.

L'industrie lithique assez pauvre ne comprend que 78 pièces, parmi lesquelles une trentaine de pièces et sept *nuclei*. Les outils en nombre insuffisant pour établir une diagnose précise sont essentiellement représentés par des racloirs et des denticulés (fig. 33, b). Les artisans ont largement puisé dans les silex de mauvaise qualité et les calcaires siliceux que livrent en abondance les abords immédiats de la grotte.

Dès 1952, l'étude paléontologique réalisée par R.-P. Charles avait fait apparaître la présence d'*Hemitragus* dans la faune de la grotte des Cèdres. Cependant du fait de la liste faunique qui faisait également apparaître le mouton, la chèvre et le bouquetin, cette détermination avait été accueillie avec un certain scepticisme. Or dès à présent l'existence de cette espèce, représentée par une dizaine d'individus sur le total des trois couches archéologiques, est confirmée.

Pour l'instant, en l'absence de données plus complètes et de datations absolues (en cours), la seule présence d'*Hemitragus* permet d'envisager deux hypothèses :

- le site appartient à une période anté würmienne, puisque tous les gisements français où la présence de cette espèce est confirmée s'échelonnent du Mindel au Riss ancien.
- le site daterait effectivement du Würm ancien, auquel cas la grotte des Cèdres serait le seul gisement européen à livrer cette espèce dans un contexte du Pléistocène supérieur.

⁽¹⁾ A. Defleur et H. Barge-Mahieu, Nouvelles précisions sur les niveaux récents de la grotte des Cèdres (Le Plan d'Aups, Var), Bulletin Archéologique de Provence (à paraître).

RIANS, Grotte Baudrimont Grotte sépulcrale - Chalcolithique/Age du Bronze

Sondage M. Eric MAHIEU

Découverte en 1962 par A.-F. Baudrimont, géologue, la grotte Baudrimont est située à environ 3,5 km à l'ouest du village de Rians dans le vallon des Vacons. Elle s'ouvre dans les calcaires fins et lités du Jurassique supérieur (Kimméridgien). La salle sépulcrale actuellement concernée a une superficie d'une quinzaine de mètres carrés. Le sondage effectué dans le fond de celle-ci a permis de mettre au jour une quantité assez importante d'ossements brûlés accompagnés de mobilier attribuable au Chalcolithique et à l'Age du Bronze. La poursuite de la fouille permettra la recherche du mode de fonctionnement de ce type de sépulture, et l'approfondissement du problème des incinérations (superficiellement traité jusqu'à maintenant en Provence).

SAINT-MAXIMIN, Quartier de Recours Castrum

Découverte fortuite M. François CARRAZE

La pose d'une ligne électrique par l'E.D.F. a nécessité une intervention d'urgence à l'est d'un petit éperon barré qui présente quelques traces d'occupation protohistorique et les vestiges du castrum médiéval de Cura. Les vestiges ont été en grande partie rasés à l'occasion de la construction d'un long mur de limite entre deux propriétés. Cependant il a été possible de reconnaître les substructions de deux tours carrées, dont les élévations étaient peut-être en bois, qui encadrent un petit espace sans contruction qui pourrait être une porte débouchant sur une pente douce, qui descend jusqu'à la voie aurélienne. Quelques rares tessons de céramique découverts dans la construction appartiennent à des *pégaus* en poterie grise. Les deux tours sont situées à l'extrémité d'une longue basse-cour, à environ quatre-vingt mètres des vestiges d'une tour carrée, d'un logis et d'une muraille qui barre l'éperon et marque la limite ouest du castrum.

SIX-FOURS-LES-PLAGES, Collégiale Saint-Pierre Niveaux antiques

Sondage M. Henri RIBOT

Les travaux d'assainissement conduits le long des murs de l'église romane avaient livré, parmi les vestiges d'un cimetière des XVIIe et XVIIIe s., des fragments de céramique romaine. Un

A la suite de ce travail préliminaire de tamisage et de publication du matériel récolté (1), une campagne a été consacrée en février 1987, à l'assise pléistocène sous-jacente, attribuée au Moustérien. Du fait de la faible étendue de la zone qui restait à fouiller et devant les faibles probabilités de découvrir des structures d'habitat, les questions que nous nous posions concernaient essentiellement :

- la nature de l'occupation humaine;
- la part relative des divers accumulateurs d'ossements (hommes et animaux) dans la constitution des assemblages osseux ;
- la nature des assemblages lithiques et fauniques et la vérification de la liste faunique proposée par R.-P. Charles en 1952 ;
- la chronologie du remplissage.

A cette problématique générale de la fouille s'ajoutait également une approche paléoécologique visant à mieux comprendre le pourquoi de l'implantation humaine dans ce gisement mal exposé et d'accès difficile.

Les principaux résultats obtenus concernent la stratigraphie, la paléontologie et les industries lithiques. Contrairement à ce que les anciens travaux faisaient apparaître, dans cette partie du gisement le matériel archéologique a été recueilli dans trois niveaux distincts, dans des contextes sédimentologiques nettement tranchés traduisant des changements climatiques importants. Dans le domaine paléontologique, plusieurs centaines d'ossements en parfait état de conservation ont été cotés dans les trois niveaux archéologiques du remplissage. L'examen préliminaire de ce matériel, effectué par E. Cregut-Bonnoure, a permis de reconnaître les espèces suivantes : Hemitragus, Canis lupus, Vulpes vulpes, Ursus arctos, Ursus cf. spelaeus, Lynx sp., Felis silvestris, Bos ou Bison, Equus sp., Sus scrofa, Capreolus capreolus, Rupicapra rupicapra, Marmota marmota, et Lagomorphes. Bien que présent dans les déblais des anciennes fouiles, Capra ibex n'est pas représenté dans les niveaux en place et ne semble donc pas être associé au Thar.

La microfaune examinée par C. Radulesco comprend: Apodemus sylvaticus, Arvicola cf. sapidus, Microtus brecciensis, Microtus cf. agrestis jansoni, Clethrionomys glareolus, Pitymis cf. duodecimcostatus.

L'industrie lithique assez pauvre ne comprend que 78 pièces, parmi lesquelles une trentaine de pièces et sept *nuclei*. Les outils en nombre insuffisant pour établir une diagnose précise sont essentiellement représentés par des racloirs et des denticulés (fig. 33, b). Les artisans ont largement puisé dans les silex de mauvaise qualité et les calcaires siliceux que livrent en abondance les abords immédiats de la grotte.

Dès 1952, l'étude paléontologique réalisée par R.-P. Charles avait fait apparaître la présence d'Hemitragus dans la faune de la grotte des Cèdres. Cependant du fait de la liste faunique qui faisait également apparaître le mouton, la chèvre et le bouquetin, cette détermination avait été accueillie avec un certain scepticisme. Or dès à présent l'existence de cette espèce, représentée par une dizaine d'individus sur le total des trois couches archéologiques, est confirmée.

Pour l'instant, en l'absence de données plus complètes et de datations absolues (en cours), la seule présence d'*Hemitragus* permet d'envisager deux hypothèses :

- le site appartient à une période anté würmienne, puisque tous les gisements français où la présence de cette espèce est confirmée s'échelonnent du Mindel au Riss ancien.
- le site daterait effectivement du Würm ancien, auquel cas la grotte des Cèdres serait le seul gisement européen à livrer cette espèce dans un contexte du Pléistocène supérieur.

⁽¹⁾ A. Defleur et H. Barge-Mahieu, Nouvelles précisions sur les niveaux récents de la grotte des Cèdres (Le Plan d'Aups, Var), Bulletin Archéologique de Provence (à paraître).

RIANS, Grotte Baudrimont Grotte sépulcrale - Chalcolithique/Age du Bronze

Sondage M. Eric MAHIEU

Découverte en 1962 par A.-F. Baudrimont, géologue, la grotte Baudrimont est située à environ 3,5 km à l'ouest du village de Rians dans le vallon des Vacons. Elle s'ouvre dans les calcaires fins et lités du Jurassique supérieur (Kimméridgien). La salle sépulcrale actuellement concernée a une superficie d'une quinzaine de mètres carrés. Le sondage effectué dans le fond de celle-ci a permis de mettre au jour une quantité assez importante d'ossements brûlés accompagnés de mobilier attribuable au Chalcolithique et à l'Age du Bronze. La poursuite de la fouille permettra la recherche du mode de fonctionnement de ce type de sépulture, et l'approfondissement du problème des incinérations (superficiellement traité jusqu'à maintenant en Provence).

SAINT-MAXIMIN, Quartier de Recours Castrum

Découverte fortuite M. François CARRAZE

La pose d'une ligne électrique par l'E.D.F. a nécessité une intervention d'urgence à l'est d'un petit éperon barré qui présente quelques traces d'occupation protohistorique et les vestiges du castrum médiéval de Cura. Les vestiges ont été en grande partie rasés à l'occasion de la construction d'un long mur de limite entre deux propriétés. Cependant il a été possible de reconnaître les substructions de deux tours carrées, dont les élévations étaient peut-être en bois, qui encadrent un petit espace sans contruction qui pourrait être une porte débouchant sur une pente douce, qui descend jusqu'à la voie aurélienne. Quelques rares tessons de céramique découverts dans la construction appartiennent à des *pégaus* en poterie grise. Les deux tours sont situées à l'extrémité d'une longue basse-cour, à environ quatre-vingt mètres des vestiges d'une tour carrée, d'un logis et d'une muraille qui barre l'éperon et marque la limite ouest du castrum.

SIX-FOURS-LES-PLAGES, Collégiale Saint-Pierre Niveaux antiques

Sondage M. Henri RIBOT

Les travaux d'assainissement conduits le long des murs de l'église romane avaient livré, parmi les vestiges d'un cimetière des XVIIe et XVIIIe s., des fragments de céramique romaine. Un

court sondage fut tenté dans le but de vérifier s'il existait encore des niveaux antiques en place.

♦ Stratigraphie rencontrée

Couche 1: sur 1,50 m d'épaisseur moyenne, couche de remblai appartenant au dernier niveau d'ensevelissement. Matériel mêlé comprenant des objets allant du XIIIe jusqu'au XXe s., avec une monnaie de Louis XIII et des ossements humains. Dans le même contexte, la tranchée d'assainissement avait livré non loin de là 21 corps entiers et un ossuaire.

Surface 2 : sol du cimetière le plus ancien.

Couche 2 : premier niveau d'ensevelissement. Sur une épaisseur de près de 30 cm en moyenne, cette couche a livré dans la tranchée d'assainissement 81 crânes.

Surface 3 : sol à partir duquel fut élevée l'enceinte du XVIIe s.

Couche 3 : couche de fondation de l'édifice roman dont les soubassements reposent sur le rocher. Epaisse de 0,50 m, cette couche est un mélange d'argile, de scories de fer, de chaux, de charbon de bois, de coquillages et de céramiques parmi lesquelles nous relevons : neuf fonds, trois anses et trois cols d'amphores gauloises, des cruches et des marmites d'époque romaine, et de nombreux fragments de pégau qui ne sauraient remonter au-delà du XIIIe s.

♦ Observations faites sur le terrain

A la suite des incendies de l'été, des prospections menées sur la colline portant le vieux Six-Fours ont livré des traces d'une occupation romaine : nombreuses tegulae souvent roulées, parfois en remploi dans des murs de soutènement modernes, dolia, deux gros fragments de trapetum.

◆ Conclusion

Il y a de fortes chances pour que la colline du vieux Six-Fours ait connu une occupation à l'époque romaine. Celle-ci n'est pour l'instant pas prouvée par des niveaux en place, mais les découvertes faites dans les tranchées d'assainissement de la collégiale et autour de l'édifice suffisent amplement pour démontrer l'existence, au moins à la fin du IIIe s. et dans la première moitié du IVe s., d'une économie fondée sur l'agriculture dans cette partie du terroir six-fournais.

THORONET (Le), Abbaye Abbaye cistercienne, atelier de fonderie

Sauvetage programmé
M. Michel FIXOT, M. Jean-Pierre PELLETIER

Au cours de deux campagnes d'été en 1986 puis en 1987, une fouille a été faite aux abords méridionaux de l'actuelle porterie de l'abbaye cistercienne du Thoronet. Comme à l'abbaye de Silvacane pour les années précédentes, l'initiative du travail dépend d'une demande d'étude préliminaire à la définition d'un nouveau bâtiment d'accueil destiné au public. Dans le cas de l'abbaye du Thoronet, la fouille a manifesté la présence, juste au sud de la porterie entièrement restaurée par J. Formigé, d'un long bâtiment de 19 m de long sur 4,50 m de large, vraisemblablement destiné à l'accueil. En raison de la proximité de l'eau et de l'éloignement des lieux monastiques, un petit atelier

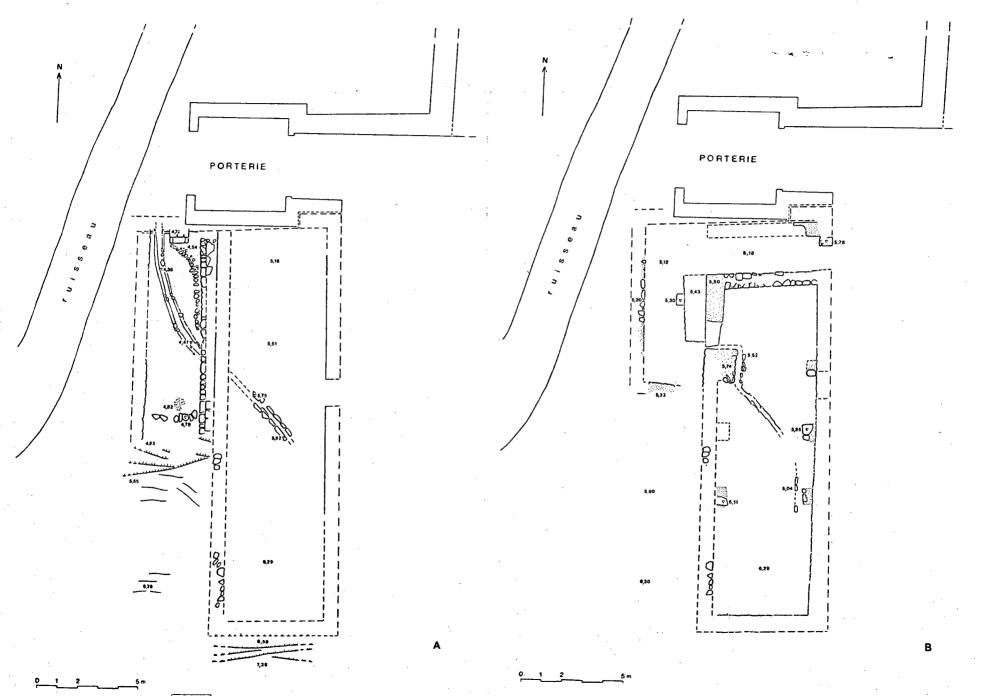


fig. 34 83 - LE THORONET, Abbaye. a : bâtiments adjacents à la Porterie dans leur premier état (vers 1200) ; b : Porterie, bâtiment d'accueil et entrée piétonne (courant XIIIe s.).

VAR

de fonderie fut ensuite intercalé entre ce bâtiment et le ruisseau. Scories et déchets de four témoignent clairement de cet exemple de métallurgie cistercienne.

C'est une petite construction de 10 m de long sur 3 m de large (fig. 34, a). On a cherché à extraire le fer en se servant comme minerai de la bauxite qui affleure sur place. Il est possible, d'après les premières analyses, que cette expérience portant sur un minerai insolite se soit soldée par un échec. De fait, l'abandon de l'atelier fut rapide et dans leur première forme ces deux bâtiments adjacents à la porterie ne furent plus guère utilisés après 1200.

L'ensemble fut donc remodelé (fig. 34, b). Dans l'extrémité nord de l'ancien bâtiment d'accueil raccourci, on plaça une entrée piétonne, juste à côté de la porte cochère d'origine. L'emplacement de l'atelier fut occupé par une sorte de porche précédant l'entrée, avec une petite aile appuyée en appentis contre le mur ouest de l'ancien bâtiment d'accueil. Celui-ci vit son élévation modifiée, un étage étant dorénavant porté sur arcs diaphragmes.

Ainsi se révèle un des rares témoignages concrets de la métallurgie cistercienne datant de l'époque des premiers temps de l'ordre, traduisant ses recherches d'autarcie. La fouille restitue ensuite une image plus complète de l'abbaye du Thoronet, avec un grand bâtiment d'entrée, de plus de 25 m de long, réunissant sur une élévation conçue à deux niveaux pour chaque élément, porte cochère, porte piétonne et bâtiment d'accueil pour les pauvres ou les passants.

En outre, un sondage réalisé dans l'espace compris entre l'église et le cellier a démontré l'impossibilité qu'il y avait à maintenir l'interprétation de M. Aubert concernant une ruelle des convers. Il ne s'agit que d'un simple passage vers les lieux réguliers; il est aussi occupé par un caniveau. Le sol médiéval se trouve dans cette zone à près de 2 m au-dessous du sol actuel. Ce remblai ennoie et empâte encore toute la partie sud de la façade orientale de l'abbatiale, et toute la partie sud du cellier, y compris les sols intérieurs. On est donc très loin d'une image authentique lorsqu'on s'arrête pour contempler cette partie de l'abbaye.

Toulon, vieille ville Quartier d'habitations et port antiques

Sauvetage programmé

M. Marc BORREANI, M. Jean-Pierre BRUN, Mlle Françoise JAGET,

M. Pascal LECACHEUR, M. Michel PASQUALINI

◆ Mise en place du programme de recherche 1986-1987

Seuls des dégagements en extension sur de grandes surfaces pouvaient permettre d'apporter de nouveaux éléments à la connaissance archéologique et historique de Toulon. La Z.A.C. de Besagne Dutasta, avec ses 8 ha d'emprise, était l'occasion idéale de mettre en place un vaste programme d'archéologie urbaine. A toutes ces conditions favorables, il ne manquait que la volonté de la Municipalité de donner aux archéologues les moyens de mener à bien un tel projet. Chose faite en juin 1986 à la signature d'un contrat Ville/Etat prévoyant un financement global de plus de 500 000 F auquel la Ville prend une très large part.

◆ Organisation du travail

La réalisation préalable de sondages en 1985 et 1986 a conduit à délimiter deux zones d'intervention principales de plus de 3 000 m2 chacune, Avenue de Besagne et Ecole Lafayette

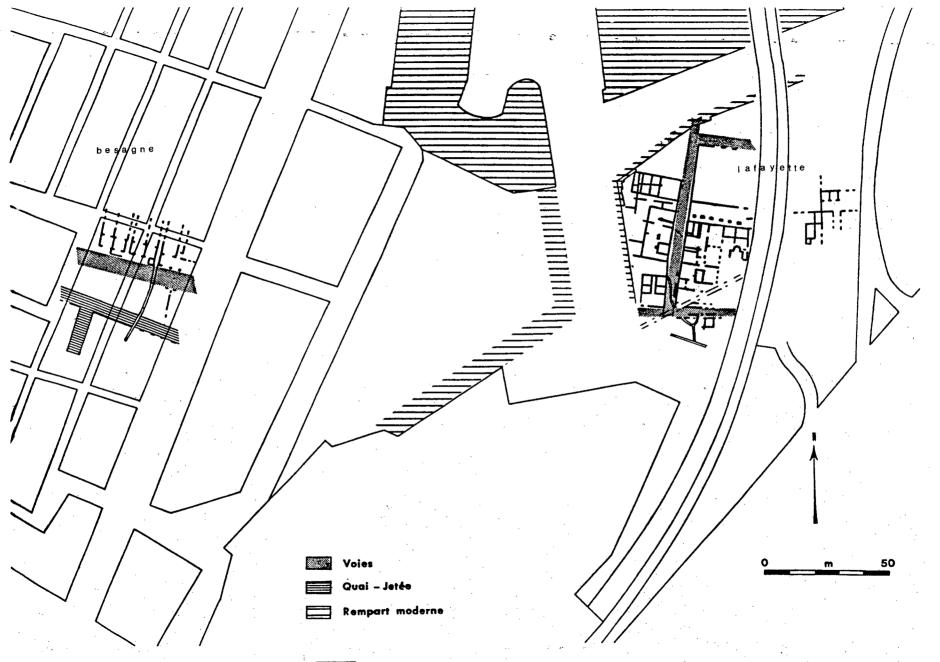


fig. 35 83 - TOULON, Vieille ville. Plan général des fouilles.

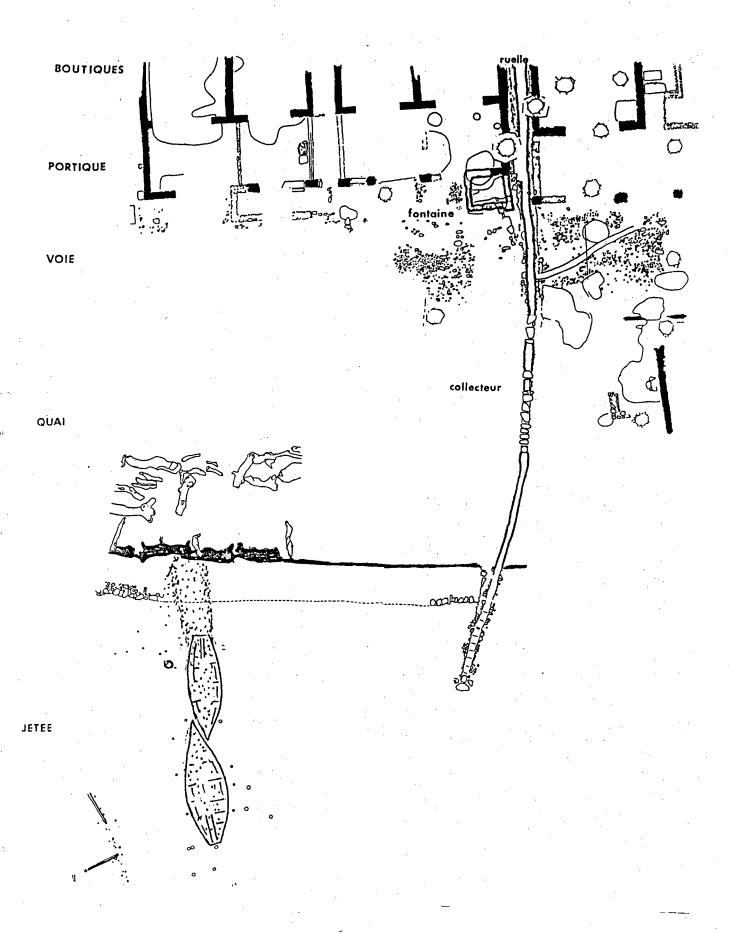


fig. 36 83 - TOULON, Vieille Ville. ZAC Besagne-Dutasta: maisons à portique et quai antique.

(fig. 35). Les Services techniques de la Mairie ont assuré le décaissement des remblais modernes de 2 à 6 m d'épaisseur. Pour activer le déroulement de la fouille et respecter le calendrier des travaux de la Z.A.C., engins mécaniques et ouvriers sont employés en permanence au dégagement des structures et des couches archéologiques. Avenue de Besagne, la nappe phréatique au niveau des vestiges a rendu les recherches techniquement difficiles. D'un autre côté, sa présence a permis la conservation d'importantes structures en bois.

A ce jour, des vestiges ont été fouillés Butte des Ferrailleurs et Ecole Lafayette de juillet à décembre 1986, puis de septembre 1987 à janvier 1988. La fouille de l'Avenue de Besagne, commencée en février 1987, s'est achevée en août.

Avenue de Besagne

Les dégagements ont mis au jour le sud de deux maisons à portique et une partie du quai du port antique (fig. 36). Nous sommes en présence de deux îlots d'habitation séparés par une ruelle étroite empruntée par un égout. Les constructions s'ouvrent sur une voie qui longe un quai mesurant un peu moins de 100 pieds romains de largeur. On distingue différentes étapes dans l'évolution de ce secteur portuaire :

- Autour des années 80 de n. è., des maisons sont édifiées en bordure d'une voie est-ouest. La façade de ces maisons présente un portique en avant de boutiques. De tels aménagements sont connus entre autres à Vaison-la-Romaine, Saint-Romain-en-Gal, mais aussi à Ostie, le port de Rome ou encore à Londres sur la Tamise... Le quai de cette époque est constitué de gros troncs de chêne liège brut d'abattage. Contre ces troncs mis bout à bout s'appuient des remblais destinés à gagner sur la mer pour assurer un tirant d'eau suffisant aux navires. À la perpendiculaire du quai, deux bateaux à fond plat chargés de gros blocs de pierre ont été coulés volontairement pour constituer une jetée longue d'une quinzaine de mètres. En Europe du Nord, il existe de tels aménagements portuaires en bois, à Londres par exemple, mais c'est la première fois qu'on peut les étudier sur la côte méditerranéenne.
- Dans le courant du IIe s., l'envasement du premier quai amène la construction d'un second quai plus rudimentaire fait de pierres, essentiellement du schiste, grossièrement appareillées. Un peu plus tard, alors qu'il s'est envasé lui aussi, un décrochement entre les deux façades est mis à profit pour aménager une fontaine d'eau douce, peut-être une aiguade pour les bateaux. Une statue de Silène en marbre trouvée à proximité la décorait probablement. C'est sans doute à la même époque qu'on bâtit le collecteur d'eaux usées et d'eaux de pluie qui emprunte le passage entre les deux maisons et se jette à la mer, au-delà des quais successifs. La jetée semble avoir servi jusqu'à cette époque au moins. C"est sous la fontaine, dans un niveau antérieur à sa construction, qu"a été retrouvé un ensemble de trentesix monnaies d'argent et d'or de Vitellius à Hadrien.
- Lors de la construction du collecteur, le port est donc en partie envasé. Vers la fin du IIe s. ou au début du IIIe s., alors que l'envasement a notablement progressé, les portiques des boutiques sont cloisonnés, les sols exhaussés. A cette époque les aménagements les plus anciens du port, quai, jetée, sont abandonnés et remplacés par une nouvelle jetée faite de pieux en bois et de planches à partir du nouveau rivage.
- Au IVe s., l'habitat semble abandonné mais la voie continue à être utilisée. On perçoit cependant une dégradation de l'environnement urbain à travers la nature des recharges de la chaussée pour lesquelles on utilise des éléments provenant des destructions de l'habitat, des fragments d'inscriptions. De même, un essai maladroit de remise en service de l'égout obstrué se traduit par une réfection de sa couverture avec des éléments de récupération dont un couronnement de mur et une base de colonne.
- Après une période d'abandon presque total (seul le comblement d'un puits est datable du Ve s.), alors que le lieu semble s'être transformé en terrain vague, on creuse des fosses que l'on comble avec

des détritus datables entre le VIe et le VIIIe s.

• Aucune trace d'occupation médiévale de ce qui était à l'époque le Bourg Saint-Michel n'a été relevée. Seules deux fosses à aisance de la fin du XVIe s., prises sous les murs des immeubles XVIIe, ont été fouillées.

Les bateaux

La découverte des deux bateaux coulés intentionnellement à la perpendiculaire du quai pour constituer une jetée est sans doute l'évènement le plus spectaculaire de cette campagne de fouilles. Bien que de dimensions modestes (8 et 6 m), ils n'en constituent pas moins une première archéologique car ils n'étaient connus à ce jour que par quelques documents iconographiques tels que la mosaïque d'*Althiburos* en Tunisie, où ils portent le nom d'*horeia*. Leur tableau avant, plat, et leur arrière par contre très effilé, les rendent très reconnaissables. Ces deux embarcations, dont une est conservée jusqu'au plat bord, traditionnellement considérées comme des barques de pêche, constituent donc des documents uniques en leur genre, et leur étude apportera une contribution décisive à la connaissance de ce type de bateau.

Lafayette, aires 20 et 22

Nous ne nous étendrons pas sur ces fouilles toujours en cours dont la compréhension nous échappe en grande partie. A cet endroit les fouilles très étendues se sont déroulées en deux étapes.

- Fin 1986, dégagement d'un peu plus de 1000 m2 de structures. L'ensemble fouillé se compose d'une vaste cour dont les limites est ont disparu. Au sud de la cour, un portique donne sur des pièces et un ensemble de citernes à eau. Cette première maison est séparée d'une autre par une voie avec bas-côtés et ornières. Cette même voie présente au moins une bifurcation vers l'est. Des pierres utilisées comme chasse-roue protègent l'angle nord-ouest de la cour au niveau du croisement.
- Fin 1987, le dégagement de l'ensemble de ces structures a été complété. Pour l'instant le chantier est limité par le mur (XVIIIe s.) de la contrescarpe du fossé du rempart au nord et à l'ouest et par le stade Mayol au sud. La surface des dégagements, portée à près de 6 000 m2, a fait apparaître le premier habitat dans toute sa complexité. En effet durant ses deux siècles d'existence, de la fin du Ier au IIIe s., l'ensemble n'a pas cessé de faire l'objet de remaniements importants. D'abord limité à des installations sommaires avec murs et sols bâtis à la terre, les constructions deviennent vite plus luxueuses avec des pièces décorées de peintures et de mosaïques. Cette modification dans les constructions pour lesquelles le mur à double parement avec joint repris au fer est de rigueur, s'accompagne d'un autre changement important. En effet c'est à ce moment-là que la voie est remodelée aux dépens des premières constructions dont cependant certains murs sont repris dans le nouveau plan, montrant ainsi une certaine continuité. A cet état correspondent au moins deux très larges seuils qui donnent à l'ouest sur la voie. Lui succède un état intermédiaire avec des boutiques et un atelier de foulon. A la suite, de nouveaux aménagements importants interviennent, au cours desquels le mur extérieur est doublé et les larges seuils bouchés. Dans la rue le long de ce mur est construite une conduite d'eau (un aqueduc ?) à laquelle il faut lier ce qui pourrait être le soubassement d'un bassin ou d'une fontaine, et peut-être les citernes. Postérieurement, trois ou quatre fours à amphores s'installent dans les bâtiments. Enfin, alors que les fours ne fonctionnent plus, un ultime remaniement intervient dans l'agencement intérieur à nouveau bouleversé par la création de nouveaux espaces.

Comme on le voit, cet ensemble est complexe. Ne posséder qu'une partie du plan de cet ensemble très vaste, sans doute habitat mais aussi à vocation artisanale, ne contribue pas à résoudre les problèmes qu'il pose.

Les constructions situées à l'ouest de la voie présentent un plan plus clair que les précédentes. Bien qu'incomplet lui aussi, il présente un état principal plus classique avec des pièces

organisées par rapport à des cours. Là aussi, sous cet état, se repèrent des constructions plus anciennes bâties à la terre et des murs de briques crues. Pour l'instant, très schématiquement, l'évolution chronologique des structures peut se résumer ainsi :

- *Phase I* : 60/80 de n. è. Ensemble de bâtiments rustiques, murs de pierre sèche bâtis à la terre avec parfois des élévations de briques crues, sols de terre.
- *Phase II*: IIe s. Elargissement de la voie sans doute préexistante qui semble déterminer le tracé du mur ouest de la première maison. Dans cet état sont repris des murs de l'état antérieur. L'état principal de la seconde maison paraît se rattacher à cette période.
- Phase III : IIe s. Nombreuses modifications dans lesquelles nous retiendrons essentiellement le bouchage des seuils et surtout l'installation de la conduite d'eau.
- Phase IV: fin du IIe s. (?). Construction des fours de potiers.
- *Phase V* : IIIe s. Derniers aménagements avant l'abandon. Aucun sol ne permet de dater précisément cet état. Certains indices le placent cependant par déduction après la destruction des fours.
- Phase VI: IIIe / IVe s. On doit apparemment dater de cette époque un petit monument à abside découvert le long de l'actuelle voie ferrée. Sa construction s'est faite au détriment de l'habitat dont il a détruit sols et murs. Est-il à mettre en relation, comme le pense Jean-Pierre Brun, avec le cimetière qui s'installe à cette époque sur le site ?
- Phase VII: dès les Ve ou VIes., le cimetière est lui-même abandonné. Des récupérateurs de matériaux campent sur place, creusent des fosses qu'ils comblent avec des poubelles. Des constructions avec sols de béton de tuileau réapparaissent.
- Phase VIII: aux XVIe—XVIIes., lors de la construction des fortifications, certains murs sont arasés, des secteurs sont dégagés, parfois réaménagés comme les cuves. Peu après sans doute, le talus du mur de la contrescarpe recouvre les vestiges de plusieurs mètres de terre.

◆ Des apports essentiels à la connaissance de Telo Martius et du commerce dans l'Antiquité

Les découvertes effectuées à ce jour mettent tout d'abord en évidence l'importance de la ville dès la fin du Ier s. de n. è. : sa superficie dépasse largement les limites de la ville médiévale dans lesquelles la tradition voulait confiner la ville antique, et les infrastructures du port démontrent sa vitalité économique. Par ailleurs, la grande quantité d'amphores découvertes dans les dépotoirs illustre ses liens avec les producteurs de vin de l'arrière-pays et sa participation aux principaux courants commerciaux ayant pour origine l'Espagne, l'Afrique du Nord, l'Italie et le Moyen-Orient.

Ces fouilles auront été ainsi l'occasion d'enrichir de façon considérable le patrimoine historique et archéologique de Toulon. Par la découverte des bateaux bien sûr, mais aussi par toutes les autres découvertes qui concernent l'urbanisme antique, l'économie locale et régionale, et la vie quotidienne abondamment illustrée par la grande quantité d'objets retrouvés en fouille. On ne peut que se réjouir de la décision de la Ville de vouloir présenter au public toulonnais l'ensemble de ces découvertes, bateaux compris, dans le cadre du futur Musée d'Histoire de Toulon.

PROGRAMME SUR LES MEGALITHES DU VAR : Classement, restauration, mise en valeur

Mme Hélène BARGE-MAHIEU

Le programme de protection et de mise en valeur des mégalithes du Var a été proposé comme projet lors de la mise en place, au début de l'année 1986, d'une Convention Culturelle entre l'Etat et le Département du Var, devenue par la suite une Charte Culturelle.

Nous avons choisi ce projet pour les raisons suivantes : le Var est le département de la région avec les Alpes-Maritimes qui possède le plus grand nombre de mégalithes. On compte actuellement plus d'une cinquantaine de dolmens et une vingtaine de menhirs. Ce phénomène est l'un des plus originaux et des plus spectaculaires de la préhistoire varoise et il offre d'excellentes possibilités d'exploitation dans le cadre de ce projet. Ces monuments sont pour la plupart très dégradés en raison de leur ancienneté et des multiples fouilles anciennes qui ont déchaussé l'ensemble de l'architecture. A cela viennent s'ajouter les dommages causés par les intempéries et la végétation envahissante. Abandonnés, ces monuments vulnérables finissent par être oubliés par la population locale et risquent ainsi de disparaître. A côté de cette lente destruction naturelle, existent des menaces plus graves dues à divers aménagements : construction d'une route, tracé d'une piste forestière, lotissements,... En conséquence, leur protection et leur mise en valeur sont nécessaires et peuvent avoir un impact culturel important sur la population locale ainsi qu'à l'échelon régional ou national. Trop peu de monuments, une dizaine au total pour toute la Provence, avaient bénéficié jusque là du classement au titre des Monuments Historiques. Les premiers arrêtés datent de la fin du XIXe siècle : menhir de Champduy à Cabasse et dolmen de la Pierre de la Fée à Draguignan (1887), dolmens de la Graou et de Serre Dinguille à Saint-Cézaire (1889), ou du début du XXe siècle : dolmen du Villard, Le Lauzet/Ubaye (1900), dolmens de Ménerbes et de la Gaillarde/Mer (1910), dolmen d'Escragnolles (1921), menhirs d'Ayre-Peyronne et des Veyssières à Saint-Raphaël (1910 et 1938). La dernière demande de classement concerne l'abri des Eissarteines, Le Val.

Le classement des mégalithes

La séance de la CO.RE.P.H.A.E. du 18 septembre 1986 a été l'occasion de classer le *dolmen de la Verrerie-Vieille de Tourettes-les-Fayence*. Ce célèbre monument était menacé par la création toute proche d'un terrain d'épandage pour fosses septiques et produits toxiques de parfumerie.

La séance de la CO.RE.P.H.A.E. du 22 octobre 1987 a permis de procéder à la demande de classement de neuf mégalithes varois. Ces monuments ont été choisis parmi les cinquante mégalithes du Var pour leur aspect original ou spectaculaire. Ils sont aussi parmi les plus beaux et les mieux conservés.

- Le dolmen de Gauttobry à La Londe-les-Maures est un dolmen en dalles de schiste, à chambre allongée et antichambre. Ce type de monument est plus répandu en Languedoc. Certains autres dolmens du groupe côtier ont une architecture similaire, comme les Antiquailles à Cuers, ou Maubelle à La Crau.
- Le dolmen des Riens à Mons est un monument à petite chambre rectangulaire et couloir court comportant une entrée en porte de four assez exceptionnelle en Provence, mais plus répandue en Languedoc. Il fait partie du groupe de Mons, dont les 8 dolmens sont chacun au centre d'un tumulus composé essentiellement de pierrailles.
- Le dolmen de la Gastée à Cabasse est l'un des plus beaux du Var. Il a conservé sa dalle de couverture. Sa chambre carrée est divisée en deux par une dalle transversale, phénomène assez rare que l'on ne

retrouve que dans les dolmens des Muraires au Luc et de Tourettes. Un des piliers du seuil est bouchardé et orné d'une incision circulaire pouvant évoquer une stèle à l'entrée de la chambre. Il a été en partie restauré par G. Bérard.

- Les quatre dolmens des Adrets à Brignoles font partie du même ensemble mégalithique situé dans le centre Var. Bien conservés, surtout les n° 1, 2 et 3, ce sont de petits monuments à chambre carrée ou peu rectangulaire précédée d'un couloir court. Les n° 1 et 4 ont conservé leur dalle de couverture. Le n° 2 possède un pilier de seuil bouchardé évoquant une stèle à l'entrée de la chambre. Le n° 3 est de petite taille.
- Les *deux menhirs de Lambert à Collobrières* sont les plus beaux menhirs de Provence en raison de leur taille respective de 3,15 m et 2,82 m.

◆ Les menhirs de Lambert à Collobrières

Ils se trouvent au sud-est du village, au milieu d'un champ inculte situé au cœur de la forêt des Maures. Signalés pour la première fois en 1886 par C. Bottin, ils ont par la suite été cités par J.B. Andrew en 1909, Cotte en 1924, le colonel Guiraud en 1952, F. Benoit en 1965 et H. Barge en 1978.

Ils sont en gneiss micacé de provenance locale. Un affleurement de gneiss, situé à environ une centaine de mètres plus au sud, présente plusieurs excavations de la taille des menhirs. L'un est vertical, l'autre légèrement penché. Leur orientation est différente, et ils sont distants de 8 m.

Les autres mégalithes de ce type, relativement rares en Provence, sont surtout localisés dans le Var. On en compte une vingtaine encore debout aujourd'hui. Ils sont concentrés à proximité de la côte, dans la région d'Hyères, Grimaud, Plan-de-la-Tour, Sainte-Maxime et Saint-Raphaël.

Avant la procédure de classement, nous avons effectué des sondages au pied de chaque mégalithe afin de préciser leur appartenance chronologique. Ils ont été négatifs sur le plan archéologique, la nappe phréatique affleurant à 60 cm de profondeur sous un sédiment de couleur orangée stérile sous-jacent à une couche d'humus. Plusieurs pierres de calage étaient disposées à la base des monolithes. Aucun objet n'a été rencontré près des menhirs ou dans le champ inculte.

On les attribue à une période comprise entre la fin du Néolithique et la fin de l'Age du Bronze (cf. F. Benoit).

Il est prévu à courte échéance une signalisation routière et un panneau explicatif, en accord avec la mairie de Collobrières et l'ONF.

♦ Le dolmen de la Verrerie-Vieille à Tourettes

Une intervention d'urgence sur le dolmen de la Verrerie-Vieille a été déclenchée à la suite de l'annonce, au printemps de 1986, de la création d'un terrain d'épandage à proximité immédiate du célèbre monument. A la suite de l'opération de classement, intervenue le 18 septembre 1986, des travaux de consolidation et de restauration ont été entrepris en avril 1987.

Entièrement vidé par Ollivier en 1876 et Goby en 1939, ce dolmen, un des plus beaux et des plus spectaculaires de la région, était resté à l'abandon. Les murettes de la chambre et du couloir s'étaient écroulées à certains endroits, avaient été volées à d'autres. Les dimensions de la chambre, du couloir et du tumulus, en font un des plus grands mégalithes du Var. C'est aussi un des mieux conservés puisque l'architecture principale, mis à part les murettes, est encore en place.

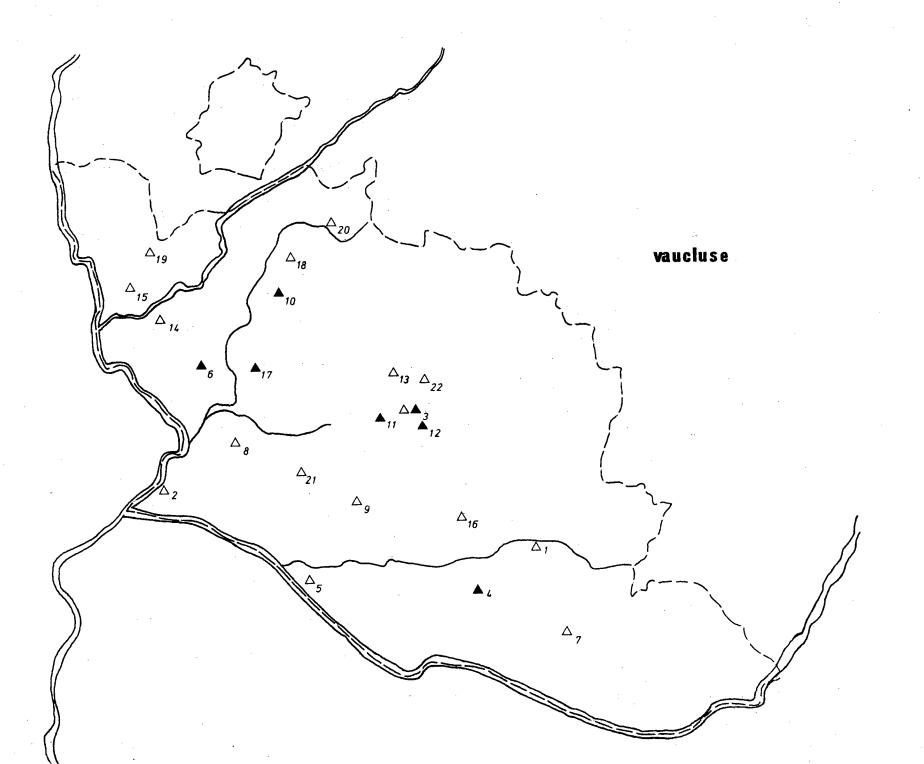
Cette action a été l'occasion de vérifier la composition et la structure du tumulus. Des sondages effectués autour de la chambre et de l'entrée ont permis de constater que le tumulus, mesurant 24 m de diamètre sur 2 m de hauteur en son centre, était composé de terre et de pierres. De nombreux ossements humains fragmentés et un peu de matériel (pointe de flèche en silex, poinçon en os, perle en pierre, céramique, anneau en métal) ont été trouvés à la base et de chaque côté des dalles latérales. Les restes d'un individu gisaient près du seuil et à l'extérieur du couloir, contre le pilier d'entrée nord. Ces découvertes remettent en question le fonctionnement de la sépulture mégalithique, problème peu abordé dans le Var en raison du trop grand nombre de fouilles anciennes axées uniquement sur le remplissage archéologique de la chambre dolménique.

Les travaux de consolidation ont été réalisés par une entreprise de Montauroux, la Sarl SOCOBAM de M. D. Guérin. Nous avons pris comme modèles les nombreuses restaurations effectuées en Languedoc par la Direction des Antiquités avec l'aide d'une entreprise (dolmens du Lamalou, Feuilles,...). Après le creusement d'une tranchée tout autour de la chambre et des dalles de seuil, l'ensemble de l'architecture a été maintenue à l'aide de vérins. Les structures principales en dalles et murettes ont été consolidées par l'exécution d'un béton périphérique, avec drain, à l'intérieur de la tranchée. Les quatre murettes de la chambre puis celles du couloir ont été remontées, façon sèche, avec la pierre d'origine. Les murettes de la chambre sont en pélite du Trias. De nombreux fragments ont été rencontrés à l'intérieur du tumulus. Cette roche de provenance locale a été exploitée dans une carrière près de Bagnols-en-Forêt, à quelques kilomètres du dolmen, construit lui-même sur du Trias. Une dalle formant un des piliers d'entrée a pu être reconstituée et collée. Le dallage du couloir a été déposé, puis remis en place et scellé dans une dalle de béton. Pour finir, l'ensemble du tumulus a été remis en état.

Cette opération de restauration menée par une entreprise et consécutive à un classement, est la première du genre réalisée dans le cadre de la Convention Culturelle du Var.

VAUCLUSE

n	commune	lieu-dit	opérations			reponsable
			operations reportation			
1	APT	Saint-Vincent	SU	AH		Kauffmann A.
2	AVIGNON	Pont Saint-Bénezet	SU	AH		Pighini LCl.
,		Place de la Principale	SU	AH		Carru D.
	•	6, rue Laboureur	SU	AH		Bernardi Ph.
3	BLAUVAC	Fayol	R	AP	P39	Hameau Ph.
		Sainte-Ursume	SP	AH	i .	Borgard Ph.
4	BONNIEUX	Combette	FP	AP	P15	. –
		Perussière	s	AH		Marchesi H.
		Pont Saint-Julien	S	AH		11
		Fabrys	SU	AP		D'Anna A.
		Grandordy	SU	AP		Muller A.
		Chemin Romieu	S	AH		Marchesi H.
5	CAVAILLON	Grands Gris	SU	AH		Bellet ME.
	·	Couvent des Ursulines	SP	AH	H22	**
6	COURTHEZON	Mourre du Tendre	SP	AP	P27	Bretagne P.
7	CUCURON	Viely	s	AH		Lambert L.
8	ENTRAIGUES	Clapier	SU	AH		Borgard Ph.
9	FONTAINE-de-VAUCLUSE	Pas-de-Sautet	SU	AH		Mailloux Y.
10	GIGONDAS	Gouberts	SU	AP		Bretagne P.
11	MALLEMORT	Condamine	SU	AP		Gonzalès M.
		Unang	SU	AP		Paccard M.
12	METHAMIS	Faraud	SU	AP		Defleur A.
13	MORMOIRON	Mourre de la Ville	SU	AH		Marchesi H.
14	ORANGE	Place des frères Mounet	S	AH		Bellet ME.
		10, rue Segond Weber	S	AH		11
15	PIOLENC	Paluds	SU	AH		Arcelin P.
16	ROUSSILLON	Pied d'Armes	SU	AH		Coye N.
17	SARRIANS	Boileau	SP	AP	P28	Mahieu E.
18	SEGURET	Sausses	S	AH		Meffre JCl.
	• •	Sausses 4	SU	AH		11
19	UCHAUX	Château	SU	AH		Pighini LCl.
20	VAISON	Coopérative vinicole	SU	AH		Carru D.
		llots de rapport	SU	AH		Bellet ME.
		Pommerol	SU	AH		11
		Villasse	SU	AH		**
. ;		Roussillons	SU	AH		Meffre JCl.
		Villa du Paon	SU	AH		De Kisch Y.
21	VELLERON	Eglise	SU	AH		Pighini LCl.
22	VILLES-sur-AUZON	Château de Lirac	SU	AH	<u> </u>	Gurbiel M.



AVIGNON, Le Châtelet du pont Saint-Bénézet Châtelet-XVe siècle

Sauvetage urgent

M. Jacques BUISSON-CATIL, Mlle Line-Claudie PIGHINI

Au mois de mai 1987, le Service d'Archéologie de Vaucluse a effectué une fouille de sauvetage au Châtelet du pont Saint-Bénézet, alors en cours de restauration. Cette fouille a fait suite à un sondage réalisé en 1982 par Roger Boiron au pied de la façade ouest de cet édifice. Ce précédent sauvetage avait permis de vérifier l'existence d'un mur de culée du pont et donc l'utilisation d'un pont-levis qui, dans un premier temps, assurait l'accès à cet ouvrage à partir du premier étage du châtelet. La stratigraphie alors mise en évidence prouvait le remblaiement par la suite de l'espace situé sous ce pont-levis. Les niveaux supérieurs correspondaient à des calades qui attestaient divers états d'utilisation du pont à l'époque moderne.

La fouille de 1987 nous a permis de continuer à dégager les différents niveaux de remplissage de cet espace, ainsi que les murs qui contenaient ces remblais (fig. 37): le mur de culée du pont médiéval, à l'ouest; la façade occidentale du châtelet, à l'est, dont la construction est visiblement liée à celle du mur qui s'élève au sud (traces d'arrachement). Ce dernier mur serait donc attribuable à la période de reconstruction du châtelet qui a débuté en 1414 pour ne s'achever qu'en 1489-1490. Un quatrième mur marque la limite nord de cet espace. Simplement accolé au mur de culée du pont et à la façade du châtelet, il n'a donc été mis en place qu'après 1490. Ce mur nord pourrait être

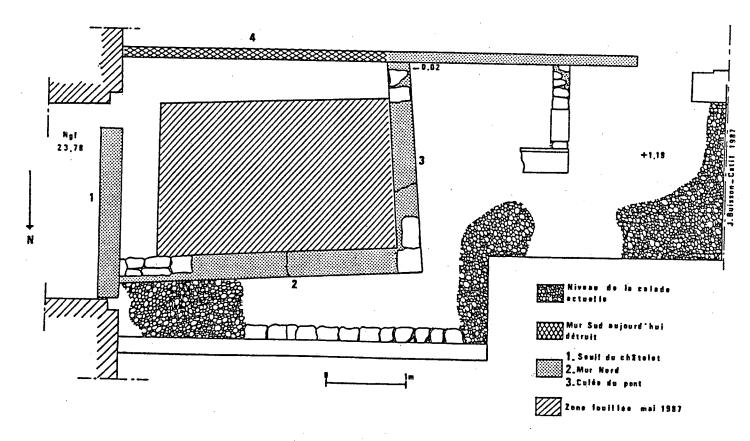


fig. 37 84 - AVIGNON, Le Châtelet. Relevé des structures.

antérieur ou contemporain d'une rampe, édifiée entre le châtelet et la première arche du pont, qui permettait d'accéder à celui-ci à partir de la berge du Rhône. Un dessin de 1603 confirme cet état des lieux : le pont Saint-Bénézet venait alors buter contre le châtelet. Si l'on ne connaît pas la date de construction de cette rampe d'accès, on sait qu'elle n'a pu donc être réalisée qu'entre la fin du XVe s. et le début du XVIIe s.

Les indices chronologiques fournis par ces différentes constructions recoupaient de manière significative ceux apportés par le matériel céramique et monétaire. Ce matériel est composé presque essentiellement de poteries qui semblent avoir été utilisées au cours des XVIe et XVIIe s. Il s'agit surtout de céramiques communes (assiettes et bols) à glaçure plombifère monochrome sur engobe blanc. Certaines pièces peuvent avoir reçu en plus un décor incisé. D'autre part, des types plus récents, comme les céramiques décorées à l'engobe, sont pratiquement inexistants dans notre matériel tandis que Roger Boiron signalait leur présence dans les niveaux postérieurs à ces remblais.

Ces différents indices nous incitent à proposer une fourchette de datation qui ne remonte pas avant la fin du XVe s. pour ne pas s'étendre au-delà du début du XVIIe s. L'identification de quatre monnaies recueillies dans ces remblais confirme d'ailleurs une telle datation. Il s'agit de deux billons de Sixte IV (1471-1484) et d'Innocent VIII (1484-1492), d'un semi-gros d'Alexandre VI (1492-1503) et d'un patar de François Ier (1515-1547).

AVIGNON, Place de la Principale Dépotoir et habitat-XIVe/XVe s., Habitat gallo-romain

Sauvetage urgent M. Dominique CARRU

L'église de la Principale, affectée au XVIIIe s. à la confrérie des Pénitents Blancs, est l'une des plus anciennes églises de la ville. Elle est attestée depuis le Xe s., l'édifice actuel étant gothique provençal tardif modifié postérieurement par l'adjonction d'une façade classique. C'est l'une des plus opulentes paroisses d'Avignon pontificale. Une place-parvis et un cimetière, actuellement recouverts par des maisons parasitaires, jouxtent l'église au sud et à l'est.

Cet îlot est situé à l'intérieur des enceintes médiévales, au cœur de la ville antique. Le site borde au sud-est l'aire où furent exhumés les monuments publics de la cité gallo-romaine (forum). Il appartient à une zone où les découvertes fortuites de mosaïques sont nombreuses, indiquant une grande densité d'habitats particuliers.

Dans le cadre des études préalables à la réalisation d'un parking souterrain, le Service d'Archéologie de Vaucluse a pratiqué, en mars 1987, un sondage d'extension réduite, sur le parvis de l'église des Pénitents Blancs.

Trois états d'occupation antique ont été différenciés, sous d'importantes couches de comblement-dépotoir du XVe s. :

◆ Le remblai, comblant l'espace A sur près de 46 m3, a fourni un ensemble céramique conséquent et homogène (fig. 38).

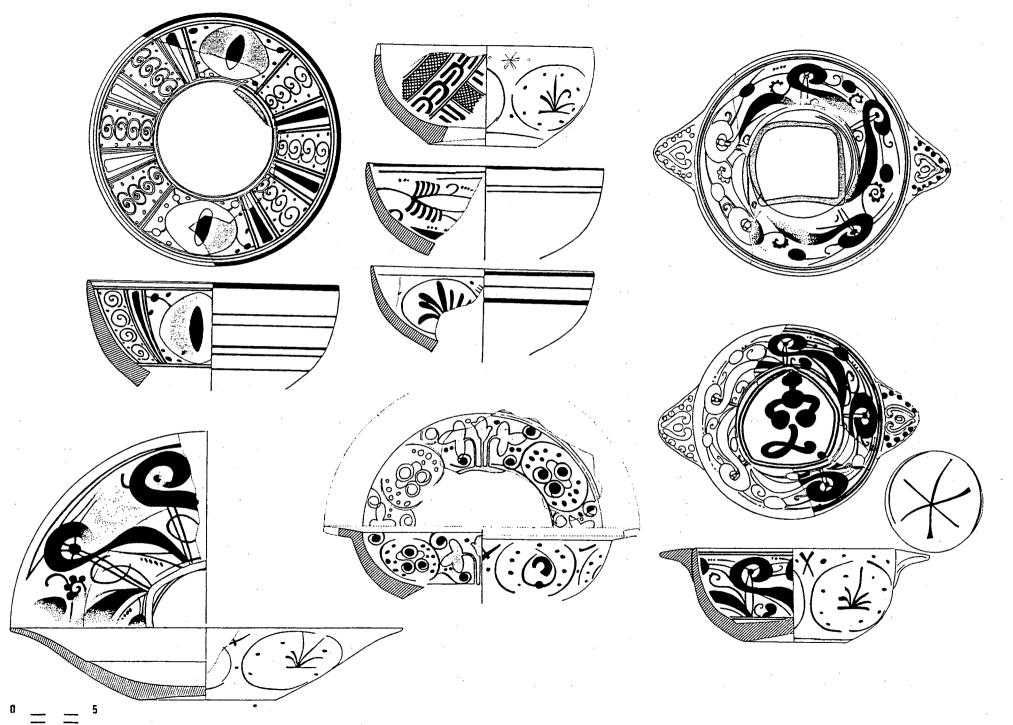


fig. 38 84 - AVIGNON, Place de la Principale. Pots de céramique hispanique.

Trois séries céramiques sont représentées: céramiques importées, céramiques fines de fabrication régionale à glaçure monochrome ou décor vert et brun, céramiques culinaires communes. Ces séries représentent respectivement 7%, 20% et 73% de l'ensemble des formes du dépotoir, soit un nombre de poteries très approximatif d'environ 450.

Les céramiques de type valencien découvertes place de la Principale sont contemporaines des pièces recueillies dans les fouilles de l'Hôtel de Brion. Proportionnellement, les vases à pied annulaire et les décors utilisant le bleu cobalt seul, sont moins bien représentés. On observe l'absence totale de certaines formes (cruches, pots) ainsi que des séries dites archaïques de cette production (moins diffusées il est vrai). Les décors les plus tardifs utilisés par les potiers hispaniques sont également absents : grands plats ou assiettes à semis de "notes de musique", petits bols massifs à décor externe simplifié.

Comparativement aux autres sites avignonnais et en l'état de la chronologie publiée sur les céramiques du levant espagnol, il semble que l'on puisse placer la datation des céramiques rejetées place de la Principale très postérieurement au XIVe s., autour du troisième quart du siècle suivant.

Les céramiques communes de ces niveaux de comblement sont attribuables aux XIVe et XVe s. Les décorations réalisées à la molette sont absentes, par contre une grande jatte porte sur le rebord une série d'incisions réalisées avant glaçure, et deux vases montrent une ornementation plastique : décor de rosace d'inspiration florale avec argile rapportée, grande gargoulette glaçurée avec bandes verticales d'argile différente. Ces derniers décors appartiennent peut-être à la seconde moitié du XVe s.

Si les poteries importées hispaniques appartiennent à des séries relativement bien connues, les céramiques communes qui leur sont associées dans le dépôt, montrent des caractéristiques typologiques inhabituelles. Ce dépotoir s'inscrit chronologiquement dans le prolongement des dépôts du Petit Palais et dans une moindre mesure de celui de l'Hôtel de Brion. Une étude complémentaire comparative et descriptive devra être conduite sur les céramiques culinaires communes.

♦ Un habitat a été partiellement dégagé sous les niveaux de remblai précédemment décrits (murs, niveaux d'occupation et de destruction).

La fouille est évidemment trop partielle pour que nous puissions appréhender l'organisation spatiale de la maison. Tout au plus peut-on suggérer que la profondeur à laquelle fut dégagé le niveau d'occupation, implique que les espaces circonscrits par les murs 23 et 24 appartiennent à des caves ou des sous-sols.

Les structures d'habitat mises au jour sont antérieures au XVe s. Les techniques de construction utilisées sont généralement répandues à Avignon durant le XIVe s., le matériel céramique des niveaux d'occupation semble être contemporain. Il convient donc de placer l'édification de l'habitat dans le courant du XIVe s. et son occupation jusqu'au début du siècle suivant. A noter que l'espace intérieur au sud des murs 23 et 24 forme une cave, utilisée récemment encore.

- ♦ Un sondage réduit (8 m2) pratiqué dans la partie ouest de l'espace A, a permis de reconnaître l'existence d'une occupation antique sur la place de la Principale. L'arase constante de ces niveaux se situe autour de 17,15 m NGF., la stratigraphie s'étageant sur 1,10 m d'épaisseur. Trois états d'occupation distincts ont été différenciés :
- directement sur le substrat rocheux, à 5,70 m de profondeur, niveau aménagé du Ier s. av. J.-C.;
- après nivellement, création d'un habitat (murs liés à la terre, sols en béton de tuileau et en terre battue, foyers). L'abondant matériel recueilli (amphores italiques Dressel I b/c, céramique à vernis noir, commune modelée et à pâte claire) permet d'en situer l'occupation dans la seconde moitié du ler s. av. J.-C. ;
- construction de fondations en grand appareil assemblé à joint vif, contemporaine d'un nouveau rehaussement du site. L'édifice de l'état III, ignorant en plan et par son orientation les structures antérieures, appartient aux deux premiers siècles de notre ère.

VAUCLUSE 157

Cette première intervention ayant révélé l'intérêt et la puissance des occupations successives (y compris à l'époque médiévale), une fouille en extension de la surface excavée devra être réalisée.

BLAUVAC, Fayol Abris sous-roche ornés

Relevé

M. Philippe HAMEAU

A la suite de la découverte de peintures dans les gorges de la Nesque en 1985, Philippe Hameau aidé de Maurice Paccard et du Groupe Archéologique de Carpentras et sa région, a entrepris l'étude de trois cavités ornées et utilisées par les Préhistoriques.

L'abri n° 1 est un abri sous-roche de 7 m de profondeur et de 40 m de long, ouvert au sud, portant les vestiges de quatre figures peintes (ocre orangé à rouge clair) : deux personnages masculins

entourés de points et deux séries de ponctuations non ordonnées.

A 7 m au-dessus du sol, une seconde cavité de 6,50 m de profondeur et 7,20 m de large, dont le centre est occupé par un monolithe de calcaire de 2,30 m de haut, abrite un groupe de 15 petites croix rouges. La plus grande a un développement maximal de 1,5 cm. La fouille du sédiment sous-jacent a permis de mettre au jour un muret de 2,50 m de long fait de blocs non retouchés disposés en deux assises. Le matériel qui accompagnait cette structure consiste en une quarantaine d'éléments lithiques prouvant un débitage sur place, ainsi que les fragments d'une jarre de type rhodanien (Bronze ancien) et un unique tesson décoré au peigne attribuable au Campaniforme.

Le troisième abri disposé au niveau du précédent a restitué lui aussi les vestiges d'un muret bas de 2 m de long déterminant avec la paroi un espace de 2 m2 environ. Le mobilier est composé de déchets de la taille du silex et de quelques fragments de bord d'un récipient muni d'un goulot.

La preuve ne peut être faite de la contemporanéité des peintures et des vestiges trouvés à proximité, mais nous ne disposons que de ce type d'association pour dater les premières. Le matériel des abris Perret n° 2 et 3 rajeunit sensiblement des manifestations artistiques dont on pouvait jusqu'à présent dater l'exécution du Chalcolithique.

BLAUVAC, Sainte-Ursume Sanctuaire gallo-romain

Sauvetage programmé M. Philippe BORGARD, M. Michel PISKORZ

En limite des communes de Blauvac et Méthamis, dans le massif boisé des Auzières, des prospections de surface que prolongèrent des fouilles clandestines, ont démontré voici quelques années la présence au lieu-dit Sainte-Ursume d'un site antique, qui fut interprété comme un sanctuaire.

Parmi le matériel recueilli, ont été déposées au Musée Municipal de Carpentras par M. P. Fayot (†) trois inscriptions fragmentaires dont la lecture peut être ainsi établie :

C'est vraisemblablement le dieu *Mars* qui apparaît à la ligne initiale des deux premiers textes. A la suite de ces fouilles clandestines très destructrices du site, deux campagnes de sauvetage menées en 1987 par le Service d'Archéologie de Vaucluse, ont confirmé que le "clos Sainte-Ursume" renfermait les vestiges d'un sanctuaire. La longue occupation du site a malheureusement entraîné la perturbation des niveaux antiques sur une vaste surface. En effet plusieurs bâtiments d'époques médiévale et moderne (une chapelle (?) puis une maison d'habitation) ont été édifiés à l'emplacement même du sanctuaire, et les travaux de terrassement parfois considérables liés à ces constructions, en ont oblitéré à jamais la majeure partie.

Trois états antiques ont été distingués à la fouille :

- Au plus ancien, très partiellement reconnu, se rattache semble-t-il en l'état actuel du chantier, un mur isolé, lié au mortier de chaux et présentant un petit appareil régulier. Le mobilier assez abondant est composé d'une majorité de céramiques modelées ou tournassées parmi lesquelles apparaissent les formes les plus anciennes produites par les Ateliers des Alpilles (première moitié du Ier s. av. J.-C.) à l'exclusion de toutes autres. Quelques tessons de campanienne A, de rares fragments de commune à pâte grise "vaisonnaise" (?) constituent les seuls éléments tournés de l'ensemble. Les urnes sont bien représentées mais les formes ouvertes (coucpes, jattes,...) ne sont pas rares.
- Cet état primitif disparaît sous un remblai parfois assez épais, contenant un matériel céramique abondant. Les productions modelées ou issues des Ateliers des Alpilles prédominent toujours, mais les formes plus récentes de ces ateliers (seconde moitié du Ier s. av. J.-C. / époque augustéenne) sont cette fois bien représentées, de même que la céramique commune grise "vaisonnaise". Quelques fragments de lampes, plusieurs tessons de sigillée du Sud de la Gaule (uniquement des bols Drag. 33) permettent de dater la mise en place de ce remblai, au plus tôt dans le second quart du Ier s. ap. J.-C. A la surface de cette couche, où furent recueillies plusieurs lampes à volutes et bec en ogive, affleurent, très arasés, quatre piliers de plan carré dont deux sont réunis par un muret, liés au mortier de chaux mais bâtis très irrégulièrement. Ces structures demeurent difficilement interprétables.
- La partie méridionale du chantier vers laquelle devaient à l'origine s'étendre ces constructions du Ier s., ne présente plus aucune trace de bâti. Dès la fin de l'Antiquité, cette zone est perturbée et présente l'aspect d'un thalweg large et peu profond, comblé par une série de recharges plus ou moins caillouteuses mais toujours riches en matériel archéologique. Ce matériel, assez mélangé, comprend

VAUCLUSE 159

à la base des monnaies, essentiellement du IVe s. mais aussi des IIe et IIIe s. ap. J.-C., et un mobilier céramique varié incluant de la sigillée du Sud de la Gaule, de la sigillée claire B (presque exclusivement des bols de forme Drag. 33), de la commune à pâte calcaire ou le plus souvent grise et de type "vaisonnaise", de nombreux fragments de lampes, voire des lampes entières, généralement beaucoup plus frustes que les modèles précédemment évoqués et rappelant un modèle trouvé en abondance sur le site du Châtelard du Lardiers (04). Quelques objets isolés tels qu'un fragment de miroir métallique circulaire, une fibule cruciforme en bronze, complètent le catalogue du mobilier contenu dans ce dépotoir, auquel se rattache vraisemblablement aussi l'inscription M.V.S.L.M.

La fréquentation des lieux jusque dans la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C., au plus tôt, sans peut-être de solution de continuité, est donc assurée. Bien qu'aucune structure ne puisse être avec certitude mise en relation avec les états tardifs du sanctuaire, son identification comme tel demeure très probable au vu du matériel.

CAVAILLON, Couvent des Ursulines Couvent du XVIIe s., nécropole et occupation médiévales Bâtiments gallo-romains, niveaux protohistoriques

Sauvetage programmé M. Michel-Edouard BELLET, M. Henri MARCHESI

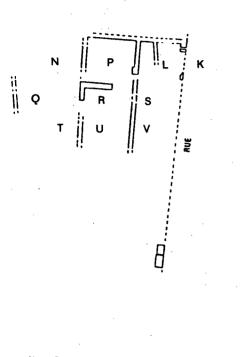
Dans le cadre d'une opération de rénovation de l'habitat insalubre du centre de la ville, des sondages, fin 1986, avaient montré tout l'intérêt de la stratigraphie conservée en place. Un projet d'aménagement d'un parking souterrain, sur une parcelle de 800 m2, est à l'origine de la fouille dite du couvent des Ursulines. Cette première campagne de fouilles (financée pour 60% par le Département, 20% par l'Etat et 20% par la Ville) s'est déroulée durant trois mois entre mai et août 1987.

Le site antique de Cavaillon s'avère, contrairement aux apparences, bien mal connu. La colline Saint-Jacques est le site primitif d'un oppidum peu étudié, dont l'occupation au moins partielle est attestée entre le premier Age du Fer et le Ier s. av. n. è. De plus, si l'on sait que la colline Saint-Jacques a été occupée très partiellement au Ier s. de n. è., diverses observations ont prouvé l'existence d'une ville au pied de cette colline dès le Ier s. av. n. è. (fouilles anciennes A. Dumoulin et fouilles en 1984 et 1986, M.-E. Bellet et Ph. Borgard). Le centre urbain de cette ville est peu connu si l'on excepte l'existence d'un arc tétrapyle, d'où l'intérêt spécifique de cette recherche.

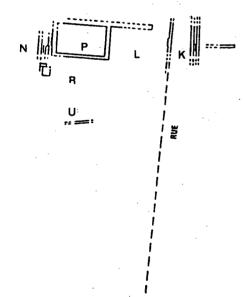
Cinq états ont été reconnus dans la fouille (fig. 39) :

Etat V, les vestiges du couvent du XVIIe s. : dans la moitié nord du chantier, ont été mis au jour les fondations de murs est-ouest appartenant au couvent connu par les textes et des vestiges encore en élévation (chapelle, etc.). Ces fondations ont été réalisées en tranchée dans un remblai d'époque moderne partiellement remanié à des époques très récentes lors de l'aménagement d'une gendarmerie et du percement de la rue du couvent. Divers autres vestiges ont été mis au jour, ils n'appartiennent pas avec certitude au couvent et ne peuvent être reliés stratigraphiquement.

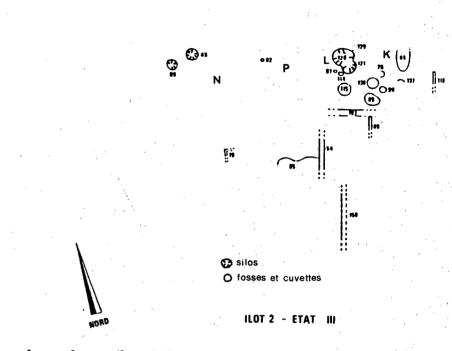
Etat IV, une nécropole médiévale, directement sous les structures et les remblais de l'état précédent, a été mise au jour. Dix-huit sépultures ont été fouillées dont seize en pleine terre et deux en coffre de lauzes. Eu égard aux choix qui présidaient à la conduite de ce chantier, cette nécropole a été fouillée

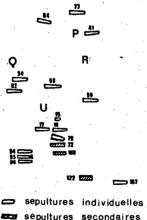


ILOT 2 - ETAT I



ILOT 2 - ETAT #





ILOT 2 - ETAT IV

VAUCLUSE 161

rapidement. Il a été davantage tenu compte de l'organisation générale du cimetière que de l'organisation interne des sépultures. Aucun mobilier n'a été découvert associé aux sépultures, et la datation reste assez imprécise. On sait qu'elle est antérieure au XVIIe s., époque de la construction du couvent, elle est vraisemblablement postérieure au XIIIe s.

Etat III, les occupations médiévales: des vestiges d'occupations médiévales antérieures à la nécropole ont été découverts essentiellement dans la partie est du chantier. Trois types de vestiges ont été mis au jour, des fosses et cuvettes, des murs, et des niveaux d'occupation et remblais. Les fosses et cuvettes sont au nombre de dix-sept. Une première étude permet de distinguer des silos de stockage réutilisés comme fosses à détritus, des cuvettes à la fonction mal déterminée (certaines sont vraisemblablement des foyers) et deux trous de poteaux. Toutes ces structures ne sont pas contemporaines. Cinq murs en médiocre état de conservation ont été mis au jour, ils ne subsistent que sur quelques mètres et sur une ou deux assises à l'exception d'un mur en opus spicatum conservé sur un mètre de haut. Un sol en terre battue est conservé sur deux mètres carrés, il ne peut être relié à aucune structure. L'occupation médiévale s'est effectuée quasiment sur les constructions antiques avec parfois un aménagement sommaire de celles-ci. La céramique n'a pu encore être étudiée, pour le moment il semble que l'on puisse considérer que ces vestiges sont à situer principalement entre le Xe et le XIIe s. Il est probable toutefois que quelques-uns d'entre eux, notamment des fosses, soient plus anciens et appartiennent au haut Moyen Age ou à l'Antiquité tardive.

Etat II, l'occupation gallo-romaine: les premiers vestiges antiques sont partiellement perturbés par les constructions médiévales. C'est le cas de la couche d'abandon du IIe s. de n. è. qui scelle les niveaux antiques. Ainsi ont pu être reconnues les structures suivantes de l'ouest jusqu'à l'est: un sol charbonneux de terre battue, un caniveau, une salle (P) dont les quatre murs et le sol de terre battue sont conservés, une seconde salle (L) adjacente à la précédente, une rue nord-sud (K) avec un trottoir et un caniveau, enfin les restes d'un opus signinum à décor géométrique appartenant au sol d'une pièce demeurée inconnue. La salle P était décorée de peintures murales à classique motif floral. Trois périodes d'aménagements ont pu être reconnues: recharges dans la rue, sur les sols, modification des murs, etc. Ils correspondent à l'époque augustéenne, à la fin du Ier ou au début du IIe s. de n. è., et à la seconde moitié du IIe s. Aucune trace du IIIe s. n'a été découverte. L'occupation antique, continue depuis l'époque augustéenne, cesse durant la deuxième moitié du IIe s. de n. è.

Etat I : cet état n'a été reconnu que dans des sondages réduits. Si, en fait, il y a perduration de quelques structures entre l'état I et l'état II, l'état I se caractérise par des murs de pierres liés à l'argile pour le soubassement, et en briques crues parfois pour les élévations. Les niveaux de sols n'ont été atteints que très localement, et la fouille devra être poursuivie en 1988. La rue existe dès cette époque qui est de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. eu égard au faciès céramique. Il est délicat d'être plus précis au stade actuel de la recherche, mais on notera que l'on se trouve en présence d'un faciès indigène non marqué par les influences italiques et tout à fait comparable à celui reconnu sur l'oppidum Saint-Jacques.

Cinq états ont donc été mis en évidence entre le Ier s. av. n. è. et le XVIIe s. Il faut noter la perduration du cadre urbain depuis le Ier s. av. n. è. jusqu'au IIe s. de n. è., signe, avec d'autres, d'une lente romanisation sans ruptures brutales. Les vestiges médiévaux sont malheureusement très ténus, mais il n'est pas exclu que la poursuite de la fouille permette d'en reconnaître les liaisons stratigraphiques. La zone sud restant à fouiller, on peut espérer une stratigraphie entre le Ier s. av. n. è. et le bas Moyen Age. Cette fouille est la première importante fouille stratigraphique à Cavaillon, on en mesure l'intérêt.

COURTHEZON, Mourre du Tendre Habitat-Néolithique final

Sauvetage programmé M. Patrick BRETAGNE

En août 1987, la fouille du Mourre du Tendre a été reprise après une interruption de deux années. Deux grands décapages d'une superficie totale de 770 m2 ont été effectués à l'est en bordure du plateau dans une zone considérée comme non remaniée.

Si les structures en relief ont disparu, la fouille a mis au jour de nombreuses structures d'habitat percées dans la terrasse alluviale (quelques-unes sont d'époque historique). On peut dénombrer plusieurs trous de poteau, des placages, des cuvettes et des fosses de dimensions variables. Toutefois, il n'est pas encore possible d'établir une organisation spatiale de ces structures, les occupations successives ayant perturbé les plus anciennes (Néolithique ancien et moyen). Malgré des remaniements anciens, le bon état de conservation des structures a permis de recueillir un abondant matériel daté du Néolithique final : poterie à fond rond, carènes douces, décor de pastille, incision en bandes et chevrons dénotant des influences languedociennes ; outillage en os, meule et molettes, outillage sur galet ; l'outillage en pierre polie demeure rare. Plusieurs connexions anatomiques ont été mises au jour.

ENTRAIGUES, Le Clapier Nécropole du haut Moyen Age

Sauvetage urgent M. Philippe BORGARD, M. Jean-Marc MIGNON

Révélée et partiellement détruite en 1979 lors de la création du CD 942 (fouille Desagher), la nécropole du Clapier a été en 1987 l'objet d'un chantier de sauvetage du Service d'Archéologie de Vaucluse. L'élargissement de la voie actuelle entraînant la destruction complète de ce cimetière campagnard, la fouille s'est attachée à en donner l'image la plus complète possible. Quarante-cinq tombes ont été fouillées sur la centaine que devait compter à l'origine la nécropole. La zone centrale de celle-ci, excavée à l'occasion de la construction du CD 942, a disparu à jamais (fig. 40).

Les vestiges mis au jour occupent un micro relief allongé, reliant les hauteurs de Saint-Saturnin-les-Avignon/Châteauneuf-de-Gadagne au village d'Entraigues. Cette éminence, à peine perceptible aujourd'hui, devait former avant l'assainissement récent de la région, l'une des rares zones exondées du paysage.

Les sépultures disposées très rigoureusement se répartissent sur quatre rangées parallèles orientées nord-ouest / sud-est. Elles sont pour une même rangée équidistantes. Les défunts sont tous disposés la tête au sud-ouest, allongés sur le dos. Le mort, parfois enveloppé dans un linceul (?), ne semble jamais avoir été habillé. Il repose le plus souvent les bras allongés le long du corps. Dans un cas seulement, celui d'une sépulture double (deux squelettes côte à côte dans une même fosse), l'un

VAUCLUSE

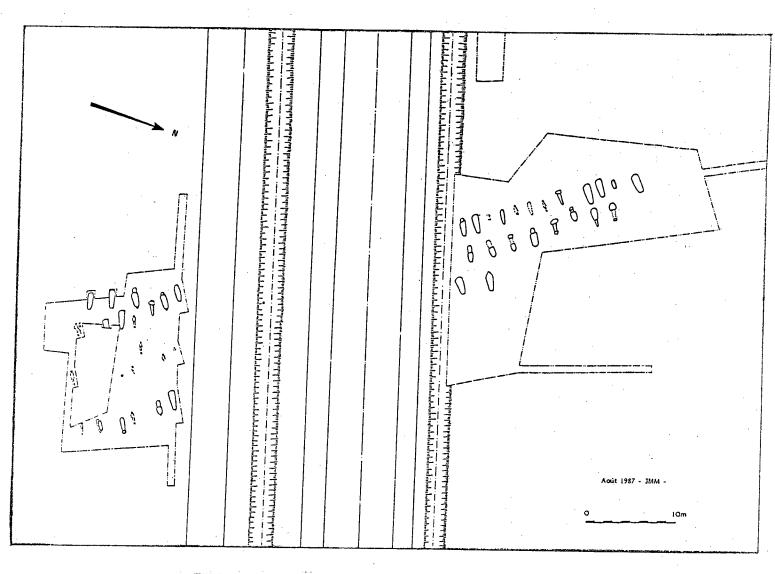


fig. 40 84 - ENTRAIGUES, Le Clapier. Plan d'ensemble de la nécropole.

des défunts avait les mains jointes sur la poitrine. Aucun objet n'a été retrouvé dans les tombes : il n'y avait pas de dépôt funéraire ou d'élément de parure. Les fosses, simples cavités dans le substrat (alluvions fluviatiles quaternaires) ne sont pas soulignées par un aménagement spécifique. Certaines présentent à leur extrémité occidentale un rétrécissement pouvant s'apparenter à une encoche céphaloïde. Recouvertes par des planches ou des lauses, les tombes devaient être signalées en surface par une simple levée de terre. Aucune trace de stèle n'a en tout cas été repérée. Il est vraisemblable, étant donné l'aspect global du cimetière et la typologie des inhumations, que l'ensemble appartienne à la période comprise entre le début du VIIe et la fin du VIIIe s. ap. J.-C.

La nécropole que l'on imagine volontiers établie en bordure d'un chemin, apparaît éloignée de toute construction contemporaine. On signalera toutefois, à 150 m environ au sud-est du site, et sur un tiers d'hectare, un épandage relativement dense de tessons probablement lié à un habitat antique. De rares fragments de sigillée du Sud de la Gaule témoignent d'une occupation au Haut Empire, mais l'essentiel du matériel est constitué par des éléments plus tardifs : amphores africaines de la fin de l'Antiquité, luisante, D.S.P., claire D, commune grise... Quelques tessons à pâte grise (fragments de panse à décor lissé, fonds bombés, décors de roulettes) pourraient attester l'occupation, peut-être sans solution de continuité, jusqu'aux XIIe-XIIIe s.

GARGAS, Fournigons Site néolithique

Découverte fortuite M. Hugues BONNETAIN

De récents travaux de construction au lieu-dit "Les Fournigons" ont mis au jour un site néolithique indécelable en surface. Le matériel trouvé dans les déblais comprend une céramique très homogène à pâte rouge et dégraissant grossier, dont certains bords comportent une lèvre impressionnée (fig. 41, a), une industrie sur silex essentiellement composée de lames, malgré la présence d'un volumineux grattoir (fig. 41, b), ainsi qu'une petite hache polie et une molette.

L'ensemble peut être attribué au Chalcolithique. Aucune structure en place n'a pu être observée, mais la terre extraite présentait par endroits un aspect cendreux.

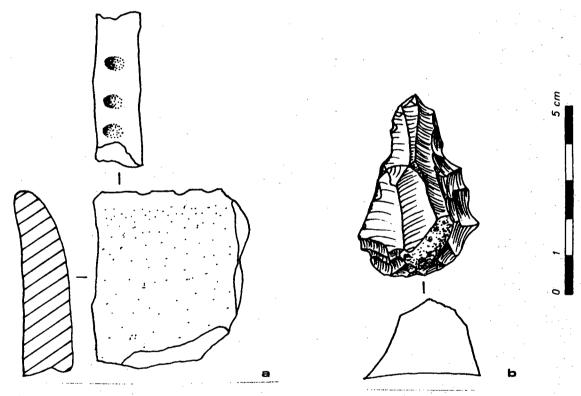


fig. 41 84 - GARGAS, Fournigons. a : bord à lèvre impressionnée ; b : grattoir.

GIGONDAS, La Ciste des Goubert Sépulture du Bronze ancien

Sauvetage urgent M. Patrick BRETAGNE, M. Gérard SAUZADE

En juillet 1987, au lieu-dit les Blaches, près du domaine des Goubert, à 1 km au nord-ouest du village, un petit coffre de forme rectangulaire a été mis au jour par Jean-Pierre Cartier, propriétaire du terrain, au cours d'un labour profond. Ce coffre était recouvert d'une grande dalle plate sur laquelle étaient alignées trois autres dalles plus petites. L'une d'entre elles, heurtée par le soc de la charrue, attira l'attention de M. Cartier qui les dégagea et qui, ayant soulevé la dalle de couverture, se trouva en présence d'un squelette presque entièrement enlisé dans une fine couche de sable d'infiltration. Ce squelette, appartenant à un individu vraisemblablement de sexe masculin, était en décubitus latéral gauche, les membres inférieurs fortement repliés. La tête, située dans la partie sudouest du coffre, reposait sur deux pierres et avait basculé sur la face. Une épingle en bronze à tête aplatie, de forme losangique, à sommet enroulé, et ornée de stries, ainsi qu'une petite armature de flèche en silex, à pédoncule et à ailerons, lui étaient associées.

Le Service Départemental d'Archéologie de Vaucluse et la Direction Régionale des Antiquités ayant été avertis de cette découverte peu de temps après, il fut décidé qu'une opération de sauvetage serait effectuée sous la responsabilité de MM. G. Sauzade et P. Bretagne. Les fouilles se déroulèrent fin octobre et début novembre 1987. Dans une première phase, les travaux ont consisté à rechercher d'autres tombes analogues en utilisant un appareil de mesures géophysiques (radiomagnéto-tellurique) et en effectuant des sondages à la pelle mécanique. Ces moyens de contrôle ont montré que le terrain ne renfermait pas d'autres tombes, et ont permis de mettre au jour plusieurs petites structures empierrées. Des éclats de silex et des fragments de poterie étaient associés à deux de ces structures, situées non loin de la sépulture.

La deuxième phase consista à étudier de façon méthodique la tombe déjà découverte et vidée de son contenu, et à en démonter les éléments afin de libérer le terrain. Ce coffre, constitué de cinq dalles verticales de forme rectangulaire, et d'une dalle de couverture de 1,90 m de long sur 0,90 m de large et 0,15 m d'épaisseur, avait été disposé dans une fosse de forme ovale de 2,40 m sur 1,80 m de diamètre, creusée dans un sédiment argilo-sableux très meuble. Les dimensions extérieures du coffre étaient de 1,25 m de long sur 0,80 m de large ; les dimensions intérieures de 0,90 m de long sur 0,50 m de large et 0,60 m de hauteur à partir du sommet des parois. La nature identique des sédiments se trouvant à l'intérieur et à l'extérieur de la fosse ne nous a pas permis de suivre son contour de façon très précise, mais plusieurs observations ont aidé à circonscrire sa forme générale. Ainsi, les pierres de calage qui ont été disposées tout autour du coffre sur toute sa hauteur ont très vraisemblablement été glissées dans le faible espace (environ 0,15 m) entre les parois de la fosse et le coffre. En revanche, au-delà de cet espace, la fosse jusqu'à sa périphérie était peu profonde (0,10 à 0,40 m) et la base des pierres formant pavage devait suivre les parois.

L'armature de flèche à pédoncule et à ailerons ainsi que l'épingle en bronze permettent de dater cette sépulture du Bronze ancien, les épingles en bronze à tête losangique se rencontrant dans les niveaux Bronze ancien des sites jurassiens et suisses.

Ce type de sépulture est peu connu dans la basse vallée du Rhône où l'utilisation des sépultures collectives est la règle générale à cette époque. Deux coffres analogues ont toutefois été découverts dans le Gard au siècle dernier, l'un à Beaucaire, l'autre à Laudun. La présence de ces coffres ainsi que celle de ce type d'épingle évoque indéniablement une influence de la haute vallée du Rhône.

MONIEUX, Bau de l'Aubesier Abri sous-roche - Paléolithique moyen

Fouille programmée M. Serge LEBEL

Le Bau de l'Aubesier est situé dans les gorges étroites et profondes de la Nesque. La certitude de l'occupation de ce vaste abri sous-roche par les Préhistoriques est ancienne : les grottes de la vallée de la Nesque ont été signalées dès 1886. Entre 1901 et 1967, plusieurs amateurs de la région leur ont porté une attention particulière, mais aucune recherche systématique n'y a été entreprise. Au cours de l'été 1987, une équipe franco-canadienne composée de chercheurs de différentes disciplines a effectué une première série de fouilles au Bau de l'Aubesier. Sous la direction de Serge Lebel, avec la collaboration de Robert Brandi, le projet réunit l'Université du Québec à Montréal et la Direction des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'abri possède un remplissage très épais attribué au Würm II et à l'Inter-Würmien II-III.

Une remise en état du gisement s'imposait après vingt ans d'abandon. Le nettoyage, le ratissage et le tamisage systématique des sédiments remaniés et des déblais de l'ancienne tranchée (paroi ouest) ont permis de recueillir plusieurs centaines de témoins lithiques et des restes osseux. La fouille et l'enregistrement des indices archéologiques (dents, vertèbres complètes, ...) ont été conduits dans les zones les plus exposées, mises à nu par le travail des clandestins. Près de la paroi rocheuse ouest, une zone de combustion importante avec de nombreux charbons a été dégagée, livrant des ossements et des silex ayant subi une action thermique intense. Cette couche se poursuit sous l'ancienne coupe haute de trois mètres. Le remplissage a été sondé par tranchées pour obtenir une information sur le contenu de l'espace à explorer. Tous les puits de sondage ont livré des documents archéologiques, au sommet du remplissage et dans la zone centrale de l'abri, à 12 m de la paroi rocheuse ouest. Ces découvertes suggèrent une continuité temporelle et une étendue spatiale importante de l'occupation humaine.

Il est important de noter la découverte de trois niveaux superposés dans la pente du remplissage à l'air libre, inexplorée jusqu'à ce jour : une couche avec des éclats de débitage en place sous un plancher stalagmitique, et deux autres couches plus basses contenant des restes osseux et des dents de grands mammifères. Ces indices révèlent une ocupation humaine antérieure à celle établie et une séquence stratigraphique plus ancienne qui se prolongerait dans le Würm ancien. Des échantillon de planchers stalagmitiques ont été prélevés pour datation U/Th (H.P. Swarcz, Université Mc Master, Ontario). Plus de 5 000 pièces archéologiques ont été recueillies. Les témoins lithiques se composent en grande partie d'éclats de débitage parfois laminaires, d'éclats levallois, de couteaux à dos naturel en cortex, d'outils façonnés et de nucleus pouvant se rapporter au Moustérien.

Le projet doit se dérouler sur plusieurs années, et les travaux de l'été 1987 laissent présager un très grand potentiel archéologique et paléontologique, qui comblera une partie des lacunes de nos connaissances sur le Würm ancien dans la région.

VAUCLUSE

ROUSSILLON, Pied d'Armes Habitat - Néolithique moyen chasséen

Sauvetage urgent M. Noël COYE

Les découvertes effectuées dans la commune par Mmes L. et B. Manahiloff au début des années 1970 permettaient de soupçonner à Pied d'Armes l'existence d'un habitat du Néolithique moyen chasséen. En 1987, une opération de sauvetage urgent menée en collaboration par N. Coye et H.-G. Marchesi, avait pour but d'y rechercher d'éventuelles structures en place.

L'intervention a consisté à effectuer des ramassages systématiques ainsi qu'une série de sondages. Les premiers ont confirmé, malgré la faible représentation des vestiges céramiques, la nature chasséenne du gisement. Les sondages, au nombre de sept, ont été réalisés dans différentes configurations du terrain. Un premier groupe a montré l'existence d'une couche de terre argileuse orangée, contenant du matériel historique, voire moderne, reposant directement sur les marnes secondaires du Gargasien qui constituent dans cette région le sol géologique en place. D'autres, réalisés directement sur les marnes, ont mis en évidence la raréfaction, puis la disparition du matériel archéologique néolithique dans les niveaux inférieurs.

Aucun sondage n'a donc permis de reconnaître de structure ou de couche en place. Il semble que les sols d'occupation aient disparu par lessivage. Le mobilier archéologique constituant les éléments lourds a seul été épargné. On ne peut qu'avancer une estimation de l'étendue du gisement : un hectare, et conclure que la plus ancienne occupation archéologiquement connue y fut chasséenne.

SAINT-PANTALEON, Abri sous-roche Matériel - Néolithique moyen chasséen

Découverte fortuite M. Hugues BONNETAIN

Des travaux de défrichement effectués au pied de la falaise supportant l'oppidum de Saint-Pantaléon, ont mis à découvert sur plusieurs centaines de mètres carrés une quantité importante de vestiges archéologiques. Malgré le percement de pistes qui ont entaillé le site sur près d'un mètre de profondeur, aucune structure ni stratigraphie archéologiques n'ont été observées. Le matériel recueilli appartient essentiellement au Néolithique moyen chasséen (fig. 42, 1, 3 à 6), avec néanmoins quelques tessons de l'Age du Bronze ancien (fig. 42, 2), de l'Antiquité et du Moyen Age. Un problème se pose quant à l'origine de ce matériel. Celui-ci peut en effet provenir soit de l'oppidum qui surplombe exactement le site, soit d'une station située à l'emplacement même du gisement actuel, ou dans son voisinage immédiat (abri au pied de la falaise). Les vestiges les plus anciens que l'oppidum ait livré remontent au Néolithique final; le matériel chasséen trouvé en contrebas peut donc difficilement lui être rattaché. Le sol de l'abri, constitué par une dalle rocheuse, n'a quant à lui conservé aucun vestige (fig. 43).

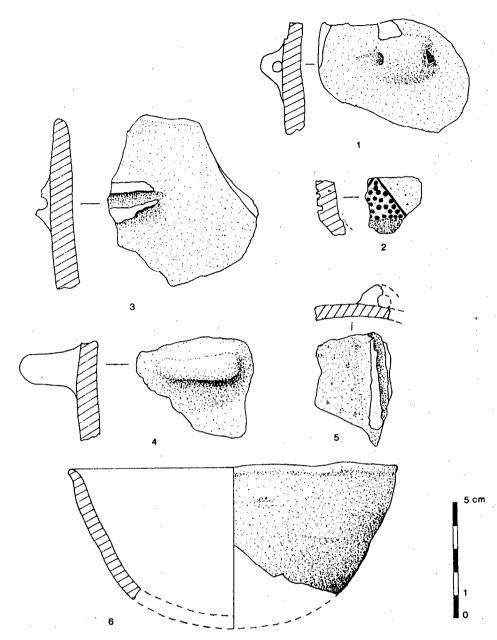


fig. 42 84 - SAINT-PANTALEON, Abri sous-roche. Matériel céramique. 1. 3 à 6 : Néolithique moyen chasséen ; 2 : âge du Bronze ancien.

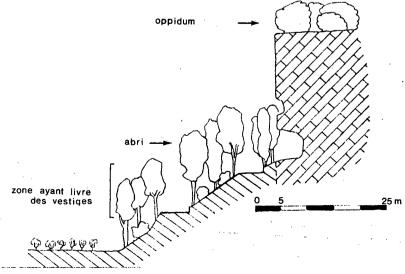


fig. 43 84 - SAINT-PANTALEON, Abri sous-roche. Vue en coupe du site.

VAUCLUSE

169

SARRIANS, Hypogée des Boileau Hypogée - Chalcolithique - Néolithique final

Sauvetage programmé M. Eric MAHIEU

Commencée en 1983, la fouille de l'hypogée des Boileau a rapidement fourni d'importants résultats concernant les rites funéraires du Néolithique provençal, et plus particulièrement les hypogées de cette région.

Relativement peu nombreux, les hypogées sont des sépultures collectives artificielles, et sont actuellement répartis, à l'est du Rhône, entre le sud de la Drôme et la région de Carpentras dans le Vaucluse (exception faite des hypogées de Fontvieille, qui sont d'un type différent). Généralement creusés sur le flanc de petites collines de molasse miocène, ils présentent des dimensions variables (de plus de 100 m2 pour l'hypogée du Capitaine à Grillon, à une douzaine de m2 à l'hypogée des Boileau). La difficulté majeure pour la connaissance de ces sépultures est la faiblesse des renseignements les concernant, due à la destruction intempestive dont la plupart d'entre eux ont fait l'objet (seuls les hypogées des Crottes à Roaix, du Capitaine à Grillon et des Boileau à Sarrians ont fait l'objet de fouilles concertées).

L'hypogée des Boileau, dont il est ici question, est remarquablement bien conservé. Le chemin de terre qui le borde, tracé il y a quelques dizaines d'années, ne l'a tronqué que d'une faible partie de sa superficie, comme en témoignent le remplissage et le retour des parois observé au nord comme au sud. Les niveaux supérieurs, constitués d'ossements isolés, ont rapidement laissé la place à une surface sépulcrale intacte qui a déjà livré plus de 150 individus. Les squelettes, déposés les uns sur les autres, ne correspondent pas à un dépôt unique mais à une succession d'apports échelonnés dans le temps. Outre les connexions totales, ont en effet été mis en évidence des réductions de corps ainsi que quelques cas de déplacements d'individus en cours de décharnement. Les corps, simplement déposés comme en témoignent les affaissements et les basculements dus à la pesanteur, sont le plus souvent au contact les uns des autres. Il n'y a aucune systématisation dans l'orientation ou dans la position des individus, qui ne semblent pas non plus être répartis préférentiellement selon l'âge ou le sexe, au vu des premières déterminations.

Une telle accumulation de dépôts permettra de suivre quasiment pas à pas la succession des apports et de reconstituer fidèlement l'organisation et le fonctionnement de la sépulture. Compte tenu de la quantité de vestiges et de la masse de données recueillies, nous avons été amenés à employer et à concevoir de nouvelles méthodes d'investigation et de traitement de l'information.

- Prises de vue et restitutions photogrammétriques ont été réalisées afin de supprimer totalement l'étape du dessin. Le gain de temps ainsi obtenu est considérable, la fidélité des relevés accrue, la vision stéréoscopique donnant la possibilité de retrouver à posteriori le relief existant sur la fouille.
- Le traitement informatique des données est totalement réalisé, tant en ce qui concerne les données métriques ou morphologiques résultant directement des études de laboratoire, que pour le traitement des données de fouille et l'établissement des plans de répartition des vestiges et des squelettes, aptes à illustrer le fonctionnement de la sépulture.
- Enfin, un programme de travail débordant largement le cadre strict de la fouille a été mis au point, afin d'intégrer dans l'étude du complexe sépulcral celle de l'environnement naturel de la sépulture et de compléter les données archéologiques et anthropologiques de la région d'implantation des hypogées. C'est la première fois qu'une telle étude est entreprise en ayant une sépulture pour point de départ.

Quelques observations et découvertes réalisées lors de la campagne de fouilles 1987 sont particulièrement importantes. Tout d'abord, la découverte de quatre trépanations augmente considé-

rablement le nombre de celles-ci dans la région, alors qu'elles sont beaucoup plus nombreuses en Provence orientale. Quelques individus (environ une dizaine) présentent d'autre part une désarticulation des poignets, indiquant vraisemblablement soit un statut particulier de ceux-ci, soit une circonstance particulière de leur mort.

UCHAUX, Château Château fortifié - Moyen Age

Sauvetage urgent Mlle Line-Claudie PIGHINI

Au mois d'août 1987, le Service d'Archéologie de Vaucluse a mené une fouille de sauvetage au lieu-dit Le Castelas, à 8 km au nord-est d'Orange. Le château fortifié qui s'élève à cet endroit est depuis trois ans l'objet d'une restauration de la part de l'Association des Amis de Sérignan et d'Uchaux. Les travaux d'aménagement de la cour, notamment le déblaiement des ruines en certains points, nécessitaient des reconnaissances préliminaires afin d'évaluer auparavant l'intérêt archéologique du sous-sol.

En accord avec l'association qui assure la restauration du site, nous avons implanté deux sondages de reconnaissance à l'intérieur de la cour, l'un au sud, le long de la section méridionale de l'enceinte (sondage 1), le second à l'est, à l'extérieur de la grande salle (fig. 44, D), entre la porte d'entrée de cette dernière et celle du rez-de-chaussée de la tour (fig. 44, C).

Sondage 1: le déblaiement des ruines dans cette zone a permis de mettre au jour diverses structures appuyées contre la fortification et qui attestent l'existence, dans la cour, de bâtiments plus légers que ceux encore en élévation. Ces structures définissent deux espaces intérieurs d'inégale importance. Le plus grand d'entre eux correspond à un bâtiment qui n'a pu être fouillé sur toute sa superficie : le mur nord de cette construction se poursuit en effet vers l'est, dans la berme. L'entrée est située à l'ouest. Nous avons pu en dégager le seuil et le piédroit sud de la porte, dont on n'a pas trouvé de correspondant au nord de cette entrée. Il semblerait effectivement que le mur qui marque la limite nord de cet espace interne soit venu recouper des structures plus anciennes.

Dans l'angle sud-ouest de ce bâtiment, nous avons mis au jour un petit édifice de plan carré, relativement régulier, de 2,80 m de côté environ. Une archère, dont on peut voir l'arrachement, était percée dans l'enceinte au niveau de ce petit espace dont l'entrée se faisait à l'ouest. Sur toute la superficie de ce sondage 1, nous avons décapé un sol de terre argilo-sableuse qui, à l'intérieur du bâtiment de plan carré, avait été recouvert d'un épais remblai attestant l'abandon tardif de ce petit espace, dès lors utilisé comme dépotoir.

La fouille de ce sondage 1 nous a permis de recueillir un matériel céramique assez important. Si quelques tessons à pâte grise renvoient aux productions des XIe-XIIIe s., et attestent une occupation ancienne du site, la majeure partie de ces poteries appartiennent à des formes des XIVe et XVe s.

Sondage 2 : aucune stratigraphie n'y a été mise au jour ; les ruines reposaient directement sur le rocher. Il semblerait d'ailleurs qu'en cette partie du site le sol naturel ait été utilisé tel quel, les cavités du rocher ayant été simplement comblées d'argile. Le déblaiement des ruines dans cette zone nous a permis de dégager, à l'ouest, un mur de moellons et de blocs calcaires, simplement liés à la terre

VAUCLUSE

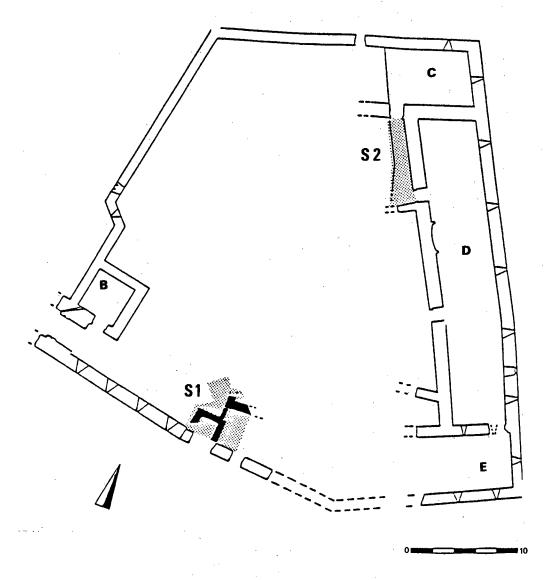


fig. 44 84 - UCHAUX, Château. Plan d'ensemble du site.

argileuse. Ce mur, en partie déversé, a été construit directement sur le rocher. Orienté nord-sud, il est parallèle au mur de la salle (fig. 44, D). Les observations que nous avons pu faire sur le terrain nous incitent à considérer cette structure comme un simple mur de soutènement des terres de la cour, construit à l'emplacement d'un bâtiment plus ancien dont il reste des vestiges accolés au mur de la grande salle. Le matériel recueilli dans les ruines à cet endroit est comparable à celui découvert dans le sondage 1.

Ceci nous amène à situer globalement la dernière période d'occupation du site dans le courant du XVe s. Une fouille de sauvetage programmé devrait nous amener à poursuivre cette recherche en 1988.

VAISON-LA-ROMAINE, Colombier Nécropole - haut Moyen Age

Sauvetage urgent

M. Michel-Edouard BELLET, Mlle Jocelyne BOUILLOT,

M. Jacques BUISSON-CATIL, M. Dominique CARRU

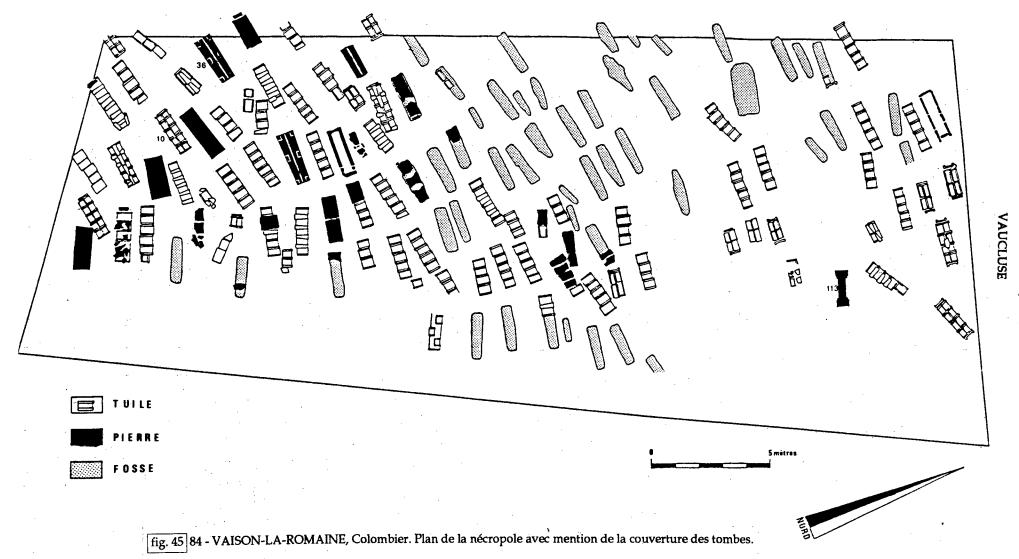
Durant l'automne 1987, le Service d'Archéologie de Vaucluse a réalisé une fouille de sauvetage sur un terrain jouxtant la cave coopérative, des cuves souterraines devant être implantées sur cette parcelle. L'opération, bénéficiant d'un financement conjoint de l'Etat, du Département et de la Cave, a permis d'étudier, en partie, un cimetière du haut Moyen Age (Ve-VIIe s.).

Le site est compris dans une zone péri-urbaine, entre la nécropole gallo-romaine de Maraudy et les thermes du nord, au nord-est de la chapelle romane de Saint-Quenin. Cet espace avait livré au XIXe s. de nombreux sarcophages, autels antiques évidés et sépultures. Du même quartier proviennent sept inscriptions tardives, aujourd'hui perdues, signalées par Suarès au XVIIe s. La création d'une voie ferrée en 1905 fournit un important ensemble d'éléments antiques remployés en sarcophages (assises de monuments romains, cippes, bas-reliefs évidés en "forme de tombeaux"). L'ancienne voie de chemin de fer borde en remblai le côté sud de la surface fouillée cette année. Diverses découvertes de même nature sont mentionnées au début du siècle en ce lieu (propriétés Teste, Fortuné,...). Enfin, des sondages pratiqués au chevet de la chapelle Saint-Quenin, révélèrent, à la suite du congrès archéologique de 1909, de nombreux sarcophages non datés.

La parcelle excavée, d'une superficie de 800 m2, est située en bordure occidentale du ruisseau de Baye. Elle présente un net pendage naturel vers le sud-est, progressivement nivelé par la construction de murs de soutènement en contrebas de la chapelle. Le substrat rocheux (grès sableux jaune) apparaît entre 2,20 et 1,10 m. Cent trente-trois tombes ont été repérées, déposées en un seul niveau, sans recoupement ni chevauchement. Le cimetière s'organise en rangées concentriques discontinues. Les sépultures sont espacées selon une disposition rayonnante. L'orientation globalement respectée ne semble pas directrice dans l'implantation des tombes. Par contre, la position relative des sépultures entre elles paraît être déterminante (fig. 45).

Dans toutes les tombes fouillées, les individus sont en décubitus dorsal, tête à l'ouest (sauf un cas inversé). Les sépultures sont de construction variée, sans regroupement localisé par type. Certaines rangées offrent successivement six ou sept modes d'inhumation différents, ce qui implique une contemporanéité de ces types, si l'on admet un développement linéaire du cimetière. Néanmoins une adaptation au substrat, rencontré inégalement au fond des fosses d'implantation, peut être envisagée : il apparaît nettement que lorsque le rocher affleure, la tombe n'offre pas l'entourage de tuiles ou de pierres, et s'apparente au type rupestre. Inversement, les sépultures creusées dans les limons supérieurs, lorsque le substrat gréseux plonge en profondeur, sont constituées de cuves ou de coffres complets. Entre ces zones, les tombes ne possèdent qu'une couverture protectrice sur la fosse.

Quatre sarcophages ont été fouillés: tous différents, ils ne permettent pas de préciser une datation d'ensemble (tombe 36, sarcophage trapézoïdal à couvercle tectiforme et acrotères plats; tombe 10, cuve parallélépipédique à couvercle plat,...). Un autel antique buché et surcreusé dans le champ épigraphique a recueilli le corps d'un enfant (tombe 113). Onze sépultures à coffrage de tuiles parallélépipédique ont été dégagées. Ce type de tombe, rencontré dans les nécropoles urbaines des Ve-VIe s. (Grenoble, Lyon, Tourves, Pélissanne, Montbrison,...), est de tradition gallo-romaine. Les tombes à coffrage de tuiles en bâtière sont représentées par 21 cas. Le type le plus courant reste la tombe à simple couverture de tuiles accolées, avec ou sans couvre-joints (34 exemples), ou de tuiles



et de dalles (6 fois). Treize tombes ne présentent qu'une couverture de dalles (dont 4 monolithes). L'une d'entre elles réutilise un couvercle de sarcophage trapézoïdal en bâtière très pentu, avec acrotère saillant. Dans deux cas, les dalles sont jointoyées avec un mortier épais et débordant. Enfin quarante-deux tombes sont directement creusées dans le rocher (fosses rectangulaires ou ovalaires).

On observera dans cette énumération l'absence de tombes en amphore, de type tardif (demi-cuves accolées, coffres de dalles équarries) ou septentrional (murettes, "lauzes",...). Enfin certaines caractéristiques n'ont pas été rencontrées (formes anthropomorphes, coussins et encoches céphaloïdes).

Cent trente-six squelettes sont en cours d'étude, sous la direction de M. L. Buchet, au C.R.A. de Valbonne. Parmi ceux-ci, nous avons reconnu quarante-six enfants dont les tombes se dispersent dans le cimetière, avec quelques points de concentration. On note que ces tombes privilégient l'usage de caissons réduits de tuiles en bâtière. Dans neuf cas, généralement dans les sarcophages ou les coffres complets, des inhumations successives ont été pratiquées (jusqu'à quatre individus). Les corps des précédents occupants sont alors réduits au pied ou en bordure de la cuve, avec un traitement privilégié des crânes qui restent à la tête de la tombe.

Enfin douze cas flagrants de pillage ou profanations nous ont été révélés par des bouleversements de squelettes (crânes déplacés ou retournés, ossements dispersés,...). Généralement la couverture a été replacée plus ou moins habilement. Le matériel funéraire est très rare et semble réservé aux enfants (éléments de parure vestimentaire dont sept boucles d'oreilles circulaires en argent ou bronze avec tête polyédrique ou perles). Nous avons observé la présence de tessons de poterie au fond des tombes, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'inclusions d'infiltration ou de dépôts volontaires.

L'un des grands intérêts du site réside dans la conservation partielle du sol d'occupation du cimetière, à environ 0,4 m au-dessus des couvertures. Ce sol, damé et compacté, ne fournit pas d'éléments céramiques, ni de traces cendreuses. On remarque que deux sarcophages surélevés ont une couverture visible et que les faîtières des tombes en bâtière affleurent le sol. Quatre stèles frustes anépigraphes sont fichées aux extrémités de sépultures, dans la partie sud du chantier. Néanmoins, l'organisation d'ensemble du cimetière ne nous est pas parvenue (présence de tertres, d'enclos, de clôtures, axes de circulation,...).

La surface fouillée en 1987 touche vraisemblablement une partie périphérique du cimetière, dans sa limite orientale. Nous proposerons, provisoirement, une datation de l'utilisation de ce lieu en zone d'inhumation, débutant au Ve et perdurant jusqu'au VIIe s. Ces questions chronologiques soulèvent un grand nombre d'interrogations: existe-t-il, en dehors des limites de notre intervention, un monument attractif justifiant le développement du cimetière (mausolée, chapelle funéraire fondatrice, tombe privilégiée,...)? Doit-il être rattaché à Quinidius, évêque attesté en 573, soit près de deux siècles après notre datation proposée pour sa création? Ou bien la présence d'une nécropole suburbaine du Ve s. préexistante, a-t-elle déterminé le lieu d'inhumation de Saint-Quenin?

De même, l'abandon de ce cimetière peut-il être lié à la présence d'une autre nécropole postérieure, au cœur de la ville ? (découverte fortuite, quartier de la poste-cours Taulignan, de sarcophages trapézoïdaux, demi-cuves accolées, avec mobilier, dont couteau de fer).

VILLES-SUR-AUZON, Château de Lirac Sépultures gallo-romaines

Sauvetage urgent M. Maxime GURBIEL

L'arrachage des vignes produisant des vins de qualité médiocre, financé par la Communauté Européenne Agricole, a mis en évidence dans la région du Mont-Ventoux des sites archéologiques jusqu'alors inconnus.

Sur le territoire qui compose le canton de Mormoiron, où les édifices religieux sont nombreux, les sépultures sous lauses tiennent une part prépondérante dans le nombre de ces découvertes fortuites. Ces sépultures sont caractérisées par :

- leurs formes (sarcophages monolithes);

- l'absence quasi générale de mobilier funéraire, ne permettant pas de proposer une datation ;

l'orientation d'ouest en est qui paraît être de règle;

- la présence de charbons de bois dans les sépultures ou les traces d'un feu rituel aux alentours.

Les nécropoles découvertes font l'objet de fouille de sauvetage ; l'analyse des premières observations laisse entrevoir une typologie régionale, mais où l'appareillage varie d'un secteur à l'autre.

Le faible mobilier métallique découvert sur les cadavres laisse penser que malgré la rusticité apparente de ces sépultures, une différence de caste peut exister d'une tombe à l'autre. Actuellement, il est très difficile de définir les rites et les attitudes des gens vivant à ces époques, face à la mort des leurs.

PROSPECTIONS

Programme de sauvegarde du patrimoine archéologique sur le tracé de l'autoroute A 51 (Manosque/Sisteron) (04)

Coordination: M. Georges LEMAIRE, M. André MULLER

Equipe: M. J-Ph. BOCQUENET, M. P. BOUCARD, M. R. CHEMIN, M. M. LORION, M. F. MAGNIN, M. L. MARTIN, M. M. MAURIN, M. R. MULLER, M. M. PISKORZ

Lorsqu'en 1986 fut connue la décision d'entreprendre dans de très brefs délais la constrution de l'autoroute A. 51, section Manosque/Peyruis puis Peyruis/Sisteron, il s'imposa immédiatement à la Direction Régionale des Antiquités la nécessité de mettre au point un programme de sauvegarde du patrimoine archéologique. Les secteurs retenus imposaient dès le départ un programme en trois temps :

- 1. Reconnaissances préalables
- 2. Sauvetage des sites mis en évidence
- 3. Suivi des travaux de terrassement

Les réunions de travail commencées dès le mois de mai 1986 entre la Direction Régionale des Antiquités et les représentants de Scétauroute et Escota ont permis d'aboutir en novembre 1986 à la signature d'une première convention puis d'un avenant, et en septembre 1987 à la mise en place d'une deuxième convention. Celles-ci règlaient les problèmes matériels des prospections et des fouilles des deux premières phases du programme. Il est à noter que ces démarches correspondent à des intérêts divergents dont l'interférence repose sur la mise en place et le fonctionnement d'un chantier pour les uns, tandis que pour les autres, protections et mise en valeur du patrimoine archéologique régissent leur conduite. Il est clairement apparu au cours de cette expérience qu'il est possible de concilier les vues de tous. En premier lieu, il est évident que l'étude d'impact soigneusement réalisée est une sérieuse garantie pour l'avenir du chantier, et qu'elle réduit l'incertitude dans la découverte des sites fortuits à 2 ou 3%. Dans ces conditions, les risques d'arrêts de chantier sont réduits aux mêmes proportions lorsque interviennent les premiers terrassements.

L'assimilation de la Direction Régionale des Antiquités à l'une des entreprises participant à la réalisation d'un projet autoroutier au même titre qu'une entreprise de travaux publics, change considérablement les rapports et éloigne les dangers de conflits. L'allongement considérable des délais d'intervention par le biais de l'"étude d"impact" permet de prévoir et de mettre en place des moyens et des financements appropriés. Par ailleurs, les dimensions du projet, 75 km, sont telles que compte tenu des précautions prises sur l'A. 51, il sera toujours possible de négocier au coup par coup les découvertes fortuites.

Au total 82 sites archéologiques ont été recensés sur le tracé, les aires de repos et les zones d'emprunt. La partie en cours d'achèvement (Manosque/Peyruis) a permis jusqu'à présent, endehors de diverses interventions ponctuelles, la découverte et la fouille de trois sites importants :

La Cassine, commune de Peyruis Les Clavelles, commune de Lurs La Princesse, commune de La Brillanne (fouille prévue en 1988)

Au 1er janvier 1988, près de 2 000 journées de travail avaient déjà été investies sur ces chantiers dont seul le premier est achevé. Comme nous allons le voir, le bilan est déjà largement positif et les retombées scientifiques nombreuses.

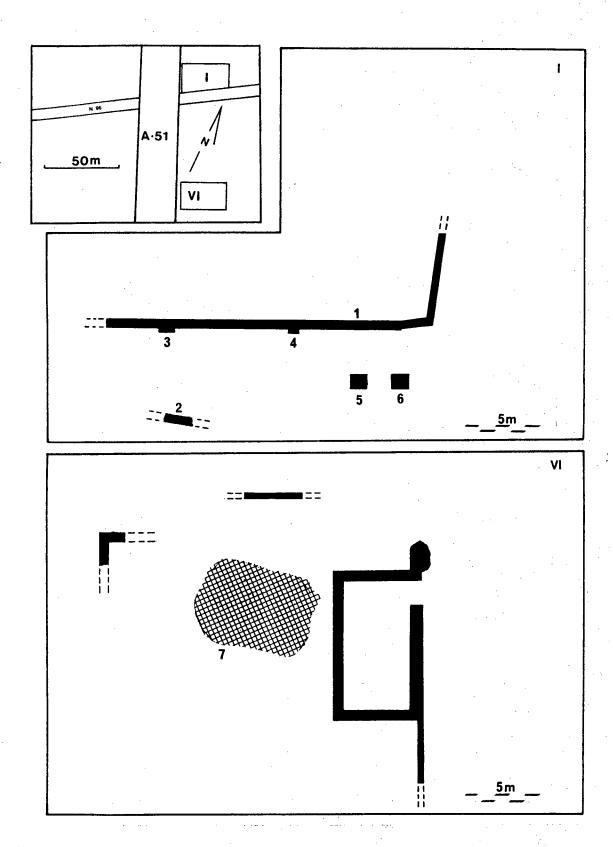


fig. 46 04 - PEYRUIS, La Cassine. Plan des deux établissements (secteurs I et IV).

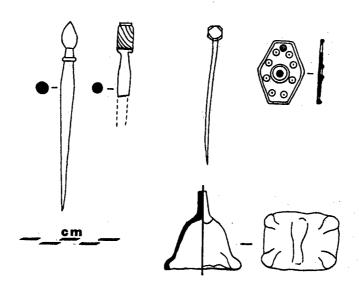


fig. 47 04 - PEYRUIS, La Cassine. Matériel en os (secteur IV).

La Cassine

La présence de vestiges gallo-romains à proximité de la ferme de La Cassine (Peyruis-04) est connue depuis près d'un siècle. Les derniers travaux connus sur cet emplacement ont eu lieu en 1974. Ils avaient permis de localiser une *villa* au nord des bâtiments de la ferme actuelle. Les prospections effectuées en 1986 dans le cadre de l'étude d'impact de l'A. 51 ont permis de repérer d'autres concentrations de mobilier archéologique à proximité du Jas de Civis, sur la rive droite du vallon de Roumijas, à l'intersection de laN. 96 et de la future voie autoroutière. Cette zone, directement menacée par les travaux, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage durant l'été 1987. Plus de 2 500 jours de fouilleurs ont été nécessaires pour réaliser ce travail. Six secteurs ont permis de mettre en évidence la présence de deux établissements distincts (fig. 46, secteurs I et VI), séparés par des implantations diverses (secteurs II, III et IV).

- Secteur I (fig. 46): il a livré les vestiges d'un mur en petit appareil conservé sur une grande longueur (environ 25 m), régulièrement contrebuté par des contreforts. Deux bases de maçonnerie lui font face dans la partie est. Un fragment de soubassement de mur isolé paraissant plus tardif, séparé de tout contexte archéologique, était visible le long de la N. 96. Le mur (n° 1) est constitué de demi-galets montés au mortier et a subi une réfection dans sa partie nord-est lors d'un remaniement. Il présente toutes les caractéristiques d'un mur de terrasse. Le contrefort sud-ouest était appareillé de manière identique. Les piliers de maçonnerie (n° 5 et 6) ne sont conservés qu'au niveau des soubassements. L'espace ménagé entre ces deux ensembles était formé d'une succession importante de paléosols compactés, recouverts des déchets de l'arasement du mur 1. A l'est des piliers 5 et 6, un fossé orienté nord-sud contenait un remplissage complexe d'origine alluviale ou colluviale renfermant un grand nombre de micro-céramiques et de monnaies. Ces dépôts archéologiques étaient présents tant sur les sols entre les piliers et le mur que dans le remplissage du fossé. La présence de ces éléments parfois incomplets montre la proximité d'un petit sanctuaire rural ayant fonctionné pendant les deux premiers siècles de notre ère.
- Secteur II : situé à l'est du secteur I, il se caractérise par le remplissage d'un vallon fossile qui ne contenait que quelques fragments de céramiques et des cendres entraînées par les eaux de ruissellement.

- Secteur III: en bordure de la N. 96, ce secteur n'a livré aucun vestige immobilier montrant que les limites de l'emprise du secteur I se trouvent quelque part sous la Nationale. Il a mis en évidence la présence d'un cours d'eau fossile, à régime temporaire, dont la rive grossièrement aménagée était visible. Des dépôts importants de micro-céramiques figuraient dans le remplissage de ce ruisseau.
- Secteurs IV et V: ces zones ont dû être "sacrifiées" et n'ont fait l'objet que de petits sondages. Ceuxci permettent de définir l'évolution du vallon fossile mis en évidence dans les secteurs II et III. Une berge a pu être observée mais le remplissage est légèrement différent: céramiques communes et sigillées.
- Secteur VI (fig. 46): il correspond à un ensemble de constructions dont il ne reste que les fondations en pierres sèches. Les murs apparaissent de manière discontinue et appartiennent à plusieurs bâtiments contigus. Les niveaux d'occupation de ces ensembles ont totalement disparu sous l'action de l'érosion et des travaux agricoles. L'ensemble des constructions est disposé en fer à cheval (ouvert

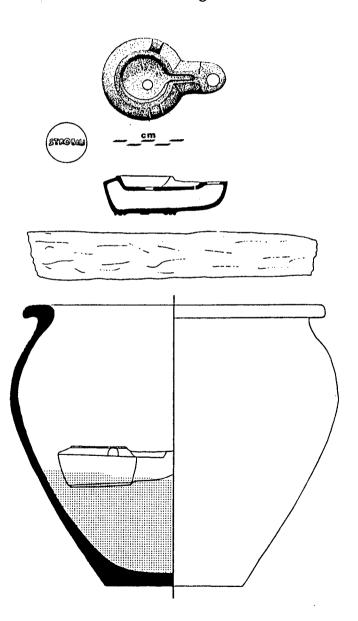


fig. 48 04 - LURS, Les Clavelles. Sépulture en urne du Ier s. ap. J.-C.

du côté sud-est), entourant une zone de rejets cendreux qui a livré, outre une toiture effondrée, du matériel de verre, en os (fig. 47), du métal, de la céramique et un grand nombre de monnaies datables du IIIe s. ap. J.-C. Par sa structure et son remplissage, ce dépotoir est contemporain des bâtiments.

Les Clavelles

Ce site découvert lors des prospections est en fait composé d'une série d'au moins 3 gisements d'âge et de type différents.

• Une sépulture double en fosse, très érodée par les travaux agricoles, a été mise au jour à proximité d'un lambeau de couche chasséenne. Les deux individus en position fléchie (décubitus latéral droit pour l'un, et décubitus latéral gauche pour l'autre) ont les bassins superposés. Il est à regretter l'état de conservation déplorable et la disparition d'une partie des squelettes. Aucune offrande n'accompagnait ces dépôts.

A côté des sépultures, un niveau d'"habitat" d'une quinzaine de mètres carrés, disposé dans une cuvette peu profonde, est matérialisé par un épandage de débris (faune, céramique, lithique, galets,...) disposés à plat en un seul niveau. Le mobilier recueilli est à rattacher à la culture chasséenne (cordons multiforés, tétons de préhension, carènes, etc.).

• Une nécropole située en bordure du talus dominant la Durance. A l'heure actuelle plus d'une dizaine de sépultures de dates diverses (Ier s. ap. J.-C. à l'Antiquité tardive) ont été

mises au jour. On y observe des tombes de divers types :

- des tombes à inhumation en pleine terre sans aucune protection du défunt ;

- des tombes à inhumation en lauzes disposées en caisson ;

– des tombes à incinération ou incinérations partielles disposées dans des coffres dont il ne reste plus que les très nombreux clous noyés dans un amas cendreux de consistance graisseuse. A côté de ces dernières, une sépulture à incinération en urne datée de là fin du Ier s. ap. J.-C. (fig. 48).

Toutes les inhumations semblent orientées nord-ouest/sud-est sans qu'il soit possible de

déterminer si cette disposition est une constante.

• Une seconde nécropole située à quelques centaines de mètres de la précédente est actuellement composée uniquement de sépultures en caisson. A proximité immédiate des structures ont été repérées. Les dégagements partiels qui ont été conduits dans ce secteur ont mis au jour les restes d'une petite "citerne" et les vestiges de constructions en galets de Durance liées sans doute à une villa située en-dehors de l'emprise.

En-dehors de ces interventions actuellement en cours, une dizaine de sauvetages divers et de peu d'ampleur ont été menés en 1987.

Vallée de l'Ubaye (05) Prospections-Inventaire

M. André MULLER

Délaissée par les archéologues depuis environ un siècle, la vallée de l'Ubaye n'a jamais fait l'objet de recherches archéologiques systématiques ou de prospections à grande échelle. Cette campagne menée du 13 juin au 30 juillet 1987 est une grande première. Deux autres campagnes sont prévues en 1988 et 1989.

En 1987, nous avons pris le parti de contrôler toutes les anciennes découvertes figurant dans la littérature et de prospecter quelques zones d'altitude autour des principales voies d'accès. Ce programme de prospection-inventaire s'est appuyé sur trois sources : enquêtes orales, bibliographie et prospections au sol.

Les enquêtes orales menées auprès des habitants de la vallée se sont révélées désastreuses, et malgré la présence parmi nous de membres de la "Sabença de Valella" et de personnalités locales, il est très rapidement apparu qu'il était impossible d'effectuer des recherches à partir de ce type de documents. Le départ de 15 000 personnes de la vallée entre 1825 et 1960, dont les célèbres "Mexicains" et leur remplacement par de nouveaux venus d'origines diverses ne sont sans doute pas étrangers à cette perte de mémoire collective.

La bibliographie réalisée entre mars et juin 1987 et le dépouillement du fonds Arnaud aux

Archives Départementales de Digne se sont révélés beaucoup plus positifs.

Les prospections au sol ont donc été menées pendant 46 jours au début de l'été. Compte tenu du milieu très particulier du Bassin de Barcelonnette, nous avons éliminé d'un commun accord avec les géomorphologues toutes les zones actuellement en mouvement : cônes de déjection, laves déposées récemment, fonds de vallée, etc... que nous reprendrons en 1988 avec leur concours. Par ailleurs, les difficultés de circulation, les pentes importantes et les dénivelées impressionnantes atteignant parfois 1500 à 2000 mètres, nous ont conduits à utiliser des stratégies diverses.

Cette première campagne a permis de localiser 66 sites qui se répartissent de la manière

suivante:

préhistoire
protohistoire
gallo-romain
médiéval
12
17
18
médiéval
19

Sur ce nombre, nous retiendrons le site le plus important mis au jour, celui de **Saint-Paul-sur-Ubaye** : il s'agit d'un site d'altitude où les prospections ont révélé des gravures et des peintures du type du Mont Bego et de la vallée du Caramy en compagnie d'un très grand nombre de gravures post-médiévales.

- 1/ Les peintures : schématiques, de couleur ocre, dans la tradition des peintures néolithiques de Provence et des Alpes du Sud, représentant des bâtonnets.
- 2/ Les gravures :obtenues par percussion, elles représentent trois éléments différents : un anthropomorphe, quatre poignards typiques du Bronze ancien, dont l'un surcharge une peinture néolithique, un cornu.
- 3/ Les gravures XVIe/XVIIIe s. : représentant des croix bouletées, des autels et des inscriptions diverses (patronymes, dates, etc...). Ces gravures sont réalisées par percussion et reprises par grattage dans de profonds sillons. Elles se répartissent sur une surface de plusieurs hectares.
- 4/ Les gravures schématiques linéaires :elles représentent des dessins géométriques et des anthropomorphes. Réalisées par incision de la roche à l'aide d'un tranchant, elles sont difficilement lisibles et datent vraisemblablement des XVIe et XVIIe siècles.

Carte archéologique des Alpes-Maritimes (06)

Coordinateur: Mme Martine Willaume

Equipe: Mlle Claire-Anne de CHAZELLES, Mlle Marie-Christine GRASSE,

M. Jean LATOUR, M. Jean-Jacques PASNOT, M. Georges ROGERS,

Mlle Emmanuelle VILA

La réalisation de la carte archéologique informatisée du département des Alpes-Maritimes commencée en 1985 se poursuit grâce au soutien financier du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Ce sont désormais deux équipes qui effectuent ce travail : la première engagée dans cette opération depuis son origine est constituée de M.-Chr. Grasse, médiéviste, et J.-J. Pasnot, protohistorien ; la seconde, créée fin 1987, associe Cl.-A. de Chazelles, protohistorienne et antiquisante, à E. Vila, préhistorienne. L'ensemble du champ chronologique est désormais couvert, tandis que G. Rogers continue à assumer bénévolement l'informatisation des données et que J. Latour poursuit ses contrôles aériens. Dépouillement de la bibliographie (publications, archives, documentation des musées), enquêtes auprès des érudits et des municipalités, contrôles sur le terrain, recherches au cadastre sont les étapes de ce travail dans un département où le paysage et la forte densité de l'urbanisation ne favorisent guère les prospections à vue.

En 1985, dix communes concernées par le projet d'extension du parc de Sophia Antipolis - Valbonne avaient fait l'objet d'un recensement (109 sites).

En 1986 et 1987, l'effort a porté sur seize communes supplémentaires touchées comme neuf des précédentes par la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'agglomération Cannes - Grasse - Antibes. L'enquête est achevée pour douze communes (Auribeau-sur-Siagne, Cabris, Cannes, Le Cannet, Mandelieu, Mouans-Sartoux, Pégomas, Peymenade, La Roquette-sur-Siagne, Speracédès, Théoule-sur-mer, Le Tignet) et a révélé 160 sites qui se répartissent ainsi : préhistoire, 7%; protohistoire, 12%; période gallo-romaine, 56%; période médiévale, 10%; les 15% restant étant de datation inconnue. Par ailleurs les vérifications sur le terrain se poursuivent dans quatre communes (Bar-sur-Loup, Grasse, Saint-Cézaire, Saint-Vallier) pour lesquelles l'enquête préliminaire a révélé 269 sites (dont 9,6% de sites préhistoriques, 13,35% de sites protohistoriques, 14,20% de sites gallo-romains, et 10,22% de sites médiévaux, tandis que 52,55% sont encore de datation inconnue). Le dépouillement bibliographique a été parallèlement réalisé pour cinq autres communes (Gréolières, Coursegoules, Escragnolles, Caussols, Gourdon) où les contrôles sur le terrain seront effectués courant 1988 (194 sites).

A l'issue de l'étude du territoire concerné par ce S.D.A.U., la sélection des communes se fera désormais en fonction du tableau d'avancement des POS du département. La Direction Régionale des Antiquités est associée à l'élaboration de ces documents d'urbanisme depuis 1983, c'est-à-dire que certaines communes à forte densité démographique se sont pourvues d'un Plan d'Occupation des Sols dans les années immédiatement antérieures à cette date sans qu'aucune prescription archéologique n'y figure. C'est pourquoi la sélection comprendra à la fois des communes dont le POS arrive à révision et d'autres qui ont des POS récents mais sans mention archéologique.

Cette carte archéologique se donne en effet pour objectif prioritaire la gestion du patrimoine. Elle a déjà permis de répondre rapidement à certaines études d'impact et sa première diffusion en 1986 en a fait un préalable efficace aux négociations avec les municipalités lors de projets d'aménagement. Les récentes mesures législatives relatives à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme (Décret du 5.2.1986 et circulaire du 12.10.1987) ont actualisé et renforcé la nécessité de la carte archéologique préalable indispensable à leur application.

Favorisée par le soutien du Conseil Général, la collaboration entre les archéologues bénévoles et les associations, ces étudiants qualifiés, spécialistes de périodes chronologiques diverses, et les agents de la Direction des Antiquités (Documentaliste et Conservateur), fait de cette entreprise une expérience pilote qui, si elle se poursuit avec des moyens accrus, pourra contribuer à un renouveau des études archéologiques dans le département des Alpes-Maritimes.

Histoire du paysage et de l'environnement des rives de l'Etang de Berre (13)

M. Philippe LEVEAU

En 1987, à partir du Centre Camille-Jullian de l'Université de Provence, s'est constituée une équipe pluridisciplinaire réunissant des archéologues, des spécialistes des sciences de la Terre et de la Nature relevant d'unités CNRS et des trois Universités d'Aix et Marseille auxquelles elles sont rattachées. Il s'agissait de favoriser dans la région la prise en compte pour les périodes historiques de méthodes interdisciplinaires déjà largement pratiquées par les préhistoriens et les protohistoriens, dans le triple but de contribuer à la fois à la description du milieu dans lequel évoluèrent les sociétés

de l'Antiquité, à la connaissance des effets de l'action de ces sociétés sur un milieu qui cesse d'être "naturel", et enfin à une histoire de ce milieu. Les rives de l'Etang de Berre ont été choisies car on était sûr d'y trouver un milieu homogène (un "géosystème") et des vestiges de l'occupation antique dont il importait de faire rapidement l'inventaire du fait de l'urbanisation croissante de cette région. Cette manière d'aborder l'inventaire archéologique qui s'est appuyée sur un séminaire universitaire, a paru susceptible d'enrichir le contenu des rapports de prospections archéologiques tels qu'ils étaient couramment pratiqués. Pour faire comprendre les méthodes utilisées et la finalité de cette entreprise, nous avons réalisé une exposition sur L'histoire du Paysage dans la Basse-Vallée de l'Arc.

Dans le cadre de ce programme qui doit aboutir à la réalisation de cartes archéologiques de l'ensemble des communes riveraines, ont été réalisés un certain nombre d'inventaires (cartes archéologiques de Vitrolles et Rognac par Marie-Christine Mansuy, de la rive droite de la Basse-vallée de l'Arc par Sophie Hettiger, de Gignac par Fabienne Gateau) qui ont conduit à l'identification de quelques sites nouveaux. Ces opérations d'inventaire doivent se poursuivre dans l'année universitaire 1987-1988, et nous espérons parvenir à la réalisation de la carte archéologique de l'ensemble des communes concernées par ce programme. De leur côté nos collègues géomorphologues ont mis en évidence la succession de phases détritiques entraînant le décapage des plateaux et des versants et séparées par des périodes de répit. Dans ce travail, ils s'appuient sur l'étude géomorphologique de la formation des terrasses de l'Arc et sur une opération de carrotage effectuée par l'Archéonaute grâce au concours de la DRASM dans l'Etang de Berre dont les sédiments ont enregistré les différentes phases d'érosion des bassins versants. Ils ont également entrepris la reconstitution de l'évolution du rivage de l'Etang. Outre l'intérêt évident qu'ils présentent pour la connaissance de la topographie antique, leurs travaux nous permettent de comprendre la formation de "pseudo-sites" à partir de l'érosion de sites archéologiques.

La documentation ainsi réunie pourra servir à la Direction Régionale des Antiquités à des fins de protection du patrimoine archéologique et aux archéologues travaillant sur des sites pour replacer dans un ensemble l'objet de leur étude. Ainsi la géographie historique de l'Antiquité cessera d'être une simple nomenclature des noms de lieux.

VITROLLES (13) Prospection

Mlle Marie-Christine MANSUY

En 1987, Marie-Christine Mansuy a fait un travail de prospections systématiques sur l'ensemble des parcelles libres de Vitrolles (13). Cette commune est située sur les bords est de l'Etang de Berre, et se voit aujourd'hui totalement transformée par l'urbanisme contemporain (routes, habitats, entrepôts, et notamment création d'une gare d'envergure internationale). Durant cette campagne de prospections, il a été fait le recensement de 29 sites au total, dont 18 étaient connus par la bibliographie, même sommairement ; 27 d'entre eux ont un fondement archéologique. Nous avons noté :

Pour l'époque préhistorique, 6 secteurs dont quatre gisements qui ont livré du matériel archéologique (tros zones d'habitat ou de campement et une nécropole), et deux sites hypothétiques sur lesquels aucun vestige n'a été découvert ; il s'agirait en fait d'abris sous-roche. En outre, à l'actuel centre urbain, un mégalithe a été retrouvé au début du siècle.

Pour l'époque protohistorique, ont été mis en évidence six gisements : un oppidum (le Castellas de Vitrolles, connu depuis fort longtemps puisque au milieu du XIXe s. quelques lignes lui sont déjà consacrées) et un habitat perché. Deux secteurs ont livré du matériel archéologique ; cependant ils ont été interprétés comme des zones d'épandage ou de colluvionnement (matériel provenant de l'oppidum du Castellas de Vitrolles). De plus, deux sites ont donné des vestiges céramiques et amphoriques et constituent, probablement ,des habitats. En outre, en 1968, a été découverte une inscription datée de la fin du IIe s. av. n. è., et qui a été utilisée en remploi à la chapelle de Notre-Dame de Vie à Vitrolles.

Pour l'époque romaine, nous avons recensé dix-sept gisements (cités pour certains plusieurs fois au cours du décomptage suivant :

- huit villae attestées par des indices archéologiques, dont la villa du Griffon et la villa de l'Anjoly, connues grâce à des campagnes de fouilles récentes ;
- deux sites hypothétiquement classés comme villae par manque de preuves tangibles ;
- onze zones funéraires dont deux correspondent à des nécropoles et neuf à des inhumations isolées retrouvées près des villae ;
- un temple identifié lors d'une fouille en 1981;
- un site de hauteur : le Castellas de Vitrolles semble avoir été occupé jusqu'au cours du Ier s. de n. è. ;
- des vestiges routiers : en trois points sur la commune, il a été question d'itinéraires secondaires ou de raccourcis qui permettaient, donc, de rejoindre les grands axes de la Narbonnaise ;
- cinq autels portant des inscriptions (autel au servata [cognomen], 1 fragment d'autel dédié au dieu Silvain, 1 autel portant les lettre P.S., 1 autel dédié aux Parques, 1 autel dédié par une femme à son époux) et une inscription chrétienne datée du VIe s.

Conclusion: le travail de prospections entrepris à Vitrolles au cours de cette année a donné une image plus réelle de l'occupation du sol de l'époque préhistorique à la fin de l'ère romaine. En effet, ont été mis en évidence des sites très connus, mais aussi d'autres moins étudiés jusqu'alors. De plus, cette recherche a permis d'identifier et donc de cerner des gisements restés dans l'ombre jusqu'à nos jours.

Programme de prospection systématique et zonale sur le tracé de la ligne haute tension EDF Trans à Carros (06-83)

M. Gil GIANONE

A la demande de la Direction Régionale des Antiquités, nous avons effectué une série de prospections sur le tracé de la ligne EDF depuis le poste de Trans (pylône n° 1) jusqu'à la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne (P. n° 75-A-M). Il s'agissait de surveiller l'évolution des travaux de terrassement et d'aménagement occasionnés pour l'installation de cette ligne : pistes d'accès, tranchées, emplacements des pylônes. Notre mission, essentiellement préventive, consistait à signaler toute destruction éventuelle de sites connus (ou non) comme à dresser l'inventaire systématique de sites inédits. Ce travail nous a occupé du 15 avril au 6 juin 1987 et a traversé les territoires de dix communes (Trans, La Motte, Le Muy, Bagnols-en-Forêt, Saint-Paul-en-Forêt, Tourettes, Callian, Montauroux, Tanneron, Saint-Cézaire-sur-Siagne).

L'essentiel des découvertes a porté sur des sites ruraux de la période gallo-romaine. Trois communes ont révélé des sites relativement denses et qui ont pu correspondre à des domaines importants (fundi). Ce sont :

- La Motte : Chau des "Petits Esclans" (sur 7 points différents) : tegulae, céramique commune, fragments de sigillée. Ce site des Petits Esclans était déjà connu (cf. Bonstetten et Laflotte) mais n'avait jamais été l'objet d'une prospection systématique.
- Bagnols-en-Forêt: "La Combe" (sur 3 points différents): tegulae, céramique commune, 1 clou, etc.; "La Haute Rouquaire" (2 sites): tegulae.
- Saint-Paul-en-Forêt: "La Maure du Jas/Chau de Grime": bastide ruinée avec inclusions de tegulae; nombreux fragments de tegulae.

Outre la présence de domaines agricoles, deux autres sites (Trans et Tanneron) semblent se rapporter à des unités d'exploitation plus faibles (type *casae*) avec quelques clapiers portant des inclusions de *tegulae*.

- Trans : 1 site ("Les Eyssares" : tegulae, fragments de dolia).
- Tanneron: 3 sites sur 5 points différents ("Marécares", ruines d'une bastide: tuiles/inclusions + clapiers; "Quiston", ruines d'une autre bastide: 2 clapiers avec tegulae).

Les indices apportés par cette prospection nous conduiront à privilégier deux secteurs : Bagnols, Saint-Paul.

Bagnols-en-Forêt (La Combe / La Haute Rouquaire): pour la qualité de leur exposition qui s'inscrit parfaitement dans le schéma classique "ligne de crête – source – bonne exposition" et eu égard à la concentration des matériaux trouvés sur place (tegulae).

Saint-Paul-en-Forêt (La Maure du Jas / Chau de Grime): parce que ces deux sites occupent une petite dépression fertile, très bien exposée, avec présence de sources et de points d'eau. Cette dépression de Saint-Paul-en-Forêt mériterait à notre avis une étude suivie au même titre que celle de Bagnols-en-Forêt (cf. G. Désirat), qui a révélé une occupation dense à l'époque romaine (réseau des chapelles rurales, villae, fundi, casae). Remarquer, pour ce même secteur, la présence d'un dolmen ("Verrerie-Vieille") et la découverte de clapiers avec quelques très rares tessons de céramique modelée à grains de calcite.

Nous terminerons cette notice avec les trois sites de *Tanneron* (Marécares et Quiston) : ils suivent sur leurs 5 points une longue ligne de crête. Les points d'eau existent ; l'exposition est maximale. Nous donnons ci-après les altitudes moyennes par site :

- Bagnols: 265-300-295 m (dépression/fundus)
- Trans: 160 m (rupture/colline: casae?)
- Saint-Paul: 300 m (dépression/fundus)
- La Motte: 90/95 à 160/170 m (dépression/fundus)
- Tanneron : 260 et 290 m (ligne de crête/casae ?)

Autre secteur intéressant : "Belluny" (Tanneron) (position, exposition, réseau dense des bastides et puits, prospection à élargir pour toute la zone de Belluny).

Prospection systématique dans le sud-ouest du massif des Maures (83)

M. Jean-Marie MICHEL

Un important incendie a détruit en 1986 des milliers d'hectares de forêt dans le secteur sudouest du massif des Maures. L'occasion était ainsi donnée de pouvoir prospecter cette zone habituelPROSPECTIONS

189

lement impénétrable par la densité de sa végétation et son relief hostile.

Les zones concernées sont une partie de Collobrières, Hyères et Pierrefeu dans leurs parties forestières, La Londe dans sa totalité. Cinquante-neuf sites nouveaux ont été découverts. Les plus nombreux sont situés au contact des collines avec les plaines ou la côte. Il s'agit d'habitats antiques rustiques et de traces d'occupation provisoire (?) installées entre des *villae* importantes qui étaient déjà connues.

Sur les communes d'Hyères et La Londe, trente-neuf sites nouveaux sont antiques pour 5 préhistoriques, alors qu'à l'intérieur des terres (Collobrières) sont surtout présents de petits sites préhistoriques (7 pour 3 gallo-romains). Les sites médiévaux sont rares (2 au total), les principaux étant certainement situés à l'emplacement des villages actuels.

Programme de prospections archéologiques de l'ouest varois : conclusion provisoire de l'essai de synthèse portant sur la commune d'Evenos (83), la recherche actuelle et les orientations

Coordinateur: M. Henri RIBOT

Equipe: J. BERATO, J. BONHOMME, R. BROECKER, G. DELATTRE, C. PAGEZE,

L. PORTE, H. RIBOT, P. SALICETTI, J.-M. THEVENY

En conclusion, et pour ce qui est de la commune d'Evenos, la topographie joue un rôle indéniable lors de l'implantation des sites :

- concentration en vallée et en plaine (de 0 à 200 m) à toute époque (un site pour 90 ha en protohistoire, un pour 50 ha aux Ier et IIe s. de notre ère) ;

- dispersion moyenne des sites romains entre 200 et 400 m (un site pour 102 ha); dispersion forte des sites protohistoriques (un pour 868 ha);

- dispersion assez forte des sites romains entre 400 et 600 m (un site pour 227 ha); très forte pour les sites protohistoriques (un site pour 910 ha).

Ces observations topographiques sont confirmées par l'étude des sous-sols et des sols. A l'époque romaine, nous relevons un choix nettement marqué pour les sous-sols marneux et alluvionnaires (58% des sites) et les sols limono-argilo-sableux bruns ou non, caillouteux ou non, souvent d'origine colluviale (plus de 63% des sites, parmi lesquels 5 des plus anciens et tous les plus importants en étendue et en richesse). Au cours de la protohistoire, l'image de l'occupation du sol est quelque peu différente : entre 0 et 200 m, les grottes sont temporairement occupées, tandis que n'émergent que les sites de plein air de Saint-Estève et des Tassys – ce dernier très ponctuellement au Ve s. av. J.-C. La majorité des habitats se trouve en altitude, entre 200 et 600 m. Ceux-ci connaîtront une réoccupation à l'époque romaine, à l'inverse des autres qui seront alors désertés (une exception, Saint-Estève, mais seulement réoccupé aux IVe-VIIe s. de n. è.). Un seul site protohistorique semble dès l'origine (VIe s. av. J.-C. au moins) appelé à durer : il s'agit d'Evenos-plateau de Saint-Martin, qui possède un sous-sol capable de fournir des pierres de taille (carrières), des éléments de moulins puis de pressoirs (basalte) et de l'eau (avec trois sources relativement abondantes à proximité immédiate), ainsi que quatre types de sols permettant une agriculture diversifiée et l'élevage. Les autres habitats protohistoriques sont rarement sur ou même à proximité de bonnes terres. Leurs caractéristiques

(forte pente, calcaires compacts sans lithosols) les privent fréquemment de toute possibilité agricole durable. Font exception le puits du Val d'Aren, installé sur une voie de passage obligé, et les Tassys déjà mentionnés plus haut.

Qu'il s'agisse de sites protohistoriques ou gallo-romains, la présence d'un point d'eau apparaît comme vitale : plus de 60% comportant un puits, une source ou une rivière permanente à moins de 200 m des bâtiments, la quasi totalité ayant l'un ou l'autre de ces points d'eau à moins d'1 km.

L'observation de la couverture végétale actuelle laisse apparaître sur l'ensemble des terres situées entre 200 et 800 m un reliquat de forêt essentiellement composée d'yeuses, avec par places d'anciennes clairières aux traces toujours visibles et des terres aujourd'hui cultivées. Les pentes couvertes de terrasses anthropiques sont replantées, voire loties, lorsqu'elles sont bien exposées, ou abandonnées dans le cas contraire. Quant aux fonds de vallées, aux terres lourdes nécessitant un drainage, leur mise en valeur ne semble débuter qu'avec l'époque romaine ; ils connurent un fort développement agricole au cours du XIXe s. Les lotissements y devinrent fort nombreux par suite de la déprise agricole qui suivit le début du XXe s. Si l'orientation des terrains en pente est importante pour l'agriculture, ce caractère apparaît dominant pour l'installation d'un habitat : 52% des sites protohistoriques et gallo-romains sont exposés sur les versants sud, 54% pour l'époque romaine, 30% pour la protohistoire ; au cours de cette dernière époque, 20% des stations se trouvent en sommet.

Si, pour l'époque romaine, nous comparons les sites en mettant en évidence leurs caractères les plus importants : richesse, étendue, périodes d'occupation, nous nous aperçevons que : • chaque terroir (Orves, le Broussan, hauteurs à l'ouest d'Orves, plateau de Saint-Martin, vallée de Sainte-Anne) comprend au moins un habitat occupé dès le Ier s. av. J.-C., et en général cet habitat deviendra aux deux siècles suivants une grande exploitation agricole possédant pars urbana et pars rustica;

- les plus grands sites d'époque romaine occupent un terroir relativement bien défini dans lequel, à partir du Ier s. de n. è., se multiplient de petites exploitations agricoles, parfois de la taille d'un simple cabanon de vigne ;
- les terres les plus retirées ne connaissent que la petite exploitation, voire à l'extrême une exploitation de moyenne importance (cas de l'Hauberte et de la Ville dont l'ancienneté ne doit pas cacher l'absence de mobilier fin);
- la permanence des terroirs est une réalité : au Moyen Age, chaque site deviendra le siège d'un ensemble de petites ou grandes exploitations, réparties entre deux seigneuries : au nord celle d'Orves, qui déclinera très tôt, au sud celle d'Evenos qui perdurera.
- l'hiatus entre Antiquité et Moyen Age, que l'on relève dans la plupart des secteurs, correspond à un vide réel de l'habitat sinon des exploitations; cet hiatus est en partie comblé au Rocher de l'Aigle (carrière), à Orves (la Baïse, aven-tombe) et surtout à Saint-Estève. L'habitat groupé de plaine et de plateau semble disparaître au profit d'un type d'habitat diffus (Rocher de l'Aigle et Baïse) et d'un seul pôle de regroupement (Saint-Estève). En fait le terroir agricole reconnu sur le plateau Saint-Martin pourrait être considéré comme le cœur des mouvements de population, et ce depuis la protohistoire au moins. Dans ce terroir aux limites plus ou moins lâches selon les périodes, l'habitat se concentre ou se disperse sur des lieux plus ou moins éloignés des bonnes terres d'origine. Les regroupements massifs en certains lieux privilégiés (Evenos, Saint-Estève en protohistoire, Saint-Martin et la Haute-Venette à l'époque romaine, Saint-Estève au cours de l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age, Evenos à nouveau au Moyen Age) s'effectuent donc dans un cadre relativement étroit dont les limites seraient : au nord, lePré (Saint-Martin et l'Estrèche), à l'ouest, la Cimaille, au sud, la Haute Venette, et à l'est le ravin du Destel et Saint-Estève. Ces regroupements n'excluent pas la possible existence d'un double habitat à certaines périodes comme le suggèrent les occupations protohistoriques d'Evenos et de Saint-Estève.

Bien qu'incomplètes (il manque toute l'approche des sites préhistoriques et médiévaux), les observations que nous venons de faire à partir du fichier des sites de la commune d'Evenos sont

191

le point de départ d'une étude plus vaste qui formera le corps de la publication de la carte générale de l'ouest varois telle que nous l'avons définie en 1981. Pour chaque commune, puis pour l'ensemble des communes de cette microrégion, nous tenterons de réaliser des analyses portant sur un maximum de sites, sur les qualités de ceux-ci, les choix présidant à l'implantation (topographie, terrain, réseau hydrographique, végétation, pente, exposition, etc.).

Une série de synthèses effectuées par périodes (ou tout autre type de critères) donnera matière à une quantification des résultats qui sera modulée en fonction des expériences tentées aussi bien dans le cadre de notre programme que dans les programmes avec lesquels nous travaillons (H.18, H.13., comptoirs marseillais,...). D'autres critères, totalement nouveaux, seront à mettre en évidence dans le cas de sites historiques : entre autres, l'appartenance ou la non-appartenance à un parcellaire ou une cadastration antique ou médiévale (cas de la région immédiatement ouest-toulonnaise, pour laquelle nous sommes persuadés, d'après les travaux de G. Chouquer, qu'il exista au minimum deux cadastrations romaines englobant les communes de Sanary, Toulon, Ollioules, Six-Fours, Bandol et la Seyne). Nous proposons par ailleurs une carte de l'ouest varois sur laquelle nous avons projeté l'une de ces cadastrations, la relation entre celle-ci et les sites des Ier-IIe s. est indéniable. Enfin, l'un des derniers éléments de notre recherche consistera à établir l'existence de la permanence des terroirs agricoles. Pour cela, nous avons déjà commencé, et reporté sur une carte générale, l'inventaire des exploitations agricoles antérieures au XIXe s. Cet essai réalisé dès 1986 permet de voir que 26 exploitations agricoles romaines de la seule commune d'Evenos coïncident avec autant d'exploitations modernes et, parfois, avec l'implantation des bâtiments récents sur les bâtiments antiques.

Lorsque notre travail de recensement des sites de l'ouest varois a commencé –c'est -à-dire en 1981–, nous nous demandions si cette tentative pourrait déboucher sur quelque conclusion ou exploitation concrète. En 1986, et même dès 1985, grâce d'une part à la richesse de cette région (plus de 90 sites pour la commune d'Evenos, 400 sites pour l'ensemble des communes considérées), d'autre part à la présence d'une équipe de terrain et de laboratoire conséquente, nous nous sentons plus aptes à apporter sinon une conclusion, du moins quelques lumières et un éclairage différent sur l'occupation du sol durant les périodes retenues. A notre sens, il paraît nécessaire d'envisager une action en deux temps :

- de 1987 à 1989 : achèvement de l'inventaire exhaustif des communes non traitées (celui-ci est largement avancé) et début d'étude des communes dont l'inventaire est réalisé ;
- de 1990 à 1992 : étude de synthèse portant sur l'ensemble de l'ouest varois, avec utilisation des critères retenus (topographie , géologie, pédologie, etc.).

BUOUX, Le Chaos (84) Matériel - Chasséen au deuxième Age du Fer

Prospection M. Hugues BONNETAIN

Le site du Chaos, partiellement fouillé par M. Jean Courtin en 1964-1965, est depuis resté sans surveillance et a été pillé intensément. Les fouilles clandestines, portant sur une douzaine de cavités au moins, ont dégagé un matériel considérable.

Ce matériel comprend près d'un millier de tessons de céramique, dont la chronologie s'étage principalement du Chasséen au deuxième Age du Fer, avec des maxima au Chalcolithique et aux Ages du Bronze moyen et final. Les époques antique et médiévale ne sont représentées que par quelques tessons. Le matériel lithique est surtout constitué d'objets de broyage, l'outillage sur silex étant rare quoique de très bonne qualité (lame de grande taille, pointe de flèche à pédoncule et ailerons). Les ossements fauniques sont nombreux et attestent surtout la présence d'espèces domestiques (ovicapridés, bovidés, porcs) ; les espèces sauvages sont rares malgré une relative abondance de carnivores. Enfin, les ossements humains recueillis se rapportent à une dizaine d'individus des deux sexes et d'âges divers.

Dans son ensemble, le matériel a été très endommagé lors de son dégagement, y compris les tessons décorés ou spectaculaires par leur taille. Ceci indique que les fouilleurs clandestins semblent s'intéresser avant tout aux objets de bronze, que le site a déjà livrés en abondance (hache, poignard, pointes de flèche et de lance, bracelets, épingles décorées, etc.). Aussi, il apparaît urgent que des mesures de protection soient prises, telles qu'une surveillance intensive du site, voire l'interdiction absolue de son accès. Enfin, une opération de prospection d'ensemble et de sauvetage des cavités les plus intéressantes doit également être rapidement prévue.

Recherches sur l'occupation du sol en milieu rural dans le nord Vaucluse à l'époque antique (84)

M. Joël-Claude MEFFRE, M. Jean-Claude LEYRAUD

Etat de la recherche (1984-1987)

Communes concernées : cantons de Vaison, Beaumes-de-Venise, Valréas, Orange, Bollène.

C'est dans le cadre du programme H 13, en relation avec le Service Départemental d'Archéologie de Vaucluse et la Direction Régionale des Antiquités que ces deux chercheurs se sont donné pour but l'investigation de l'espace rural compris entre les deux pôles d'attraction que sont Orange, colonie romaine, à l'ouest et Vaison, capitale voconce, à l'est. L'étude de la "romanisation" de cet espace consiste en particulier à évaluer les rôles différents de ces deux cités comme relais d'un modèle romain dominant au regard des résistances et assimilations d'un substrat indigène traditionnel.

Cette recherche est établie sur quatre axes complémentaires et menés de front :

- 1/ l'étude des parcellaires actuels pour y identifier d'éventuels réseaux cadastrés fossiles ;
- 2/ la prospection au sol (et l'étude des photographies aériennes) des sites d'occupation antiques ;
- 3/ le sauvetage urgent de sites archéologiques en milieu rural, permettant l'étude architecturale des habitats et l'établissement d'une typologie;
- 4/ l'étude et l'inventaire des espaces funéraires en milieu rural.

◆ L'etude des parcellaires antiques

Ce travail comprend l'étude des structures agraires dont la forme dominante pour le territoire de la colonie d'Orange est la centuriation, et pour le territoire voconce une cadastration plus

diffuse, qui pourrait être d'origine protohistorique.

Dans la région d'Orange et de Sainte-Cécile, l'étude de la prégnance et de l'extension du cadastre B est en cours, dans le cadre d'un groupe de recherche départemental (en relation avec le Service Départemental d'Archéologie). Un autre parcellaire a été identifié par nos soins dans la même région, s'étendant le long de la vallée de l'Eygues jusqu'au nord de Sainte-Cécile, d'un module différent du cadastre B. La vérification au sol d'un tel réseau et l'étude en parallèle du cadastre B pourront en étayer la forme, la nature et l'ancienneté.

◆ La prospection au sol des sites d'occupation antique

Cette prospection est conduite en fonction de l'étude de la cadastration antique, surtout dans la plaine du Rhône, dans la zone d'influence d'Orange, mais aussi dans la vallée de l'Eygues et de l'Ouvèze, dans l'environnement de la cité antique de Vaison.

Etat actuel des reconnaissances de sites (1):

- Vaison-la-Romaine : 15 sites connus (reconnaissance partielle)

- Saint-Marcellin-lès-Vaison : 4 sites (reconnaissances particles)

- Crestet: 14 sites (en cours)

Saint-Romain-en-Viennois: 8 sites (en cours)Villedieu: 3 sites (reconnaissance initiale)

- Buisson: 18 sites (en cours)

Roaix : 16 sites (reconnaissance presque achevée)
Séguret : 43 sites (considérée comme achevée)

- Sablet: 22 (en cours)

- Suzette: 4 (reconnaissance initiale)

Gigondas : 30 (en cours)Vacqueras : 15 (en cours)Violès : 6 (en cours)

- Rasteau : 41 (considérée comme achevée)

- Saint-Romain-de-Malegarde: 3 (reconnaissance initiale)

- Sainte-Cécile-les-Vignes : 24 (en cours)

- Cairanne : 6 (en cours)- Travaillan : 0 (non exploité)- Camaret : 16 (en cours)

Jonquières : 3 (reconnaissance initiale)

- Orange: 18 (en cours)

- Sérignan: 2 (reconnaissance initiale)

- Mornas : 1 (non exploité)- Lagarde-Paréol : 8 (en cours)

- Mondragon: 4 (reconnaissance initiale)

Bollène : 2 (non exploité)
Uchaux : 1 (non exploité)
Visan : 3 (reconnaissance initiale)

Il est possible actuellement de commencer à envisager une typologie de l'habitat antique dans la région intéressée, qu'il conviendra d'étayer à partir d'opérations de sondages et de fouilles restreintes sur certains sites signifiants. Cette typologie, élaborée en fonction de la seule évaluation de l'épandage des matériaux de construction et des tessons, à la surface du sol, peut donner lieu à des interprétations préliminaires : on aurait ainsi de petites et moyennes propriétés agricoles réparties diversement dans les zones collinaires autour de Vaison, et des propriétés peut-être plus importantes (notamment en surface bâtie) dans la zone largement cadastrée de la plaine du Rhône. De même, outre les sites d'habitat à vocation agricole, des fours de tuiliers ont été mis en évidence à proximité de zones boisées (Gigondas, Saint-Roman-de-Malegarde, Sainte-Cécile, Violès), ou l'existence de *vici* avec temple (site de Saint-Martin à Cairanne). Aucun atelier de céramique ou d'amphores n'a pour l'instant été identifié.

On constate, grosso modo, trois phases chronologiques d'implantation ou d'abandon des habitats :

- Phase 1 : du Ier à la fin du IIe s., phase d'implantation, de multiplication et de coexistence de petites et moyennes propriétés agricoles réparties sur toutes natures de terrains et de reliefs (sauf les hauteurs montagnardes). Ces petites "unités" disparaissent au cours du IIe s.
- Phase 2: du IIIe au IVe s., survivance de certains sites d'habitat de moyenne dimension et développement de quelques gros domaines en de nouveaux lieux (ces domaines n'excèdent pas 1 à 2 ha, en moyenne, de superficie d'épandage).

⁽¹⁾ Cette comptabilisation des sites n'est pas le seul fait de J.-Cl. Meffre et J.-Cl. Leyraud. S'y ajoutent en particulier les prospections du Service Départemental d'Archéologie de Vaucluse, et celles de C. Delvaque pour la commune de Piolenc et certaines communes du massif d'Uchaux.

• Phase 3: haut Moyen Age, raréfaction presque totale des sites d'habitat en milieu rural ouvert.

◆ Sauvetages urgents de sites d'habitat

Approche globale du vallon des Sausses (commune de Séguret): ce vallon comporte 13 habitats antiques (et plusieurs lieux funéraires), numérotés de A à M. Ces habitats se répartissent en deux catégories: d'une part, trois *villae rusticae* ou domaines agricoles de moyenne dimension utilisant l'*opus caementicium*, briques d'hypocauste, enduits peints, etc., d'autre part dix maisons ou fermes agricoles en pierres et terre sur plan de type protohistorique.

Le site F a fait l'objet, de 1984 à 1986, d'une campagne de sauvetage urgent, qui a permis d'en déterminer le plan complet, d'en fouiller le dépotoir et de proposer une étude architecturale. Cet habitat bâti en pierres liées à la terre a été perçu comme une ferme d'exploitation agricole qui est susceptible de suggérer un mode d'exploitation de la terre relatif à la petite paysannerie libre. Ce type d'exploitation pourrait être assez répandu dans la zone autour de Vaison (2).

Ce même vallon a fait l'objet d'une fouille de sauvetage d'un mur de soutènement et d'un enclos attenant d'époque augustéenne (septembre-octobre 1987), lié à l'établissement de l'habitat F, précédemment fouillé.

L'habitat A, situé au creux du vallon des Sausses, a été l'objet d'une fouille de sauvetage (été 1987) où des éléments de bains privés ont été mis au jour avec sol en *opus signinum*, enduits peints, seuil monolithique, confirmant l'interprétation d'une *villa rustica* de type "classique". Cet habitat gallo-romain a été établi sur un niveau protohistorique (peut-être Ve s. av. J.-C.).

En terroir de Rasteau, une fouille de sauvetage urgent a été effectuée en 1985, sur un site d'habitat, dans la partie boisée de cette commune : il s'agit de l'habitat des Fouquesses (rapport de fouille 1985) (3) dont un dépotoir a pu être étudié. La céramique appartient à des faciès de la fin du IIe s. et du début IIIe. Il s'agit de produits rhodaniens (claires B et luisantes) et de produits d'usage courant (pâtes calcaires oxydantes et réductrices). L'accent a été porté sur l'étude des céramiques régionales réfractaires à pâte kaolinitique.

On a pu ainsi mettre en évidence la pérennité d'un site inscrit au cœur de l'espace collinaire, implanté au Ier s. de n. è. et abandonné vers le milieu du IIIe s.

◆ Etude des espaces funéraires en milieu rural

En mars 1986, le sauvetage urgent d'un espace funéraire familial comportant trois tombes à incinération a été effectué en terroir de Roaix, quartier "Près du puits". C'est à l'occasion d'un labour profond que cet ensemble a été révélé, comportant trois caissons monolithiques contenant urnes cinéraires en verre, lampes à huile, objets divers en os et en métal. L'étude de la couche de résidus de crémation, riche en mobilier, a permis de préciser le mode d'incinéraion : il s'agit de dépôts de résidus provenant du bûcher funéraire, disposés dans trois fosses creusées à même le safre. Sur ces dépôts ont été fixés les caissons abritant les restes du défunt. Ces trois tombes sont datables du début du II e s. de n. è. Ce modeste ensemble se situe près d'un habitat qui a pu être repéré par prospection de surface.

La publication de cette fouille sera intégrée à l'étude d'ensemble qui est menée par J.-Cl. Meffre et J.-Cl. Leyraud sur les lieux funéraires en milieu rural : la phase actuelle concerne l'inventaire et l'étude du matériel ancien, les objets dispersés découverts fortuitement, l'inventaire du mobilier de la collection Gauthier à Sainte-Cécile, du Musée Municipal de Vaison et du Musée Calvet en Avignon. L'objectif est d'identifier, décrire et interpréter les contenus et la dispersion des ensembles funéraires du Haut Empire en milieu rural dans le Nord Vaucluse, leurs relations avec l'habitat, les voies de

⁽²⁾ J.-Cl. Meffre, L'habitat F des Sausses (Séguret, Vaucluse) : Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison, à paraître dans D.A.M.

⁽³⁾ J.-Cl. Meffre, Un dépotoir du IIIe siècle à Rasteau (Vaucluse) : Les Fouquesses, à paraître dans R.A.N., 1986.

communication et les parcellaires antiques (4).

De mars à octobre 1987 a été réalisée la première partie d'un sauvetage urgent au quartier Roussillons, à Vaison-la-Romaine, au sud du cimetière actuel, non loin de l'emplacement d'une des nécropoles de Vaison (nécropole dite "de la route de Carpentras"). L'emplacement d'un lieu collectif de crémation a été repéré par nos soins. La fouille, effectuée en collaboration avec Valérie Bel, a permis d'exploiter sur 15 m² une structure comportant une accumulation d'éléments osseux humains (brûlés et parfois non brûlés), fragments céramiques et objets métalliques, provenant vraisemblablement du nettoyage d'un *ustrinum* situé à proximité. Le matériel est daté des Ier et IIe s. de n. è. Des perspectives s'offrent à cette fouille qui revêt un caractère exceptionnel, notamment au niveau de l'étude anthropologique et de l'étude anthracologique.

⁽⁴⁾ J.-Cl. Meffre, J.-Cl. Leyraud, Contribution à l'étude des espaces funéraires en milieu rural sous le Haut Empire dans le nord Vaucluse, Communication à la Table-Ronde de Lyon sur "les nécropoles à incinération sous le Haut Empire", Lyon, 1986. Pour l'étude de la cadastration dans la région d'Orange-Vaison, voir : J.-Cl. Leyraud, Des fragments à la totalité : les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange, 1986, chez l'auteur.

TABLE DES MATIERES

	pages
Avant-propos, JP. JACOB et A. D'ANNA	5
Alpes-de-Haute-Provence	
Opérations	12
Carte du département	13
Chasteuil, La Roche Blanche/la Pierre écrite (Ph. Hameau)	15
Digne, Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg (G. Démians d'Archimbaud)	16
Digne, Cours des Arès (R. Zérubia)	17
Digne, Quartier du Bourg/Maison Saint-Vincent (R. Zerubia)	20
Mallefougasse, Rue de la poste (R. Chemin)	21
Moustiers-Sainte-Marie, Vincel/La Belle Pierre, M. Amiel (Ph. Borgard)	21
Quinson, Abri Donner (R. Brandi)	22
Riez, Pré de Foire (Ph. Borgard)	24
Valensole, Hypogée du Val de Fer (Cl. Bouville, A. Muller)	24
Villeneuve, Roche Amère (S. Cor seaux)	25
Hautes-Alpes	
Opérations	28
Carte du département	29
Briançon, Eglise des Cordeliers (I. Ganet)	31
Montmorin, Col des Tourettes (A. Muller)	34
Nevache, Grotte de Mille (M. Rossi)	36
Oze, Saint-Luc (R. Brandi, J. Jaubert, G. Lemaire)	38
Saint-André-de-Rosans, Prieuré (J. Ulysse)	41
Alpes-Maritimes	,
Opérations	44
Carte du département	45
Castellar, Abri Pendimoun (D. Binder)	47
Nice, Cimiez (D. Mouchot)	48
Nice, Collège Ségurane (MChr. Grasse)	49
Nice, Palais de Justice (D. Mouchot)	50
Roquebrune-Cap-Martin, Vallonnet (A. Echassoux)	52
Valbonne, Abbaye (MChr. Grasse)	56
Valbonne, Mort de lambert (Cl. Rucker)	56
Valdeblore, Eglise Sainte-Croix (G. Trubert)	58

Bouches-du-Rhône		
Opérations		62
Carte du département		63
Aix-en-Provence, Parvis de la cathédrale Saint-Sauveur		
(J. Guyon, JP. Pelletier, L. Rivet)		65
Aix-en-Provence, Rue des Chartreux (B. de Luca)		65
Aix-en-Provence, Entremont (P. Arcelin, G. Congès, M. Willaume)		66
Aix-en-Provence, Jardin de Grassi (R. Boiron)		70
Alleins, Chemin du Vallon de Gipan (JP. Pillard)		72
Arles, Augery de Corrèges (J. Kotarba)		72
Arles, Rue Brossolette (JM. Rouquette, Cl. Sintès)		74
Arles, le cirque (JM. Rouquette, Cl. Sintès)	•	75
Arles, Hôpital Van Gogh (JM. Rouquette, Cl. Sintès)	1	75
Arles, Hôtel de ville (JM. Rouquette, Cl. Sintès)		77
Arles, Jardin d'Hiver (P. Arcelin)		78
Aurons, Les Ferrages, Verger de la Croix (S. Hettiger)	• .	80
Aurons, chapelle Saint-Martin (S. Schlinder)		81
Bouc-Bel-Air, le Baou-Roux (Ph. Boissinot)		81
Bouc-Bel-Air, le Château (JP. Pelletier)		84
Eyguières, Station des Barres (H. Barge-Mahieu)		85
Gardanne, Les Aires (C. Richarte)		85
Jouques, Beaume Lyonnaise, l'Adaouste (G. Onoratini)		86
Marseille, Baou de Saint-Marcel (G. Rayssiguier)		87
Marseille, Saint-Joseph de Fontainieu (H. Marchesi, N. Coye)		88
Marseille, Butte des Carmes, Ilot N (R. Boiron, M. Moliner)		90
Marseille, Esplanade de la Tourette (M. Bouiron, LFr. Gantès)		91
Marseille, Place Villeneuve-Bargemon (J. Bouillot, LFr. Gantès)		93
Marseille, quartier du Panier, Ilot 55 (LFr. Gantès, M. Moliner)		93
Marseille, Rue des Grands Carmes (R. Boiron, M. Moliner)		95
Martigues, quartier de l'Ile (J. Chausserie-Laprée)		96
Mouriès, Les Caisses de Saint-Jean (Y. Marcadal)		97
Mouriès, Servanes (JPh. Lagrue, N. Reul)		98
Orgon, Calades 2 (H. Barge-Mahieu)		98
Paradou, Tours de Castillon (H. Tréziny)	•	100
Les Pennes-Mirabeau, La Cloche (L. Chabot)		102
Saint-Paul-les-Durance, Cadarache (D. Mouton)		104
Saint-Rémy-de-Provence, Glanum (A. Roth-Congès)		105
Simiane-Collongue, Col Sainte-Anne (A. Muller)		109
Ventabren, Camp des romains (JP. Musso)		112
Ventabren, Saint-Louis (V. Rinalducci)	and the second s	113
<u> </u>		
Var		
Opérations		116
Carte du département		117
Les Arcs, le Touar (J. et N. Bérato, F. Dugas, J. Reynier)		119
Brignoles, Pied de bœuf (Ph. Hameau)	and the second second	119
Brue-Auriac, Cantarelles (F. Carrazé)	and the second second	121
Fréjus, rue Jean Carrara (I. Béraud, Ch. Gébara)		121

Fréjus, Saint-Lambert (I. Béraud, Ch. Gébara)	121
Fréjus, Villeneuve (M. Cavaillès)	123
Hyères, Olbia (M. Bats)	123
Montauroux, Tournon (G. Désirat) Ollières, Bliou (F. Carrazé)	126
Ollioules, La Courtine (S. Manissier, H. Ribot, JM. Theveny) Plan d'Aups, grotte des Cèdres (A. Defleur) Rians, grotte Baudrimont (E. Mahieu) Saint-Maximin, quartier de recours (F. Carrazé) Six-Fours-les Plages, Collégiale Saint-Pierre (H. Ribot)	131
	133
	136
	136
	136
Le Thoronet, Abbaye (M. Fixot, JP. Pelletier)	137
Toulon, Vieille ville (M. Borreani, JP. Brun, F. Jaget, P. Lecacheur, M. Pasqualini)	139
Programme sur les mégalithes du Var (H. Barge-Mahieu)	145
Vaucluse	
Opérations	150
Carte du département	151
Avignon, le Châtelet du pont Saint-Bénezet (J. Buisson-Catil, LCl. Pighini)	153
Avignon, place de la Principale (D. Carru)	154
Blauvac, Fayol (Ph. Hameau)	157
Blauvac, Sainte-Ursume (Ph. Borgard, M. Piskorz)	157
Cavaillon, couvent des Ursulines (ME. Bellet, H. Marchesi)	159
Courthezon, Mourre du Tendre (P. Bretagne)	162
Entraigues, le Clapier (Ph. Borgard, JM. Mignon)	162
Gargas, Fournigons (H. Bonnetain)	164
Gigondas, La Ciste des Goubert (P. Bretagne, G. Sauzade)	165
Monieux, Bau de l'Aubesier (S. Lebel)	166
Roussillon, Pied d'Armes (N. Coye)	167
Saint-Pantaléon, abri sous-roche (H. Bonnetain)	167
Sarrians, hypogée des Boileau (E. Mahieu)	169
Uchaux, château (LCl. Pighini)	170
Vaison-la-Romaine, Colombier (ME. Bellet, J. Bouillot, J. Buisson-Catil, D. Carru)	172
Villes-sur-Auzon, Château de Lirac (M. Gurbiez)	175
Prospections	
Tracé de l'autoroute A 51 (04), G. Lemaire, A. Muller	179
Vallée de l'Ubaye (05), A. Muller	183
Carte archéologique (06), M. Willaume	184
Etang de Berre (13), Ph. Leveau	185
Vitrolles (13), MChr. Mansuy	186
Ligne EDF Trans à Carros (83-06), G. Gianone	187
Massif des Maures (83), JM. Michel	188
Ouest varois (83), H. Ribot	189
Buoux (84), H. Bonnetain	191
Nord Vaucluse (84), JCl. Meffre, JCl. Leyraud	192

